

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Echos, rebonds, arabesques : la répétition en discours

This is a pre print version of the following article:

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/1720989> since 2019-12-31T16:15:47Z

Publisher:

Academia-L'Harmattan

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

La répétition en discours

Au cœur des textes

Collection dirigée par
Claire STOLZ (Sorbonne-Université)

Parutions récentes :

34. Anne-Marie PAILLET et Florence LECA-MERCIER (dir.), *Le sens de l'humour. Style, genres, contextes*, 2018.
33. Marc BONHOMME, Anne-Marie PAILLET et Philippe WAHL, *Métaphore et argumentation*, 2017.
32. Véronique MONTÉMONT et Sylvie LANNEGRAND, *Résistance intérieures. Visages du conflit dans le journal personnel*, 2016.
31. Amir BIGLARI et Geneviève SALVAN (dir.), *Figures en discours*, 2016.
30. Dominique MAINGUENEAU, *Trouver sa place dans le champ littéraire*, 2016.
29. Anne-Marie PAILLET (dir.), *Albert Camus, l'histoire d'un style*, 2014.
28. Geneviève SALVAN, *Jean Rouaud, L'écriture et la voix*, 2012.
27. Marianne ALPHANT et Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY (dir.), *Jude Stéfan. Une vie d'ombre(s)*, 2012.
26. Véronique MONTÉMONT et Catherine VIOLLET, *Archives familiales : modes d'emploi. Récits de genèse*, 2013.
25. Jean-Jacques QUELOZ, *Philippe Soupault : écriture de soi et lecture d'autrui*, 2012.
24. Anna JAUBERT, Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIÈRE et Claire STOLZ, *Citations II. Citer pour quoi faire? Pragmatique de la citation*, 2011.
23. Anna JAUBERT, Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIÈRE et Claire STOLZ, *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, 2011.
22. Geoffrey ZUFFEREY (dir.), *L'autofiction : variations génériques et discursives*, 2012.
21. Claire BADIOU-MONFERRAN (dir.), *Il était une fois l'interdisciplinarité. Approches discursives des "contes" de Perrault*, 2010.
20. Olga ANOKHINA (dir.), *Multilinguisme et créativité littéraire*, 2011.
19. Samia KASSAB-CHARFI (dir.), *Altérité et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*, 2010.
18. Françoise SIMONET-TENANT, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives*, 2009.
17. Jean-Michel ADAM et Ute HEIDMANN, *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, 2009.
16. Salah OUESLATI, *Le lecteur dans les Poésies de Stéphane Mallarmé*, 2009.
15. Ridha BOURKHIS et Mohammed BENJELLOUN (dir.), *La phrase littéraire*, 2008.
14. Véronique MONTÉMONT et Catherine VIOLLET (dir.), *Le Moi et ses modèles. Genèse et transtextualités*, 2009.
12. Françoise RULLIER-THEURET, *Faut pas pisser sur les vieilles recettes. San-Antonio ou la fascination pour le genre romanesque*, 2008.
11. Lucile GAUDIN et Geneviève SALVAN (dir.), *Les registres. Enjeux stylistiques et visées pragmatiques*, 2008.

Paola Paissa et
Ruggero Druetta (dir.)

La répétition en discours

**AUCCEUR
DESTEXTES**

n° 35

a
academia
L'Harmattan

D/2019/4910/13

ISBN : 978-2-8061-0447-2

© **Academia-L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

Échos, rebonds, arabesques : la répétition en discours.

Paola Paissa, Ruggero Druetta
Università degli Studi di Torino

Sacrés, oui, car le sacré n'existe que par la répétition et il gagne en éminence à chaque répétition.

Michel TOURNIER, *Les deux banquets ou La commémoration*
(*Le médianoché amoureux*, 1989).

S'il est vrai, comme le soutient Anne Tomiche, que le XX^e siècle est le « siècle de la répétition » (Tomiche 2008)¹, l'attention accrue des sciences du langage envers le phénomène de la répétition et la riche bibliographie produite dans ce domaine ne surprennent guère². Pourquoi revenir donc, une fois de plus, sur cette question ? Essentiellement, parce qu'on n'aura jamais fini d'observer un fait de langue et de discours qui, par définition, se soustrait à lui-même et se renouvelle incessamment. En effet, comme une longue tradition philosophique nous l'a appris, l'Identité et l'Altérité jouent à cache-cache dans la répétition, où le Même, tout en restant tel, devient Autre à chaque réapparition³. Aussi, nous attelant à la publication d'un nouveau

¹ Anne Tomiche prend en considération la réflexion philosophique de plusieurs auteurs, mais elle fonde cette remarque essentiellement sur les considérations de Gilles Deleuze. Le XX^e siècle est, d'après elle, « le siècle de la répétition » en ce qu'il serait marqué par la « découverte dans toutes sortes de domaines d'une puissance propre de répétition, qui serait aussi bien celle de l'inconscient, du langage, de l'art » (Deleuze 1985 [1968], 12-20).

² L'attention aux manifestations linguistiques et discursives de la répétition est pourtant relativement récente. En effet, en 2012, Dias se plaint encore du « manque d'intérêt dont témoigne la recherche contemporaine pour la répétition » ; Rabatel & Magri-Mourgues 2015 soulignent, quant à eux, la préférence accordée par les chercheurs à la reformulation au détriment de la répétition.

³ C'est au moins à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, et notamment depuis Kierkegaard (*La reprise*, 1843) que l'idée de la répétition, en tant que retour de l'altérité au sein de l'identité, traverse la pensée philosophique. Pour un bref excursus sur la question, notamment chez Deleuze, Derrida et

recueil d'études sur ce sujet, sommes-nous certains que nous ne nous répéterons pas et que toutes les facettes de ce phénomène, constituant une propriété cardinale du langage, ne seront jamais épuisées.

C'est une conception élargie de la répétition (terme que nous utilisons ici comme l'hyperonyme de la vaste catégorie formant la « constellation des *re-* » : Rabatel-Magri-Mourgues 2015), qui préside à ce volume. Constituant le deuxième volet d'un projet de recherche général, qui se proposait d'observer, dans un premier temps, la répétition en *langue*⁴ et, dans un deuxième temps, la répétition en *discours*, nous gardons la définition « *a minima* », qui a été adoptée dans le premier volet (Druetta 2017b). Celle-ci se base sur la formulation extensive du concept que propose Madeleine Frédéric, dans l'ample monographie qui demeure, à l'heure actuelle, le répertoire le plus exhaustif de formes répétitives. En continuité avec le volet « langue », nous dirons donc « que la répétition se définit comme la récurrence d'une unité linguistique sur un empan énonciatif déterminé et pertinent en fonction du niveau d'analyse (cf., entre autres, Frédéric 1985 : 86) ».

Cependant, il convient d'avouer tout de suite que la mise à l'épreuve de cette définition hyper-inclusive aux multiples configurations possibles du discours ne va pas sans poser problème. Or ce sont justement, à notre sens, les difficultés soulevées par l'application à l'univers discursif de ce paramètre définitoire minimal, qui font émerger des orientations et des questionnements nouveaux. Les résultats de notre enquête se laissent ramener à deux points majeurs, formant autant de paragraphes précédant la présentation des contributions du volume.

1. Répétition et entre-deux

Si le premier volet de notre recherche avait permis de mettre au jour une série de paires dichotomiques résumant l'essence « linguistique » de la répétition (Druetta 2017b), l'observation des manifestations répétitives en discours élargit considérablement l'espace de l'entre-deux où la répétition s'installe depuis toujours.

Avant tout, un positionnement intermédiaire caractérise le plan épistémologique. Se situant, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, à

Blanchot, nous renvoyons à Tomiche 2008. La célèbre définition proposée par Genette de la répétition comme « l'autre du même » (Genette 1999 : 101) se rallie évidemment à cette conception.

⁴ Le premier volet de la recherche a donné lieu au numéro 13 de la revue *Repères Dorif* (Druetta 2017a).

mi-chemin entre l'identité et l'altérité, c'est-à-dire entre les deux pôles antithétiques de la communication, la répétition est une configuration « qui se joue entre rhétorique et linguistique » (Lala 2000). Point de bascule susceptible d'endosser plusieurs statuts, suivant la perspective qu'adopte l'observateur (statut de *forme*, d'*opération linguistique*, d'*acte de langage*, de *forme-sens*, de *stratégie*, de *figure*⁵), la répétition met (et remet) en cause tout confortable clivage traditionnel. Absente des dictionnaires spécialisés modernes⁶, elle connaît, dans les répertoires de rhétorique anciens, un flottement classificatoire entre *figures de mots* et *figures de pensée* (Dias, 2012), ce qui représente un indice significatif des doutes sur sa nature rhétorique, le statut des « figures de pensée » étant, de ce point de vue, foncièrement hybride (cf. Forget 2000 ; Bonhomme 2010). Chez Molinié, en revanche, la répétition acquiert une valeur pan-rhétorique, en tant que « construction qui conditionne tout discours » (Molinié 1992 : 293), finissant par bousculer l'opposition, fondamentale dans la taxinomie de Molinié, des plans *microstructural vs macrostructural* (Molinié 1994). Enfin, ce caractère épistémologique mixte ressort clairement dans les études consacrées aux aspects syntaxiques de la répétition. C'est ce que révèlent, par exemple, les observations d'Elisabeth Richard sur le dispositif répétitif utilisé en guise de « relance syntaxique » (Richard, 2004 ; 2015), où la séquence « relancée » joue, à la fois, un rôle syntaxique et rhétorique, se logeant, du point de vue textuel, précisément dans un entre-deux, sa fonction étant de relier le *dit* avec l'à dire. Le statut double de la répétition est, par ailleurs, souligné de manière explicite par Prak-Derrington : « Avant d'être figurale, la répétition est constitutive du langage » (Prak-Derrington 2017 : 157). Cette position moyenne explique pourquoi notre effort de séparer l'observation de la répétition en *langue* et en *discours* s'est avéré si malaisé. La difficulté s'est notamment présentée pour le discours oral, où l'imbrication des contraintes d'ordre syntaxique, interactif, rythmique et énonciatif, déterminant le piétinement et l'itération d'éléments de toute nature (cf. Henry-Pallaud 2004) rend extrêmement difficile le partage du linguistique et du rhétorique, ce qui justifie que des contributions portant sur l'oral se retrouvent tant dans le premier que dans le deuxième volet de notre recherche⁷.

⁵ Toutes ces définitions statutaires apparaissent dans la vaste bibliographie concernant la répétition. En particulier, pour la répétition en tant que « forme-sens », nous renvoyons à Magri-Mourgues 2015 et, pour la répétition comme « acte de langage », à Prak-Derrington (cf., entre autres, son article dans ce volume).

⁶ Fort judicieusement, Dias 2012 observe que l'histoire de la répétition est si ancienne qu'elle ne représente même plus un concept, d'où son absence des dictionnaires des sciences du langage.

⁷ Dans le premier volet, est consacré à l'oral l'article de Sandra Teston Bonnard.

Immédiatement en aval de l'opposition du rhétorique et du linguistique, et découlant de celle-ci, on retrouve la dichotomie des plans *figural vs non figural*, ayant partie liée avec les critères de l'intentionnalité et de la perception d'une répétition, respectivement sur le versant de sa production et sur celui de sa réception. Si la bibliographie la plus récente sur la répétition a privilégié l'emploi figural (Magri-Mourgues et Rabatel, 2015 a ; b ; c ; Prak-Derrington 2015 a ; b), nous avons choisi, quant à nous, en cohérence avec notre intention de mesurer l'ampleur du phénomène, de ne pas faire de la valeur figurale le critère fondamental et la ligne de démarcation de notre analyse. En effet, s'il nous semble judicieux de supposer, comme le suggèrent Magri-Mourgues & Rabatel (2015b) qu'une répétition non aléatoire, issue d'une précise intention énonciative, possède une nature figurale, force est de constater que le discours présente aussi des répétitions non figurales, dont la fonction et la dynamique contextuelles nous interrogent tout autant. Et ceci en dépit d'une conception « large » de la figuralité, issue d'une approche pragma-énonciative prenant en compte le cadre « global » du discours, s'appuyant sur le concept du « rendement des énoncés » (Bonhomme 1998 : 7) et postulant, à la source de la figure, tant le locuteur que le destinataire⁸. En conséquence de notre option, le volume que nous présentons affiche, à côté de quelques contributions consacrées à une figure de répétition spécifique (c'est le cas des articles de Bonhomme sur l'antanaclase, de Monte sur le « patron » syntaxique ou énonciatif, de Prak-Derrington sur la litanie, etc.), des études vouées à décrire des procédés répétitifs variés, dont quelques-uns possèdent un statut figural, sans que l'auteur juge bon de s'appuyer sur cette catégorisation ou d'explicitier cette propriété. Par surcroît, le recueil rassemble des articles portant sur des configurations qui sortent carrément du périmètre figural ou dont le statut figural/non figural est incertain, instable ou prêtant à discussion. La rentabilité discursive (d'ordre cognitif, affectif, persuasif, esthétique, etc.) des dispositifs décrits est cependant indubitable et forme le questionnement fondamental du volume. La répétition y passe souvent, effectivement, du statut de « figure » à celui de « stratégie » du discours, exhibant par là la porosité qui subsiste

⁸ Suivant cette conception « large » de la figuralité, qui accueille certains acquis de la praxématique, on analyse « l'entier du discours comme un fait de figuration, configuration et reconfiguration du rapport cognitif et intersubjectif des locuteurs ou énonciateurs aux mots, aux choses, aux allocutaires et aux destinataires directs ou indirects » (Rabatel & Magri-Mourgues 2015 : 14-15). Conformément à ce « cadre global » de la figuralité, qui prolonge la notion rabatelienne de la figure comme d'un lieu de « confrontation des points de vue » (Rabatel 2008), la répétition n'est prise en compte qu'en tant que phénomène « volontaire et significatif, sinon pour le locuteur (qui ne maîtrise pas totalement sa plume), du moins pour le lecteur ».

entre les deux notions. Plus largement, la prise en compte de procédures de répétition diverses de la répétition-figure contribue à repenser les frontières de la figuralité, une notion qui souffre, elle aussi, d'un équilibre précaire, un élargissement trop éprouvé de ses confins risquant toujours de la faire sombrer dans l'indistinct ou de la faire disparaître (Bonhomme 2005). Par ailleurs, les considérations que nous venons de développer rejoignent les conclusions de Molinié, pour qui la répétition concourt à étayer l'hypothèse d'« une graduation suivie dans le régime d[u] fonctionnement (langagier) » (Molinié 1994 : 111) et permet « de penser graduellement la figure » (Molinié 1994 : 104)⁹. Pour rester dans la suggestion de l'entre-deux que l'observation de la répétition nous autorise, nous pourrions conclure que les mécanismes répétitifs observés dans ce volume rapprochent deux concepts qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer et dont la comparaison mériterait un approfondissement : le concept de « saillance » et celui de « prégnance », l'un et l'autre dessinant les conditions d'émergence de la figure (Bonhomme 2005 : 34-37). En effet, si les études de ce recueil n'envisagent pas la répétition comme un phénomène de « saillance », toutes font état de sa « prégnance » (logico-conceptuelle, pulsionnelle, expérientielle, etc.). Celle-ci semble, en outre, être indépendante de la « portée » des segments répétés, de leur « empan »¹⁰, ou encore de la place que les répétitions occupent dans le discours. Quant au critère positionnel, il faut remarquer que, dans notre recueil, on fait volontiers fi des distinctions subtiles et de la terminologie savante de la rhétorique ancienne, qui se fondait principalement sur l'emplacement de la répétition, qu'il s'agisse d'un mot isolé ou d'une phrase (anaphore, anadiplose, antépiphore, épanaphore, épiphore, épanode, épizeux, épanadiplose, symploque, etc.). En revanche, l'extrême variété des phénomènes observés a déterminé une prolifération de nouvelles définitions et de nouvelles désignations des dispositifs analysés, qui pourraient s'ajouter à des nomenclatures déjà bien étendues¹¹. En général, les choix des auteurs ont privilégié les répétitions à l'identique des segments dis-

⁹ Par ailleurs, Prak-Derrington, développant sa conception de la « répétition réticulaire » et observant l'entrelacement de répétitions figurales et non figurales dans certains discours, affirme que la répétition est « un *continuum*, qui va de la saillance figurale à l'invisibilité grammaticale » (Prak-Derrington 2015 a)

¹⁰ Nous empruntons ces termes à Magri-Mourgues & Rabatel 2015b.

¹¹ Outre la panoplie de dénominations de la rhétorique classique, des désignations diverses ont été proposées pour délimiter les portions du vaste domaine de la répétition, comme la « reprise » (Vion 2006) ; la « réduplication (Watine 2012a ; 2012b [2013]), etc. Pour une mise au point terminologique, nous renvoyons à Magri-Mourgues & Rabatel 2015 a ; b ; c, ainsi qu'à Rabatel & Magri-Mourgues 2015 ; Rabatel 2017 b. Rabatel, quant à lui, propose aussi des néologismes, comme celui de « répéti-reformulation » (Rabatel 2015) et de « reprise de formulation » (Rabatel, 2017b).

curtifs les plus divers : si la récurrence de « mots pleins » se confirme comme la forme prototypique de la répétition¹², il est question aussi de reprises de morphèmes grammaticaux, de déictiques, de tournures syntaxiques et énonciatives, de séquences formulaires, etc. Aux deux pôles extrêmes du *continuum* déterminé par notre inclusion de répétitions non figurales et par l'emploi de l'hyperonyme « répétition », on remarquera l'absence d'études portant sur de simples « redondances » routinières¹³ ainsi que sur des « reformulations » (« reprises sémantiques », ou « répétitions-substitution »)¹⁴. Le recueil témoigne néanmoins de la multiformité remarquable des phénomènes de répétition, ainsi que de l'effort conséquent de resserrer cette hétérogénéité dans le lit de Procuste de définitions et de désignations épistémologiquement acceptables. Si c'est au lecteur de juger de leur pertinence, la richesse et la profusion des formes décrites, ainsi que des réflexions qu'elles suscitent, nous permet de conclure à l'infinitude du « répétable ».

Mais ce n'est pas uniquement du point de vue épistémologique que la répétition relève d'un entre-deux. Bien au contraire, elle est prise dans le jeu d'autres antinomies, qui lui assignent un positionnement moyen.

Représentant à la fois un retour du passé et une ouverture vers l'avenir (Roland Barthes opposerait, quant à lui, la « répétition honnête », relevant de la mort intellectuelle, du stéréotype, du conformisme, à la « répétition érotique », vouée à l'outrance, à l'excès et, par là, à la vie et à la création : Barthes 1973 : 67-68), la répétition demeure suspendue entre des modes binaires d'exister et de signifier. On a ainsi pu opposer les dimensions « linéaire » vs « réticulaire » (Viprey 2000 ; Prak-Derrington 2015 c ; 2017 ; 2018) dans lesquelles elle se déploie au sein des textes et, de manière encore plus remarquable, l'appartenance de réalisations répétitives tant au plan syntagmatique qu'au plan paradigmatique (Prak-Derrington 2017). Dans certains travaux enfin, deux autres couples de polarités ont été mis au jour. Comme l'a bien démontré Prak-Derrington, au point de vue sémantique, coexistent, dans la répétition, « deux modes hétérogènes de signifier »¹⁵ : la « signifiante », qui serait réservée à la répétition à l'identique du signifiant et la

¹² Le caractère prototypique de la répétition des « mots pleins » est souligné par Rabatel & Magri-Mourgues 2015.

¹³ Nous reprenons ici le terme « redondance » dans l'acception de trait involontaire et inhérent au langage (cf. Frédéric 1985 : 86).

¹⁴ Ce terme est proposé par Prak-Derrington, 2015 a.

¹⁵ Cf. Prak-Derrington 2015 a, b ; 2017. Il convient cependant de rappeler que Prak-Derrington adopte en général, dans ses études, un critère figural, les considérations qu'elle formule se référant donc principalement à la répétition-figure. Leur validité, en dehors de ce périmètre, mériterait d'être vérifiée.

« signification » qui comporterait, en revanche, une variation du signifié (c'est ce « *dire autrement* » dont le statut demeure, à son tour, tout à fait relatif, s'étendant du changement causé par la nouvelle perspective pragmatico-énonciative à la véritable reformulation¹⁶). Au point de vue énonciatif, ce sont, par contre, les régimes de « transparence » et celui d'« opacité » qui cohabitent dans la répétition : procédé on ne peut plus évident (et donc, par définition, « transparent »), le dispositif répétitif détermine, en même temps, une densification et une opacification du sens du segment répété, en ce que celui-ci fonctionne en « modalité autonymique » (Prak-Derrington 2005).

Si le lecteur pourra aisément repérer, dans le recueil, les traces de ces mouvements d'entre-deux, nous souhaitons encore souligner quelques autres manifestations de la propension à boucler la boucle dont fait preuve la répétition dans les articles que nous présentons.

En premier lieu, plusieurs contributions soulignent la dimension dialogique inhérente aux procédés répétitifs. Une opposition se dessine alors entre répétition auto- et hétéro-dialogiques, selon que la reprise concerne, l'« autre de soi » ou l'« autre que soi » (pour emprunter, une fois de plus, des termes proposés par Rabatel 2017 a). Or, si certains articles fondent entièrement leur analyse sur des hétéro-répétitions (c'est notamment le cas de Largier-Vié), d'autres découvrent la nature foncièrement autorépétitive de notre dire, chacun de nous tissant inlassablement un dialogue avec soi-même. Aussi, l'autorépétition se mêle-t-elle à l'hétéro-répétition et, finalement, se laisse constater encore plus fréquemment que celle-ci. En effet, l'on *se* répète inévitablement, que ce soit pour des besoins externes (nécessités de désambiguïsation du langage judiciaire, dans la contribution de Preite ; contraintes typiques du discours publicitaire, politique ou épideictique dans les articles de Bonhomme, Romero, Favart et Ousmanou ; volonté de corroborer la « vérité » dans l'étude de Mezzadri ; nécessité de faire face à l'imprévu, dans celle de Danino ; intention incantatoire dans la contribution de Prak-Derrington, impératif normatif dans celle de Lusetti), ou que ce soit, à l'inverse, pour donner forme à ce va-et-vient incessant entre l'in-timité et l'ex-timité qui caractérise le genre épistolaire (cf. Gomila) ou qui fonde le rythme ondoyant et fragmentaire, tendant au journal intime, à la fois du poème en prose (cf. Naccarato, Monte) et de l'in-

¹⁶ Sur la « relativité », voire la fragilité de la distinction entre répétition et reformulation, cf. Clinquart 2000 ; Rabatel & Magri-Mourgues 2015 : 9 ; Magri-Mourgues & Rabatel 2015b ; Prak-Derrington 2017 : 156-157.

terrogation obsédante et tautologique, sur l'expressivité poétique de la poésie, qu'observe Bugiac¹⁷.

Enfin, une dernière opposition se dégageant de notre volume concerne la perspective d'observation de la répétition, susceptible d'être saisie en tant que *produit* ou en tant que *processus* (Magri-Mourgues & Rabatel 2015b). Si bon nombre de contributions observent, de préférence, la phase *résultative* des répétitions (les répétitions-*produit*), analysant le déploiement de celles-ci au niveau du texte et mesurant *a posteriori* l'apport qu'elles offrent à la visée discursive (il s'agit, essentiellement, des articles réunis dans la première section et partiellement dans la deuxième), d'autres travaux portent sur la phase *actualisante* des répétitions (les répétitions-*processus*), essayant de capter le secret de leur advenir, inséparable de l'advenir du discours lui-même (il est question particulièrement, à cet égard, des configurations discursives orales¹⁸, interactives ou semi-spontanées décrites dans les études regroupées dans la dernière section). Comme nous le verrons dans le troisième paragraphe, le degré d'achèvement du discours, en fonction duquel s'alternent, tendanciellement, *répétitions-produit* et *répétitions-processus*, s'est avéré le critère le plus cohérent de distribution des contributions.

2. Répéter... pour quoi faire ?

« Aporie productive » (Lala 2000), « défi », « paradoxe » (Magri-Mourgues & Rabatel 2015b ; Rabatel 2015), « transgression » (Prak-Derrington 2005), la répétition n'est pourtant jamais gratuite. Si dire c'est faire, répéter c'est faire doublement, c'est accomplir une besogne, c'est viser ostensiblement un effet discursif. Alors que les méthodologies d'analyse adoptées dans ce recueil sont diverses, relevant de la rhétorique, de la linguistique pragma-énonciative, de la linguistique textuelle, de la stylistique, de la sémiotique, de l'analyse du discours, des sciences de la communication, de l'approche multimodale à l'interaction orale, etc., une optique foncièrement fonctionnaliste préside à tous les travaux. Tout se passe comme si les auteurs, multipliant et cumulant les outils, empruntés parfois à des domaines épistémologiques différents (ce qui confirme que le discours, dans sa complexité, nécessite d'être saisi par des approches interdisciplinaires) s'étaient, avant tout, demandé à quoi bon répéter. Comme l'ont déjà souligné Rabatel

¹⁷ Du point de vue de l'historiographie littéraire, notre recueil démontre que ce ne sont pas uniquement la mimésis littéraire de l'oral ou l'écriture s'inspirant au concept blanchotien du « ressassement » qui élèvent la répétition au rang de « principe » créateur (cf. Prak-Derrington 2015 a ; b, renvoyant à Bardèche 1999).

¹⁸ Sur les répétitions (d'ordre figural) dans les interactions orales, cf. Sandré 2015.

& Magri-Mourgues 2015, les effets d'amplification et d'intensification, qui avaient été mis en relief par la rhétorique classique et notamment par Fontanier (1968 : 329)¹⁹ ne représentent pas les seules finalités des répétitions. Dans ce recueil, à quelques exceptions près, celles-ci n'apparaissent même plus comme les principales. En effet, les études réunies ici confirment, d'une part, un certain nombre de fonctions qui avaient été déjà largement explorées et, d'autre part, ajoutent à la liste des effets connus des valeurs inédites. Parmi les fonctions qu'on a illustrées dans les études de ces dernières années, nous pouvons mentionner : 1) le rôle que joue la répétition dans la progression et la cohésion textuelle et sa contribution, dans la dynamique thème-rhème, à la focalisation de l'un ou de l'autre (c'est la portée « cadrative » ou « recadrante » de la répétition, qu'ont illustrée Dias 2012, Richard 2015, Prak-Derrington 2005 ; 2017 ; 2018 et qui est reprise ici, entre autres, dans les articles de Prak-Derrington, de Preite, de Lusetti, de Largier-Vié, de Ousmanou) ; 2) la fonction « productive » du procédé répétitif, susceptible de devenir une sorte de « matrice » à engendrer du discours ou du texte (cf. Dias 2012 ; Rabatel & Magri-Mourgues 2015), se rendant évidente dans les contributions de Naccarato, Monte, Prak-Derrington, Bugiac, Gomila, etc. ; 3) la fonction « performative » et la force « instituante » de la répétition, s'attestant comme un moyen pour « faire advenir un monde » (cf. Rabatel 2015) qu'on peut apprécier, bien que sous des formes génériques variées, dans les contributions de Prak-Derrington, Bonhomme, Mezzadri, Favart, Lusetti, Largier-Vié. D'autres finalités, en revanche, avaient été moins facilement répertoriées, car elles touchent davantage aux spécificités discursives examinées, n'en demeurant pas, de toute manière, moins intéressantes. Ainsi, pouvons-nous évoquer la fonction heuristique que met en évidence Mezzadri chez Fénelon ; la charge de captation référentielle qu'évoque Preite ; la mission de support mémoriel, reconnaissable dans la répétition publicitaire (articles de Romero, de Bonhomme) et se manifestant également, sous des allures variées, dans le genre poétique (Bugiac), épistolaire (Gomila) ou dans d'autres formes d'interaction (Largier-Vié, Danino, Ousmanou) ; la tâche de créer une proximité affective et pathémique qu'examine Gomila ; les fonctions de témoignage, de récapitulation, de prise directe sur l'événement réel dont rend compte Danino. Dans le volume ne manque pas, non plus, une réflexion sur les effets négatifs de la répétition, tant décriés dans les manuels sco-

¹⁹ Si Fontanier souligne l'avantage de la répétition « pour une expression plus forte et plus énergique de la passion », Lausberg parle « d'amplification émotionnelle » (Lausberg 1969 [1949] : 132, § 241). C'est sans doute en conséquence de cette fonction que le *Traité de l'argumentation* range la répétition parmi les figures qui ont pour effet « d'augmenter la présence » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2008 : 236).

lares, qui donnent pourtant lieu, dans une conduite d'évitement, à une nouvelle création (étude de Lusetti sur l'autotraduction de Benaïssa).

En outre, les articles réunis accordent une large place aux effets dérivant de l'articulation de la répétition au dispositif énonciatif des discours observés. De la sorte, quelques caractéristiques reviennent dans plusieurs contributions, qui méritent d'être mises en relief. Avant tout, la répétition semble favoriser le développement d'un travail métadiscursif, accompagnant et doublant le dire : à cette activité font allusion les articles de Bonhomme, de Prak-Derrington, de Preite, de Gomila, etc. Ensuite, les procédures répétitives interagissent de façon particulière avec la scène d'énonciation et avec la « scénographie » énonciative, un effet dont rendent compte Mezzadri, Naccarato, Monte, etc. et qui acquiert une épaisseur singulière lorsqu'il est question des « grands discours » ou des situations d'énonciation solennelles et extra-ordinaires²⁰ (cf. les textes de Prak-Derrington et de Favart). Par ailleurs, les configurations répétitives participent, en tant que dispositifs d'insistance, à la construction de l'*ethos* de l'orateur ou de l'écrivain (cf. les contributions de Favart et de Monte). Enfin, la répétition est saisie, du point de vue énonciatif, dans son essence constitutive de « tâtonnement », qui peut constituer soit la stratégie correspondant à un projet esthétique (Monte), soit le résultat symptomatique²¹ d'un travail d'ajustement et de ré-ajustement du sens (Ousmanou, Danino, Largier-Vié, etc.).

Cette finalité esthétique de la répétition représente peut-être un créneau qu'on pourrait creuser davantage, notamment dans les discours extra-littéraires. En effet, à travers son iconicité, ses effets de vocalité, de rythmicité, la répétition représente un outil de persuasion par la voie du « plaire », qui agit bien au-delà des discours intrinsèquement voués à solliciter « le plaisir du texte » ou engagés dans une dimension autotélique, comme le sont les discours ludiques ou littéraires.

Or, au terme de notre présentation, il convient de reconnaître que les éléments qui restent encore à approfondir sont nombreux (tant du point de vue du sujet répétant, de son affectivité, de son axiologie, que

²⁰ Il s'agit là d'un cas de figure qui mériterait d'être approfondi dans ses caractères intrinsèques. Voir, par exemple, les considérations que développe Maingueneau sur la « scène rhétorique », le rôle du « surlocuteur » et certaines figures de l'énonciation extraordinaire, telles que l'apostrophe (Maingueneau 2017).

²¹ Nous entendons par « tâtonnement symptomatique », à l'oral, la trace du processus cognitif que le locuteur est en train d'accomplir : bien qu'il ne s'agisse pas d'une stratégie délibérée, le phénomène se situe du côté de la « performance » discursive. C'est ce que Claire Blanche-Benveniste indique, lorsqu'elle parle d'oral comme « lieu des répétitions » (Blanche-Benveniste & Bilger 1999).

du point de vue de l'objet répété/répétable et des ressorts interdiscursifs qui le pré-déterminent²²).

Cependant, en dépit des aspects susceptibles d'être ultérieurement développés – et dont l'évocation ne fait que confirmer ce que nous disions en ouverture de ces pages, à propos de la nature foncièrement inépuisable du sujet de la répétition – nous croyons que notre volume rend suffisamment compte de la nature polyvalente du phénomène observé. Oscillant entre le statut de « figure » et celui de « stratégie », la répétition se confirme être, avant tout, un « comportement » langagier, pris dans la triade formée par l'*intentionnalité*, la *casualité* et la *fatalité*.

En conclusion, pour renouer avec l'image des banquets « sacrés » de Michel Tournier, ainsi qu'avec la constatation de Tomiche 2008, d'où nous sommes partis, il nous revient de reconnaître (ou plutôt, de re- reconnaître, *non nova sed nove*) la profonde leçon de modestie que recèle la pensée moderne de la répétition : aucun d'entre nous ne peut se croire à l'origine d'un dire entièrement original, une pratique et une rhétorique de l'écho nous habitant et nous interpellant sans cesse.

3. Présentation des articles

Nous avons regroupé les quatorze contributions du volume en trois sections. Puisque, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, nous avons écarté tout critère tenant à la nature du « répétable », virtuellement infini, ou à la valeur figurale *vs* non figurale des phénomènes observés, nous avons choisi un paramètre de répartition des articles touchant au statut des discours formant l'objet des articles. En effet, nous nous sommes rendu compte que les répétitions varient beaucoup (y compris dans leur « taux de figuralité »²³) selon le degré plus ou moins élevé d'élaboration et d'achèvement des discours, discours qui vont ici de l'écrit à l'oral, à travers les formes hybrides de l'écrit oralisé²⁴. De l'observation de quelques procédés répétitifs dans les textes littéraires (première section) nous passons donc à des ensembles relevant du « discours ordinaire », mais « fabriqués », conformément à des contraintes génériques fortes (deuxième section), pour parvenir, enfin, à des formes d'interaction discursive semi-spontanées ou spontanées,

²² Quant à la potentialité de répétition d'ordre interdiscursif, on peut évoquer, par exemple, la relation que pose Maingueneau 2004, entre la « détachabilité » d'un segment et sa « répétabilité ».

²³ Nous empruntons ce terme à Francesco Orlando (cf. Aron 1983).

²⁴ Pour une appréhension de la gradualité dans l'élaboration discursive, notamment à l'oral, nous renvoyons à Sandré 2013.

appartenant à des genres peu codifiés, qui font parfois place à l'impromptu et à l'imprévisible.

3.1. Répétition, créativité, poésie : de Fénelon à Slimane Benaïssa

Poursuivant son observation du phénomène de la répétition chez Fénelon (cf. Mezzadri 2015), **Agathe Mezzadri** passe en revue les multiples dispositifs répétitifs dans les œuvres dévotes du théologien. Dans l'analyse minutieuse de Mezzadri se côtoient, ainsi, des redondances, des réduplications, des reformulations, des répétitions antithétiques, autonymiques, syntaxiques, etc. Cette présence obsédante des répétitions dans l'écriture fénelonienne est mise en relation, d'une part, avec l'élan créatif et, de l'autre, avec la finalité de persuasion, y compris d'auto-persuasion. Envisagées dans une perspective polyphonique, les innombrables répétitions féneloniennes traduiraient, en effet, la dialectique orthodoxie *vs* hétérodoxie qui caractérise Fénelon lui-même, l'opposant au « monde » extérieur, où règne le doute. Tendant à l'« épuisement », la pratique répétitive dans les œuvres dévotes devient finalement, dans la lecture qu'en offre Mezzadri, un moyen de « faire résonner ce qui incarne, pour Fénelon, la “vérité absolue” ».

La répétition se situe également à la source de la créativité artistique dans le poème en prose, tel que le décrit **Annafrancesca Naccarato**, se penchant sur *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand. Possédant, dans le genre poétique inauguré par Bertrand, une véritable « fonction compositionnelle », la répétition est observée, dans cette étude, en tant que stratégie discursive se déployant sur plusieurs plans (typographique, syntaxique, phonique, lexical, sémantique) et s'articulant à d'autres langages artistiques, essentiellement le langage musical et pictural. L'étude de Naccarato montre les modalités par lesquelles la répétition, grâce à sa participation à un processus linguistique de condensation et de réduction, « joue un rôle de premier plan dans la mise au point de la dimension structurale du poème en prose » et notamment dans l'élaboration « d'une esthétique du fragment, de la discontinuité et de la suggestion », autant d'éléments qui constituent les traits définatoires du genre. C'est en effet la souplesse de ces facteurs qui permettra au poème en prose de devenir, dans *Le Spleen de Paris* baudelairien, l'instrument de la saisie quasi instantanée du décousu et du fuyant de la vie moderne.

Se concentrant à son tour sur le poème en prose, **Michèle Monte** choisit d'adopter, face à la répétition, une perspective nouvelle. Dans son article, il n'est pas question, en effet, de la réitération d'un signi-

fiant linguistique, mais du retour d'un même « patron » syntaxique et énonciatif. Choissant un corpus de trois poèmes en prose longs du XX^e siècle (*Daucus ou la carotte sauvage* ; *Couleurs, là bas*, extraits du recueil *Et, néanmoins* de Philippe Jaccottet ; *Portrait des Meïdosems* de Henri Michaux), Michèle Monte montre que le recours à certains phénomènes syntaxiques et énonciatifs, communs aux deux poètes, acquiert chez eux une saillance figurale et un statut de « patron ». Après avoir fourni une définition de celui-ci, l'auteure décrit l'emploi des appositions et des phrases averbales dans leur rôle de « patrons syntaxiques », ainsi que l'usage de quelques présentatifs et déictiques dans la fonction de « patrons énonciatifs ». Conduite dans une optique pragma-énonciative, l'analyse permet à Monte d'émettre des hypothèses sur l'*etbos* autorial et sur le travail d'anticipation de la réception des lecteurs. Des considérations pertinentes concernent enfin la dialectique s'instaurant entre le « patron » et le contexte, ainsi que la possibilité de reconnaissance d'un « patron dialogique », qui solliciterait l'interprétant à « entériner » la formulation du poète (chez Jaccottet) ou à la « prendre en défaut » (chez Michaux).

Envisageant la répétition comme un procédé stylistique des plus puissants, traduisant une caractéristique durable de la condition humaine, **Andreea Bugiac** entreprend elle aussi d'observer l'ouvrage poétique de Philippe Jaccottet et notamment les huit poèmes formant la section « Parler » de son recueil *Chants d'en bas*. Les procédés de répétition concernent, dans cette étude, essentiellement la répétition lexicale. Touchant différents mots, y compris le mot-titre à valeur méta-discursive « parler », ces dispositifs sont mis en rapport, à la fois, avec le thème de la mort et avec le tissu métaphorique du poème, lié à l'idée de la vulnérabilité ou de la précarité. La répétition exprime, en dernière analyse, le questionnement fondamental de Jaccottet sur la légitimité, à l'heure actuelle, du langage poétique et sur son efficacité expressive. Le jeu des reprises et des redites, tout en constituant la seule issue de l'écriture, semble en représenter ainsi l'unique voie de salut. Dans l'interprétation de Bugiac, la mémoire discursive et la réflexivité radicale dans laquelle s'inscrit la répétition représenteraient, en effet, un rempart contre la mise à mort de l'écriture elle-même.

La section consacrée à la répétition littéraire se clôt avec l'étude que **Chiara Lusetti** consacre à la pièce *Au-delà du voile* de Slimane Benaïssa. Le texte original en arabe algérien de la pièce de la fin des années 1980 et l'autotraduction en français que Benaïssa en propose en 1991 sont ici comparées, afin de montrer l'attitude différente que l'auteur adopte, dans les deux versions, face aux répétitions. Si, dans l'original arabe, celles-ci sont nombreuses et assument des fonctions multiples, décou-

lant des exigences rythmiques (« fonction mélodique ») ou des besoins de cohésion et de progression textuelle (« fonction structurante »), ce qui permet à Lusetti de conclure que les répétitions relèvent d'un choix autorial précis, poursuivi dans un but artistique, la version française connaît une réduction sensible des répétitions. Malgré quelques stratégies « de compensation » que l'auteur met en œuvre, l'autotraduction présente plusieurs suppressions des procédés de répétition, relevant de tout type de fonction. Tout se passe donc comme si Benaïssa avait cédé à un imaginaire de la langue française, déterminant un impératif d'ordre idéologique et normatif (« En français on ne répète pas »), intériorisé dès l'âge scolaire.

3.2. Répétition, contraintes et codifications : discours publicitaire, politique, juridique.

Faisant suite à d'autres articles consacrés à la répétition dans le langage publicitaire (Romero 2009 ; 2010), **Clara Romero** nous livre ici une revue minutieuse des études consacrées aux effets psychologiques provoqués par les mécanismes répétitifs en publicité. Si, nonobstant le risque de saturation, la répétitivité compte parmi les caractères intrinsèques et définitoires du discours publicitaire, les paramètres et les facteurs entrant en jeu pour rendre plus ou moins efficace le message sont nombreux, s'étalant des effets les plus « classiques » (mémorisation, conditionnement, persuasion basée sur l'« effet de vérité », etc.) à ceux qui sont principalement axés sur le récepteur, le référent, le contexte, le co-texte ou le message lui-même. Un questionnement intéressant sur l'avenir du dispositif de la répétition en publicité, à plusieurs égards obsolète, conclut l'article.

S'intéressant depuis des années au fonctionnement de l'argumentation publicitaire (Adam - Bonhomme 2012 [1997]) et à ses évolutions récentes (Bonhomme 2013), **Marc Bonhomme** se concentre sur le fonctionnement d'une figure de répétition typique, c'est-à-dire l'antanaclase. Après avoir nettement délimité les frontières de cette figure, qui n'avait jamais donné lieu à des études systématiques, Bonhomme observe, dans un premier temps, le fonctionnement de l'antanaclase dans le cadre du « slogan d'accroche », susceptible, d'un côté, d'interagir avec le micro-contexte syntaxique (permutations, paradoxes, chiasmes, etc.) et, de l'autre, d'« entrer en résonance » avec le macro-contexte, c'est-à-dire le rédactionnel, l'image, le « slogan en assise », le logo et le nom de la marque. Dans un deuxième temps, l'observation touche à la fonction de l'antanaclase dans l'économie proprement argumentative de la publicité. L'analyse des stratégies figurales de « sé-

duction », assurées par les effets rythmiques et par les associations possibles avec d'autres figures (métaphores, antithèses, etc.) se double donc de considérations portant sur l'*ethos* de l'énonciateur « maître des techniques rhétoriques du discours », ainsi que sur la valorisation de l'image du destinataire. Des procédés d'« argumentation impressive » et de « condensation/expansion » argumentatives, dont se rendent responsables les canevas répétitifs de l'antanaclase sont ainsi mis au jour à travers de nombreux exemples.

C'est encore à une forme figurale particulière de répétition – la litanie – et à ses effets pragmatiques, qu'est consacré l'article d'**Emmanuelle Prak-Derrington**, dont les études sur la répétition font désormais référence. Refusant de distinguer litanie religieuse (connotée positivement) et litanie profane (connotée négativement) et concevant un *continuum* entre ces deux formes, Prak-Derrington insiste sur la nature d'« acte de langage » qu'affiche toute répétition et notamment la répétition litanique. Dans cette perspective, acquièrent une valeur nouvelle plusieurs traits énonciatifs et situationnels entourant typiquement la litanie, tels que son « iconicité », son caractère d'« énonciation solennelle » (macro-promesse, profession de foi, etc.), sa fonction d'amplification et, enfin, sa dimension magique et incantatoire. À travers cet excursus sur la litanie, riche en exemples issus de plusieurs configurations discursives (discours religieux, littéraire, politique, etc.), on découvre une véritable « mise en œuvre » de la performativité langagière, « donnant corps » aux signes et à leur « signification ».

Le discours politique préélectoral forme l'objet de l'étude de **Françoise Favart**, qui se propose d'illustrer la relation susceptible de s'établir entre la répétition et l'*ethos* dans le discours du Bourget de François Hollande (2012) et dans celui d'Albi de Macron (2017), deux candidats qui se sont, par la suite, révélés vainqueurs aux présidentielles. S'appuyant sur une vision large de la répétition, tenant compte de son empan textuel mais délaissant ses spécificités positionnelles, l'analyse de Favart concerne le plan lexico-syntaxique, ainsi que le plan énonciatif, où sont principalement observées les marques de l'énonciateur et de l'énonciataire. La répétition se confirme fonctionner en tant que procédé d'insistance, s'articulant à plusieurs modalités énonciatives reliées à la construction d'un *ethos* de volonté et de crédibilité chez Hollande et d'un *ethos* de solidarité, découlant d'une intention de témoignage et de rassemblement, chez Macron.

Le procédé de la répétition dans le discours juridique est analysé dans l'article de **Chiara Preite**, qui se concentre sur un certain nombre d'arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Dans la

première partie de son étude, Chiara Preite décrit les dispositifs de la répétition à l'identique et de l'anaphore (fidèle et infidèle), se manifestant sous plusieurs formes et assumant la fonction essentielle d'éviter l'ambiguïté référentielle et d'assurer la cohésion textuelle. Dans la deuxième partie, les répétitions sont par contre prises en considération dans une perspective dialogique. Plus précisément, elles sont saisies dans leur rôle d'instruments auto-dialogiques, permettant de classifier et d'organiser des concepts, ainsi que de construire des relations sémantiques, lexicales et catégorielles entre les termes. Volontaire et non aléatoire, la répétition s'avère être un dispositif apte à s'appuyer sur le déjà-dit pour faire progresser le texte et, par là, la jurisprudence.

3.3. Répétition et interaction(s) : discours épistolaire, communication médiatique et médiatisée.

Basant ses observations sur le genre tout à fait atypique de la correspondance de guerre (Corpus 14, recueilli par l'équipe coordonnée par Agnès Steuckardt), **Corinne Gomila** choisit d'analyser une forme « marginale » de répétition, qui est cependant fréquente dans l'interaction épistolaire : la répétition méta-discursivement marquée (précédée de l'annonce « comme je te l'ai déjà dit », « comme je te répète », etc.), utilisée pour pallier les difficultés de l'échange écrit, « se tenant à distance, en différé, avec un absent ». Trois types de formes métadiscursives, que Gomila propose d'appeler « redites » (sans connotation péjorative) forment donc l'objet de son analyse : la comparative en « comme », le marqueur itératif « déjà », le recours explicite aux verbes « redire » ou « répéter ». Des valeurs fonctionnelles diverses sont dégagées et décrites dans l'étude (« tenir le fil du discours », alimenter l'illusion d'une proximité, ajuster la pertinence de son dire, persuader, cadrer l'échange sur l'essentiel, etc.). Envisagées comme des marqueurs dialogiques, tant au niveau interlocutif qu'autolocutif, ces « redites », opacifiées par l'indication métadiscursive, permettent d'observer une manifestation singulière de discours « représenté ».

Le cadre interactif, dans l'écrit peu surveillé, est également à la base de l'article de **Céline Largier-Vié**, qui s'occupe de la citation en discours direct (DD) en tant que « réalisation particulière de répétition ». Généralement pratiquée à l'oral, ou à l'écrit dans le discours journalistique, la citation en DD est ici soumise à une analyse pragmatique, afin d'identifier les spécificités que ce procédé répétitif acquiert dans les « forums de débat électroniques » (FDE). Outre la fonction structurante de l'espace interactionnel, qui est commune à d'autres types de forums de discussion, trois finalités fonctionnelles sont reconnues au

dispositif de la citation en DD : celle de constituer un « support de positionnement argumentatif » ; d'accomplir une fonction d'« étayage » d'un argument et enfin, de développer une fonction d'information, bien qu'il s'agisse d'une fonction s'avérant minoritaire. Cette forme de reprise du discours autre revêtirait donc, d'après l'auteure, le rôle d'une véritable marque générique du FDE.

Les deux derniers articles du recueil portent sur le discours oral dans la communication médiatisée.

L'étude de **Charlotte Danino** concerne, autant que la précédente, un sous-genre particulier : le direct médiatique imprévu (DMI) du type *breaking news*. Après avoir distingué « redondance » et « répétition », Danino constate que la présence de la redondance, du point de vue informationnel, est inévitable dans le DMI, alors que ce qu'elle appelle « réutilisation » d'un segment discursif (la « répétition » véritable, suivant sa taxinomie) en représente, en revanche, une spécificité générique. Observant les quatre premières heures du direct CNN du 11 septembre 2001, transmis quand les événements étaient encore en cours, l'article parvient à identifier et à décrire, dans un premier temps, plusieurs fonctions des répétitions (rediffuser, récapituler, témoigner, définir, expliciter). Dans un deuxième temps, l'étude se concentre sur une forme de « répétitivité » constituant un moyen terme entre répétition figurale et redondance informationnelle : les « répétitions journalistiques », qui seraient représentatives d'un style discursif propre au DMI et à sa manière d'instituer et d'exploiter une mémoire conversationnelle fort raccourcie.

Le volume se termine par l'article de **Mohamadou Ousmanou** qui choisit, pour sa part, une approche multimodale du phénomène de la répétition, observé dans deux extraits d'un débat télévisé passé dans l'émission Canal Presse, au Cameroun, en octobre 2014. Les procédés répétitifs sont ici envisagés comme des marques du « travail de formulation » (Tdf) du discours, visant deux effets pour le locuteur : la réorganisation du discours, en vue de lui donner une cohérence et l'instauration d'« un cadre consensuel d'échange ». Les rôles des deux participants à l'échange, profondément différents dans les deux extraits et leur dynamique interactionnelle sont analysés suivant plusieurs paramètres, constitués essentiellement des « indices intonatifs » (variations fréquentielles, présence de pauses, d'allongements, etc.) et des indicateurs posturo-mimo-gestuels, saisis en stricte correspondance avec la dynamique des répétitions. L'étude montre clairement que, loin de se limiter à des hésitations involontaires ou à des phénomènes de disfluente verbale, les dispositifs de répétition, dans les échanges oraux,

contribuent - comme le fait, au final, la répétition dans n'importe quel cadre contextuel - au contrôle de sa propre parole et à la négociation du sens avec la parole de l'autre.

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel, BONHOMME, Marc, 2012 [1997], *L'Argumentation publicitaire*, Paris, Armand Colin.
- ARON, Thomas, 1983, « Présentation de Francesco Orlando. Une approche freudienne non psychanalytique de la littérature », in *Semen*, n° 1 [en ligne] (GRELLIS, *Lecture et lecteurs*). Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/3383>
- BARDÈCHE, Marie-Laure, 1999, *Le principe de répétition : littérature et modernité*. Paris, Sémantiques.
- BARTHES, Roland, 1973, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, 1999, « Français parlé-Oral spontané. Quelques réflexions », in *Revue Française de Linguistique appliquée*, n° 4/2, p. 21-30.
- BONHOMME, Marc, 1998, *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BONHOMME, Marc, 2010, « La rhétorique des figures entre formalisme et énonciation », in *Protée*, 38, 1, p. 65-74. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://www.erudit.org/fr/revues/pr/2010-v38-n1-pr3858/039703ar/>
- BONHOMME, Marc (éd.), 2013, *Les nouveaux discours publicitaires*, in *Semen*, n° 36 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/9599>
- CLINQUART, Anne-Marie, 2000, « La répétition, une figure de reformulation à réviser », in ANDERSON, P., CHAUVIN-VILENO, A., MADINI, M. (éds), *Répétition, Altération, Reformulation*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 323-349.
- DELEUZE, Gilles, 1985, [1968] *Différence et répétition*, Paris, PUF.
- DIAS, Dominique, 2012, « Les figures de répétition : une tradition rhétorique à l'œuvre dans "Atemschaukel" de Herta Müller », in *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO. Disponible sur internet : <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/langue/linguistique-et-didactique/les-figures-de-repetition-une-tradition-rhetorique-a-l-uvre-dans-atemschaukel-de-herta-myller>
- DRUETTA, Ruggero (éd.), 2017a, *La répétition en langue, Repères Dorif*, n° 13 [en ligne]. Disponible sur internet : https://www.dorif.it/ezine/show_issue.php?dorif_ezine=d9ba5dd7ed1af0e5031af868adaaedb9&iss_id=24

- DRUETTA, Ruggero, 2017b, « On ne l'aura jamais assez répété... », in *Repères Dorif*, n° 13 [en ligne]. Disponible sur internet : https://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=365
- FONTANIER, Pierre, 1968 [1821-1830], *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FORGET Danielle, 2000, *Figures de pensée, figures de discours*, Québec, Nota bene.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La Répétition — Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GENETTE, Gérard, 1999, *Figures IV*, Paris, Seuil.
- HENRY Sandrine, PALLAUD Berthille, 2004, « Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux », in *Recherches sur le français parlé*, Aix-en-Provence, p. 201-229.
- LALA, Marie-Christine, 2000, « Le processus de la répétition et le réel de la langue », in *Semen*, n° 12 [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/1898>
- LAUSBERG, Heinrich, 1969, *Elementi di retorica*, Bologna, Il Mulino (trad.ital, de *Elemente der Literarischen Rhetorik*, München, 1967 [1949]).
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, 2015, « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », in *Semen*, n° 38 [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/10319>
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain (éds), 2015a, *Pragmatique de la répétition*, *Semen*, n° 38 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/10280>.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015b, « Quand la répétition se fait figure », in *Pragmatique de la répétition*, *Semen*, n° 38. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/10285>
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain (éds), 2015c, *Répétitions et genres*, *Le discours et la langue*, n° 7.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2004, « Citation et surassertion », in *Polifonia*, Cuiabà (Brésil), n° 8, p. 1-22.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2017, « Apostrophe et scène rhétorique », in Biglari A. & Salvan G., *Figures en discours*, Louvain-la-Neuve, Academia, coll. « Au cœur du texte », p. 19-34.
- MEZZADRI, Agathe, 2015, « Répétition lexicale et mémorisation : une approche lexicométrique de l'infini dans les Œuvres complètes de Fénelon » in *Semen*, n° 38 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/10299>
- MOLINIÉ Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le livre de Poche.
- MOLINIÉ Georges, 1994, « Problématique de la répétition », in *Langue Française*, 101, « Les figures de rhétorique et leur actualité en linguistique » (p. 102-111). DOI : 10.3406/lfr.1994.6335

- PERELMAN, Chaim & OLBRECHTS-ITYTECA, Lucie, 2008 [1958], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2005, « Récit, répétition, variation », in *Cahiers d'études germaniques*, Université de Provence-Aix-Marseille, p.55-65.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2015a, « Au-delà de l'anaphore rhétorique. Figures de répétition et textualisation », in *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO. Disponible sur internet : <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/langue/linguistique-textuelle/au-dela-de-l-anaphore-rhetorique-figures-de-repetition-et-textualisation>
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2015b, « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées », in *Le discours et la langue*, n° 7, p. 39-57.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2015c, « Anaphore, épiphore & Co. La répétition réticulaire », in Gaudin-Bordes L., Salvan G., *Étudier les figures en contexte : quels enjeux ?*, *Pratiques*, 165-166 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/pratiques/2554>
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2017, « Quand les syntagmes se font paradigmes : la cohésion rythmique de la répétition », in *Signata - Annales de sémiotiques*, Université de Liège, *La notion de paradigme dans les sciences du langage*, p. 145-174.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2018, « Unités de sens, unités de son : les figures rythmiques de la répétition » in Monte M., Thonnerieux S., Wahl P., *Stylistique et méthode. Quels paliers de pertinence textuels ?*, Presses Universitaires de Lyon, Textes & Langue, p. 207-221 [en ligne]. Disponible sur internet : http://presses.univ-lyon2.fr/produit.php?id_produit=2030
- RABATEL, Alain (éd.), 2008, *Figures et points de vue en confrontation*, *Langue Française*, 160.
- RABATEL, Alain, 2015, « Des répétitions dans le discours religieux : l'exemple des litanies », in *Le Discours et la langue*, n° 7.2, p. 23-38.
- RABATEL, Alain, 2017a, *Pour une lecture linguistique et critique des médias*, Limoges, Lambert Lucas.
- RABATEL, Alain, 2017b, « Frontières supra-catégorielles, catégorielles, infra- et trans- catégorielles de la reformulation », in RĂDULESCU V. (éd.), *Hybridation, incongruité, croisement, métissage, synergie en langue, littérature, didactique*, *Analele Universității din Craiova*, n° 1, p. 65-103.
- RABATEL, Alain, MAGRI-MOURGUES, Véronique, 2015, « Répétitions, figures de répétitions et effets pragmatiques selon les genres », in *Le Discours et la langue*, n° 7.2.
- RICHARD, Élisabeth, 2004, « La répétition : syntaxe et interprétation (présentation de thèse) », *L'Information grammaticale*, n° 100, p. 53-54.
- RICHARD, Élisabeth, 2015, « À propos de répétition : entre continuité et rupture », in *Semen*, 38, [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/10323>

- ROMERO Clara, 2010, « La répétition dans le discours publicitaire », in PIFARRÉ Alexandra-Flora & RUTIGLIANO-DASPET Sandrine (éds), *Re-, répéter, répétition*, Presses universitaires de Savoie, p. 45-65.
- ROMERO, Clara, 2009, « Répétitions et reformulations sur les emballages de produits courants : une quadruple illusion », in *Cahiers de Praxématique*, n° 52, p. 133-158.
- SANDRÉ, Marion, 2013, *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin.
- SANDRÉ, Marion, 2015, « Dire et redire en débat politique : effets discursifs et interactionnels », in *Le discours et la langue*, n° 7, p. 59-77.
- TOMICHE, Anne, 2008, *Histoire de répétition*, in ENGÉLIBERT, Jean-Paul, TRAN-GERVAT, Yen-Mai (éds), *La littérature dépliée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 19-31.
- VION, Robert, 2006, « Reprise, répétition, reformulation », in *La linguistique*, n° 42/2, p. 11-28.
- VIPREY, Jean-Marie, 2000, « Pour un traitement textuel de l'allitération », in *Semen*, n° 12, [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/1933>
- VIPREY, Jean-Marie, MIGEOT, François, (éds), 2000, *Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours*, *Semen*, 12, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/1860>
- WATINE, Marie-Albane, 2012a « La réduplication : une interprétation dialogique », in CALAS, Frédéric, FROMILHAGUE Catherine, GARAGNON Anne-Marie, SUSINI Laurent, *Les figures à l'épreuve du discours*, Paris, PUPS, p. 149-160.
- WATINE, Marie-Albane, 2012b [2013], « La réduplication et son contexte », in SALVAN Geneviève, *Le discours et la langue*, 4.2, p. 61-72.



Première partie

*Répétition, créativité, poésie : de
Fénelon à Slimane Benaïssa*



Redondances ou répétitions poétiques ? Les œuvres dévotes de Fénelon

Agathe Mezzadri-Guedj
CPGE scientifiques – Lycée Jules Ferry (Versailles)

Résumé

L'étude porte sur les phénomènes de répétitions dans les œuvres dévotes de Fénelon. Dans cet ensemble composite et écrit au gré des urgences politiques et du calendrier catholique, la répétition permet à Fénelon d'incarner ce qui constitue pour lui la vérité absolue : une sélection personnelle de principes du dogme catholique et de la doctrine mystique, que la psychanalyse nommerait sans doute aujourd'hui un « surmoi ». Dans la lignée de Jacques Lebrun et François-Xavier Cuche qui identifient une « pulsion de mort » dans les écrits de Fénelon, l'étude fait un usage discret de la littérature psychanalytique qui place la répétition au fondement des pulsions de mort (*Thanatos*) et de vie (*Eros*). Elle met au jour le fait que dans les œuvres dévotes de Fénelon, les redondances visent à anéantir tout ce qui pourrait entrer en dissonance avec l'orthodoxie fénelonienne : la voix du « moi », mais aussi celles du co-énonciateur et de la polysémie. L'écriture du contrôle, révèle *in fine* un moi traversé par l'angoisse du retrait de Dieu, que même les répétitions de la prédication absolue (« il est »), n'apaisent pas. Cet échec, inscrit dès le départ dans la conception fénelonienne d'un Dieu équivoque, signale que l'écriture de l'incommensurable divin ressortit à l'autre pulsion freudienne, celle « de l'Éros des poètes et des philosophes qui maintient la cohésion de tout ce qui vit ».

Mots-clés : Répétition, Fénelon, Pulsion de mort, Redondance

Au XVII^e siècle, la répétition permet aux pères de l'Église de dépasser le caractère inouï du message évangélique pour pénétrer l'esprit du fidèle. C'est la méthode antique de l'*insinuat* (Rapin 1725 : 89), dont les commentateurs de Fénelon n'ont pas manqué d'analyser les vertus pédagogiques et spirituelles (Cuche, 2001 : 584 et Grosperin 1998 :

217-236). Lui-même revendique ce rôle de la répétition dans ses écrits (Fénelon [OC] : VI 586).

Toutefois, dans ses œuvres dévotes¹, la répétition dépasse ces fonctions de *placere* et de *docere*. Instrument du prêtre, du pédagogue, du moraliste, mais aussi du mystique du pur amour (Clément 1996 : 255-259) qui peut viser avec elle la « dilution du Sujet » (Rabatel 2008 : 493), la répétition structure le corpus sous toutes les formes recensées par Madeleine Frédéric (Frédéric 1985) et selon toutes les figures qui lui sont associées à l'âge classique (Le Guern 1986)².

Plus précisément, Fénelon donne à ce que l'époque considère comme des « mauvaises répétitions » ou « redites » (Le Guern 1986 : 270) – on dirait aujourd'hui « redondances » (Rabatel et Magri-Mourgues 2015 : 7-9) – une richesse linguistique inédite. Répétitions de verbes d'activité, palilogie, polyptote, condensation du lexique, paraphrase, répétitions dogmatiques avec implication logique, répétitions antithétiques, reprises immédiates avec démonstratif, répétitions autonymiques et reformulations se combinent, amenant à se demander si cet alliage inédit de procédés *a priori* non créatifs ne serait pas justement à l'origine d'une forme de création. En d'autres termes : épuisant à l'excès les moyens de brider l'invention stylistique, Fénelon n'atteindrait-il pas une forme de créativité ? L'instrument de contrôle échapperait alors à son créateur.

Nous tâcherons de démontrer que, dans ses œuvres dévotes, la répétition sert à faire résonner ce qui incarne, pour Fénelon, la vérité absolue. Le mélange d'une sélection de principes hérités du dogme catholique et de la doctrine mystique forme une orthodoxie personnelle, que la psychanalyse nommerait sans doute aujourd'hui un « surmoi ». Dans la lignée de Jacques Lebrun et François-Xavier Cuche, qui identifient une « pulsion de mort » dans les écrits de Fénelon (Le Brun 2002 :

¹ Tous les écrits de Fénelon à l'exclusion de ce que l'édition de Paris nomme les « Ouvrages de littérature » et les « Écrits politiques » seront dits *dévots*. Cet ensemble recouvre des sermons, plans de sermons, traités apologetiques, lettres, discours, traités philosophiques, réponses, opuscules théologiques, mandements, dissertations philosophiques et théologiques, instructions pastorales, méditations, opuscules spirituels, manuel de piété et entretiens sur la prière.

² Se retrouvent l'« épizeux » (ou « palilogie », « réduplication », « conduplication »), « l'épanadiplose » (ou « répétition mêlée »), l'« anaphore », la « conversion » (ou « épistrophe », « épiphore »), la « complexion » (ou « symplece »), la « conversion », l'« épanalepse », la « régression », le « polyptote » (ou « traduction »), la « polysyndète », la « gradation » et la « synonymie » (ou « métabole »).

295, 297) (Cuche 2000 : 79-80), nous ferons, en effet, un usage discret de la littérature psychanalytique qui place la répétition au fondement de toute activité pulsionnelle, de mort (*Thanatos*), comme de vie (*Eros*)³. Dans les œuvres dévotes de Fénelon, les redondances semblent utilisées pour anéantir tout ce qui pourrait entrer en dissonance avec l'orthodoxie fénelonienne : la voix du « moi », mais aussi celles du lecteur et de la polysémie.

1. Faire taire le « moi » : répétition de verbes d'activité, condensation lexicale, paraphrase

Pour « aide[r] au martèlement » des propos en « renforçant leur mémorisation » (Bonhomme 2005 : 73), la répétition s'accompagne d'une opération de dépouillement linguistique du discours. Le retour ascétique d'un nombre restreint de verbes d'activité, de substantifs et de contenus sémantiques donnerait alors aux mots « plus de corps et moins d'esprit » ([OC] VI : 567).

1.1. Répétition de verbes d'activité et incantation

La répétition assume explicitement un rôle illocutoire (Austin 1970 : 113) d'encouragement à se conformer à la doctrine lorsqu'elle touche les verbes d'activité à l'impératif. Lors du Discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne, Fénelon s'adresse aux pasteurs :

O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ! *Élargissez, élargissez* vos entrailles. Vous ne savez rien, si vous ne savez que commander, que reprendre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. *Soyez* pères : ce n'est pas assez ; *soyez* mères ; enfantez dans la douleur ; souffrez de nouveau les douleurs de l'enfancement, à chaque effort qu'il faudra faire pour achever de former Jésus-Christ dans un cœur. [...] ; espérez contre l'espérance ; [...] *supportez* ce que Dieu *supporte* ([OC] V : 612).

La palillogie (ou réduplication, conduplication, épizeuxie) d'« Élargissez » et l'anaphore rhétorique de « Soyez » ont en commun la grande proximité des unités répétées. De ce fait, la fonction « cognitive » de la répétition est accentuée : l'ordre communiqué est davantage entendu de son destinataire. En outre, la figure a une fonction « pathémique » : elle agit sur l'émotivité du récepteur en provoquant

³ Nous suivons les travaux récents de Francis Pasche, qui relie la compulsion de répétition à la pulsion de mort comme à la pulsion de vie, au contraire de Freud, qui associe répétition et pulsion de mort uniquement. (Pasche 1999 : 132). La « compulsion de répétition » est au fondement de l'élaboration de la pulsion de mort chez Freud (Laplanche et Pontalis 1967 : 372).

un allongement des actions en question (Bonhomme 2005 : 171). Comme le dit Fontanier, « la chose dont il s'agit [“élargir ses entrailles” et “être père et mère”] est présentée comme sans bornes et sans mesure » (Fontanier 1977 : 332). Cela est d'autant plus vrai que ce sont des verbes d'activité, dynamiques et non bornés (Fournier 1998 : 264) qui sont touchés par la répétition à l'impératif. Le sens déjà non borné du verbe est prolongé par sa répétition sous des formes différentes. Comme le notent Alain Rabatel et Véronique Magri, « Par la vertu de la répétition, on veut faire être le monde, inférant que plus la chose est invoquée, plus elle a de chances de se réaliser, sur le modèle de l'incantation » (Rabatel-Magri 2015 : 11).

*En outre, Fénelon dépasse souvent le cadre de l'illocutoire pour se rapprocher de celui de la formule magique quand les répétitions de verbes s'intensifient et produisent une mélodie. Dans cette perspective, il ajoute un polyptote aux répétitions de verbes à l'impératif. C'est le cas à la fin de l'extrait précédent du *Discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne* (« *espérez* contre l'espérance ; [...] ; *supportez* ce que Dieu *supporte* »). Le prélat écrit également à Madame de Maintenon : « *Supportez* tout, *supportez*-vous vous-mêmes dans vos *découragements*. Ô qu'on a besoin de patience avec soi. Souvent on se *décourage* de s'être *découragé*. Au contraire, qui ne se *décourage* jamais de ses *découragements* les tourne à profit » (CF, tome II : 150). Outre la reduplication du verbe d'activité dynamique et non borné (« *Supporter* »), les phrases ont une harmonie rythmique et sonore, en raison du polyptote autour de « *décourager* ». Ce faisant, elles miment la métamorphose du cercle vicieux du découragement (« Souvent on se *décourage* de s'être *découragé* ») en cercle vertueux (« qui ne se *décourage* jamais de ses *découragements* les tourne à profit »). Il devient alors possible d'identifier dans le retour de ces mots proches sémantiquement et phonétiquement un mécanisme d'« auto-répétition subvocale » (Baddeley 1993 : 85) mobilisant l'« unité de stockage phonologique », selon le système de la « boucle phonologique » (Baddeley 1993 : 110). Il s'agit peut-être moins de renouveler l'injonction consciente à l'espoir et à la patience, que de donner à la parole une fonction presque thérapeutique, en se rapprochant de la formule magique. Cette pratique du retour de termes clés et de leurs sonorités associées s'étend à toute la parole fénelonienne.*

1.2. Condensation du lexique autour de termes doctrinaux

Françoise Berlan a déjà noté la « très faible dispersion du vocabulaire » fénelonien (Berlan 1986 : 231). Nous ajoutons que ce vocabu-

laire minimaliste se déploie en « rafales » (Lafon 1981) – un passage étant organisé autour d'un ou de quelques mots – et qu'il concerne, le plus souvent, les termes centraux de sa doctrine. Par exemple, dans l'*Explication des maximes des saints*, pour définir le pur amour, Fénelon déploie une large répétition du radical du verbe « aimer » :

On peut *aimer* Dieu d'un *amour* qui est une charité pure, et sans aucun mélange du motif de l'intérêt propre. Alors on *aime* Dieu au milieu des peines, de manière qu'on ne l'*aimerait* pas davantage, quand même il comblerait l'âme de consolation. Ni la crainte des chatiments, ni le désir des récompenses, n'ont plus part à cet *amour*. On n'*aime* plus Dieu, ni pour le mérite, ni pour la perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'*aimant*. On l'*aimerait* autant, quand même par supposition impossible il devrait ignorer qu'on l'*aime*, ou qu'il voudrait rendre éternellement malheureux ceux qui l'auraient *aimé* [...] ; on l'*aime* comme notre bien personnel, comme notre récompense promise, comme notre tout. Mais on ne l'*aime* plus par ce motif précis de notre bonheur et de notre récompense propre ([OP] I : 1011).

Ce passage fameux se dépouille de sa variété lexicale en même temps qu'il célèbre l'amour absolu pour Dieu jusqu'au paradoxe de la « supposition impossible » de la damnation (« quand même [...] il [...] voudrait rendre éternellement malheureux ceux qui l'auraient *aimé* »). De façon concomitante, le sujet délègue sa volonté à Dieu, tandis que l'auteur confie le choix des mots à la doctrine du pur amour. On assiste donc à une matérialisation dans le lexique de l'anéantissement du moi. La séquence ne compte pas moins de dix occurrences du verbe « aimer » à l'infinitif, au présent de l'indicatif, au conditionnel présent et au participe présent. Ce polyptote est augmenté d'une dérivation, avec les deux occurrences du mot « amour ». Ainsi, le radical *aim-* et son allomorphe *am-* apparaissent douze fois. Ce phénomène est, en outre, accentué par une allitération en [m] (« mélange », « motif », « milieu », « manière », « même », « l'âme », « mérite », « même », « malheureux », « comme », « comme », « comme », « motif ») et une paronomase (« quand même » proche de « aime » apparaît deux fois). Il en ressort que l'*amour* fournit à la fois son thème et son matériel sonore au passage. Il est tellement martelé qu'il forme une sorte d'écran pour la progression logique. De ce passage, le lecteur retient moins le détail de la démonstration que le retour lancinant de l'« amour ».

En décrivant l'amour désintéressé, le langage se défait de sa diversité lexicale, comme si dire le pur amour revenait à purifier formellement la chaîne des signifiants. Au sujet mystique qui se déleste de ses motifs d'amour correspond un langage qui s'éloigne de la variété pour

creuser uniquement les diverses formes d'un même radical. « Amour » et « aimer » font partie des termes les plus répétés à l'échelle des œuvres dévotes (Rabatel-Magri 2014 : 40). C'est donc la mystique que Fénelon s'est choisie – qui, justement, réclame un anéantissement du moi – qui évide la parole de sa diversité lexicale et forme le centre énonciateur de la parole fénelonienne. Elle en forme également l'unique horizon par la répétition du signifié.

1.3. La paraphrase comme profession de foi renouvelée

La parole fénelonienne se caractérise par la répétition en des formes différentes du même propos, ce que Madeleine Frédéric nomme « répétition d'un contenu sémantique » (Frédéric 1985 : 27), et que l'on peut qualifier, avec Catherine Fuchs, de « paraphrase », sans « identité », mais plutôt avec une « équivalence » sémantique entre les différentes formulations (Fuchs 1982 : 53). Cette pratique s'inscrit dans l'idée contemporaine que la répétition intensifie le propos comme les « seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs et plus vives et plus fortes » (Bouhours 1692 : 257). Mais l'intensité de la pratique de la répétition par Fénelon suggère autre chose. Lorsqu'il rapporte ses missions en Aunis et en Saintonge, le jeune abbé déclare déjà :

Nous n'avons fait aucun sermon où nous n'ayons fait entrer toutes ces vérités pour les imprimer *fortement* dans les esprits par de *fréquentes répétitions*. [...] Nous avons répété *mille fois*, *et en public et en particulier*, qu'il est d'une *absolue nécessité* pour le salut de croire qu'il est *très saint et très utile* d'invoquer les Saints et de rendre un culte religieux aux images ([CF] II : 23)⁴.

Dans cette citation, l'hyperbole (« Nous avons répété *mille fois* ») et la polysyndète (« *et en public et en particulier* ») signalent une pratique répétitive qui va jusqu'à l'épuisement. En outre, le propos qui a fait l'objet d'innombrables répétitions est retranscrit de façon hyperbolique (« *absolue nécessité* », « *très saint* », « *très utile* »). La dévotion envers les saints et le culte des images, élément fondamental de la foi, revêt donc une prégnance inédite chez Fénelon. Par sa densité et sa réorientation perpétuelle vers les éléments fondamentaux de la foi catholique, la reformulation semble autant destinée à persuader son destinataire qu'à rassurer son auteur. Paraphraser le Credo, le redire, c'est s'assurer de sa présence et même, le rendre présent.

⁴ Nous soulignons.

Pour preuve, on peut citer le paradoxe de l'union de l'âme et du corps que Fénelon résout en postulant – avec les occasionalistes (Cordemoy 1704) et Malebranche (Gouhier 1977), le premier élément du Symbole de Nicée : *Credo in unum Deum*⁵. Sa paraphrase dépasse même le cadre du traité apologétique, pour parcourir la première lettre au duc d'Orléans. Au chapitre I, tout d'abord, l'essentiel du paradoxe se situe dans la croyance qu'il postule : « Si les âmes sont distinguées des corps, je demande *qui est-ce qui a uni mon corps et mon âme ; qui est-ce qui a joint deux natures si dissemblables* » ([OC] I : 92). Par le retour du pronom interrogatif complexe, Fénelon prend le risque de la « lourdeur » (Riegel *et alii* 2009 : 676), au bénéfice de l'insistance sur la réponse à l'interrogation partielle sur l'animé : Dieu. Le paradoxe de l'union de l'âme et du corps ancre encore la croyance indubitable en Dieu au chapitre III de la même lettre. Cette fois, c'est la répétition de la modalité déontique (« Il faut ») qui accentue l'irréfutabilité du propos : « Si cette puissance a uni ensemble les deux natures qu'on nomme un esprit et un corps, qui sont si dissemblables, *il faut* que cette puissance soit supérieure à ces deux natures ; *il faut* qu'elle ait un empire absolu et égal sur toutes les deux » ([OC] I : 95). Bien plus, au même destinataire, le duc D'Orléans, et la même année, en 1713, Fénelon réécrit : « Dès qu'on a supposé la distinction très-réelle du corps et de l'âme, on est tout étonné de leur union ; et *ce n'est que par la seule puissance de Dieu* qu'on peut concevoir comment il a pu unir et faire opérer de concert ces deux natures si dissemblables » ([OC] I : 106). Cet exemple est particulièrement redondant : la négation exceptive qui signifie déjà « seulement » (Riegel *et alii* 2009 : 700) est augmentée de l'adjectif « seule » pour présenter de nouveau le paradoxe de l'union de l'âme et du corps comme la preuve irréfutable de l'existence de Dieu. Cette répétition fréquente du même contenu sémantique et, dans le détail des occurrences, les répétitions de procédé présentant l'existence de Dieu comme indubitable (négations exceptives, modalité déontique et questions rhétoriques) provoquent un martèlement de la première affirmation du *Credo*, comme si Fénelon s'arrimait à cette preuve afin de réaffirmer et d'ancre régulièrement sa propre foi.

Les redondances touchent donc les verbes d'activité, le lexique et les contenus sémantiques pour produire une parole coercitive, où le surmoi impose le silence au moi de l'auteur qui, sans cela, pourrait se laisser emporter par la création littéraire. Au-delà de son propre silence, c'est le silence du co-énonciateur que Fénelon croit pouvoir

⁵ *Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cali et terre, visibilium omnium, et invisibilium* (« Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible »).

provoquer. Faire du texte un lieu d'expérience de la Vérité révélée sans que le filtre de la co-énonciation ne puisse l'altérer, telle est l'autre visée de la répétition fénelonienne.

2. Faire taire le lecteur : la co-énonciation⁶

2.1. Répétitions et implication logique : l'évidence du dogme

Afin d'imposer immédiatement le dogme à l'esprit du lecteur, la répétition s'associe à l'argument d'« implication » (Perelman 1988 : 311). Syntactiquement, des propositions à l'indicatif à valeur de cause – causales et « pseudo-hypothétiques » (Osadnik 1987) – et de conséquence – consécutives – soulignent l'enchaînement inévitable du discours vers sa conclusion dogmatique ou doctrinale.

La répétition accentue, tout d'abord, le lien entre proposition principale et proposition subordonnée circonstancielle causale en formant une chaîne de mots (sur le modèle $a \dot{Y} b, b \dot{Y} c, c \dot{Y} d, \text{etc.}$). Chaque prédicat de la proposition subordonnée causale reprend le prédicat de la proposition principale précédente : « Puisqu'il est par lui-même, il est *souverainement*. Puisqu'il est *souverainement*, il a *tout l'être* en lui. Puisqu'il a *tout l'être* en lui, il a sans doute l'étendue : l'étendue est une manière d'être dont j'ai l'idée » ([OC] I : 81). La répétition des termes en cascade mime le mouvement d'un raisonnement logique qui progresse d'implication irréfutable en implication irréfutable et ce, d'autant plus que la concaténation se double de l'anaphore de « Puisque » qui présume que la cause est déjà connue du lecteur. Oswald Ducrot résume ce mouvement ainsi : « Vu que tu acceptes q , tu es obligé de te plier à l'acte que je fais en disant p , obligé [...] de croire, si c'est une assertion » (Ducrot 1981 : 166). Ainsi, l'anaphore de « puisque » et les répétitions qui s'enchaînent comme une reprise de la balle au bond « obligent » le lecteur à avancer d'assertion en assertion jusqu'à la croyance en l'évidence du dogme au sens étymologique de « ce qui se voit de loin »⁷. Il s'agit bien d'opérations de co-énonciation au sens que rappelle Alain Rabatel en 2010 :

[la co-énonciation] ne correspond pas à une co-construction par deux locuteurs d'un même énoncé (c'est le sens que Jeanneret

⁶ Rabatel 2010 : 364.

⁷ « ÉVIDENCE est un emprunt savant (1314) au latin *evidentia*, dérivé de *evidens*, *-entis* “qui se voit de loin” et “évident”, formé de *e-* (*ex*) et de *videre* (*voir*) ; ces deux termes sont employés dans la langue philosophique à partir de Cicéron » (ROBERT *historique* 2000 : 1349)

donne à sa coénonciation, qui est en fait une colocation) mais à la position énonciative que le locuteur adopte dans son énoncé et surtout aux infléchissements ou aux rectifications qu'il fait subir à son propos pour mieux recueillir l'assentiment de l'interlocuteur, en anticipant sur ses objections éventuelles [...]. [Elle] consiste, pour le locuteur, à parler en tenant compte du point de vue de l'autre, sans toutefois lui donner la parole. (Rabatel 2010 : 364-365).

Dans cette perspective, la cause peut aussi être exprimée par une proposition subordonnée « pseudo-hypothétique » ou « factuelle » (Corminbœuf 2009 : 296) dans d'autres exemples. Cette stratégie discursive n'ignore pas non plus le lien logique inverse de la cause, la conséquence : « plus il est *un*, plus il est *parfait* : de sorte que s'il est souverainement *un*, il est souverainement et infiniment *parfait* » ([OC] I : 61)⁸.

Ainsi, par la concaténation ou le parallélisme, la répétition augmente les rapports d'implication logique entre propositions. La fermeté avec laquelle la progression et la rigueur du raisonnement sont renforcées dit autant l'évidence des Vérités révélées que l'impossibilité d'y ajouter quoi que ce soit. Les répétitions visent son simple assentiment plutôt que sa mise en réflexion. Il s'agit moins de donner à penser que de donner à acquiescer, et même à retenir.

2.2. Ratification ou anathème : les répétitions antithétiques

Rendu évident, le dogme doit être, pour reprendre un terme fénelonien, « imprimé » dans l'esprit du lecteur. C'est pourquoi, la répétition s'associe à l'antithèse. Dans les *Réflexions saintes pour tous les jours du mois*, les répétitions opposent la paix du « monde » à celle de « Dieu » :

Tous les hommes cherchent la paix, mais ils ne la cherchent pas là où elle est. La paix que fait espérer *le monde* est aussi différente et aussi éloignée de celle qui vient de *Dieu*, que *Dieu* lui-même est différent et éloigné du *monde*, ou plutôt, *le monde* promet la paix, mais il ne la donne jamais ([OC] VI : 35).

La répétition de l'antithèse structure la séquence. Elle schématise la pensée entre un pôle négatif (« le monde ») et un pôle positif (« Dieu »). Aucune caractéristique, ni de l'une ni de l'autre paix, n'est donnée. Leur « différence » est simplement soulignée par la répétition en couple afin de rejeter l'une, celle du monde, et de célébrer l'autre, celle de Dieu et, plus globalement, de redire l'opposition, fondamen-

⁸ Nous soulignons.

tale pour le dogme catholique, entre les promesses terrestres et les promesses célestes. C'est sur ce mode de l'acceptation et du rejet, autrement dit de la ratification ou, au contraire, de l'anathème, que fonctionne la pensée fénelonienne. Ailleurs, c'est pour proposer une hiérarchie de valeurs qu'un couple de mots, la « simplicité » et la « sincérité » est répété (*Instructions sur la morale et la perfection chrétienne*, [OC] VI : 153). La répétition antithétique est le signe d'un propos manichéen qui pense l'existence selon l'alternative entre deux voies possibles : le licite et l'illicite, la vérité et l'erreur, le dogme et l'hérésie (janséniste ou protestante). Pour ne pas permettre au lecteur d'hésiter entre le dogme et le péché, Fénelon dédie, en outre, à chacune de ces deux voies des répétitions spécifiques : les parallélismes de présentatifs imposent les surassertions dogmatiques, tandis que les répétitions polyphoniques font taire les tentations hétérodoxes.

2.3. Parallélismes de présentatifs et « surassertions »

Pour imposer son dogme, Fénelon ponctue ses énoncés de « surassertions » (Maingueneau 2004), et les désigne explicitement par des structures syntaxiques répétant parallèlement des présentatifs : « Voilà », « Voici », « C'est ».

Les surassertions les plus évidentes sont les définitions effectuées au présent de vérité générale par une prédication attributive. Déjà identifiables par leur proximité avec la sentence, elles sont souvent signalées par l'anaphore du présentatif « c'est » : « abuser de la raison dans le point essentiel de la religion, *c'est* résister au Saint-Esprit, *c'est* l'éteindre, *c'est* lui faire injure, *c'est* tourner le plus grand don de Dieu contre Dieu » (*Sermon pour la profession religieuse d'une nouvelle convertie* [OC] V : 655)⁹. En même temps que l'usage de la « raison » est condamné dans la religion, les anaphores de « c'est » assourdissent effectivement l'esprit critique du lecteur, littéralement sommé d'assentir. Les présentatifs ont donc une fonction doublement coercitive : ils signalent la surassertion et empêchent sa remise en question.

Bien plus, la surassertion peut devenir explicitement injonctive lorsque le présentatif n'est plus « c'est », mais « voici/voilà », issu étymologiquement du verbe « voir » à l'impératif et de l'adverbe de lieu « ci » ou « là ». Plus que désigner simplement la surassertion (comme le faisait « c'est »), il intime donc au lecteur de l'identifier (« Vois là »). Fénelon peut même orienter doublement la lecture vers la surassertion en utilisant les deux présentatifs : « *voilà* » qui « renvoie traditionnelle-

⁹ Nous soulignons.

ment à ce qui précède » et « *voici* » qui « annonce ce qui suit » (Riegel et alii : 759) :

Comment est-ce que la nation juive est déchuée de l'alliance de ses pères et de la consolation d'Israël ? *Le voici*, mes Frères. *Elle s'est endurcie au milieu des grâces, elle a résisté au Saint-Esprit, elle a méconnu l'envoyé de Dieu*. Pleine des désirs du siècle, elle a rejeté une rédemption, qui, loin de flatter son orgueil et ses passions charnelles, devait au contraire la délivrer de son orgueil et de ses passions. *Voilà ce qui a fermé les cœurs à la vérité, voilà ce qui a éteint la foi, voilà ce qui a fait que la lumière luisant au milieu des ténèbres, les ténèbres ne l'ont point comprise* (*Sermon pour la fête de l'épiphanie* [OC] V : 622)¹⁰.

La conjonction d'une question rhétorique, d'une reformulation et de présentatifs *a priori* et *a posteriori* propose un véritable balisage de la surassertion, d'autant plus coercitif qu'il intègre la modalité injonctive dans les présentatifs « *voici* » et « *voilà* ».

Afin que le contrôle de ce qu'il communique au lecteur soit total, Fénelon convoque également le contre-modèle du dogme, le discours de l'impiété, pour le condamner fermement.

2.4. Répétitions et polyphonie : Discréditer le discours de l'impiété

Un patron syntaxique est particulièrement récurrent : la répétition d'un contenu sémantique hétérodoxe sous la forme de deux interrogations rhétoriques, auquel répond la reduplication de l'adverbe « non ». On trouve une cinquantaine d'exemples de cette structure doublement répétitive dans le corpus. Par exemple, dans le *Sermon pour la fête de Sainte Thérèse*, Fénelon demande aux fidèles :

Et nous aussi, mes Frères, aurons-nous honte de parler de ces révélations, dans un siècle où l'incrédulité prend le nom de sagesse ? Rougirons-nous de dire à la louange de la grâce ce qu'elle a fait dans le cœur de Thérèse ? Non, non, tais-toi, ô siècle, où ceux mêmes qui croient toutes les vérités de la religion, se piquent de rejeter sans examen, comme fables, toutes les merveilles que Dieu opère dans ses saints ([OC] V : 642-643).

Les deux interrogatives totales et quasi-synonymes correspondent à la définition de ce que Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot appellent les « interrogations rhétoriques polyphoniques » (1981 : 16). Les deux questions « font entendre » le point de vue d'un énonciateur mondain (« ô siècle ») qui renonce au culte des Saints. Elles invitent

¹⁰ Nous soulignons.

l'auditoire rendu énonciateur de ces questions à une réflexion orientée puisque la question rhétorique revient à suggérer le contraire des assertions mises en voix (« nous aurons honte » et « nous rougirons »). En outre, la réduplication « Non, non » agit comme un forclusif (Damourette 1940) de ce mouvement d'« assertion renforcée » (Riegel *et alii* : 682) amorcé par la question rhétorique. Répondre deux fois « Non » au discours du monde qui doute des miracles divins, c'est dire deux fois « Oui » à celui des Vérités révélées. Ce patron polyphonique est particulièrement efficace dans la mesure où répéter un potentiel point de vue hétérodoxe du co-énonciateur reconnaît sa puissance tenatrice, tout en en amplifiant la condamnation.

Cette répétition à des fins de surassertion est amplifiée par l'emploi du mode polyphonique qu'est le conditionnel¹¹ dans le *Manuel de piété* ([OC] VI : 60) pour faire entendre « un procès que le locuteur rejette avec indignation » (Riegel *et alii* : 561). En allant débuser ses éventuelles pensées impies, la parole fénelonienne est d'autant plus contraignante pour son destinataire. La répétition apparaît donc comme l'instrument d'un perpétuel aiguillage du fidèle sur la voie du dogme.

Dans ce dispositif de parole éminemment contrôlé, un dernier risque de disjonction entre le dogme transmis et le dogme reçu demeure toutefois : le contresens. En effet, l'assentiment au contenu de la parole fénelonienne ne garantit pas qu'auteur et lecteur s'entendent sur le sens exact de ce contenu. La maîtrise de l'énoncé aborde alors le domaine des mots eux-mêmes.

3. Contraindre le signe : vers la rigidité référentielle et sémantique

Dans la *Lettre à l'Académie*, Fénelon écrit : « Un auteur ne doit laisser rien à chercher dans sa pensée ; il n'y a que les faiseurs d'énigmes qui soient en droit de présenter un sens enveloppé. Auguste vouloit qu'on usât de répétitions fréquentes, plutôt que de laisser quelque péril d'obscurité dans le discours » ([OC] VI : 627). Là où les théoriciens insistent sur les vertus clarificatrices de la répétition, le prélat souligne, au contraire, le danger du manque de répétitions. Le contre-modèle de l'« énigme » qui donne de la voix à la sagacité du lecteur est repoussé, tandis que le « péril d'obscurité » fait surgir le spectre de la mauvaise interprétation. Au-delà de la simple clarté, la répétition ga-

¹¹ De nombreuses études ont mis au jour le fonctionnement polyphonique du conditionnel comme expression d'un point de vue non pris en charge par le locuteur (Korzen 1990 : 294) (Donaire 1998 : 206) (Haillet 2002).

rantrait donc une lecture conforme au sens précisément voulu par l'auteur, par la co-énonciation. Par ailleurs, si seule la répétition d'« outils grammaticaux » est censée garantir la clarté du texte chez Vaugelas (Siouffi 1998 : 292), Fénelon, au contraire, répète des mots lexicaux. La crainte de l'obscurité se double donc d'une pratique de la redondance, tandis que Fénelon déplore : « Le langage qui étoit autrefois le plus décisif contre l'hérésie a changé de signification et sert à la déguiser » (*Instruction pastorale sur le système de Jansénius*, [OC] V : 224). Est-ce à dire que la répétition s'opère moins dans un souci de clarté que dans une volonté de contrôle du sens par Fénelon ? C'est ce que nous allons mettre au jour, en étudiant les répétitions qui tâchent d'anéantir la polysémie du texte par la « rigidité » (Kripke 1982) (Kaplan 2011 : 144) référentielle et sémantique.

3.1. L'obsession référentielle : la « reprise immédiate » avec démonstratif

Pour écarter le « péril » de l'« obscurité », Fénelon utilise fréquemment la répétition immédiate d'un mot à l'aide d'un déterminant démonstratif : *Un / Le N Ý Ce N*. L'analyse de ce phénomène récurrent révèle une forme d'écriture obsédée par la crainte de l'ambiguïté référentielle.

Tout d'abord, Fénelon privilégie toujours la « reprise immédiate » (Kleiber 1986) à la reprise pronominale. On se rappelle que Nathalie Fournier a relevé les nombreuses équivocités de « l'anaphore pronominale en français classique » dans les cas où plusieurs mots du cotexte étaient candidats à la fonction d'antécédent du pronom. Le choix de Fénelon tranche ce débat entre « référent saillant » et « référent de proximité » (Fournier 1998 : 211) car il n'utilise presque jamais de pronom. Dans une lettre au père Lami, par exemple, la répétition est préférée à l'emploi du pronom personnel « elle », alors même que le « référent saillant » semble évident : « Voilà ce qu'on appelle la plus grande nécessité de nature ou physique. On ne peut concevoir au-dessus de *cette nécessité* [...] » (et non : « On ne peut concevoir au-dessus d'*elle* ») ([OC] II : 160). On voit mal comment le terme de *nature*, autre substantif féminin, pourrait être un concurrent sérieux de celui de « nécessité » comme antécédent du pronom « elle ». Toutefois, même lorsqu'elle n'est pas requise par la clarté référentielle, Fénelon fait le choix de la reprise immédiate. Ailleurs, il privilégie cette dernière à l'emploi d'un déterminant possessif, alors même que le mot répété (« Esprit ») est le seul à pouvoir être l'antécédent de l'anaphore : « c'est pour cela que, possédant les prémices de l'Esprit saint, nous soupignons après la pléni-

tude de *cet Esprit*, [...] » (et non : « nous soupirons après *sa* plénitude ») (*Entretien sur la prière*, [OC] V : 665). La reprise immédiate étant encore non nécessaire, elle est une redondance. On se souvient, en effet, qu'à l'époque, « Quand les répétitions ne sont point nécessaires, [...], elles sont toujours vicieuses » (Le Guern 1986 : 270). En d'autres termes, dans l'idée d'une transmission parfaite du dogme – malgré le filtre des mots – le prélat sacrifie à la pureté, entendue dans le sens de respect de la norme linguistique, pour viser la rigidité référentielle. Il verrouille tous les lieux syntaxiques où le « péril de l'obscurité » pourrait s'infiltrer, même les plus improbables.

La crainte de l'équivocité semble même se rapprocher de l'obsession de la précision référentielle lorsque les reprises immédiates s'accumulent dans la même phrase et forment une anadiplose : « C'est donc de la béatitude surnaturelle précisément, dont il s'agit dans cet endroit ; et *cet* endroit n'aurait plus ni suite ni sens, si le terme de bien ne signifiait *cette* béatitude éternelle », écrit-il (*Seconde lettre à M. l'archevêque de Paris sur son instruction pastorale*, [OC] II : 488). Dans cet exemple, l'anaphore fidèle de « béatitude éternelle » à l'aide du démonstratif plutôt que du déterminant défini (« si le terme de bien ne signifiait *la* béatitude éternelle ») traduit ce que Georges Kleiber appelle « un zèle référentiel trop poussé » (Kleiber 1986 : 56).

En effet, le choix permanent de la reprise immédiate de préférence à l'anaphore pronominale est accentué par le fait que l'occurrence répétée est toujours précédée du déterminant le plus redondant : le démonstratif (*Un N Ÿ Ce N*). Georges Kleiber a démontré comment les reprises immédiates se répartissaient entre reprise avec démonstratif (*Ce N*) et reprise définie (*Le N*), la première étant toujours possible, mais pas la deuxième. Pour les cas de reprise où les deux déterminants sont envisageables, le linguiste précise que « l'adjectif démonstratif est plus sûr [...] pour assurer le lien coréférentiel anaphorique » (Kleiber 1986 : 57), mais qu'avec lui, on court le risque de l'inconvenance : « une sorte d'excès dans l'identification » (Kleiber 1986 : 56). C'est toujours ce choix de la « sûreté » référentielle, quitte à verser dans « l'excès » qu'opère Fénelon quand les deux déterminants sont possibles.

3.2. Figer le signifié : répétitions autonymiques et reformulations paraphrastiques

Afin de faire des mots l'incarnation parfaite de la Vérité, la référentialité n'est pas la seule propriété du signe à rendre rigide pour Fénelon. En effet, si l'enchaînement des signes peut provoquer une équivoci-

té référentielle, les signes eux-mêmes sont polysémiques. Dans cette perspective, la répétition s'efforce de figer le signifié selon deux formes de glose qui fonctionnent en sens inverse : la répétition « du signe », selon une modalité « autonymique » (Authier-Revuz 2004 : 70), qui rejette certains sens et la reformulation paraphrastique qui en sélectionne un certain nombre. Ces deux formes de répétitions métalinguistiques sont dotées de marqueurs propres : *le mot de*, *le terme de* et les italiques, d'une part, *c'est-à-dire* et *je veux dire*, d'autre part.

La répétition autonymique se signale, dans le texte fénelonien, par des syntagmes introducteurs (*le mot de* et *le terme de*) et, parfois, les italiques, voire la question oratoire (« Qu'entendons-nous par *le mot de providence* ? ») *Réfutation du système de Malebranche* [OC] II : 109).

Quand le prélat évoque « [...] un Amour divin *extatique* qui ne permet point que les amants soient à eux-mêmes, mais à ceux qu'ils aiment », dans le *Mémoire sur l'état passif*, il précise aussitôt : « *Le mot d'extatique* ne doit donner aucune idée de ravissement sensible et passager » (1956 : 226). Dans la première phrase, « extatique » est un « signe ordinaire ou “en usage” » (Authier-Revuz 2004 : 70) ou encore « en emploi » (Sperber 1978 : 404). « Il renvoie à un référent mondain » (Authier-Revuz 2004 : 70) qui restreint l'extension du groupe nominal « Amour divin ». Il désigne ce qu'*extatique* désigne. Dans la deuxième phrase, en renvoyant, à travers le signifiant *extatique*, au signe « *extatique* » tout entier (signifiant et signifié), Fénelon l'utilise en « autonymie » ou en « mention » (Sperber 1978 : 403). Il désigne *extatique*. Comme presque toujours, la répétition du signifiant n'est pas la répétition du signifié précédent. Mais surtout, dans le cas de la répétition autonymique, la deuxième occurrence agit rétrospectivement sur le signifié de la première occurrence. Elle restreint, précise ou élargit l'acception qui a émergé lors du premier emploi du mot en « usage ».

En étudiant plus profondément le fonctionnement de ce type particulier de répétition – qui fait passer du plan du signifié au plan du signe tout entier –, on se rend compte d'un usage majoritairement restrictif¹² du procédé par Fénelon. En effet, si le prélat répète *extatique* en autonymie (ou en mention), c'est pour exclure (plutôt que pour sélectionner) un sème qui pourrait être attribué à ce dernier : « Le

¹² On trouve quelques définitions positives opérées grâce à la répétition autonymique. Par exemple : « J'ai dit après saint Augustin que “tout ce qui ne vient pas du principe de la *charité*, vient de la cupidité ;” mais j'ai entendu, en cet endroit de mon livre, par *le terme de charité*, tout amour de l'ordre considéré en lui-même, et par celui de *cupidité* tout amour particulier de nous-mêmes ». *Instruction pastorale sur l'Explication* des Maximes des Saints ([OC] II : 292). Toutefois, ces phénomènes sont minoritaires.

mot d'extatique *ne* doit donner *aucune* idée de ravissement sensible et passager ». La négation partielle (Riegel *et alii* : 698) qui porte sur une « idée de ravissement sensible et passager » ne construit pas une définition à proprement parler. Au contraire, elle anticipe et évacue une définition jugée erronée. Même lorsque la répétition autonymique vise à « sélectionner et spécifier un sens, ou plusieurs sens, au sein de la polysémie virtuelle d'un mot » (Julia 2001 : 12), le mouvement passe d'abord par la négation. Il en va ainsi, dans la *Réfutation du système de Malebranche* ([OC] II : 109) et dans une lettre entière (destinée à l'abbé de Chanterac) que Fénelon dédie au « terme d'*intérêt propre* dans le livre des *Maximes* » ([OC] IX : 255).

Fénelon peut d'ailleurs revenir tardivement sur le sens d'un terme, alors que la progression du discours s'en était déjà bien éloignée :

C'est donc Tite, évêque, laissé en Crète par Saint Paul, qui doit établir des évêques dans les villes. Il doit choisir ceux qui sont irrépréhensibles et qui ont les autres qualités marquées. Outre que voilà déjà le choix de l'évêque donné formellement à Tite, il faut encore observer que *le mot d'établir* est général et absolu. Il renferme également le choix et la consécration (*Traité du ministère des pasteurs*, [OC] I : 168).

Dans cet exemple, la distance entre les deux occurrences d'« établir » est particulièrement grande. La première occurrence en usage est probablement oubliée du lecteur lorsque Fénelon revient sur ce terme en autonymie (« le mot d'*établir* est général et absolu »). Le discours a, entre-temps, traité des modalités du choix des évêques par Tite. Ce correctif tardif nous semble être le signe d'un retour perpétuel de l'écriture fénelonienne sur elle-même. Il s'agit de réaliser le « rêve » – pour Fénelon – d'un sens du texte exactement conforme à la Vérité telle qu'il la conçoit.

À cet égard, les reformulations paraphrastiques révèlent le contrôle métalinguistique constant de Fénelon sur le signifié, mais en sens inverse, par rapport aux répétitions autonymiques qui évacuent les sens impropres. Elles imposent le seul sens licite grâce au marqueur « prototypique de la glose » : *c'est-à-dire* (Vassiliadou 2005a : 67). Dans les œuvres dévotives, en effet, X *c'est-à-dire* Y est le modèle de la reformulation paraphrastique. Fénelon ne se sert jamais des autres marqueurs : *en d'autres termes*, *soit*, *en clair*, *plus précisément*, *autrement dit*, à savoir, *ce qu'on appelle* et *au sens de*¹³.

¹³ À *savoir*, *ce qu'on appelle* et *au sens de* apparaissent dans le corpus, mais jamais en tant que marqueurs de reformulation paraphrastique.

Hélène Vassiliadou souligne « l'instruction métalinguistique donnée » par le sémantisme transparent de *c'est-à-dire* : « *quelque chose est à dire* » (« *dire* < *deik-, *dik- “montrer par la parole” ») (Vassiliadou 2005b : 251) et que l'on retrouve dans *je veux dire*. Mais *je veux dire*, très proche de *c'est-à-dire*, a le défaut d'avoir un aspect moins objectif que *c'est-à-dire*, X et Y étant explicitement assumés par le locuteur (Vassiliadou 2005b : 260). C'est pourquoi Fénelon préfère largement le deuxième, avec 1276 occurrences de *c'est-à-dire* contre 46 de *je veux dire* dans les œuvres dévotes. En utilisant *c'est-à-dire*, Fénelon somme d'adhérer à l'explication personnelle proposée, sans la présenter comme personnelle. On pourrait se demander alors pourquoi on ne trouve jamais, sous la plume du prélat, les marqueurs *autrement dit*, *en d'autres termes* ou à savoir qui contiennent aussi une injonction à accepter l'équivalence entre X et Y. Il semble que cela tiende au fait que *c'est-à-dire* est plus persuasif parce qu'il suppose le « rappel d'une information » (Vassiliadou 2008 : 47) : « le référent est donné sur le mode du connu (le locuteur suppose que son interlocuteur y a accès) », ce qui « est en relation directe avec la présence de *œ* dans son sémantisme », rappelle Hélène Vassiliadou en citant les travaux de Georges Kleiber (1994 : 71). *C'est-à-dire* impose une équivalence entre deux mots ou groupes de mots, mais en postulant la connaissance préalable de cette équivalence. C'est pourquoi il est si efficace. Conjoint aux répétitions autonymiques, qui évident le lexique de tous les sens indésirables, *c'est-à-dire* prend part à une tentative de figer le signifié. Il s'agit de rendre le sens des mots en tous points conforme au point de vue fénelonien : à la conjonction du dogme catholique et de la doctrine du pur amour.

Ainsi, la répétition permettrait de détruire toute voix humaine dans l'énoncé : celle du locuteur et celle du lecteur. Le locuteur délègue sa parole aux Vérités du dogme catholique et mystique. Il tâche également de museler le lecteur par des répétitions dogmatiques et métalinguistiques. Ce faisant, la pureté linguistique est souvent sacrifiée par les redondances qui « nuisent au dynamisme du texte » (Cuche 2001 : 85) et induisent de la « monotonie » (Cuche 2000b : 34). La répétition se révèle donc d'abord comme une dynamique négative, une mise à l'écrit de la pulsion de mort, qui tâche de réduire les opérations stylistiques et énonciatives du texte à zéro. Ce qui est visé, c'est, comme l'écrit François-Xavier Cuche, « la maîtrise de soi » et de l'autre, et plus particulièrement le « refoulement des pulsions et des désirs » (Cuche 2000a : 71).

On peut alors se demander si cette pratique extrême de *tabula rasa* n'en dit pas beaucoup plus long sur son locuteur qu'il ne le voudrait en trahissant une angoisse profonde chez celui qui est « si aisément

rongé par le doute, si sensible au néant de l'existence » selon François-Xavier Cuche (2001 : 80). De fait, dans cet enchevêtrement de répétitions qui confinent au rituel (que Freud nommerait « compulsion de répétition »), la pulsion de mort semble motivée par une espérance, en termes catholiques, le « nirvâna » en termes psychanalytiques. Il s'agit de « retourner à l'état anorganique » (Laplanche 1967 : 372), de viser l'immuable : Dieu.

4. De l'échec de la redondance de la prédication absolue « Il est » à la création poétique

4.1. L'infini divin, pierre d'achoppement des redondances coercitives

La répétition est le signe d'un espoir lorsqu'elle confine au rituel. Elle « tente de réduire la distance avec Dieu », de « donner corps à l'absent » (Rabatel 2015 : 27, 30). De fait, Fénelon tâche souvent de faire advenir l'indicible et l'innommable qu'il appelle Dieu pour viser le repos absolu. Il répète notamment une sélection significative de passages bibliques qui reproduisent le mouvement de mort dans l'espoir de l'ataraxie en Dieu. Toutefois, au bout de cette démarche se trouve l'indicible, obstacle linguistique que même ce que nous nommons la prédication absolue (« il est ») ne surmonte pas.

La parole biblique elle-même s'arrête à l'innommable, si l'on se réfère au tétragramme que l'Ancien Testament répète plus de 6000 fois¹⁴ et que la tradition hébraïque interdit de prononcer¹⁵. C'est dire si la pulsion de mort qui tâche de détruire tout ce qui n'est pas Dieu pour le faire advenir dans le texte se heurte à un obstacle de taille : l'indicible. « Quand est-ce que tout moi-même sera réduit à cette seule parole immuable : IL EST, IL EST, IL EST ? », se désespère, en effet, Fénelon dans la *Démonstration de l'existence de Dieu* ([OC] I : 85). De façon paradoxale, ce vœu est dit inaccompli (« Quand est-ce que ») alors même qu'il est effectivement réalisé trois fois et en majuscules (« IL EST, IL EST, IL EST »). Le pouvoir illocutoire de la parole est

¹⁴ Selon le dictionnaire « DBD » (Brown *et alii* 1906), la Bible compte 6518 occurrences du tétragramme. https://en.wikisource.org/wiki/Index:A_Hebrew_and_English_Lexicon_%28Brown-Driver-Briggs%29.djvu.

¹⁵ Le Talmud interdit de prononcer le tétragramme, en vertu du Troisième Commandement : « Tu ne prononceras pas le nom de YHWH en vain ». Dans les bénédictions, prières et lectures de la Torah, les Juifs le remplacent par « Adonai » (« Mon Seigneur »), et « Adonai » doit être lui-même remplacé par « Hashem » (« Le Nom »), lorsqu'il est fait référence à Dieu sans l'invoquer.

donc dénié. Répéter ce que nous nommons la prédication *absolue*¹⁶, ce n'est pas exactement la rendre « immuable » en « tout moi-même », comme si un obstacle s'immisçait systématiquement entre la formule et sa réalisation.

Nous formulons l'hypothèse que c'est parce que Dieu est d'abord « infini » avant d'être « immuable » pour Fénelon que la prédication absolue est inadéquate. Dans les œuvres dévotes, les termes *immuable* et *immuabilité* sont marginaux (170 occurrences à peine à eux deux) par rapport à *infini* (environ 2000 occurrences). Surtout, Laurence Devillairs démontre précisément que la conception fénelonienne de l'infini divin est justement ce qui distingue Dieu d'une adéquation univoque à l'Être du logos grec (Devillairs 2006 : 12).

4.2. Vers une inversion de la pulsion de mort : la répétition « vivifiante »

En répétant la prédication absolue, Fénelon se rapproche de ce qui, à l'origine, dans le texte biblique, était dynamique et imprononçable.

En effet, la traduction catholique de « אֲשֶׁר הוּא אֲשֶׁר הוּא » [èhyèh *ashèr èhyèh*] par « celui qui est » a figé dans la « pensée pensée », ce qui était de l'ordre de la « pensée pensante » en hébreu (Guillaume 1964 : 75). Ce figement qu'Étienne Gilson nomme la « métaphysique de l'Exode » (Gilson 1967 : 43) (Gilson 1960a : 253) (Gilson 1960b : 45-58) adapte le Dieu des Hébreux à la culture hellénique. Il « affirme l'identité du Dieu de l'ontologie et de la raison et du Dieu de la Révélation et de l'Histoire, l'Être et le sauveur d'Israël » (Filliette 2001 : 77) en lui donnant une dénomination stable.

Tout au contraire, le livre hébraïque au cours duquel l'auto-appellation de Dieu apparaît pose le problème de la dénomination dès son titre : « שְׁמוֹת » prononcé [*Shemot*], « Les Noms » (traduit en français par « L'Exode »). Dans ce livre, lors de l'épisode du buisson ardent, Dieu décide de ne pas répondre à l'interrogatoire de Moïse sur son identité. À Moïse, Dieu répond d'abord par l'énigmatique « אֲשֶׁר הוּא אֲשֶׁר הוּא » [èhyèh *ashèr èhyèh*]. Dans le même ordre d'idées, la deuxième réponse de Dieu à Moïse – le tétragramme – signifierait « il est » et décrirait Dieu comme auto-existant, éternel et immuable pour la tradition catholique. Au contraire, la tradition talmudique récuse cette interprétation grammaticalement contestable et interdit de le prononcer. Pour les Juifs,

¹⁶ Comme on parle d'emploi absolu pour un verbe transitif sans complément (Riegel et alii 2009 : 220).

les deux auto-appellations de Dieu s'inscrivent dans le « schéma des théophanies ou angélophanies où la divinité ne livre pas son nom à l'homme qu'elle a favorisé de son apparition (*Genèse* 32, 30 ; *Juges* 13, 18) » (Tilliette 2001 : 26) : Dieu refuse de se nommer, tout en confirmant sa présence perpétuelle.

D'ailleurs, le père Joseph de Tournemine critique la formule malebranchiste de Dieu comme « l'Être » ou « celui qui est » dans la préface qu'il donne à *L'Existence de Dieu* de Fénelon et dans les Mémoires de Trévoux. Il lui préfère la tautologie qu'il dit plus « merveilleuse » et, en effet, plus souvent acceptée¹⁷ : « Je suis celui que je suis »¹⁸.

Nulle critique de cet ordre chez Fénelon, mais une reprise intéressante de l'héritage gréco-latin. En effet, il augmente les traductions catholiques de répétitions dynamiques, et critique l'usage du présent dont les commentateurs actuels soulignent l'impropriété. Par exemple, avec son expression récurrente : « le plus être de tous les êtres »¹⁹, il redonne du dynamisme à la traduction figée de la Septante (« Je suis l'Être »). La formule augmente triplement la traduction de la Septante : elle crée un « génitif hébraïque »²⁰ (« l'être des êtres ») tout en dotant l'élément distingué dans le génitif hébraïque du haut degré (« le plus être ») et en déterminant l'ensemble sur lequel il est prélevé par le déterminant complexe exprimant la totalité (« tous les »). En outre, si Fénelon

¹⁷ Le latin *Ego sum qui sum* (« Je suis qui je suis ») est moins infidèle au texte hébreu dans la mesure où il ne substantive pas la prédication comme la Septante (« Je suis l'Être »). Il conserve toutefois le statisme du verbe au présent de l'indicatif. Le rapprochement avec la tautologie originelle du texte hébreu se présente comme « une fin de non-recevoir » selon le père Anne-Marie Dubarle ou Luigi Pareyson dans son *Ontologie de la liberté*. Selon Luigi Pareyson, c'est par cette réponse facétieuse que Dieu se définit comme la liberté absolue. (Tilliette 2001 : 78). Même pour Thomas Römer qui conserve la traduction non tautologique « Je suis celui qui est » dans ses cours au Collège de France, celle-ci sous-entendrait « cela ne te regarde pas de connaître mon nom » (« L'oppression en Égypte » Chaire Milieux bibliques du Collège de France, 27 février 2014, 23 min 30 s. <http://www.college-de-france.fr/site/thomas-romer/course-2014-02-27-14h00.htm>). Ernst Bloch pousse l'analyse jusqu'à privilégier la traduction « Je suis celui qui sera » comme le signe d'une « antimétaphysique », d'un Dieu sans cesse « en partance », « utopique ». (Bloch 1985, cité par Tilliette 2001 : 77).

¹⁸ « [Malebranche] devrait renoncer à des expressions qui les favorisent [les athées], ne plus dire que Dieu est *tout l'être*, l'être en général, ce langage est trop conforme à celui de Spinoza. [...] ; cette expression n'est pas justifiée par l'idée merveilleuse que Dieu donne de lui-même en parlant à Moïse : je suis celui que je suis ». [Deuxième entretien, V, p. 53]. (Tilliette 2001 : 77).

¹⁹ Elle revient quatre fois dans la seconde partie de la *Démonstration de l'existence de Dieu* ([OC] I : 54, 57, 64, 84).

²⁰ Le génitif hébraïque distingue un élément remarquable de l'ensemble comme dans « le saint des saints », « les siècles des siècles » ou « le cantique des cantiques ».

semble souscrire à l'usage du présent de l'indicatif pour sa capacité à s'éloigner de la temporalité et à viser l'éternité, il est conscient de son impropreté partielle. La répétition autonymique sert une critique dans la *Démonstration de l'existence de Dieu*²¹ :

Mais cet ordre qu'il voit entre elles n'est point pour lui : tout lui est donc également *présent*. Le mot de **présent** même n'exprime qu'imparfaitement ce que je conçois ; car le mot de *présence* signifie une chose contemporaine à l'autre ; et en ce sens il n'y a non plus de *présent* que de passé et de futur en Dieu. À parler dans l'exactitude rigoureuse, il n'y a aucun rapport d'existence entre l'existence fluide, divisible et successive, et la permanence absolue de l'existence infinie et indivisible de Dieu. Mais enfin, quoiqu'on exprime imparfaitement la permanence absolue par le mot de *présence continue*, on peut dire, avec le correctif que je viens de marquer, que tout est toujours *présent* à Dieu ([OC] I : 86-87).

De fait, Gustave Guillaume remarque que si la « polation » du « présent » (« le champ, le point d'insertion » du présent dans le temps) « dans le temps est moindre », elle ne « cess[e] pas d'exister » (Guillaume 1964 : 59). Ainsi, les répétitions autonymiques forment une large glose qui tâche de réduire ce qui fait basculer « l'infini » dans « le temps » du présent de l'indicatif. Ce faisant, le champ lexical de l'approximation (« imparfaitement », « correctif ») suggère une critique fondamentale. Le prélat n'autorise *présent* (« on peut dire ») qu'à condition de l'employer avec la large glose qu'il vient d'opérer (« avec le correctif que je viens de marquer »).

C'est pourquoi, lorsque Fénelon répète continuellement que la prédication absolue refuse les attributs et la flexion temporelle, il s'agit sans doute moins de prévenir un mauvais usage du verbe être que de fournir un prétexte à sa répétition. La répétition redonne un peu de son dynamisme originel à ce que le présent de l'indicatif a figé : « Il n'a point été, il ne sera point ; mais *il est*. Tout de même, à proprement parler, il n'est point ici, il n'est point là, il n'est point au-delà d'une telle borne ; mais *il est* absolument » (*Démonstration de l'existence de Dieu*, [OC] I : 82). En répétant la prédication absolue – idéale pour dire le Dieu immuable – Fénelon tente, en pratique, de s'approcher de « son » Dieu infini par la répétition.

²¹ Les caractères gras signalent les italiques de l'édition de Paris. Contrairement aux autres italiques, ils ne sont pas dus à notre volonté de souligner les expressions métalinguistiques.

Conclusion : un « échec », mais « un bel échec »²²

Comme cela a été établi en psychanalyse, la répétition est le caractère le plus élémentaire de la pulsion de vie comme de la pulsion de mort. Avec ce procédé qu'il revendique, le prélat cherche à anéantir toute autre voix que la « loi » ou orthodoxie qu'il s'est fixée. La répétition assure le contrôle du lexique et des contenus sémantiques par un surmoi dogmatique tout d'abord, guide le lecteur vers un sens univoque ensuite, cherche à rigidifier le signe linguistique, enfin. Partant, ces répétitions fortement coercitives mettent au jour un aspect de la personnalité fénelonienne. Elles révèlent, en effet, un moi traversé par l'angoisse du retrait de Dieu, que même les répétitions de la prédication absolue, ne peuvent apaiser. L'échec des redites est inscrit dès le départ dans la conception fénelonienne d'un Dieu « infini », à « la non-univocité radicale, tendanciellement équivoque », pour reprendre les mots de Laurence Devillairs (2006 : 12). Ce Dieu ne se satisfait pas du point d'arrivée de la pulsion de mort : « il est ». Au contraire, la répétition de cette « parole » censée être « immuable » signale que l'écriture de l'incommensurable divin ressortit à l'autre pulsion freudienne, celle « de l'Éros des poètes et des philosophes qui maintient la cohésion de tout ce qui vit » (Freud [1920], 2010 : 52).

Bibliographie

Références primaires :

- FÉNELON, 1848-1852, *Œuvres complètes de Fénelon* [OC], Paris, Méquignon junior et J. Leroux [puis] J. Leroux et Jouby, 10 volumes.
- FÉNELON, 1983 (t. 1) – 1997 (t. 2), *Œuvres* [OP], édition établie par Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- FÉNELON, 1987-2007, *Correspondance de Fénelon* [CF], éd. Jean Orcibal (tomes I-V), Paris, Klincksieck, 1972-1976, puis Jean Orcibal, Jacques Le Brun et Irénée Noye (tomes VI-XVIII), Genève, Droz.

Références secondaires :

- ANSCOMBRE, Jean-Claude, et DUCROT, Oswald, 1981, « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n° 52, p. 5-22.
- AUSTIN, John Langshaw, 1970, [*How to do Things with Words*, Oxford University Press, 1962], *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2004, « Le fait autonymique : Langage, langue, discours : quelques repères », in *Parler des mots : le fait autonymique en discours*.

²² (Cuche 2001 : 595).

- Textes réunis par Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, et Sandrine Reboul-Touré, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.
- BADDELEY Alan, 1993, *La mémoire humaine, théorie et pratique*, traduction de l'anglais sous la direction de Solange Holalrd, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- BERLAN, Françoise, 1986, « Du lexique au style : Fénelon », in *XVII^e siècle*, n° 152, p. 231-244.
- BLOCH, Ernst, 1985, *Das Prinzip Hoffnung*, Suhrkamp, Frankfurt am Main.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BOUHOURS, Dominique, 1692 [1675], *Les Remarques nouvelles sur la langue française*, 3^e édition, Paris, Chez Sebastien Mabre-Cramoisy.
- BROWN, Francis, DRIVER, Samuel Rolles, BRIGGS, Charles Augustus, 1906, *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament with an appendix containing the Biblical Aramaic*, Oxford, Clarendon Press.
- CLÉMENT, Michèle, 1996, *Une poétique de crise : Poètes baroques et mystiques (1570-1660)*, Paris, Champion.
- CORDEMOY, Géraud de, 1704, *Six discours sur la distinction et l'union du corps et de l'âme*, in *Les Œuvres de feu monsieur de Cordemoy*, Paris, C. Remy.
- CORMINBŒUF, Gilles, 2009, *L'Expression de l'hypothèse en français*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- CUCHE, François-Xavier, 2000a, « La morale dans les ouvrages pédagogiques de Fénelon », in *Nouvel état présent des études sur Fénelon*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.
- CUCHE, François-Xavier, 2000b [1994], *Télémaque – Entre père et mer*, Paris, Champion, « Unichamp ».
- CUCHE, François-Xavier, 2001, « *Les Provinciales* anti-jansénistes de Fénelon », in DESCOTES, Dominique, MCKENNA, Anthony, THIROUIN Laurent (éds), *Le rayonnement de Port-Royal. Mélanges en l'honneur de Philippe Sellier*, Paris, Champion.
- DAMOURETTE Jacques, PICHON Édouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée, essai de Grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- DEVILLAIRS, Laurence, 2006, *Fénelon. Une philosophie de l'infini*, Paris, Cerf.
- DONAIRE, Maria-Luisa, 1998, « La mise en scène du conditionnel ou quand le locuteur reste en coulisse », in *Le Français moderne*, n° 56, 2, p. 204-227.
- DUCROT, Oswald, 1983, « *Puisque* : essai de description polyphonique », in *Revue romane*, n° spécial 24, p. 166-185.
- FONTANIER, Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, [1821 à 1830], Paris, Flammarion.
- FOURNIER, Nathalie, 1998, « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique », in BAUDRY, Janine, CARON, Philippe, *Problèmes de co-*

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

- bésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, p. 191-214.
- FOURNIER, Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- FREUD, Sigmund, 2010, [*Jenseits des Lustprinzips*, 1920], *Au-delà du principe de plaisir*, traduit de l'allemand par Janine Altounian, André Bourguignon, Pierre Cotet et Alain Rauzy, Paris, PUF, « Quadrige ».
- FUCHS, Catherine, 1982, *La paraphrase*, Paris, PUF.
- GILSON, Étienne, 1960a, *Introduction à la philosophie chrétienne*, Paris, Vrin.
- GILSON, Étienne, 1960b, *Le Philosophe et la Théologie*, Paris, Fayard.
- GILSON, Étienne, 1967, *Les Tribulations de Sophie*, Paris, Vrin.
- GOUHIER, Henri, 1977, *Fénelon philosophe*, Paris, Vrin.
- GROSPERRIN, Jean-Philippe, 1998, *Le Glaive et le voile. Économie de l'éloquence dans l'œuvre de Fénelon*, thèse de l'Université Paris IV-Sorbonne, sous la direction du Pr Jean Dagen.
- GUILLAUME, Gustave, 1964, « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », in *Langage et science du langage*, Paris, A.-G. Nizet ; Québec, Presses de l'Université de Laval.
- HAILLET, Pierre Patrick, 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- JULIA, Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- KAPLAN, David Benjamin, 1989, « Demonstratives » [1977], in ALMOG, Joseph, PERRY, John, WETTSTEIN, Howard (eds), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, p. 481-563 ; traduction française de Rouilhan et Rivenc : « Démonstratifs », in AMBROISE, Bruno, LAUGIER, Sandra (éd.), *Textes-clés de Philosophie du langage*, vol. 2, Paris, Vrin, 2011.
- KLEIBER, Georges, 1986, « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », in *Langue française*, n° 72, 2, p. 54-79.
- KLEIBER, Georges, 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KORZEN, Hanne, NØLKE, Henning, 1990, « Projet pour une théorie des emplois du conditionnel », in HALMØY, Odile, HALVORSEN, Arne, LORENTZEN, Lise (éds), *Actes du 11^e Congrès des Romanistes scandinaves, Trondheim 13-17 août 1990*, Université de Trondheim, p. 273-300.
- KRIPKE, Saul, 1982, [*Naming and necessity*, Oxford, Blackwell, 1980], *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- LAFON, Pierre, 1981, « Statistiques des localisations des formes d'un texte », in *Mots*, n° 2, p. 157-188.

- LAPLANCHE, Jean et PONTALIS, Jean-Bertrand, 1967, *Vocabulaire de la Psychanalyse*, chapitre « pulsion de mort », Paris, PUF.
- LE BRUN, Jacques, 2002, *Le Pur amour de Platon à Lacan*, Paris, Seuil, « La librairie du XXI^e siècle ».
- LE GUERN, Michel, 1986, « La répétition chez les théoriciens français de la seconde moitié du XVII^e siècle », in *XVII^e siècle*, n° 152, p. 269-278.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL (éds), 2015, *Pragmatique de la répétition*, *Semen* Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 38, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, Presses universitaires Franche-Comtoises.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2004, « Citation et surassertion », in *Polifonia*, Cuiabá, Brésil, n° 8, p. 1-22.
- OSADNIK, Waclaw M., 1987, « Période pseudo-hypothétique ou quasi-hypothétique » (version française d'un article polonais traduit par l'auteur) in *Linguistica Silesiana*, n° 9, p. 69-74.
- PASCHE, Francis, 1999, *Le passé recomposé : pensées, mythes, praxis*, « Des pulsions et de leur sujétion », Paris, PUF.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, [1958], 5^e édition, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- RABATEL, Alain, 2015, « Des répétitions dans le discours religieux : l'exemple des litanies », in *Le Discours et la Langue*, n° 7.2.
- RABATEL, Alain, 2010, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue », in COLAS-BLAISE, Marion, KARA, Mohamed, PERRIN Laurent, (éds), *Des voix et des points de vue*, septembre 2008, Luxembourg, Ceted, Université de Metz, p. 357-373, *Recherches linguistiques*, n° 32.
- RABATEL, Alain, 2008, *Homo narrans, Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Tome II « Dialogisme et polyphonie dans le récit », Lambert Lucas, Limoges.
- RAPIN René, 1725, *Réflexions sur l'Éloquence de la chaire*, dans (Euvres du père Rapin, qui contiennent les réflexions sur l'éloquence, la poésie, l'histoire et la philosophie, dernière édition augmentée du Poème des jardins, tome second, À La Haye, chez Pierre Gosse.
- REY-DEBOVE, Josette, 1997, *Le métalangage* [1978], Paris, Éditions Le Robert, (2^e édition) Armand Colin.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, 2009, *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, PUF, « Quadrige Manuels ».
- ROBERT, 2000, *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, tome I.

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

- SIOUFFI, Gilles, 1998, « Vaugelas et la notion de “cohésion” », in BAUDRY, Janine, CARON, Philippe (éds), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Presses universitaires de Limoges, Limoges, p. 279-312.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, 1978, « Les ironies comme *mentions* », in *Poétique*, 36.
- TILLIETTE, Xavier, 2001, *Les Philosophes lisent la Bible*, Paris, Cerf.
- VASSILIADOU, Hélène, 2005a, « De *id est* à *c'est-à-dire* (*que*) : le cheminement diachronique d'un gloseur », in STEUCKARDT, Agnès, NIKLAS-SALMINEN, Aïno (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 67-85.
- VASSILIADOU, Hélène, 2005b, « Fiche lexicographique de *c'est-à-dire* », in STEUCKARDT, Agnès, NIKLAS-SALMINEN, Aïno (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 251-261.
- VASSILIADOU, Hélène, 2008, *Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer : à savoir, autrement dit, c'est-à-dire, en d'autres termes*. In LE BOT, Marie-Claude, SCHUWER, Martine, RICHARD, Elisabeth (éds), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 35-50.

De la composition à la transposition. Sur la répétition dans le poème en prose

Annafrancesca Naccarato
Università della Calabria (Italie)

Résumé

Cette étude vise à définir le statut de la répétition sous une double perspective : comme matrice génétique d'un genre spécifique et comme stratégie discursive véhiculant l'intention communicative de l'énonciateur. Dans *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand, elle se plie à une démarche artistique constructrice et organisatrice mue par un élan compositionnel visant à conférer au poème en prose, qui naît véritablement avec ce mince recueil, une structure organique et unitaire. Cette même structure constitue cependant le lieu où se réalise un processus de transposition généralisé réunissant non seulement la prose et la poésie, mais aussi l'écriture, la musique et la peinture. Si, d'un côté, la régularité interne qui caractérise toutes les typologies de répétition fournit au texte un équilibre compositionnel, de l'autre, elle lui confère la liberté de dialoguer avec des modalités expressives appartenant à des domaines divers. En outre, l'analyse révèle un aspect de la répétition-figure peu étudié jusqu'ici. Centrée, de par sa nature même, sur la reprise d'un élément formel et/ou sémantique et produisant donc un écart par rapport à tout principe d'économie au niveau linguistique, dans le poème en prose elle participe, au contraire, à un processus de condensation et de réduction.

Mots-clés : répétition, poème en prose, composition, transposition, condensation

Au début de son ouvrage capital sur la répétition, Madeleine Frédéric affirme que celle-ci « dans le langage poétique (au sens large) fait office de révélateur de l'épaisseur du texte : grâce à elle, il devient possible de cerner de façon très précise les divers réseaux qui s'interpénètrent et les effets de sens qui peuvent se dégager » (Frédéric 1985 : XIII). Dans cette optique, l'analyse de ce fait de langage, considéré comme protéiforme et que le Groupe μ situe

à la fois parmi les métaplasmes, les métataxes et les métalogismes (Groupe μ 1970 : 49), constitue une voie privilégiée pour saisir les aspects les plus significatifs du fragment de discours qui l'accueille, au niveau de l'expression et au niveau du contenu. Notons que l'examen de la variété des configurations structurales que la répétition est en mesure d'engendrer permet non seulement de mettre en lumière les caractéristiques du texte ou du contexte où elle s'insère, mais aussi, et surtout de saisir les lois qui régissent son fonctionnement, en tant que phénomène unitaire susceptible de se manifester sous des formes différentes. Notre étude vise en particulier à définir son statut sous une double perspective : comme matrice génétique d'un genre spécifique et comme stratégie discursive véhiculant l'intention communicative de l'énonciateur. Plus spécifiquement, nous nous concentrerons sur la fonction de la répétition dans *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* d'Aloysius Bertrand¹, vu que le genre du poème en prose, qui s'est lentement formé à partir du XVIII^e siècle, naît véritablement avec ce mince recueil, achevé en 1829, mais paru en 1842, un an après la mort de son auteur².

Comme le remarque Adam, « les genres règlent globalement, et de façon plus ou moins contraignante, les différents plans de la structure des textes » (Adam 1997 : 671). En effet, la création d'un genre nouveau comporte inévitablement – au moins dans sa phase initiale – la définition d'une « forme » autre, capable de tracer les contours d'un tout organisé et reconnaissable, d'un « “être” artistique » (Bernard 1959 : 409) original et autonome³. Correspondant à « des phases de forte maîtrise du discours, où celui-ci s'auto-engendre à partir de structures programmées, où il s'exhibe dans son formalisme et où l'élocution se nourrit abondamment de la disposition » (Bonhomme 2005 : 66), la répétition joue un rôle de premier plan dans la mise au point de la

¹ Nous utiliserons ici l'édition Gallimard de 1980, présentée, établie et annotée par Max Milner. Dorénavant, toutes les citations extraites de ce texte seront suivies directement de l'indication du titre du poème et de la page. Précisons que notre analyse prendra en considération aussi des exemples extraits des pièces détachées.

² Dans la préface au *Spleen de Paris*, Baudelaire reconnaît sa dette envers l'œuvre de l'écrivain dijonnais : « c'est en feuilletant, pour la vingtième fois au moins, le fameux *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand [...] que l'idée m'est venue de tenter quelque chose d'analogue, et d'appliquer à la description de la vie moderne, ou plutôt d'une vie moderne et plus abstraite, le procédé qu'il avait appliqué à la peinture de la vie ancienne, si étrangement pittoresque » (Baudelaire 1961 : 229).

³ Bertrand a créé la forme canonique du poème en prose. Celui-ci a connu cependant des réalisations différentes au cours du temps, plus proches – dans certains cas – de l'« illumination » rimbaldienne.

dimension structurale du poème en prose, dans son actualisation en tant que typologie textuelle spécifique et définie, aussi bien sur le plan formel que sur le plan sémantique.

L'œuvre de Bertrand est le signe d'une sensibilité littéraire nouvelle, intimement marquée par la volonté de dépasser les divisions sclérosées et artificielles léguées par la tradition. Cette exigence de changement ne se manifeste pas exclusivement dans la réunion de la poésie et de la prose, mais aussi et surtout dans la recherche d'équivalences entre des codes artistiques différents, ce qu'avait perçu Baudelaire (cf. Cigada 1992 : 49-57). À ce propos, le sous-titre du recueil, *Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*, est emblématique : le terme « fantaisies » évoque non seulement la veine fantastique qui parcourt la plus grande partie des poèmes contenus dans *Gaspard de la Nuit*, mais aussi un type de pièce instrumentale qui n'est pas soumise à l'application de règles fixes et préétablies (cf. Bonenfant 2003 : 32). À l'allusion à la musique s'ajoute une référence explicite à la peinture et à la gravure (la manière est celle de Rembrandt et de Callot)⁴. Si, d'un côté, l'auteur essaie de définir les traits d'un genre nouveau, de l'autre, il confère à ses textes la liberté de dialoguer avec des modalités expressives appartenant à des domaines divers. C'est ainsi que le poème en prose bertrandien constitue le lieu où se rencontrent deux tendances apparemment contradictoires : « l'art instaurateur de formes » et « l'anarchie destructrice de l'art » (cf. Bernard 1959 : 408). Comme nous le montrerons dans les paragraphes qui suivent, la répétition répond à cette double visée et coïncide alors avec une véritable logique de progression textuelle et extratextuelle.

1. La répétition dans *Gaspard de la Nuit*. Enjeux formels et sémantiques

À partir d'une définition de la répétition en tant que « figure unique » susceptible d'engendrer des « réalisations concrètes » diverses (cf. Frédéric 1985 : 7), nous examinerons la reprise d'unités de nature et d'étendue différentes, dont la coémergence au niveau discursif produit des typologies à dominante formelle ou sémantique (cf. Frédéric 1985 : 130-227)⁵. Il s'agit de conformations figurales qui se caractérisent par la coprésence – sur le plan syntagmatique – d'élé-

⁴ *Fantaisies dans la manière de Callot* est aussi le titre d'un recueil de contes de Hoffmann. C'est ainsi que Bertrand place son œuvre sous le patronage du dessinateur, musicien et écrivain allemand (cf. Bony 2005 : 31).

⁵ La répétition formelle et la répétition sémantique peuvent converger, en produisant des configurations complexes et variées (cf. Frédéric 1985 : 218).

ments « ayant un relief convergent » (Bonhomme 2005 : 62) et qui engendrent des structures séquentielles d'une ampleur variable. Dans notre analyse, nous prendrons en considération des cas de répétition typographique, syntaxique, lexicale, phonique et sémantique : centrés sur un même procédé de base, ils déterminent le « surgissement conjoint de plusieurs saillances dont l'ensemble forme une figure » (Bonhomme 2005 : 62).

Comme l'a bien mis en évidence Suzanne Bernard, « si l'on élimine les procédés propres à la versification (isochronisme, symétries dues à la césure et à la rime), on s'apercevra très vite que les moyens dont dispose le poème en prose pour imposer au flux temporel une structure, une forme, se réduisent à deux : la division en couplets, et la répétition, qui englobe les refrains, les reprises de termes ou de thèmes, et les symétries de toutes espèces » (Bernard 1959 : 450). Autrement dit, la figure en question – qui, d'après notre approche, concerne aussi la division en couplets – constitue le moyen par lequel le texte en prose s'élabore en poème ; elle remplit ainsi une fonction essentiellement compositionnelle. Rappelons cependant que ces aspects structuraux ne suffisent pas à définir le genre nouveau de texte et de discours que crée Bertrand. L'auteur est à la recherche de modalités expressives inédites, qui contrastent avec l'épanchement lyrique typique de la poésie romantique ou avec les caractéristiques d'autres types de prose plus ou moins rythmée⁶. Ses poèmes ébauchent une esthétique nouvelle, esthétique de l'implicite et de la suggestion, et témoignent d'une conception pour ainsi dire « ouverte » de la création artistique. Dans l'introduction qui précède les six livres du recueil, l'écrivain n'affirme-t-il pas :

Ce manuscrit [...] vous dira combien d'instruments ont essayé mes lèvres avant d'arriver à celui qui rend la note pure et expressive, combien de pinceaux j'ai usé sur la toile avant d'y voir naître la vague aurore du clair-obscur. Là sont consignés divers procédés, nouveaux peut-être, d'harmonie et de couleur, seul résultat et seule récompense qu'aient obtenus mes élucubrations (p. 76).

Nous pouvons d'abord observer l'allusion au travail acharné qu'a demandé la composition de chaque texte, comme le montre aussi l'existence – pour certains d'entre eux – de diverses versions préparatoires et, ensuite, les références aux domaines de la musique (« instru-

⁶ Dans la notice écrite pour introduire la première édition de *Gaspar de la Nuit*, Sainte-Beuve décrit les poèmes en prose de Bertrand comme des « imagettes », des « joujoux gothiques » (Sainte-Beuve 1980 : 334-346), ce qui montre la distance qui les sépare des tendances dominantes de l'époque. Nous citons ici la *Notice de Sainte-Beuve* d'après l'édition Gallimard de *Gaspard de la Nuit*.

ments », « note », « harmonie ») et de la peinture (« pinceaux », « toile », « clair-obscur », « couleur »). Conscient du caractère novateur de son entreprise⁷, c'est l'auteur lui-même qui nous suggère le parcours à suivre pour saisir l'essence de son œuvre. « Ces procédés nouveaux d'harmonie et de couleur » – procédés parmi lesquels figure principalement la répétition – ne répondent pas exclusivement à une volonté compositionnelle, mais ils participent aussi d'une stratégie discursive qui se déploie sur plusieurs plans à la fois.

1.1. Répétitions typographiques et syntaxiques

Comme nous l'avons déjà remarqué, la naissance du poème en prose conjugue deux tendances apparemment contradictoires, d'un côté la volonté de se libérer des contraintes formelles imposées par la tradition et, de l'autre, la nécessité de créer une « forme » autre, capable de supporter un genre nouveau. Dans *Gaspard de la Nuit*, la répétition suit cette double voie : elle remplit en même temps une fonction primaire de principe compositionnel orientant la genèse du recueil et une fonction subsidiaire de « modalisateur » de l'intention communicative de l'auteur. En se structurant comme reprise d'un élément formel et/ou d'un contenu signifié (cf. Frédéric 1985 : 130), la figure concerne deux niveaux, celui du texte et celui du paratexte.

Les instructions de Bertrand pour la mise en page de ses poèmes en illustrent l'une des caractéristiques principales :

Règle générale. – Blanchir comme si le texte était de la poésie. L'ouvrage est divisé en *six livres*, et chaque livre contient un plus ou moins grand nombre de *pièces*. M. le Metteur en pages remarquera que *chaque pièce* est divisée en *quatre, cinq, six et sept alinéas ou couplets*. Il y jettera de *larges blancs* entre ces *couplets* comme si c'étaient des strophes en vers (Bertrand 1980 : 301-302).

Le retour régulier d'espaces vides produit une répétition formelle de nature typographique (cf. Frédéric 1985 : 131-132) qui parcourt tout le recueil. En séparant les différentes parties du texte, les blancs marquent sa division en couplets et permettent de reproduire la mise en page typique du poème en vers. Toutefois, à un niveau plus profond, ce choix est lié aux exigences d'une écriture qui se veut lacunaire et elliptique. Comme l'affirme Richer, ces vides typographiques « constituent autant de plages de silence, des pauses toutes bruisantes d'intentions, de virtualités, de pensées inexprimées. Ainsi, en contrepoint au texte

⁷ Précisons que Bertrand a créé le genre du poème en prose, mais non l'appellation, qui vient de Baudelaire.

écrit, s'élabore dans le cerveau du lecteur un texte sous-jacent non écrit. Et la réunion de l'exprimé avec le supposé ou le deviné constitue le *sens global*, réel et complet du texte » (Richer 1972 : 16). Dans *Gaspard de la Nuit*, les blancs isolent souvent des couplets composés d'un même nombre de lignes, en produisant aussi un phénomène de répétition volumique (cf. Frédéric 1985 : 179)⁸ qui s'étend à tout le recueil. Ces procédés, qui contribuent à réaliser la structure du poème en prose dans la forme canonique créée par Bertrand, agissent aussi sur le plan rythmique et non seulement parce qu'ils peuvent comporter une réapparition régulière de la pause : en reprenant les études du Groupe μ , Madeleine Frédéric reconnaît l'existence d'un « aspect visuel du rythme dans le langage » (Frédéric 1985 : 243)⁹.

Si la reprise des blancs traverse le texte dans sa totalité, l'emploi répété du tiret concourt à la composition fortement symétrique des couplets. En plus de délimiter les incises et de signaler les prises de parole lors du discours direct, ce trait typographique vise à séparer les constituants des énumérations diverses qui constellent les textes bertrandiens :

Enfer ! – Enfer et paradis ! – cris de désespoir ! cris de joie !
– blasphèmes des réprouvés ! concerts des élus ! – âmes des
morts, semblables aux chênes de la montagne déracinés par
les démons ! âmes des morts semblables aux fleurs de la vallée
cueillies par les anges ! (*Le Deuxième homme*, p. 212).

Et je remarquais avec effroi que ses yeux étaient vides, bien
qu'il parût lire, – que ses lèvres étaient immobiles, bien que je
l'entendisse prier, – que ses doigts étaient décharnés, bien qu'ils
scintillassent de pierreries ! (*Mon Bisaïeul*, p. 147-148).

Dans les exemples, les tirets délimitent des groupes syntaxiques et sémantiques et mettent en relief la présence d'autres types de répétitions, en particulier lexicales (« cris », « âmes des morts » et « semblables », répétés deux fois ; « bien que », répété trois fois)¹⁰ et de construction (« cris de désespoir ! cris de joie ! », « blasphèmes des réprouvés ! concerts des élus ! », « âmes des morts, semblables aux chênes de la montagne déracinés par les démons ! âmes des morts semblables aux fleurs de la vallée cueillies par les anges ! » ; « que ses yeux étaient vides, bien qu'il parût lire, – que ses lèvres étaient immo-

⁸ La répétition volumique se réalise par la reprise d'unités textuelles d'un même volume (cf. Frédéric 1985 : 131-132).

⁹ Dans *Rbétorique de la poésie*, on peut lire : « L'événement [rythmique] peut être aussi bien visuel que sonore (cf. le rôle de la disposition en lignes et strophes pour la poésie) » (Groupe μ 1990 : 156).

¹⁰ Pour une analyse plus approfondie de la répétition lexicale, voir le paragraphe qui suit.

biles, bien que je l'entendisse prier, – que ses doigts étaient décharnés, bien qu'ils scintillassent de pierreries ! »). Comme le remarque Bernard, « le rythme lui-même peut être rendu plus sensible par la division ainsi opérée de la phrase, ou du couplet, en éléments de longueur variable » (Bernard 1959 : 64 ; cf. Vincent-Munnia 1996 : 171-172). Dans *Le Deuxième homme*, par exemple, la division en membres de longueur croissante semble produire un effet d'élargissement rythmique¹¹.

L'emploi du tiret est lié aussi à cette tendance à la concentration et à la synthèse qui constitue l'un des aspects distinctifs du poème en prose. À ce propos, Milner souligne la présence, dans les textes de Bertrand, d'une vision du monde soumise à un véritable processus de « miniaturisation » (Milner 1980 : 30)¹² : un seul couplet lui suffit pour évoquer une époque, pour décrire une scène ou un personnage ou, encore, pour tracer le fil d'un récit. Dans *Mon Bisaïeul*, l'auteur esquisse un « mini-tableau » (Milner 1980 : 30) représentant l'une de ces figures flottant entre rêve et réalité qui peuplent le recueil. Reprenons l'occurrence : « que ses yeux étaient vides, bien qu'il parût lire, – que ses lèvres étaient immobiles, bien que je l'entendisse prier, – que ses doigts étaient décharnés, bien qu'ils scintillassent de pierreries ! ». La répétition typographique (emploi du tiret) et syntaxique (retour d'un même type de construction) contribue ici à réaliser un effet de transposition picturale qui semble transformer les mots en touches de pinceau. Sous l'effet de cette double reprise (d'un élément typographique et d'un schéma syntaxique), le couplet acquiert un rythme spécifique et le portrait du personnage ressort comme une icône. N'oublions pas que l'auteur avait initialement pensé à un titre divers pour son recueil, *Bambochades Romantiques* (cf. Bernard 1959 : 54), en hommage au peintre d'origine hollandaise surnommé « Il Bamboccio » (cf. Milner 1980 : 12). Comme l'observe Bonenfant, « transposée dans le domaine littéraire, la bambochade indique une disposition certaine de l'auteur à la brièveté. Le plus souvent elliptiques, les bambochades de Bertrand font penser au coup de pinceau de la bambochade picturale. C'est donc l'idée de l'esquisse en tant qu'abrégé, de l'esquisse en tant qu'image elliptique capable de

¹¹ Dans d'autres sections du recueil, le tiret provoque, au contraire, des effets d'interruption, de rupture rythmique : il détache brusquement des mots (« Comme ricana le fou qui vague, chaque nuit, par la cité déserte, un œil à la lune et l'autre – crevé ! » *Le Fou*, p. 136) ou des phrases (« Mais bientôt son corps bleussait, diaphane comme la cire d'une bougie, son visage blémissait comme la cire d'un lumignon, – et soudain il s'éteignait », *Scarbo*, p. 244), en contribuant à créer l'atmosphère d'angoisse et d'inquiétude qui imprègne certains textes (cf. Bernard 1959 : 64-65).

¹² Milner reprend à Bachelard la notion de miniature scripturale (cf. Bachelard 2011 : 140-167).

signifier plus qu'elle ne dit que l'on retrouve dans ce terme de "bam-bochade" » (Bonenfant 2004 : 45).

Cette tendance à la concentration est encore plus évidente dans l'un des textes les plus représentatifs du recueil :

Il était nuit. Ce furent d'abord, – ainsi j'ai vu, ainsi je raconte,
– une abbaye aux murailles lézardées par la lune, – une forêt
percée de sentiers tortueux, – et le Morimont grouillant de capes
et de chapeaux.

Ce furent ensuite, – ainsi j'ai entendu, ainsi je raconte, – le glas
funèbre d'une cloche auquel répondaient les sanglots funèbres
d'une cellule, – des cris plaintifs et des rires féroces dont
frissonnait chaque feuille le long d'une ramée, – et les prières
bourdonnantes des pénitents noirs qui accompagnaient un
criminel au supplice.

Ce furent enfin, – ainsi s'acheva le rêve, ainsi je raconte, – un
moine qui expirait couché dans la cendre des agonisants, – une
jeune fille qui se débattait pendue aux branches d'un chêne. – Et
moi que le bourreau liait échevelé sur les rayons de la roue (*Un
rêve*, p. 145-146).

Dans *Un rêve*, la répétition typographique et la répétition syntaxique se rencontrent pour créer des effets très particuliers¹³. Le tiret – repris quatre fois dans chaque sous-partie – confère aux couplets une structure très symétrique et favorise une construction de nature presque « polyphonique » (Bernard 1959 : 64)¹⁴. Il participe ainsi d'un extraordinaire processus de synthèse qui aboutit à concentrer en quelques lignes le schéma de trois récits parallèles¹⁵. Le jeu des parallélismes (« – une abbaye aux murailles lézardées par la lune, – une forêt percée de sentiers tortueux, – et le Morimont grouillant de capes et de chapeaux », « – le glas funèbre d'une cloche auquel répondaient les sanglots funèbres d'une cellule, – des cris plaintifs et des rires féroces dont frissonnait chaque feuille le long d'une ramée, – et les prières bourdonnantes des pénitents noirs qui accompagnaient un crimi-

¹³ Notons aussi la présence de toute une suite de répétitions lexicales qui, dans certains cas, se superposent aux répétitions syntaxiques : « Ce furent d'abord, – ainsi j'ai vu, ainsi je raconte », « Ce furent ensuite, – ainsi j'ai entendu, ainsi je raconte », « Ce furent enfin, – ainsi s'acheva le rêve, ainsi je raconte ».

¹⁴ Comme le remarque Sabine Pétillon, le tiret double constitue l'un des outils « d'une opération énonciative d'ajout, graphiquement marquée », qui « permet au sujet écrivant de compliquer, ou plutôt de ramifier son discours. Bref, d'échapper ainsi – en ouvrant une autre voie – à la stricte mono-linéarité » (Pétillon 2004 : 46). Dans certains cas, son emploi peut contribuer à créer « une polyphonie graphique, et mouvante : plusieurs voix se rencontrent, se mêlent, et se font écho » (Pétillon 2004 : 49).

¹⁵ Ce texte semble annoncer le « roman [...] condensé en une page » dont rêvait Huysmans (Huysmans 1978 : 222).

nel au supplice », « – un moine qui expirait couché dans la cendre des agonisants, – une jeune fille qui se débattait pendue aux branches d'un chêne. – Et moi que le bourreau liait échevelé sur les rayons de la roue ») scande l'angoisse et la peur et se propose essentiellement comme un agent de l'émotivité des récepteurs (Bonhomme 2005 : 171). Il suscite un effet de litanie (cf. Prak-Derrington, dans ce volume) qui renforce le climat onirique dans lequel baigne le texte.

Par l'intermédiaire des tirets et des parallélismes, le poème fournit une structure au récit, mais en en détruisant la linéarité. Il procède par juxtapositions et réalise pleinement cette esthétique de la discontinuité (cf. Milner 1980 : 16) et de la suggestion qui constitue le but ultime de Bertrand. La répétition se plie donc, elle aussi, à cette « tendance à la brièveté, presque instinctive chez tout poète en prose » et contribue à la transformation du texte en « une fulguration instantanée, dont l'effet sur le lecteur est immédiat et non progressif » (Bernard 1959 : 443).

1.2. Répétitions lexicales et phoniques

La répétition lexicale correspond à la reprise d'un terme unique, d'un syntagme, d'une proposition, d'une phrase ou d'un groupe de phrases (cf. Frédéric 1985 : 155-156). Dans *Gaspard de la Nuit*, elle est présente sous toutes ses formes, mais le retour de segments dont la longueur dépasse celle du mot comporte souvent quelques variations. Les textes qui composent le recueil se caractérisent par une structure fixe constituée généralement d'un prologue, d'un épilogue et de trois ou quatre couplets intermédiaires. Dans certains cas, le premier couplet est repris comme couplet final, même si le texte comporte des modifications qui signalent son statut de conclusion :

La noire gondole se glissait le long des palais de marbre, comme un bravo qui court à quelque aventure de nuit, un stylet et une lanterne sous sa cape.

[...]

Et la noire gondole força de rames, se glissant le long des palais de marbre comme un bravo qui revient de quelque aventure de nuit, un stylet et une lanterne sous sa cape (*Le Soir sur l'eau*, p. 229-230).

Rien encore ! – Et vainement ai-je feuilleté pendant trois jours et trois nuits, aux blafardes lueurs de la lampe, les livres hermétiques de Raymond-Lulle !

[...]

Mais rien encore ! – Et pendant trois autres jours et trois autres nuits, je feuilleterai, aux blafardes lueurs de la lampe, les livres hermétiques de Raymond-Lulle ! (*L'Alchimiste*, p. 101-102).

Ce procédé attribue au texte une structure cyclique et fermée, produisant un effet d'unité et de concentration typique du poème en prose de Bertrand. Parfois, la répétition lexicale aboutit à produire de véritables refrains :

Et la chasse allait, allait, claire étant la journée, par les monts et les vaux, par les champs et les bois, les varlets courant, les trompes fanfarant, les chiens aboyant, les faucons volant, et les deux cousins côte à côte chevauchant, et perçant de leurs épieux cerfs et sangliers dans la ramée, de leurs arbalètes hérons et cigognes dans les airs.

[...]

Regnault avait l'œil rouge d'un fou ou d'un damné ; Hubert était soucieux ; et la chasse toujours allait, toujours allait, claire étant la journée, par les monts et les vaux, par les champs et les bois.

[...]

Notre-Dame, quelle Pitié ! – et la chasse n'allait plus, claire étant la journée par les monts et les vaux, par les champs et les bois (*La Chasse*, p. 166-167)¹⁶.

Mais le firmament pendait comme un lambeau d'étendard. – « Firmament ! appela cette voix, du seuil de la radieuse Jérusalem ». – « Firmament ! répétèrent les échos de l'inconsolable Josaphat ». – Et le firmament déroula aux vents ses plis de pourpre et d'azur.

Mais la terre voguait à la dérive comme un navire foudroyé qui ne porte dans ses flancs que des cendres et des ossements. – « Terre ! appela cette voix, du seuil de la radieuse Jérusalem ». – « Terre ! répétèrent les échos de l'inconsolable Josaphat ». Et la terre ayant jeté l'ancre, la nature s'assit, couronnée de fleurs, sous le porche des montagnes, aux cent mille colonnes.

Mais l'homme manquait à la création, et tristes étaient la terre et la nature, l'une de l'absence de son roi, l'autre de l'absence de son époux. – « Homme ! appela cette voix, du seuil de la radieuse Jérusalem ». – « Homme ! répétèrent les échos de l'inconsolable Josaphat ». – Et l'hymne de délivrance et de grâces ne brisa point le sceau dont la mort avait plombé les lèvres de l'homme endormi pour l'éternité dans le lit du sépulcre (*Le Deuxième homme*, p. 212-213).

L'articulation en couplets de longueur presque égale, caractérisés par une construction fortement symétrique, ainsi que la présence de refrains rappellent une forme du passé, la ballade (cf. Vanhese 1979 : 12-13 ; Hart Poggenburg 2000 : 334). En effet, comme le remarque Bernard, c'est à travers la traduction des ballades étrangères que « s'est acclimatée en France l'idée qu'on pouvait faire passer en prose cer-

¹⁶ Comme le remarque Vanhese, le refrain de *La Chasse* « rappelle immanquablement au lecteur cultivé certaines laisses de la *Chanson de Roland* » (Vanhese 1979 : 17).

taines cadences et certains thèmes poétiques » (Bernard 1959 : 52)¹⁷. Soulignons cependant que Bertrand réussit à élaborer une forme originale, dont les caractéristiques dépassent tout modèle préexistant. Sa tendance à composer presque musicalement ses poèmes – comme s’il s’agissait de pièces instrumentales ou vocales – est liée non pas à une volonté imitative, mais à un véritable souci de réinvention des ressources de la prose, réinvention qui se réalise principalement par des procédés aptes à transposer, sur le plan des mots, certains effets qui évoquent des codes artistiques divers. C’est ainsi que, dans le recueil, la répétition lexicale contribue aussi au développement du versant pictural de l’écriture bertrandienne :

Et le canal où l’eau bleue tremble, et l’église où le vitrage d’or flamboie, et le stoël où sèche le linge au soleil, et les toits, verts de houblon.

Et les cigognes qui battent des ailes autour de l’horloge de la ville, tendant le col du haut des airs et recevant dans leur bec les gouttes de pluie.

Et l’insouciant bourguemestre qui caresse de la main son double menton, et l’amoureux fleuriste qui maigrit, l’œil attaché à une tulipe.

Et la bohémienne qui se pâme sur sa mandoline, et le vieillard qui joue du Rommelpot, et l’enfant qui enfle une vessie.

Et les buveurs qui fument dans l’estaminet borgne, et la servante de l’hôtellerie qui accroche à la fenêtre un faisan mort (*Harlem*, p. 87-88).

L’anaphore rhétorique constitue l’un des types de répétition les plus fréquents chez Bertrand. Dans *Harlem*, la reprise de « Et » au début de chaque couplet, ainsi qu’au début des propositions qui le composent, participe doublement de cet effet de transposition d’art que vise l’écrivain¹⁸. Outre la création d’un lien sonore évoquant « le principe de liaison et de coordination propre au vers » (Bonenfant 2003 : 28), elle produit un effet de type visuel. D’ailleurs, le couplet initial place clairement ce poème sous le signe de la peinture : « Harlem, cette admirable bambochade qui résume l’école flamande, Harlem peint par Jean-Breughel, Peeter-Neef, David-Téniers et Paul Rembrandt » (*Harlem*, p. 87). L’intention picturale réclame un processus de concen-

¹⁷ Sainte-Beuve définit les poèmes de Bertrand comme de « petites ballades en prose dont le couplet ou le verset exact simulait assez bien la cadence d’un rythme » (Sainte-Beuve 1980 : 341).

¹⁸ Dans d’autres textes, comme *Le Deuxième homme*, la reprise de « Et » constitue un emprunt au style biblique qui, comme l’observe aussi Vanhese, « dès l’origine a joué un rôle important dans la création du poème en prose » (Vanhese 1979 : 16).

tration et de réduction aboutissant à faire émerger parallèlement des images diverses, presque comme dans un tableau.

Ailleurs, dans le recueil, la répétition anaphorique concourt à renforcer cette atmosphère hallucinatoire et macabre qui imprègne certains poèmes :

Il voit les tarasques de pierre vomir l'eau des ardoises dans l'abîme confus des galeries, des fenêtres, des pendentifs, des clochetons, des tourelles, des toits et des charpentes, que tache d'un point gris l'aile échancrée et immobile du tiercelet.

Il voit les fortifications qui se découpent en étoile, la citadelle qui se rengorge comme une géline dans un tourteau, les cours des palais où le soleil tarit les fontaines, et les cloîtres des monastères où l'ombre tourne autour des piliers.

[...]

Ce qu'il voit encore, ce sont des soudards qui, dans le parc empanaché de gigantesques ramées, sur de larges pelouses d'émeraude, criblent de coups d'arquebuse un oiseau de bois fiché à la pointe d'un mai (*Le Maçon*, p. 89-90).

Si ce n'était que la nourrice qui berce avec un chant monotone, dans la cuirasse de mon père, un petit enfant mort-né !

Si ce n'était que le squelette du lansquenet emprisonné dans la boiserie, et heurtant du front, du coude et du genou !

Si ce n'était que mon aïeul qui descend en pied de son cadre vermoulu, et trempe son gantelet dans l'eau bénite du bénitier ! Mais c'est Scarbo qui me mord au cou, et qui, pour cautériser ma blessure sanglante, y plonge son doigt de fer rougi à la fournaise ! (*La Chambre gothique*, p. 133-134).

Dans les exemples l'anaphore, qui s'interrompt – au moins en partie – dans la reprise finale (« Il voit », « Ce qu'il voit » ; « Si ce n'était que », « Mais c'est »), sert à accumuler une succession d'impressions visuelles (*Le Maçon*) ou auditives (*La Chambre gothique*) serties en des « dessins verbaux » pareils à des miniatures. La seconde occurrence, en particulier, met en évidence la fonction pathémique que Bonhomme associe à l'anaphore (cf. Bonhomme 2005 : 171), cette dernière produisant ici un véritable effet de suspension qui se résout dans le couplet final.

Dans *Gaspard de la Nuit*, la récurrence lexicale se manifeste aussi par des formes non anaphoriques, caractérisées par la réapparition d'un terme en un endroit quelconque du texte :

– « Que tu meures absous ou damné, – marmottait Scarbo cette nuit à mon oreille, – tu auras pour linceul une toile d'araignée, et j'ensevelirai l'araignée avec toi ! »

– « Oh ! que du moins j'aie pour linceul, lui répondais-je, les yeux rouges d'avoir tant pleuré, – une feuille du tremble dans laquelle me bercera l'haleine du lac ».

[...]

– « Eh bien, – ajouta-t-il, – console-toi, tu auras pour linceul les bandelettes tachetées d'or d'une peau de serpent, dont je t'emmailoterai comme une momie » (*Scarbo*, p. 135-136).

L'extrait montre que le retour du mot « linceul » crée un lien formel et sémantique entre les différentes sections du poème. La recherche de ce type de rapprochements est encore plus évidente si l'on considère la structure des couplets et des phrases ou membres de phrases qui les composent :

Et le grillon s'était endormi, dès que la dernière bluette avait éteint sa dernière lueur dans la cendre de la cheminée (*Le Clair de lune*, p. 142).

Et elle s'échappait d'effroi, mon âme, à travers la livide toile d'araignée du crépuscule, par-dessus de noirs horizons dentelés de noirs clochers gothiques (*Le Nain*, p. 140).

– « La rouge braise à griller de la charbonnée ! » – « Comme la flamme danse bleue sur les tisons ! Ohé ! quel est le ribaud qui a battu sa ribaude ? » (*Les Gueux de nuit*, p. 111).

Si ce n'était que mon aïeul qui descend en pied de son cadre vermoulu, et trempe son gantelet dans l'eau bénite du bénitier ! (*La Chambre gothique*, p. 134).

La réduplication de l'adjectif (« la dernière bluette avait éteint sa dernière lueur » ; « par-dessus de noirs horizons dentelés de noirs clochers gothiques ») et les polyptotes (« quel est le ribaud qui a battu sa ribaude ? » ; « dans l'eau bénite du bénitier ! ») créent une sorte de rime interne et renforcent la stratégie communicative de l'auteur : si dans *Le Clair de lune* et dans *Le Nain* la répétition semble se transformer en une touche de peinture, dans *Les Gueux de nuit* et dans *La Chambre gothique*, elle intensifie une fois encore cet humour presque macabre qui est le signe du « versant Callot » de l'écriture bertrandienne. Comme le remarque Bernard, l'auteur « fait varier les sonorités en fonction de l'idée, et ne craint pas les sons énergiques et les contrastes vigoureux » (Bernard 1959 : 66).

Cette attention portée au côté pour ainsi dire sensible du langage concerne également des éléments minimaux :

Et c'est ainsi que s'acoquinaient à un feu de brandons, avec des gueux de nuit, un procureur au parlement qui courait le guilledou, et les gascons du guet qui racontaient sans rire les exploits de leurs arquebuses détraquées (*Les Gueux de nuit*, p. 112).

Chaque flot est un ondin qui nage dans le courant, chaque courant est un sentier qui serpente vers mon palais, et mon palais est bâti fluide, au fond du lac, dans le triangle du feu, de la terre et de l'air (*Ondine*, p. 149).

Les exemples montrent que les répétitions phoniques relèvent elles aussi de ce processus de miniaturisation que réalise l'écriture de Bertrand. Dans *Les Guenx de nuit*, l'accumulation des occlusives [k] et [g] évoque le crépitement du feu, en mettant en relief un détail qui n'est pas développé à l'intérieur du couplet. Dans *Ondine*, les allitérations en [f] et en [s] rappellent le bruit produit par le mouvement de l'eau et les assonances en [i] pourraient faire songer à la voix aiguë de la fée. On peut remarquer aussi la répétition du même nombre de syllabes au début du couplet (« Chaque flot est un ondin/ qui nage dans le courant »), phénomène qui se reproduit à la fin du poème, où le rythme paraît mimer la disparition du personnage (cf. Bernard 1959 : 70) :

Et comme je lui répondais/ que j'aimais une mortelle,/ boudeuse
et dépitée,/ elle pleura quelques larmes,/ poussa un éclat de
rire,/ et s'évanouit en giboulées/ qui ruisselèrent blanches/ le
long de mes vitraux bleus (*Ondine*, p. 150)¹⁹.

L'analyse de quelques occurrences retenues révèle que les répétitions typographiques, syntaxiques, lexicales et phoniques participent pleinement de ces « procédés nouveaux d'harmonie et de couleur » auxquels Bertrand se réfère dans l'introduction au recueil. En plus de remplir une fonction de nature essentiellement compositionnelle, elles réalisent cet emploi particulier des signifiants linguistiques et extralinguistiques qui, comme l'observe Meschonnic, construit une « sémantique spécifique », « distincte du sens lexical » (Meschonnic 1982 : 217)²⁰. Toutefois, comme nous le montrerons dans le paragraphe qui suit, il existe aussi un type de répétition portant sur le « contenu signifié » (cf. Frédéric 1985 : 130) qui contribue, comme les autres, à la composition et à la caractérisation du poème en prose bertrandien.

¹⁹ Ce type de répétition syllabique est fréquent dans le recueil (cf. Bernard 1959 : 65). À titre d'exemple, observons la présence – dans *Le Raffiné* – de toute une série d'octosyllabes : « S'imaginerait-on jamais,/ à voir ma pimpante dégainé,/ que la faim, logée dans mon ventre,/ y tire, – la bourrèle ! – une corde/ qui m'étrangle comme un pendu ! » (*Le Raffiné*, p. 117).

²⁰ « Je définis le rythme dans le langage comme l'organisation des marques par lesquelles les signifiants, linguistiques et extralinguistiques [...] produisent une sémantique spécifique, distincte du sens lexical, et que j'appelle la signifiante : c'est-à-dire les valeurs, propres à un discours et à un seul. Ces marques peuvent se situer à tous les “niveaux” du langage : accentuelles, prosodiques, lexicales, syntaxiques » (Meschonnic 1982 : 216-217).

1.3. Répétitions sémantiques

Dans *Gaspard de la Nuit*, la répétition sémantique est présente principalement comme reprise partielle d'un noyau sémico-connotatif ou, à un niveau plus général, elle est présente sous la forme de la répétition thématique (cf. Frédéric 1985 : 188). Cette typologie porte sur plusieurs plans à la fois et concerne non seulement la dimension proprement textuelle, mais aussi le paratexte. En reprenant un procédé qu'il retrouve également chez l'un de ses inspirateurs, Walter Scott²¹, Bertrand fait précéder chaque poème d'une épigraphe. Il s'agit le plus souvent d'une citation évoquant, d'une manière condensée, le contenu du texte qui la suit et actualisant ainsi un procédé de « réduction sémique » (Pottier 1967 : 60)²². À titre d'exemple, l'épigraphe d'*Un rêve* (« *J'ai rêvé tant et plus, mais je n'y entends note. Pantagruel, Livre III* », p. 145) révèle la nature du poème, qui s'offre essentiellement comme un récit onirique très enchevêtré et celle d'*Ondine* (« *Je croyais entendre/ Une vague harmonie enchanter mon sommeil,/ Et près de moi s'épandre un murmure pareil/ Aux chants entrecoupés d'une voix triste et tendre. Ch. Brugnot, Les deux Génies* », p. 149) contient une allusion au chant, qui résonne dans le texte qu'elle introduit²³.

Au sein des poèmes, la répétition sémantique se produit – au niveau transphrastique – avec la reprise et le développement d'un même thème (cf. Frédéric 1985 : 211-215) ou, selon la terminologie de Kerbrat-Orecchioni, d'un même « condensé sémantique » (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 51) :

Ma chaumière aurait, l'été, la feuillée des bois pour parasol, et l'automne, pour jardin, au bord de la fenêtre, quelque mousse qui enchâsse les perles de la pluie, et quelque giroflée qui fleurit l'amande.

Mais l'hiver, – quel plaisir, quand le matin aurait secoué ses bouquets de givre sur mes vitres gelées, d'apercevoir bien loin, à la lisière de la forêt, un voyageur qui va toujours s'amoindrissant, lui et sa monture, dans la neige et la brume !

Quel plaisir, le soir, de feuilleter, sous le manteau de la cheminée flambante et parfumée d'une bourrée de genièvre, les preux et

²¹ Bertrand avait traduit des ballades de l'écrivain écossais, caractérisées elles aussi par une structure à forme fixe avec des refrains ainsi que par une inspiration médiévale et fantastique.

²² Notons que les titres des poèmes relèvent de ce même procédé.

²³ Le plus souvent, ces épigraphes ne sont pas identifiables dans les œuvres des auteurs auxquels elles sont attribuées, ce qui fait penser à des écrits de pure invention (cf. Bony 2005 : 45). Ajoutons que les notes en bas de page – quand celles-ci éclairent le sens de certains termes désuets ou appartenant à des idiomes étrangers – développent des définitions synonymiques constituant elles aussi un type de répétition sémantique.

les moines des chroniques, si merveilleusement portraits qu'ils semblent, les uns jouter, les autres prier encore !

Et quel plaisir, la nuit, à l'heure douteuse et pâle, qui précède le point du jour, d'entendre mon coq s'égosiller dans le gelinier et le coq d'une ferme lui répondre faiblement, sentinelle juchée aux avant-postes du village endormi (*Ma chaumière*, p. 203-204).

Dans *Ma chaumière*, chaque couplet reprend, par des variations liées aux diverses phases du jour et de l'année, les valeurs de protection et de réconfort de l'espace habité, du « non-moi » qui protège le moi, ainsi que la relation entre la dimension du dedans et celle du dehors si bien théorisée par Bachelard (cf. Bachelard 2011 : 51-78, 191-207). Ce type de répétition peut se produire aussi dans le cadre d'un seul couplet :

Et je remarquais avec effroi que ses yeux étaient vides, bien qu'il parût lire, – que ses lèvres étaient immobiles, bien que je l'entendisse prier, – que ses doigts étaient décharnés, bien qu'ils scintillassent de pierreries ! (*Mon Bisaïeul*, p. 147-148).

L'occurrence extraite de *Mon Bisaïeul* montre que le « condensé sémantique » (le portrait du personnage) est soumis à un véritable morcellement de type synecdochique (« yeux », « lèvres », « doigts »). Il faut aussi noter la coémergence, dans le déroulement du discours, de polarités syntaxiques situées sur un même axe thématique, mais opposées sémantiquement (cf. Bonhomme 2005 : 66) : « ses yeux étaient vides, bien qu'il parût lire », « ses lèvres étaient immobiles, bien que je l'entendisse prier », « ses doigts étaient décharnés, bien qu'ils scintillassent de pierreries ».

Qu'elle se configure comme une « réduction sémique » ou comme une reprise thématique, la répétition sémantique semble contribuer elle aussi à réaliser cette tendance à la condensation qui caractérise l'écriture de Bertrand. Cet aspect est encore plus évident dans les exemples qui suivent :

Or, c'était fête à la synagogue, ténébreusement étoilée de lampes d'argent, et les rabbins en robes et en lunettes, baisaient leurs talmuds, marmottant, nasillonnant, crachant ou se mouchant, les uns assis, les autres non (*La Barbe pointue*, p. 93).

Et la chasse allait, allait, claire étant la journée, par les monts et les vaux, par les champs et les bois, les varlets courant, les trompes fanfarant, les chiens aboyant, les faucons volant, et les deux cousins côte à côte chevauchant, et perçant de leurs épieux cerfs et sangliers dans la ramée, de leurs arbalètes hérons et cigognes dans les airs (*La Chasse*, p. 166).

Les deux occurrences présentent des énumérations à rime suffixale englobant des séries binaires de termes – « marmottant, nasillonant », « crachant ou se mouchant », « fanfarant [...], aboyant », « volant, [...] chevauchant »²⁴ – qui révèlent une parenté sémantique de degré variable (cf. Frédéric 1985 : 203). Dans ces cas, la répétition formelle et la répétition sémantique convergent²⁵, en produisant un effet de pointillisme phonique et sémique qui actualise en même temps la visée compositionnelle et l'intention picturale de l'auteur.

Conclusion

Tous ces procédés qui, rappelons-le, constituent les réalisations diverses d'une même figure, la répétition, se plient à une démarche artistique constructrice et organisatrice mue par un élan compositionnel visant à conférer au poème en prose une structure organique et unitaire, cette dernière apparaissant paradoxalement comme un support nécessaire pour sortir « des chemins tracés de l'écriture » (Bernard 1959 : 50) et pour exprimer une sensibilité littéraire nouvelle. En effet, cette même structure constitue le lieu où se réalise un processus de transposition généralisé réunissant non seulement la prose et la poésie, mais aussi l'écriture, la musique et la peinture. Si, d'un côté, la régularité interne qui caractérise toutes les typologies de répétition fournit au texte, en déclenchant un effet d'harmonie phonétique et/ou sémantique, un équilibre compositionnel (cf. Bonhomme 2005 : 163-172), de l'autre, elle se transmute en une véritable stratégie discursive. De plus, l'analyse des quelques occurrences retenues révèle un aspect de la répétition-figure peu étudié jusqu'ici. Dans *Gaspard de la Nuit*, elle contribue à réaliser une esthétique du fragment, de la discontinuité et de la suggestion. Centrée, de par sa nature même, sur la reprise d'un élément formel et/ou sémantique et produisant donc un écart par rapport à tout principe d'économie au niveau linguistique, dans le poème en prose elle participe – au contraire – à un processus de condensation et de réduction. Par conséquent, l'examen de son emploi dans le domaine du langage littéraire en illustre un côté inédit : la reprise de certains éléments peut se changer en un puissant moyen pour en suggérer d'autres sans les élucider, ce qui éclaire la relation intrinsèque entre la répétition et ce

²⁴ Les exemples que nous avons utilisés révèlent la présence, dans *Gaspard de la Nuit*, de toute une suite d'archaïsmes stylistiques ou de civilisation. D'après Vanhese, l'emploi fréquent des participes présents constitue lui aussi un trait archaïsant de l'écriture de Bertrand (Vanhese 1979 : 9).

²⁵ Nous attirons en outre l'attention sur le fait que la répétition affixale est déjà une répétition morfo-sémantique.

genre nouveau de texte et de discours – fondé sur l'implicite, l'énigme et le non-dit – qu'a créé Bertrand.

Bibliographie

Références primaires :

- BERTRAND, Aloysius, 1972, *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (1842), Introduction et présentation par J. Richer, Paris, Flammarion.
- BERTRAND, Aloysius, 1980, *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (1842), Édition présentée, établie et annotée par M. Milner, Paris, Gallimard.
- BERTRAND, Aloysius, 2000, *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (1842), in (Œuvres complètes, éditées par H. Hart Poggenburg, Paris, Honoré Champion.
- BERTRAND, Aloysius, 2005, *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (1842), Édition présentée et annotée par J. Bony, Paris, Flammarion.

Références secondaires :

- ADAM, Jean-Michel, 1997, « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, n° 75-3, p. 665-681.
- BACHELARD, Gaston, 2011, *La Poétique de l'espace* [1957], Paris, PUF.
- BAUDELAIRE Charles, 1961, Œuvres complètes, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- BERNARD, Suzanne, 1959, *Le Poème en prose. De Baudelaire jusqu'à nos jours*, Paris, Nizet.
- BONENFANT, Luc, 2003, « Aloysius Bertrand : la volonté de transposition », in *Protée, La Transposition générique*, v. 31, n° 1, p. 27-36.
- BONENFANT, Luc, 2004, « Le Vers détourné : Aloysius Bertrand et la réinvention de la prose », in *Romantisme*, n° 123, p. 41-52.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- CIGADA, Sergio, 1992, « Charles Baudelaire : antropologia e poetica », in CIGADA, Sergio (éd.), *Il Simbolismo francese*, Milano, Sugarco Edizioni, p. 31-74.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La Répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GROUPE M, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Librairie Larousse.
- GROUPE M, 1990, *Rhétorique de la poésie* [1977], Paris, Seuil.

- HUYSMANS, Joris-Karl, 1978, *À rebours* [1884], Paris, Garnier-Flammarion.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1977, *La Connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- MESCHONNIC, Henri, 1982, *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Verdier, Lagrasse.
- PÉTILLON, Sabine, 2004, « Parenthèse et tiret double : pour une polyphonie mouvante », in *L'Information grammaticale*, n° 102, p. 46-50.
- VANHESE, Gisèle, 1979, « L'Archaïsme stylistique dans *Gaspard de la Nuit* », in *Micromégas. Rivista di studi e confronti italiani e francesi*, anno VI, n° 1, p. 1-25.
- VINCENT-MUNNIA, Nathalie, 1996, *Les Premiers poèmes en prose : généalogie d'un genre dans la première moitié du dix-neuvième siècle français*, Paris, Champion.



Patrons syntaxiques et énonciatifs dans les proses poétiques : un cas spécifique de répétition¹

Michèle Monte
Université de Toulon, Babel EA 2649

Résumé

Cet article se propose d'étudier un cas particulier de répétition figurale, celle qui concerne des patrons syntaxiques ou énonciatifs instanciés par des entités lexicales différentes. Après avoir défini notre acception du patron, et les conditions auxquelles un patron peut faire figure, nous examinons dans trois proses poétiques longues, « Meïdosems » de Michaux et « Couleurs » et « Daucus » de Jaccottet, la récurrence du patron appositif et du patron averbal, puis le marquage insistant de l'ancrage déictique et du dialogisme interlocutif, en examinant à quelle condition ils peuvent faire figure et comment ils participent à la construction de l'*ethos* de l'énonciateur textuel. Nous montrons ainsi comment ces patrons contribuent à dessiner l'image d'un écrivain scrupuleux, soucieux de l'expression juste dans le cas de Jaccottet et d'un écrivain à la fois provocateur et empathique dans le cas de Michaux.

Mots clés : patron, *ethos*, Michaux, Jaccottet, figure du discours, apposition, dialogisme

La répétition est considérée comme un élément clé des textes poétiques (Jakobson 1973 : 234), présente dès le niveau du phonème par le biais des rimes, allitérations et assonances, ainsi que de l'alternance entre longues et brèves ou temps forts et temps faibles dans les langues reposant sur une métrique accentuelle². À l'échelle de

¹ Je remercie Lucile Gaudin-Bordes et Alain Rabatel pour leurs remarques après la lecture d'une première version de ce travail.

² Observons cependant que la répétition dans les vers s'allie à la variation, et que le retour d'éléments identiques scande une évolution.

vers ou strophes entières, elle fait partie intégrante de certaines formes fixes. Cependant, à ma connaissance, elle a été peu étudiée (hormis par Frédéric 1985) dans les poèmes en prose de plusieurs pages. Alors que les poèmes en prose brefs, tels qu'on les trouve par exemple chez le premier Ponge, chez Reverdy, Char ou Max Jacob, se caractérisent, eux, par un faible degré de répétition, les poèmes qui se déploient sur plusieurs pages présentent de nombreuses répétitions qui jouent un rôle dans la cohésion et la progression textuelles mais aussi au niveau argumentatif³ dans la schématisation (Grize 1990) affectant les objets de discours. On peut aussi faire l'hypothèse que le type de répétition privilégié dans tel ou tel texte contribue à construire un certain *ethos* de l'énonciateur textuel⁴, saisi dans son rapport à d'autres énonciateurs comme à une certaine esthétique, les deux aspects étant d'ailleurs liés. C'est cet aspect pragmatico-énonciatif de la répétition que je souhaite explorer dans cet article en m'intéressant non pas à la répétition à l'identique d'une même unité linguistique⁵ mais à la répétition de patrons syntaxiques ou énonciatifs instanciés par des syntagmes ou énoncés différents au fil du texte. Après avoir défini plus précisément la notion de patron et présenté mon corpus, j'étudierai successivement deux patrons syntaxiques et deux patrons énonciatifs à l'œuvre dans trois poèmes en prose du XX^e siècle. Je ne prétends pas que ces poèmes soient représentatifs de l'ensemble des proses poétiques longues contemporaines, mais ils présentent des caractéristiques suffisamment distinctes pour permettre de réfléchir d'emblée à ce problème sur une base comparative, ce qui me semble la seule manière de permettre une certaine généralisation, que d'autres travaux viendront confirmer ou infirmer.

1. Cadre théorique et objectifs de l'étude

Le patron est défini par Gilles Philippe (2008 : 31) comme le résultat du figement dans un genre de discours donné d'un faisceau de formes linguistiques qui, conventionnellement, vont être attachées à un imaginaire stylistique :

³ J'entends ici le mot « argumentatif » au sens large de la dimension argumentative telle que la définit Amossy (2000 : 25-26) pour des textes qui ne visent pas explicitement la défense d'une thèse mais plutôt l'adhésion du lecteur à un point de vue sur le monde.

⁴ Je désigne ainsi l'énonciateur qui se présente comme la source du texte mais dont l'image est produite par le texte lui-même selon une boucle bien décrite par Maingueneau (2012 : 62) : il peut rester implicite ou être matérialisé par des déictiques de première personne.

⁵ J'ai traité de cette répétition dans Monte (à paraître b).

Le « patron oral » sera ainsi constitué de marquages hétéroclites sans cohérence dénotative (chute du discordantiel de négation, apocopes, surreprésentation des dislocations, des marques interpellatives, d'un lexique non surveillé, etc.), mais qui permettent à la prose écrite de prendre des allures « orales », selon la stéréotypie en vigueur au moment de la production du texte.

Rabatel (2015 : 26) parle de la répétition syntaxique dans les litanies en disant qu'elle est un « patron à engendrer du texte, tout en rendant plus visibles et plus organiques les autres répétitions, voire les variations qui se répètent à l'intérieur de ce patron ». La différence entre ces deux usages du mot « patron », c'est que pour Philippe, le patron rassemble un ensemble de traits appartenant à des niveaux d'analyse linguistique différents mais interprétés comme convergents, alors que, chez Rabatel, le patron est un moule productif permettant de penser la répétition au sein de la variation, et la variation au sein de la répétition. J'utiliserai pour ma part ce terme dans un troisième sens, en faisant du patron un troisième type de répétition, à côté de la répétition *stricto sensu* (même signifié et même signifiant) et de la reformulation (signifié équivalent et signifiant différent)⁶. En effet je définirai le patron – syntaxique ou énonciatif – comme une forme perçue comme identique en dépit des lexicalisations variées qui l'instancient et *dotée d'une valeur figurale*. Forme vide lexicalement, le patron se distingue ainsi des répétitions litaniques où une partie du matériel lexical est repris. Il se posera dès lors la question de savoir à quelles conditions des formes peuvent être reconnues comme patrons et de préciser le rapport complexe entre le patron et le contexte. Comme le dit Salvan (2013 : 8), « si le contexte permet l'émergence du sens figural et l'interprétation de la figure, il peut parallèlement conduire à revoir à la baisse l'effet de cette dernière », mais inversement,

la figure agit en retour sur le contexte, soit qu'elle renforce la force illocutoire d'un discours, soit qu'elle contribue à caractériser à un moment donné de l'histoire un genre de discours, soit qu'elle agisse directement sur la relation entre émetteur et récepteur.

Je m'intéresserai tout particulièrement dans cet article à la façon dont le patron peut agir sur la relation entre le lecteur et l'énonciateur textuel, notamment en rendant saillant un trait de l'*ethos* de ce dernier ou du monde éthique qu'il construit⁷. Mais avant d'en venir à cette

⁶ Sur ces notions, voir les précisions très éclairantes de Magri-Mourgues et Rabatel 2015.

⁷ Sur la notion de « monde éthique » et d'incorporation, voir Maingueneau (2012 : 70-71). Même les lecteurs qui ne font pas de lecture énonciative des poèmes incorporent l'univers de sens transmis par le texte. La lecture implique

dimension, je préciserai les parentés et différences entre le patron et ce qu'en linguistique outillée, on appelle des *motifs*. Il s'agit, selon Longrée et Mellet (2013 : 66), d'unités phraséologiques admettant une certaine variabilité et articulant fortement la « fonctionnalité textuelle et [la] définition formelle ». Ces auteurs envisagent les motifs comme des « marqueurs discursifs » et ajoutent :

[...] on pense par exemple au stock de formules relativement standardisées qui permettent d'introduire ou conclure les différentes étapes d'un exposé scientifique, aux formules caractéristiques de la littérature orale qui en assurent la mémorisation (épopée, chanson de geste, etc.), mais aussi à toute une série d'autres syntagmes récurrents dont la fonction caractérisante est moins aisément perceptible et qui sont donc moins facilement repérables.

Les points communs entre les patrons que je vais étudier et les motifs sont la récurrence, la possibilité de variation dans certaines limites, la fonction caractérisante. La différence réside dans le fait que les patrons ne sont que des structures vides, sans paradigme lexical prédéterminé, ce qui les fait échapper à la phraséologie⁸. Toute structure syntaxique ou tout dispositif énonciatif récurrent ne sont pas analysables comme patron : le terme de *patron* vise à cerner une structure qui est perçue par le lecteur comme productrice d'un surplus d'interprétation.

La forme récurrente devient patron si, de par son interaction avec le cotexte, « se dégage un signifié général, commun, global » (Molinié 1986 : 99) : dès lors elle est reconnue comme figure, c'est-à-dire comme « variation exemplaire du discours » (Bonhomme, 2005 : 31). Cette reconnaissance dépend du récepteur et du cotexte, de la fréquence statistique du phénomène, ainsi que de mécanismes logico-conceptuels, perceptifs ou sensoriels et « pulsionnels » (terme repris à Bonhomme) qui « contribuent d'une façon très diversifiée à la figuralité d'une occurrence » (*ibid.* : 37). Le récepteur percevra d'autant mieux un patron qu'il en éprouvera le rendement argumentatif, informatif ou affectif. C'est pourquoi, comme l'indiquent Rabatel et Magri-Mourgues (2015 : 15), le travail de l'analyste, en dégageant la fonctionnalité de certaines répétitions, tend à en accroître la figuralité.

la participation imaginaire à un vécu, qui se donne à percevoir notamment par le rythme (voir Monte 2010).

⁸ Ceci distingue aussi mon usage de la notion de celui de Née, Sitri et Veniard (2014 : 2116) qui la définissent ainsi : « Moule syntaxique avec une combinatoire lexicale plus ou moins restreinte. Les patrons peuvent être de l'ordre du syntagme ou de la proposition (patron syntaxique), voire avoir un empan interpropositionnel (patron séquentiel) ».

Pour mieux appréhender le lien entre patrons et *ethos*, je confronterai des proses poétiques de structure et d'auteurs différents. *Daucus, ou carotte sauvage* et *Couleurs, là-bas*⁹, extraits d'*Et, néanmoins* de Philippe Jaccottet, paru en 2001, sont deux textes continus, couvrant respectivement deux et près de quatre pages dans l'édition de la Pléiade¹⁰. *Portrait des Meidosems*, d'Henri Michaux, est un texte de vingt-deux pages¹¹, composé de soixante-neuf fragments de longueur très variable, séparés les uns des autres par une étoile, et comportant chacun de un à huit paragraphes d'inégale longueur¹². D'abord paru indépendamment sous le titre *Meidosems* en 1948, le texte est ensuite intégré en 1949 à *La vie dans les plis* sous le titre *Portrait des Meidosems*. Dans la table des matières, chaque fragment est distingué par son incipit.

Quoique divisés en fragments isolés par des blancs, *Daucus* et *Couleurs* se présentent comme tendus vers une fin qui les unifie : il s'agit, sur le mode de la poursuite déjà mis en œuvre par Jaccottet dans d'autres recueils (voir Monte 1999 et 2014), de saisir par les mots sans la trahir l'impression, fugitive mais forte, produite par un sous-bois tapissé de carottes sauvages, et par des couleurs saisies au crépuscule. *Portrait des Meidosems*, quant à lui, décrit, dans le sillage d'*Ailleurs*, un peuple étrange dont les mœurs sont évoqués dans des fragments qui ont leur consistance propre, leur autonomie. Dans son anthologie personnelle *L'Espace du dedans*, Michaux a pu ainsi n'en reprendre que treize.

Ces deux corpus dotés de caractéristiques sémantico-référentielles différentes ont été choisis parce qu'ils possèdent des traits énonciatifs et syntaxiques communs. L'enjeu est dès lors d'examiner comment la répétition de ces traits peut être perçue comme intentionnelle et constituer un patron qui permettra de lire la survenue de ces traits dans l'aval du texte non comme un simple tic de langage mais comme un styleme instaurant une certaine relation avec le lecteur et configurant un certain *ethos*.

⁹ Abrégés respectivement par la suite en *Daucus* et *Couleurs* (dans les citations, D ou C suivi du numéro de fragment).

¹⁰ *Et, néanmoins* est paru chez Gallimard en 2001, il est repris sans changement aux pages 1091-1120 dans la Pléiade (Gallimard, 2014), édition établie par José-Flore Tappy, avec Hervé Ferrage, Doris Jakubec et Jean-Marc Sourdillon, lequel a rédigé la notice d'*Et, néanmoins*.

¹¹ Pages 201 à 223 du tome 2 des Œuvres complètes dans la Pléiade, édition établie par Raymond Bellour avec Ysé Tran, Gallimard, 2001.

¹² Je citerai le texte sous l'appellation abrégée *Meidosems* et je me référerai à chaque fragment par la lettre M suivie d'un numéro indiquant la place du fragment (cette numérotation ne figure pas dans la publication). Si la citation ne donne qu'une partie du fragment, je le préciserai.

La construction de l'*ethos* est pour moi inséparable de l'analyse du positionnement énonciatif en termes dialogiques. L'énonciateur textuel anticipe sur la réception de son texte par son lecteur et cette anticipation laisse des traces plus ou moins prégnantes dans le texte. Par ailleurs il peut construire son discours avec ou contre d'autres discours, auxquels il donne une place plus ou moins importante dans son texte, depuis la simple allusion jusqu'à la citation explicite, en passant par la prise en compte sérieuse ou ironique de points de vue différents du sien. Enfin, l'énonciateur peut, en un point de son discours, réagir à son propre dire en cours d'élaboration. Je m'appuierai pour l'analyse du dialogisme sur l'approche praxématique (Détrie et al. 2017) et sur la typologie des différentes formes de dialogisme interlocutif anticipatif établie par Bres, Nowakowska et Sarale (2016). Je reprendrai par ailleurs à Rabatel (2012) sa notation de l'énonciateur primaire, à la fois locuteur et sujet modal, sous la forme L1/E1, et des autres énonciateurs sous la forme l2/e2¹³.

2. Patrons syntaxiques

Les deux corpus emploient fréquemment deux constructions syntaxiques remarquables : les constructions appositives et les phrases averbales. Les premières sont considérées par Smadja et Piat comme typiques de la langue littéraire, constituant « surtout en tête de phrase, un procédé majeur d'amplification » (2009 : 165) ; ces insertions¹⁴ (Gardes Tamine 2004 : 102-109) sont en fait présentes dans de nombreux genres de l'écrit, littéraires ou pas, la langue orale procédant plutôt par ajout d'incises (Blanche-Benveniste 1997 : 121-123). Les secondes sont liées à des genres de discours ou à des séquences spécifiques (le commentaire sportif, par exemple, la description, notamment en poésie). Ce qui m'importe ici, c'est de vérifier si la répétition de ces constructions au sein d'un même paragraphe les rend suffisamment saillantes pour accéder au statut de patrons.

2.1. Les appositions

Voyons donc l'emploi des appositions chez les deux auteurs¹⁵ :

¹³ Je ne pourrai pas dans l'espace de cet article envisager de façon approfondie les jeux de points de vue et les postures énonciatives véhiculées par les patrons étudiés.

¹⁴ À la suite de Gardes Tamine (2004 : 102-109), je traiterai comme appositions aussi bien les groupes adjectivaux que les groupes nominaux ou les groupes à deux termes (« les pieds nus ») incidents à un nom.

¹⁵ Sauf indication contraire, tous les soulèvements sont de moi.

(1) On voit alors, éparses un peu plus haut que l'herbe sombre et vague, ces taches blanches qui bougent un peu, qui ont l'air de flotter, comme des flocons d'écume. En même temps, vaguement, parce que ces choses vues ainsi sont vagues, on pense à des fantômes qui apparaîtraient là dans cette pénombre favorable aux formes incertaines et improbables de la vie ; c'est-à-dire à des présences, presque des personnes, pas entièrement réelles, comme surgies d'ailleurs, revenues de très loin ou remontées d'obscures profondeurs ; plutôt pâles, fragiles à coup sûr, privées des belles couleurs de la vie ; sans que cette impression, *d'ailleurs fugitive et un peu fade elle-même*, effraie le moins du monde. (*Daucus* 2)

(2) Très peu soutenus, toujours très peu soutenus, les voilà encore, leur colonne de vertèbres (sont-ce même des vertèbres ?) transparissant sous l'ectoplasme de leur être.
Ils ne devraient pas aller loin.
Si, ils iront loin, vissés à leur faible, en quelque sorte forts par là et même presque invincibles... (M33, fragment entier)

Les groupes adjectivaux ou participiaux détachés¹⁶, ainsi que les syntagmes combinant un élément nominal et un élément participial ou adjectival comme à la fin du premier paragraphe de M33, constituent des énonciations secondaires. Ils expansent le noyau phrastique sur sa gauche, sur sa droite, ou en s'insérant au milieu, entre le sujet et le verbe, ou entre le verbe et son complément direct. Des différences se font jour : Michaux préfère les participes qui, même au passif, retiennent quelque chose du déploiement temporel propre au verbe, là où Jaccottet recourt aux adjectifs qui caractérisent sans référence au temps. Dans *Daucus*, la construction appositive coexiste au sein du paragraphe avec la juxtaposition des deux compléments du verbe « penser » ou des six adjectifs épithètes qui qualifient les « présences, presque des personnes », de sorte que l'apposition n'apparaît que comme un cas particulier d'une écriture par touches successives. Elle participe dès lors de la construction d'un *ethos* de l'écrivain au travail, gardant les différents états de sa recherche. Chez Michaux, l'apposition revêt une fonction plus nettement argumentative : en (2), par exemple, elle fait démarrer le fragment par une caractérisation des Meidosems qui insiste sur leur faiblesse, et le terminer par une autre qui insiste au contraire sur leur force, cependant que les noyaux phrastiques très brefs placent le lecteur au cœur d'un débat : « les voilà encore [...] Ils ne devraient pas aller loin. // Si, ils iront loin ». On voit d'après ces deux exemples qu'une même construction peut servir des projets différents, et c'est ce que confirme un recensement systématique des appositions dans

¹⁶ Les deux corpus offrent peu d'appositions nominales. L'exemple (3) en offre une occurrence.

les deux corpus. Moins fréquentes chez Jaccottet que les successions d'adjectifs épithètes ou de groupes nominaux rattachables à l'énonciation principale, les appositions participent de la description-définition de l'objet de discours :

(3) À croire que pendant ces quelques instants, là-bas, les choses auraient changé, sous les doigts frais de la nuit à venir ; un instant.

Qu'elles seraient devenues du verre, *matière précise et cassante, mais précieuse, aussi* ; en même temps un peu plus sombres, et plus transparentes ; des lames de verre posées sur de la lumière qui va s'éteindre, mais dont on sait qu'elle reviendra, des verdurees changées en verre ; (C4)

Chez Michaux, outre leur nature plutôt verbale, c'est leur place qui est remarquable ; elles figurent soit à l'attaque, soit, plus souvent encore, à la fin d'un paragraphe, voire d'un fragment entier, et elles décrivent ce qui pèse sur les Meidosems ou leur façon d'y résister :

(4) Elle chante, celle qui ne veut pas hurler. Elle chante, car elle est fière. Mais il faut savoir l'entendre. Tel est son chant, *hurlant profondément dans le silence*. (M16 entier)

(5) [...] ils agissent alors en reculant de plus en plus dans leur tête qui fait le vide devant le problème tracassant qui ne les tracasse pas moins pour cela, *vide douloureux qui occupe tout, sphère de néant*. (fin de M46)

L'apposition michaldienne apparaît ainsi comme une remarque énonciativement incidente mais condensant la force argumentative du passage. Le contraste rythmique qui s'établit avec le noyau phrastique – l'apposition soit est nettement plus longue que lui, soit, au contraire, beaucoup plus ramassée – renforce sur le plan de l'expression le rôle énonciatif dévolu à l'apposition, porteuse de prédicats qui suscitent l'empathie du lecteur pour les Meidosems sans que l'énonciateur ait besoin de manifester explicitement sa position. Deux conclusions peuvent être tirées de ces observations : d'une part, le patron appositif est perçu sans doute plus aisément chez Michaux que chez Jaccottet où l'apposition peut être confondue avec l'instanciation par des groupes successifs d'une même fonction syntaxique. Ainsi, en (1), le groupe « revenues de très loin ou remontées d'obscures profondeurs » peut-il être perçu comme identique à l'apposition « d'ailleurs fugitive et un peu fade elle-même », alors qu'il s'agit de la dernière épithète du nom « personnes »¹⁷. Le patron pertinent chez Jaccottet sera plutôt l'écriture

¹⁷ Quand un nom est expansé par plusieurs épithètes, on a affaire généralement à une énumération sans décrochage énonciatif, mais si, comme ici, les différents

accumulative sous ses diverses formes, l'apposition se trouvant toujours prise cotextuellement dans de longues phrases proposant des appréhensions successives du même objet. Au contraire, chez Michaux, rendue saillante par sa position en début ou fin de fragment et par l'intensité sémantique dont elle est porteuse, l'apposition sera perçue en tant que telle et constituera un patron affecté d'une valeur pragmatique d'argumentation indirecte par la création d'une intensité expressive.

2.2. Les phrases averbales

Ces constructions qui se développent dans les descriptions littéraires à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Smadja et Piat 2009 : 165-177) sont fréquentes chez les deux auteurs, mais, là encore, nous allons voir qu'elles constituent des patrons dotés d'une valeur pragmatique différente. Le dernier paragraphe du fragment 2 de *Couleurs* est constitué entièrement de phrases averbales¹⁸ dont je ne donne ici que l'ossature :

(6) Un paysage vu « in extremis » [...] Quelque chose qui s'émacierait [...] Quelque chose, aussi, d'ultime, ou mieux : de pénultième ; presque déjà de l'obscurité [...] Un court instant avant la nuit, une élucidation ? Nullement : un autre état des couleurs, quelque chose comme leur propre souvenir, leur adieu contenu dans leur présence. Des surfaces, des lames de couleur [...] (C2, p.1112)

Il s'agit de phrases averbales existentielles qui décrivent ce qu'a vu l'énonciateur textuel en faisant l'économie du présentatif « c'est », présent au début du même fragment. Les têtes des syntagmes nominaux (« un paysage », « quelque chose », « de l'obscurité », etc.) redéfinissent l'objet du discours en produisant une mise en équivalence entre des notions spatiales telles qu'un paysage ou des lames de couleur, des notions temporelles telles que « quelque chose d'ultime » ou « un court instant avant la nuit », et des notions plus abstraites telles qu'« une élucidation ». Les phrases nominales en série contribuent comme les appositions à un *ethos* d'écrivain en quête de la nomination juste mais elles l'enrichissent par cette mise en équivalence du temps, de l'espace et de la vie intérieure, qui place le poète dans la lignée des faiseurs de correspondances. Il n'en va pas de même avec Michaux :

groupes adjectivaux sont en relation paraphrastique, chacun peut être perçu comme un commentaire rectificatif du précédent, donc comme une nouvelle énonciation, ce qui estompe la frontière entre épithète liée et apposition, celle-ci, rappelons-le, étant une énonciation secondaire.

¹⁸ Le terme de « phrase averbale » introduit par Lefeuve (1999) regroupe l'ensemble des phrases sans verbe conjugué, qu'elles soient nominales ou non. Pour un classement un peu différent de Lefeuve, voir Monte (à paraître a).

(7) Sur ses longues jambes fines et incurvées, grande, gracieuse Meidosemme.

Rêve de courses victorieuses, âme à regrets et projets, âme pour tout dire.

Et elle s'élançe éperdue dans un espace qui la boit sans s'y intéresser. (M9)

(8) Ascension ivre, douce comme savon entrant dans la crasse. [...]

Ensuite, elles descendent par les racines dans la terre amie, abondante en bien des choses, quand on sait la prendre.

Joie, joie qui envahit comme envahit la panique, joie comme sous une couverture.

Il faut ensuite ramener à terre les petits des Meidosems qui, perdus, éperdus dans les arbres, ne peuvent s'en détacher. (milieu de M12)

(9) Organes épars, courses rompues, intentions prises dans la pierre. Le solide vous a ainsi. En tessons de vous-même. Le solide tant désiré vous a enfin.

Disloqués, en morceaux, genoux de l'élan. Étrange palissade meidosemme. (M26)

(10) Cuisses rondes, buste rond, tête ronde. Mais ces yeux ? Obliques, dégringolés, percés. Mais cet entredeux yeux ? Si grand, si grand, si vide. Pour avaler quoi, avec ce vide ?

Lézard tenace et dur comme le guet, il attend, ce Meidosem. Sans ciller, dans l'espoir de se remplir, il attend... (M32)

Trente-et-un pour cent des fragments contiennent des phrases averbales, et il s'agit pour la plupart de fragments brefs (d'une à quatre lignes). Bien que certains soient composés entièrement de phrases averbales, il arrive plus fréquemment, comme dans les exemples ci-dessus, que la phrase averbale contraste avec les phrases verbales qui la suivent ou la précèdent. Contrairement à Jaccottet, la phrase averbale est souvent à deux termes (nom + prédicat adjectival). Il y a également mise en série, mais sur des énoncés beaucoup plus brefs, évoquant des référents chaque fois différents. La phrase averbale correspond tantôt au contact de l'énonciateur avec la réalité meidosemme, tantôt au point de vue des Meidosems eux-mêmes, comme en (8). Dans les deux cas, l'expérience perceptive ou logico-émotionnelle qu'elle véhicule est communiquée sans la médiation d'un jugement modal, et sans l'instauration préalable d'un objet de discours. La phrase averbale laisse toute la place à l'émotion ressentie, sans distinguer entre le percevant et le perçu. Lorsqu'elle est en série, comme en (9) et (10), elle propose une description percutante qui met en tension des caractéristiques opposées (la dislocation *vs* la compacité, la rondeur connotant la plénitude *vs* la vide). Si sa fréquence répond à une volonté d'effacement énonciatif

de L1/E1, elle est due aussi à l'écriture fragmentaire à laquelle la phrase averbale apporte, comme « voici » ou « voilà » dont je reparlerai, une force lapidaire indiscutable.

Les phrases averbales s'insèrent ainsi chez les deux auteurs dans des cotextes énonciatifs et textuels distincts : au sein de textes continus marqués par la présence de L1/E1, le patron averbal contribue chez Jaccottet à mettre en relief la quête de la formulation et la correspondance du temps, de l'espace et de la vie intérieure. Chez Michaux, où les phrases averbales figurent dans des fragments autonomes caractérisés par l'absence de première personne, le patron possède une valeur pragmatique d'évidence assertive tout en véhiculant aussi bien le point de vue de l'énonciateur textuel que celui de ses personnages. C'est que l'enjeu du texte est dans *Meidosems* de faire exister l'inconcevable, et dans *Et, néanmoins*, de nommer ce qui préexiste à l'écriture. Une même construction syntaxique, perçue comme saillante dans les deux cas en raison de son écart par rapport à la phrase verbale plus commune, correspond à deux patrons différents. Nous allons voir s'il en va de même pour les patrons énonciatifs.

3. Patrons énonciatifs

Toutes les caractéristiques énonciatives de ces textes ne sont pas propres à devenir figurales : aussi bien l'effacement de L1/E1 dans *Meidosems* que sa présence discrète dans *Et, néanmoins*, tout comme l'emploi généralisé du présent ne font pas figure. Ils apparaissent au lecteur ordinaire comme des donnés qui construisent la signification mais que n'investit aucun surplus de sens. Il me semble possible cependant, et c'est ce que j'essaierai de montrer ici, de parler de patrons énonciatifs, lorsqu'un phénomène énonciatif s'appuie sur des répétitions lexicales¹⁹ ou lorsqu'il se distingue par son caractère inattendu eu égard au genre de discours.

3.1. Ancrage déictique spatio-temporel

On observe dans les trois poèmes l'emploi répété à peu de distance des présentatifs « c'est », « voici » et « voilà » ou des déictiques « ici » et « là »²⁰ :

¹⁹ En raison de la prégnance du mot dans la conscience linguistique ordinaire, les répétitions de lexèmes sont plus saillantes que les répétitions de morphèmes grammaticaux.

²⁰ Tous les « là » ne sont pas déictiques, et quelques « c'est » entrent dans des structures clivées, mais *Meidosems* comprend plus d'une trentaine d'emplois

(11) Me *voici* parvenu au seuil d'une espèce de ciel d'herbe [...] Mais ce murmure, *ici*, des ombelles, annonce-t-il aussi quelque chose comme un nouveau jour, une autre éclosion ? Il ne semble pas. (début de D4 et milieu de D5)

(12) *On* rentre chez soi. *C'est* la fin d'un jour d'hiver, un peu moins court déjà que la veille, et *on* l'éprouve avec plaisir. [...] *En ce moment et ce lieu-ci*, l'ombre n'est plus synonyme de complot, de menace ; au contraire. Elle a pris la forme d'une servante qui *vous* invite à entrer. (début de C4 et fin de C5)

(13) Le *voilà* qui file comme un obus. [...] *C'est aujourd'hui* l'après-midi du délassement des Meidosems. Elles montent dans les arbres. Pas par les branches, mais par la sève. (début de M11 et début de M12)

(14) Le *voici* le nœud indivisible et *c'est* un Meidosem. Tout éruption, si *on* l'écoutait, mais *c'est* un nœud indivisible. [...] Un nuage *ici* fait un nez, un large nez tout répandu, comme l'odeur autour de lui [...] (début de M39 et début de M41)

(15) Dans la maison, dans la pièce, d'entre les lattes, (et il y a des centaines de petites lattes par porte) apparaissent des Meidosems, disparaissent des Meidosems, reparaissent, disparaissent. Vite *ici*, vite partis les Meidosems fureteurs... *Ici* est le vieux palais aux longs couloirs où picorent les poules, où l'âne vient passer la tête ? [...] (fin de M60 et début de M61)

Ces emplois sont saillants en raison de leur proximité au sein de la même phrase, de deux phrases contigües ou de deux fragments successifs. Ils cooccurrent, d'autre part, soit avec des pronoms personnels déictiques (*vous*, *on* non générique), soit avec une question et un modalisateur qui affirment la présence de L1/E1. Chez Jaccottet, leur présence découle du fait que les textes naissent de la contemplation de « chose[s] vue[s] » (p.1112) mais l'enjeu est bien de faire participer le lecteur à cette vision, comme l'indique le « vous ». Chez Michaux, ils affirment la réalité des Meidosems, leur présence dans l'univers de L1/E1 et aussi dans celui du lecteur que ce choix énonciatif constitue en témoin. Cet ancrage déictique spatio-temporel fait de ces poèmes des textes embrayés, appartenant à l'énonciation de discours, mais comme, par ailleurs, ils possèdent d'autres traits qui, les arrachant aux circonstances, leur donnent une validité générale, cette *déixis* est à lire comme la volonté d'abolir la distance supposée par l'écrit entre le producteur et le récepteur du texte, ou plus exactement, de transformer le texte en un espace commun à L1/E1 et à son lecteur. Le choix énonciatif appuyé sur des répétitions lexicales ou mis en valeur par la place des

déictiques de « voici », « voilà », « ici », « là » et « c'est ». *Daucus* en contient trois pour deux pages, *Couleurs* treize pour quatre pages.

déictiques se constitue donc en patron qui va se renforcer au fil de la lecture.

3.2. Dialogisme interlocutif

Le dialogisme peut être défini²¹ comme l'orientation de tout discours vers d'autres productions discursives : vers les discours précédemment tenus par d'autres sur le même objet de discours (dialogisme interdiscursif), vers la réponse de l'allocutaire dont le locuteur anticipe les réactions et les éventuelles incompréhensions (dialogisme interlocutif), et vers son propre discours dont le locuteur est le premier récepteur au fur et à mesure qu'il le produit (dialogisme intralocutif). Or le point commun de nos deux textes est qu'ils présentent tout un faisceau de formes linguistiques qui ressortissent au dialogisme interlocutif. Ce faisceau est à mon sens suffisamment dense pour devenir saillant et figural, dans la mesure où, dans des textes monologiques descriptifs, on s'attendrait à ce que la place faite au lecteur soit plus réduite. De fait, nos deux auteurs problématisent la description et la placent au cœur d'un débat mais nous allons voir que ce débat ne porte pas sur les mêmes enjeux.

Parmi ces formes, j'ai relevé :

- les interrogations qui prêtent voix au lecteur et les réponses confirmatives ou infirmatives qui les suivent ;
- les négations et les concessions qui inscrivent son point de vue en creux dans le discours, soit dans l'énoncé au positif, soit dans l'élément qui précède le concessif ;
- les rectifications et les clivées qui anticipent sur d'éventuelles mauvaises interprétations ou qui mettent en relief le bon élément d'information, aussi surprenant soit-il ;
- les syntagmes disloqués à gauche qui reprennent un élément antérieur du discours en indiquant qu'il est partagé avec l'allocutaire ;
- les comparaisons du type « c'est comme... » qui montrent l'effort de faire saisir au lecteur ce qui est par ailleurs déclaré « étrange » (C2) ;

²¹ On trouvera une définition complète dans Détrie, Siblot, Verine et Steuckardt 2017.

les modalisations qui évaluent la justesse des formulations retenues et les comparaisons – *plus... que, moins... que* – qui précisent la valeur différentielle du comparé par rapport au comparant pour éviter que le lecteur ne les assimile complètement ;

- les gloses qui commentent les reformulations ou le travail en cours ;
- les parenthèses ou tirets qui isolent des segments destinés à préciser ou infléchir une assertion en anticipant sur une incompréhension.

L'étude détaillée de ces différentes formes dépasse le cadre de cet article. Mais leur convergence permet de parler de patrons dialogiques. Commençons par les interrogations, très fréquentes²². Dans les deux corpus, elles sont souvent suivies d'infirmités ou de confirmations, qui sont parfois à leur tour prises dans des mouvements concessifs²³ :

(16) Comme des lames vitrifiées ? couleurs nettes, *oui*, fragiles, *oui*, comme du verre ; *mais* surtout brèves, saisies avant l'imminence de leur extinction. (C2)

(17) Est-ce alors comme on vous ferait voir un fragment de paysage, de monde, au dernier moment, avant qu'il ne soit trop tard – *et pourtant*, on n'éprouve pas là-devant le moindre sentiment d'urgence, de fièvre, d'angoisse, la nuit qui va venir n'étant nullement la mort ? [...] Il faudrait alors voir ces couleurs en suspens comme des notes, distinctes *bien qu'* à la limite de l'exténuation et, *quoique* plutôt sombres, transparentes ? (C3)

(18) Trente-quatre lances enchevêtrées peuvent-elles composer un être ? *Oui*, un Meidosem. [...] Ils ont détruit son « un ». *Mais* il n'est pas encore battu. (M5, extrait)

(19) Elle joue une bille contre un bœuf et elle perd un chameau. Erreur ? *Oh, non*, il n'y a jamais erreur dans le cercle fatal. (M14, extrait)

La modalité interrogative ne se borne pas à une pure interrogation rhétorique : alliée aux adverbes responsifs « oui » ou « non » ou aux stratégies concessives, elle mime un dialogue avec le lecteur, qui, chez Jaccottet, porte sur la justesse de la comparaison, et, chez Michaux, concerne la façon d'être des Meidosems. Nous allons retrouver des

²² Quatre dans les six pages de Jaccottet et trente-deux interrogations dans vingt-un fragments chez Michaux, inégalement réparties : très présentes des fragments 11 à 21 et 30 à 39, elles sont plus sporadiques ailleurs.

²³ Voir aussi les exemples 6, 10, 11.

différences similaires dans d'autres exemples contenant des rectifications et des modalisations :

(20) Me voici parvenu au seuil d'une *espèce de ciel d'herbe* où flotteraient à portée de la main, fragiles, *plutôt que* des astres aigus, de petites galaxies flottantes, légères, blanches *vraiment* comme du lait, ou de la laine de brebis telle qu'il en reste accrochée aux ajoncs dans les îles bretonnes. (D4)

(21) Le voilà qui file comme un obus. Vitesse que l'œil ne peut suivre. Qu'arrivera-t-il ? Qu'il se rompra en cent morceaux à l'arrivée, à coup sûr et dans le sang. *Oh non*, il n'est *même pas* parti. Il n'est parti que de sa marche d'âme. (M11)

(22) Plus de bras que la pieuvre, tout couturé de jambes et de mains jusque dans le cou, le Meidosem.

Mais pas pour cela épanoui. *Tout le contraire* : supplicé, tendu, inquiet et ne trouvant rien d'important à prendre, surveillant, surveillant sans cesse, la tête constellée de ventouses. (M27)

(23) *Pas seulement* le Christ a été crucifié. Celui-ci aussi l'a été, Meidosem inscrit dans le polygone barbelé du Présent sans issue. (M31, début)

(24) Un bandeau sur les yeux, un bandeau tout serré, cousu sur l'œil, tombant inexorable comme volet de fer s'abattant sur fenêtre. *Mais c'est* avec son bandeau *qu'il* voit. *C'est* avec tout son cousu *qu'il* découd, qu'il recoud, avec son manque qu'il possède, qu'il prend. (M44)

En (16), (17), (20), comme aussi à la fin de l'extrait donné en (1), ou encore en (3), en (6) et en (12), nous trouvons d'une part des modalisations (*une espèce de, vraiment, à croire que, quelque chose comme*, ou le conditionnel) indiquant que l'énonciateur passe au crible la donation des référents, d'autre part des constructions (*sans que*, la négation ou l'emploi de concessifs) destinées à prévenir les inférences indésirables que pourraient susciter des mots ou expressions tels que « fantômes », « ombre », « sombres », « *in extremis* », « qui va s'éteindre », « à la limite de l'exténuation ». L'*ethos* ainsi construit est celui d'un écrivain soucieux à l'extrême de la justesse des mots employés et conscient des connotations dont ils sont porteurs, d'un écrivain aussi qui souhaite rendre justice à l'émotion éprouvée face à un paysage parce qu'il pense qu'elle donne accès à une leçon de vie qu'on aurait tort de négliger. À cet égard, il est frappant de constater qu'à la fin de *Couleurs*²⁴, quand Jaccottet estime avoir atteint le noyau de signification contenu dans le paysage, ces formes dialogiques s'estompent à l'exception des néga-

²⁴ Comme d'ailleurs dans les proses de *Cahier de verdure* (voir Monte 1999).

tions et des clivées ou pseudo-clivées qui, elles, affirment nettement le point de vue de L1/E1 :

(25) Verdre qui devient du verre, obscurité sans épaisseur qui n'est pas de l'ombre, mais aussi du verre, à la fois dur, exact et fragile.

Ce à quoi l'irréelle servante entrevue nous convie, c'est à la nuit « plus aimable que l'aube²⁵ », à la nuit sans menace et sans opacité. (C8)

Dans les exemples (21) à (24), les rectifications dont use Michaux visent un autre but : il s'agit de donner à entendre la nature éminemment contradictoire des Meidosems. Ce qui frappe dans ces fragments, c'est tout d'abord leur début brusque, qui place le thème en premier, avant éventuellement une reprise du thème dans le syntagme disloqué à droite (ex. 22, 23). Un tel choix frôle parfois l'agrammaticalité, comme en (23) où on attendrait plutôt « Il n'y a pas que le Christ à avoir été crucifié. »²⁶ Il s'agit bien d'imposer une réalité pour, ensuite, soit la réévaluer radicalement (ex. 21), soit annuler les inférences qu'on pourrait en tirer (ex. 22 et 24), si besoin par une clivée et des polyptotes qui soulignent l'aspect paradoxal de la situation. Ou bien encore le fragment s'inscrit en faux contre un interdiscours chrétien qui verrait dans le Christ le seul supplicié digne de pitié. Il y a chez Michaux un désir de bousculer le lecteur qui permet de parler de patron dialogique de combat contre les idées reçues, construisant un *ethos* provocateur, là où le dialogisme de Jaccottet construit au contraire un *ethos* d'écrivain scrupuleux, précautionneux, notamment en raison du recours à des marqueurs d'atténuation tels que le conditionnel ou le « comme » d'approximation. Mais dans les deux cas, il me semble légitime de parler de patrons dans la mesure où les traits énonciatifs s'allient à des récurrences morphologiques (conditionnel), syntaxiques (dislocations, clivées), ou lexicales (polyptotes, répétition de *comme*).

Conclusion

En introduisant la notion de *patron*, j'ai bien conscience d'avoir déplacé la question de la répétition sur un terrain peu exploré. Il me semble cependant que cette étude débouche sur quelques résultats intéressants concernant ce type particulier de répétition. Elle a fait apparaître que les patrons syntaxiques et les patrons énonciatifs se distinguent sur deux points. Les premiers, pour être perçus, n'ont pas besoin de s'appuyer

²⁵ Citation de Jean de la Croix.

²⁶ On retrouve cette même audace grammaticale dans l'emploi à huit reprises de l'ordre inversé verbe-sujet sans qu'un circonstant initial ne facilite l'inversion.

sur des répétitions lexicales : les appositions et les phrases averbales sont suffisamment marquées par rapport à la norme de la phrase verbale sans insertions pour qu'une fréquence élevée et une position remarquable – condition non remplie pour l'apposition chez Jaccottet – suffisent à les transformer en patrons. Par ailleurs, le patron, dans ce cas, consiste en une construction grammaticale unique. Les patrons énonciatifs, en revanche, s'appuient sur des répétitions lexicales et syntaxiques qui les rendent saillants, et le patron dialogique a ceci de remarquable qu'il regroupe un ensemble de phénomènes linguistiques différents, tous récurrents dans les textes étudiés et se renforçant mutuellement²⁷. Ce qui l'érige en patron, c'est son caractère inattendu : le lecteur se sent sollicité, pris à parti, comme si l'énonciateur textuel avait besoin de lui pour entériner chaque formulation (cas de Jaccottet), ou était constamment en train de le prendre en défaut, de corriger ses interprétations erronées (cas de Michaux). C'est aussi qu'il repose sur une stylisation de la matière verbale (Jaubert 2014 : 62) qui systématise l'emploi de marqueurs ou signaux dialogiques d'ordinaire dispersés. Notons également que, si les observations issues de nos corpus sont généralisables, les patrons syntaxiques peuvent simplement exploiter des possibilités inhérentes au genre descriptif : expansion indéfinie de la phrase par des insertions, notations averbales objectivant un point de vue. Inversement, les patrons énonciatifs, pour être perçus, doivent peu ou prou contraster avec d'autres caractéristiques du texte : chez Michaux, l'ancrage déictique spatio-temporel est plus nettement perçu comme un patron que chez Jaccottet car il entre en contradiction avec l'effacement énonciatif et le caractère fictionnel du texte, et chez les deux auteurs, le dialogisme interlocutif entre en tension avec d'autres traits du texte qui construisent plutôt une textualité en *même*²⁸. Ajoutons enfin que, dans la saillance d'un patron, la question du rythme, que je n'ai pu aborder en raison de sa complexité, joue sans doute un rôle déterminant. Les décrochages énonciatifs dus aux appositions et marqués intonativement par des contours spécifiques, le martèlement produit par la succession d'averbales purement rhématiques, ou l'expansion indéfinie d'une phrase sans cesse relancée par des reformulations contribuent sans nul doute à la perception du patron syntaxique sous-jacent.

Par ailleurs, la notion de patron mobilise cruciallement l'interprétation. Matrice à engendrer des énoncés, le patron fait sens et figure si on peut le percevoir comme une certaine manière de poser la relation

²⁷ On rejoint ici le patron au sens de Philippe.

²⁸ Celle-ci correspond, selon Détrie, Siblot, Verine et Steuckardt (2017) « aux positions liminaire et émergente de l'actualisation. Elle joue "sur le flou, l'implicite et le contact impressif du récepteur avec l'*ethos* émanant du texte" ».

de l'énonciateur textuel au monde qu'il construit et au lecteur dont il anticipe la lecture. C'est ainsi que les patrons observés chez Jaccottet ont été rattachés à la recherche tâtonnante de la formulation tandis que ceux à l'œuvre chez Michaux ont été mis en rapport avec la quête d'intensité argumentative et de sollicitation empathique. L'interprétation figurale est légitimée par le cotexte mais, en retour, le patron remodèle le contexte, en renouvelant la description dans les poèmes en prose, et en participant à la construction d'*ethos a priori* inattendus dans ce type de discours. Pour reprendre les termes de Gaudin-Bordes et Salván (2013 : 19), le patron « contribue à imposer la norme de l'œuvre comme *la* norme. Le point de vue de l'énonciateur peut alors légitimement être partagé et s'ériger en *on-dit*. »

Bibliographie

- AMOSSY, Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
- BRES Jacques, NOWAKOWSKA Aleksandra, SARALE Jean-Marc, 2016, « Anticipative interlocutive dialogism: Sequential patterns and linguistic markers in French », in *Journal of Pragmatics*, n° 96, p. 80-95.
- DÉTRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VERINE, Bertrand, STEUCKARDT Agnès (éds), 2017, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GARDES TAMINE, Joëlle, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- GAUDIN-BORDES Lucile, SALVAN Geneviève, 2013, « Contextualisation et hyperpertinence figurale », in *Le discours et la langue*, n° 4.2, p. 17-24.
- GRIZE, Jean-Blaise, 1990, *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.
- JAKOBSON, Roman, 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- JAUBERT, Anna, 2014, « Le style et la musique des genres », in MONTE Michèle, PHILIPPE Gilles, *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, Lyon, PUL, p. 59-69.
- LEFEUVRE, Florence, 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LONGREE Dominique, MELLET, Sylvie, 2013, « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », in *Langages*, n° 189, p. 65-79.

- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015, « Répétition, figures de répétition et effets pragmatiques selon les genres », in *Le discours et la langue*, n° 7.2, p. 7-22.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2012, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MOLINIÉ, Georges, 1986, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF.
- MONTE, Michèle, 1999, « Chercher à saisir/effacer des traces. Prose et poésie dans *Cahier de verdure* de Philippe Jaccottet », in *Babel. Littératures plurielles*, n° 3, p. 71-90 [en ligne]. Disponible sur internet : <http://babel.revues.org/1495>.
- MONTE, Michèle, 2010, « Auteur, locuteur, *ethos* et rythme dans l'analyse stylistique de la poésie », in BOUGAULT Laurence, WULF Judith (dir.), *Stylistiques ?*, Rennes, PUR, p. 325-342.
- MONTE, Michèle, 2014, « L'écriture enveloppante de *Truinas le 21 avril 2001* », in *Philippe Jaccottet. Juste le poète*, revue *Lettres*, n° 1, Alger – Londres, Aden, p. 191-206.
- MONTE, Michèle, à paraître a, « La phrase à prédicat non verbal dans différents genres de discours : structure et rôle textuel », in *Estudos linguísticos/Linguistic Studies*, Universidade Nova de Lisboa.
- MONTE, Michèle, à paraître b, « La répétition dans les proses poétiques longues », in MAGRI-MOURGUES, Véronique, WAHL, Philippe (dir.) *Répétition et signification. L'invention poétique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- NÉE, Émilie, SITRI, Frédérique, VENIARD Marie, 2014, « *Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels* », Communication au Congrès mondial de linguistique française : Berlin, 19-24 juillet 2014 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01052318>.
- PHILIPPE, Gilles, 2008, « Registres, appareil formels et patrons », in GAUDIN, Lucile, SALVAN, Geneviève, *Les Registres : enjeux stylistiques & visées pragmatiques*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, p. 27-37.
- RABATEL, Alain, 2015, « Des répétitions dans le discours religieux : l'exemple des litanies », in *Le discours et la langue*, n° 7.2, p. 24-41.
- RABATEL, Alain, 2012, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 56, p. 23-42.
- SALVAN, Geneviève, 2013, « Figures et contexte(s). Introduction », in *Le discours et la langue*, n° 4.2, p. 7-14.
- SMADJA, Stéphanie, PIAT, Julien, 2009, « Le triomphe du nom et le recul du verbe », in PIAT, Julien, PHILIPPE, Gilles (dir.), *La Langue littéraire*, Paris, Fayard, p. 155-177.



De la répétition, comme surplus ou absence de sens chez Philippe Jaccottet

Andreea Bugiac
Universitatea Babeş-Bolyai (Roumanie)

Résumé

Chez un poète comme Philippe Jaccottet, la répétition et la variation textuelle sont les signes à la fois de l'aveu d'une impuissance et d'une réflexion métatextuelle. Minée par des mots qui semblent tourner en rond, l'écriture possède toutefois une mémoire qui contredit son (auto)sabotage discursif. Faire varier, comme Philippe Jaccottet le fait dans la section « Parler » de son recueil *Chants d'en bas* (1974), le terme qui exprime justement l'acte énonciatif suppose une réflexivité radicale, car ce terme non seulement revient à plusieurs reprises mais il est engagé aussi dans une relation de mise en abyme avec son propre contenu.

Mots-clés : répétition, variation, réflexivité, métadiscours, Philippe Jaccottet

Longtemps codée par la rhétorique comme une faute à éviter ou une figure parmi d'autres figures du discours¹, la répétition déborde pourtant les cadres de la simple stylistique. D'une richesse inouïe, sa versatilité accompagne l'histoire de l'être humain. Paradoxalement, malgré la reprise qu'elle suppose, elle intervient souvent comme un acte inaugural ou créateur. Dans *Figures IV*, Genette commence son étude, « L'autre du même », en paraphrasant la célèbre phrase biblique : « Au commencement était la répétition. » (Genette 1999 : 101) et déjà, comme il l'observe bien, la répétition ne va pas sans « variation ». Même en reprenant tels quels les mots de la phrase biblique, il n'empêche que mon interlocuteur va s'apercevoir de cet acte de reprise, car je joue avec une mémoire devenue patrimoine et

¹ Fontanier la range parmi les figures d'élocution par déduction, avec la métabole ou la synonymie et la gradation (Fontanier 1977 : 329-332).

je mise même sur la coopération de l'interlocuteur. Il n'existe donc que de la répétition, avant toute chose...

On apprend en imitant : des gestes, des syllabes, des mots, des structures. Dans la psychanalyse, le mécanisme répétitif est investi par Freud de valeurs individuantes : simple en apparence, le jeu du *Fort-Da* permet au jeune Ernst de dépasser le traumatisme de la perte de la mère et de s'externaliser dans l'image renvoyée par le miroir. Mais ce que le petit Ernst montre à sa mère dans la glace n'est pourtant pas Ernst : en pointant du doigt son image, l'enfant dit « bébé ». La répétition suppose donc, dans un premier temps, un geste d'identification *du* Même. Mais pour qu'il y ait identification du Même, il faut tout d'abord qu'il y ait une prise de conscience, un recul réflexif, qui m'aide à m'apercevoir de l'existence d'un élément que, peut-être, je n'ai pas aperçu lors de sa première occurrence. Ne fût-ce que par cette distance qui se creuse entre le Même et le Même, il y a déjà variation, donc différence. L'inauguration du Même passe par l'Autre, ou par un Autre qui prend la forme d'un Même.

Genette le dit à son tour : « Toute répétition est déjà variation » (Genette 1999 : 101). Toute reprise d'un mot suppose donc de travailler avec la mémoire de toutes ses occurrences véhiculées dans le temps et dans l'espace, mémoire dans laquelle vient précisément s'introduire la dernière occurrence, ainsi que toute l'histoire du mot, actualisée par le procédé répétitif.

Accompagnant l'être humain depuis sa naissance jusqu'à sa mort (la seule réalité inimitable car toujours singulière pour chacun d'entre nous), la répétition n'implique pas toujours un défaut. Il est vrai que, dans certains cas extrêmes, la répétition peut devenir le symptôme d'une pathologie médicale. Mais en musique, la répétition d'un thème peut devenir un principe de composition. Dans la danse, la répétition des mêmes éléments contribue à l'harmonie de l'ensemble. En psychologie et en pédagogie, elle joue un rôle central dans le processus d'apprentissage et la consolidation de la mémoire de fixation. Imitation et distanciation critique : une fois de plus, le jeu du *Fort-Da* prouve sa valeur dans l'acquisition de son autonomie par l'être humain.

Procédé stylistique, mnémotechnique, individuante ou tout simplement ludique, la répétition n'a pourtant bénéficié que très rarement d'une analyse pour elle-même. Lorsqu'on s'y penchait, on l'envisageait toujours à l'intérieur d'un ensemble plus vaste, soit de phénomènes, soit de procédés. Le caractère facilement reconnaissable de la répéti-

tion fait qu'elle passe parfois pour une évidence dont il ne convient pas de déceler les raisons, ce qui contribue au déficit d'attention dont elle est entourée. Et, de plus, lorsqu'on choisit de dépasser le champ des évidences, on s'attaque à la difficulté de définir ce terme.

À partir de ces considérations de départ, le présent article se propose d'étudier les enjeux liés à la répétition dans le cadre d'un cycle de huit poèmes écrits par le poète contemporain Philippe Jaccottet. Le choix de notre corpus s'explique par la nature même du terme répété – le mot *parler*, dont la reprise avec ou sans variations reconstitue les étapes d'une enquête – entendue parfois au sens judiciaire du mot – sur les pouvoirs de la parole poétique face à la mort. Dans une approche qui se veut plutôt de nature littéraire et avançant au niveau micro-textuel, les observations d'ordre formel nous conduiront à découvrir la poéticité d'un texte qui se nourrit de la dénonciation même de la légitimité de l'écriture poétique.

1. Tentatives de définition

L'histoire de la rhétorique a longtemps confiné la répétition au rang de non-trope. Dans le sillage de Fontanier, qui la place dans sa grande classe de « non-tropes », Henry Suhamy attire l'attention sur le fait qu'elle n'est pas un trope car elle « ne change pas le sens des mots ni des syntagmes » (Suhamy 2016 : 58), même si, toujours selon lui, elle a le mérite d'être aussi ancienne que la métaphore. Le *Vocabulaire de la stylistique* de Jean Mazaleyrat et Georges Molinié reprend la typologie de Fontanier et l'affine, définissant la répétition comme une figure « microstructurale générique, traditionnellement d'élocution, car portant sur le matériel sonore même », « [s]usceptible de nombreuses variétés » (Mazaleyrat et Molinié 1989 : 302).

À l'exception peut-être de Madeleine Frédéric, qui consacre un ouvrage fondamental à la question (Frédéric 1985), Molinié est l'un des premiers stylisticiens à la considérer comme une figure de première importance, constituant pour lui « une des plus puissantes, sinon la plus puissante de toutes les figures » (Mazaleyrat et Molinié 1989 : 302). Son caractère figuré lui est donné par la dimension performative de sa visée pragmatique et par les effets de sens qu'elle peut créer. Dans ce sens-là, la répétition se distingue de la redondance par son intentionnalité (Magri-Mourgues et Rabatel 2015) : selon le contexte, elle s'accompagne de différents effets de dramatisation et d'intensification affective dans un discours où l'accent est mis sur « le pôle Pathos du triangle rhétorique », comme le disent Jean-Michel Adam et Thierry

Herman (Adam et Herman 2000 : 23) : « Quand on crie “ma tête ! ma tête !” il est évident qu’il s’agit du soulignement pathétique de quelque chose qui concerne son unique tête [...] » (Molinié, cité par Adam et Herman 2000 : 23).

À son tour, Jakobson en fait le fondement de la poésie. Refrains, rimes, assonances, leitmotiv, isotopies ou anaphores, les mécanismes de répétition y sont d’une variabilité étonnante : « [À] tous les niveaux de la langue, l’essence, en poésie, de la technique artistique réside en des retours réitérés. » (Jakobson 1973 : 234). Même dans le cas de la reduplication, forme extrême de la répétition, le procédé est loin de constituer une faute de style et peut servir à créer un effet d’intensification du contenu sémantique. Allant dans une direction similaire, Jean Cohen y identifie la loi essentielle du discours poétique, reliant lui aussi répétitivité et expressivité des affects : « La redondance n’informe pas mais elle exprime et c’est pourquoi tout langage émotionnel tend à prendre la forme répétitive, qu’il s’agisse de l’émotion poétique, ordinaire ou religieuse. » (Cohen 1976 : 422).

Ces définitions vont nous aider à mieux déceler les enjeux présents dans la fréquence avec laquelle divers mécanismes répétitifs interviennent dans un cycle de huit poèmes que Philippe Jaccottet, poète francophone contemporain originaire de Suisse, publie dans les années 1970. Ces poèmes font partie du recueil *Chants d’en bas*², paru chez Payot en 1974 et se présentant sous la forme d’un diptyque. Une première section du recueil, intitulée « Parler », est composée d’une suite de huit poèmes numérotés de 1 à 8, et c’est elle qui retiendra notre attention. Réunissant six poèmes non numérotés, la section « Autres chants » est séparée de la première par un court texte en italiques, mis entre parenthèses.

Les poèmes inclus dans la section « Parler » se présentent comme autant de tentatives métadiscursives de penser l’acte de parler. Ce qui s’y trouve décliné alors, répété dans des contextes variés, parfois même contradictoires, ce sera précisément le titre de la section. Comme nous pouvons le voir, l’intérêt de ce cas de répétition ne réside pas tant dans le phénomène proprement dit que dans le choix des unités répétées. Révélant une maîtrise de l’art verbal qui s’avère remarquable dans le cas d’un « poète de l’Être » et non « de la Lettre », comme le considère

² Philippe Jaccottet, « Chants d’en bas » [1974] in *À la lumière d’hiver* précédé de *Leçons* et de *Chants d’en bas* et suivi de *Pensées sous les nuages*, Gallimard, Paris, 1994. Les références à ce recueil utiliseront cette édition. Elles seront indiquées par le sigle CB, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

Jean-Claude Pinson (Pinson 1995 : 45), la reprise avec ou sans variété du mot « parler » déplace l'acte scriptural sur le terrain éthique d'une réflexion sur la légitimité de la poésie, à une époque où le métier de poète semble exiger des justifications.

2. La mort, la disparition et la répétition

Avant de commencer notre analyse, il convient de mentionner les circonstances particulières dans lesquelles ces poèmes ont été écrits ; leur révélation placera sous une nouvelle lumière les répétitions investiguées. Publiés en 1974, les poèmes réunis dans *Chants d'en bas* sont écrits en 1973, dans le contexte d'un deuil douloureux que Jaccottet a subi : le décès de sa mère, survenu la même année. Ce n'est pas la première fois que l'écriture poétique entre chez Jaccottet dans un rapport si intime avec la mort : quelques années plus tôt, en 1969, Jaccottet avait publié *Leçons*, un cycle de poèmes qui mettent à l'épreuve l'écriture poétique face à la mort d'un proche, dans ce cas le beau-père de Jaccottet, l'imprimeur Louis Haesler. Mais les rapports entre la mort et l'écriture ont chez Jaccottet des origines très lointaines, remontant à son premier recueil poétique, *Requiem* (1947), écrit dans la mémoire de quelques maquisards français attrapés, torturés et tués par les Allemands. Exploitant de manière assez libre les principes formels de la messe de requiem catholique, le recueil est conçu comme un « écrit d'urgence » : pour ces jeunes dont la mort violente avait interdit le passage apaisé dans l'au-delà, l'écriture est censée accomplir un rituel funéraire destiné à leur apporter une pacification.

Nous pouvons donc affirmer que la mort accompagne l'écriture jaccottéenne dès ses débuts et qu'elle institue une tension au niveau des poèmes. Présence plus ou moins diffuse depuis *Requiem* jusqu'à des écrits plus tardifs et plus sombres comme *Notes du ravin* (2004) et *Ce peu de bruits* (2008), en passant par *L'Effraie* (1953), *Leçons* (1969) et *Chants d'en bas* (1974), la mort tend constamment à miner la diction poétique jaccottéenne. Elle met en doute son utilité et s'attaque d'une manière plus ou moins subversive à divers rôles prêtés par la tradition littéraire à la poésie : espace épiphanique, moyen de salut contre la mort ou instrument orphique de déchiffrement du monde.

Si cette entreprise de sabotage des grands mythes liés à la poésie se trouve au cœur de l'œuvre poétique jaccottéenne, par la radicalisation du doute, *Chants d'en bas* y opèrent un déplacement. L'enquête sur les pouvoirs du mot articule un mou-

vement dialectique et avance par un jeu de reprises qui menacent sans cesse la possibilité d'une issue autre que le silence.

Les deux premiers poèmes de la section « Parler » représentent un premier temps du cheminement mentionné. Ils se construisent autour d'isotopies similaires, précisant des foyers de signification semblables. Dans le premier poème déjà, la reduplication du mot *parler* précise le cadre du débat et fait émerger une réflexivité de nature théorique :

Parler est facile, et tracer des mots sur la page,
 en règle générale, est risquer peu de chose :
 un ouvrage de dentellière, calfeutré,
 paisible [...].
 (« P1 »³, CB, 41, nous soulignons)

La répétition du mot « parler » nous semble à tel point particulière qu'il convient d'y revenir plus tard. Pour le moment pourtant, le contenu de cette réflexion tournoyante créée par le mot pourrait nous échapper. S'agit-il d'une tentative de définir l'acte de parler ? D'une suite de tentatives de rapprocher l'essence énigmatique du langage ? Et s'il s'agit d'un procès du langage, quel est le véritable objet de ce procès : l'acte de parler en soi ou seulement la parole poétique ?

Malgré la généralisation excessive du début du premier vers (« Parler est facile »), le segment suivant apporte une précision qui va rétrécir considérablement le cadre du questionnement : « [...] et tracer des mots sur la page, / en règle générale, est risquer peu de chose ». La fonction de la conjonction *et* est ambiguë et ouvre un nouveau carrefour interprétatif. Il semble qu'elle opère un déplacement, allant du général (la diction) vers le particulier (la diction poétique) ; pourtant, la contiguïté dans laquelle les deux syntagmes se trouvent crée un effet de contagion qui servira au procès intenté par le sujet contre le langage. Si la parole facile équivaut à un bavardage, alors l'écriture poétique devient une forme exemplaire de ce même bavardage. Par un même déplacement anaphoro-métaphorique, le bavardage poétique devient « ouvrage de dentellière », tissu fin et léger, mais ajouré : à parole creuse renvoie tissu creux.

La métaphore de la dentelle sera reprise et continuée, un peu plus loin, par celle du jeu, intégrée dans un deuxième bloc discursif qui tient lieu de strophe :

Aussi arrive-t-il qu'on prenne ce jeu en horreur,

³ Pour alléger la lecture, nous nous référerons aux poèmes de la section « Parler » à travers le sigle P, suivi du numéro du poème et placé directement dans le corps du texte.

qu'on ne comprenne plus ce qu'on a voulu faire
en y jouant, au lieu de se risquer dehors
et de faire meilleur usage de ses mains.
(« P1 », CB, 41, nous soulignons)

Le jeu des reprises continue dans ce cas aussi. Le verbe *risquer* est répété sous une forme presque identique à celle présente dans la première strophe (*risquer – se risquer*), sauf que, de verbe transitif, il se transforme en verbe pronominal, personnalisant le propos et mettant ainsi à la fois le sujet et le lecteur sur le banc des accusés. La dérivation du nom « jeu », répété sous une forme verbale placée visuellement en chiasme par rapport au substantif (« en y jouant »), vient agrandir la portée de l'accusation et dénoncer la futilité de l'acte poétique avec plus de force.

Si le premier poème s'intéresse au travail du poète comparé au travail de la « dentellière » (métaphore artisanale qui laisse transparaitre un procès de l'écriture du texte-tissu, vue comme travail décoratif ou purement ornemental), le deuxième s'arrête sur ce qui résulte à partir de ce travail, plus précisément la « feuille de papier » :

Chacun a vu un jour
[...]
ce que devient la feuille de papier près de la flamme,
comme elle se rétracte, hâtivement, se racornit,
s'effrange... Il peut nous arriver cela aussi [...].
(« P2 », CB, 43)

Dès ces deux poèmes, le thème de la précarité de l'espace textuel est donné. L'acte scriptural, possédant toutes les qualités d'un geste esthétique sécurisant, ne résiste pas devant la mort, dont la flamme ne constitue qu'une des actualisations possibles. Si Madeleine Frédéric exclut de sa typologie des procédés répétitifs les anaphores grammaticales, force est de constater que, dans la citation ci-dessus, le pronom démonstratif *cela* mérite une attention particulière. Ce pronom revient dans l'œuvre de Jaccottet avec une fréquence considérable et il est relié le plus souvent à une forme d'indicible : négatif, dans le cas cité, positif dans d'autres cas, lorsque Jaccottet révèle ses frustrations devant son incapacité à saisir par la langue la source d'une épiphanie qu'il pressent dans des moments et des lieux privilégiés. Quoi qu'il en soit, la réduction à *cela* de tout ce processus de dégradation lente et douloureuse subie par la feuille de papier va créer à la fois une continuité et une rupture : rupture de niveau par le passage du non-animé à l'humain, et continuité dans cette *reductio ad nihilum*, à laquelle n'échappe rien ni personne.

Répété tout au long de la section (« comme cela déchire la peau », à la fin du P2, ou « tout cela qui remonte en paroles », un peu plus loin), le pronom *cela* est toujours associé, dans le premier poème, à une menace, rendue d'autant plus redoutable par son refus de se laisser apprivoiser par le langage :

Cela,
 c'est quand on ne peut plus se dérober à la douleur,
 qu'elle ressemble à quelqu'un qui approche
 en déchirant les brumes dont on s'enveloppe,
 abattant un à un les obstacles, traversant,
 la distance de plus en plus faible — si près soudain
 qu'on ne voit plus que son mufle plus large
 que le ciel.
 (« P1 », CB, 41)

Entre *cela* et *ciel*, les rapprochements ne sont pas seulement d'ordre phonétique, grâce à la proximité sonore. Les mots se répondent également par leurs positions opposées et par leur emplacement dans des vers extrêmement courts, qui contrastent avec des vers extrêmement longs. Entre les deux s'insère un jeu de cache-cache dangereux qui progresse lentement, par une seule longue phrase qui se déploie en accumulations progressives, au point de ne laisser apparaître à la fin que l'image hyperbolique du mufle d'un animal qui tend à obscurcir même le ciel.

Comme nous venons de le voir, la réflexion éthique sur la possibilité de la parole poétique, réflexion entamée par le premier poème, se poursuit dans le deuxième à travers un jeu élaboré de reprises et de variations. La vacuité des mots se figure explicitement ; in-formelle de par sa nature, la mort prend une forme, tout en restant irréprésentable puisqu'elle se soustrait à toute représentation.

3. Variations métadiscursives

Un bref examen des huit poèmes du recueil révèle un souci particulier pour la forme du discours. Si l'on ne prend pas en compte les deux occurrences du verbe « tracer »⁴ et les formules synonymiques (« répéter », « apprivoiser dans les images », « soumettre aux lois des mots », « tout cela qui remonte en paroles », « des choses qui habitent les mots »), le terme « parler » comporte dans son modèle textuel huit actualisations successives :

⁴ Proche phonétiquement et sémantiquement du verbe « tresser », qui apparaît en « P7 ».

- « Parler » (titre de la section),
- « Parler est facile » (« P1 », *CB*, 41),
- « Parler alors semble mensonge » (« P1 », *CB*, 42),
- « ce qui empêche de parler en une autre langue que de bête. » (« P2 », *CB*, 44),
- « Parler pourtant est autre chose, quelquefois » (« P3 », *CB*, 45),
- « Parler ainsi, ce qui eut nom chanter jadis » (« P3 », *CB*, 45),
- « J'aurais voulu parler sans images » (« P6 », *CB*, 49),
- « Parler donc est difficile, si c'est chercher... chercher quoi ? » (« P7 », *CB*, 50).

Le même noyau verbal, seul ou engagé dans des constructions plus amples, est répété huit fois. Les contextes, toujours différents, parfois même antagoniques (« Parler est facile » – « Parler donc est difficile »), déterminent un miroitement perpétuel du sémantisme métadiscursif. L'acte répétitif insiste sur le non-sens de la parole mais il crée, en même temps, une certaine histoire de cette mise à mort, histoire engendrée par la mémoire discursive. La longueur des vers prosaïse les poèmes et en fait un espace conceptuel dans lequel le discours réfléchit sur lui-même, sur son histoire et son sens – ou son manque de sens. L'exemple le plus illustratif est le choix de Jaccottet de placer certains mots entre guillemets, comme nous le voyons dans le premier poème :

tous les mots sont écrits de la même encre,
« fleur » et « peur » par exemple sont presque pareils,
et j'aurai beau répéter « sang » de haut en bas
de la page, elle n'en sera pas tachée,
ni moi blessé.
(« P1 », *CB*, 41)

Normalement, les guillemets servent à isoler un mot ou une phrase. Cet îlot typographique, qui sert à mettre en relief les mots ainsi isolés, deviendra chez Jaccottet une autre pièce de son « dossier judiciaire ». L'usage des guillemets sépare le discours de lui-même et figure visuellement son opacité : les mots ne renvoient pas à leur référent, ils n'attestent que leur propre présence indifférenciée dans le jeu des différences verbales. Ce qui est cruellement mis en question, c'est l'inanité de l'activité poétique face à d'autres types d'action, plus visiblement efficaces. Dans le cadre d'un seul poème, quatre termes (dont l'un apparaît par deux fois) à finale en [-œR] figurent un espace binaire qui polarise des sémantismes opposés :

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

« fleur » -----	« peur »
	horreur
	douleur (répété 2 fois)
(végétal) -----	indifférenciation verbale----- (humain)
/esthétique/	/esthésique/
/vie/	/mort/

L'équilibre créé par les assonances est renversé par l'inégalité des deux séries de termes : un *vs* quatre. La mort semble l'emporter sur la vie, d'autant plus que la consultation du manuscrit original permet de compléter la liste par un cinquième terme, le mot « terreur », qui sera remplacé dans la version publiée par le mot « peur » :

écrits

tous les mots sont **tracés** de la même encre,
fleur « terreur » et « fleur » par exemple sont assez pareils⁵.

Dans la dialectique vide des signifiants verbaux, mort et vie s'équivalent : mis entre guillemets, les noms « fleur » et « peur » signalent leur condition de signes, de renvois linguistiques à leur néant fondateur. Mentionnons que le recueil *Chant d'en bas* commence par un poème qui n'appartient pas aux deux sections proprement dites, et qui met en scène, à travers un spectacle d'une métaphoricité extrêmement dense, le cercueil de la mère. Par un jeu de parallélismes, si la filiation du fils prend source dans un corps transformé en pierre tombale, la filiation du langage passe elle aussi par le néant, vu comme le corps génésique du langage.

Vidant les mots de leur contenu sémantique, la mort les rapproche dans un état d'indifférenciation où ils ne semblent plus que se répéter les uns les autres. Envisagés dans une telle perspective, peu importe si les mots en question n'entretiennent apparemment aucun rapport ou se contredisent du point de vue sémantique. Au niveau formel, la hiérarchie tout comme la dialectique sont abolies et les mots sont dans une position d'égalité, c'est-à-dire d'annulation réciproque. Le cas le plus flagrant est précisément celui des mots déjà cités, « fleur » et « peur ». La présence des guillemets signale leur caractère in-signifiant.

⁵ Philippe Jaccottet, « Parler 1. 3 mai 1973 », in *Chants d'en bas*, manuscrit original, non indexé, f. 1, *recto*. Comme la lecture du manuscrit l'atteste, le remplacement du mot « terreur » par « peur », encore plus menaçant dans sa banalité quotidienne, s'accomplit le 9 mai 1973. Pour les corrections faites de la main autographe du poète, nous avons choisi d'adapter typographiquement et de garder, dans la mesure du possible, l'aspect du manuscrit original.

L'image de la fleur a beau s'opposer à la violence de la mort dans l'imaginaire poétique de Jaccottet, au niveau discursif, les mots ne sont que des signifiants vides et équivalents. À la limite, on pourrait même les rapprocher au point de considérer l'un comme la répétition de l'autre. Ce retournement est évident au niveau formel et sonore, poussant plus loin le sémantisme proche des mots liés à la souffrance et à la mort imminente. Leur apparition en cascade mime le rapprochement progressif de la mort et les verbes au gérondif ponctuent autant d'étapes culminant par une apocalypse à la fois personnelle, celle du sujet et du lecteur rapprochés à travers l'indéfini *on*, et discursive, celle d'un vers de plus en plus ample soudain déchiré par le tiret et anéanti dans un vers court, trisyllabique, comme celui que nous avons déjà cité :

Cela,
c'est quand on ne peut plus se dérober à la douleur,
qu'elle ressemble à quelqu'un qui approche [...]
[...] — si près soudain
qu'on ne voit plus que son muflle plus large
que le ciel.
(« P1 », *CB*, 41)

Le mot « parler » n'est pas le seul à engager des relations d'écho et de redoublement dans des mots à sémantisme proche (« écrire », « tracer des mots »). Dans le mot « tracer » on ressent la présence de la trace, d'une présence absente, tandis que dans le « mot », on entend, répété faiblement, le mot non-dit et imprononçable : « mort ». Le mot interdit n'apparaît pas dans les deux premiers poèmes de « Parler » : il est d'autant plus indicible dans le poème liminaire, qui joue avec les figurations obliques. On entend pourtant le battement sonore de la « mort » dans l'extériorité absolue du « dehors » de P1, dans le « corps » de P2 et dans les « mots » de P1 et P2.

Jaccottet écrit *Chants d'en bas* en 1973, quelques années après la publication du recueil *Airs*, qu'il considère lui-même comme un moment de rare grâce. Très différents par leur forme sinon par la thématique abordée, les poèmes de ces deux recueils illustrent ce que Jaccottet théorise ailleurs comme le poème-chant et le poème-discours, deux formes poétiques dont l'une constitue le revers idéalisé de l'autre. Rêvant d'un « poème-chant », à la fois « musical » et « cristallin » comme un diamant, Jaccottet semble pourtant condamné à n'écrire que des « poèmes-discours » aux vers longs, parfois de 12 ou de 14 syllabes, dont le poids semble empêcher la fluidité idéalisée. La forme du texte figure ainsi, à un niveau strictement matériel, un imaginaire de l'élévation frustrée, voire manquée, imaginaire repris, au niveau thématique, par des images opposées comme celles de l'oiseau et de la terre. Cette discursivisa-

tion du poème semble revenir chaque fois que Jaccottet traverse une crise existentielle, en commençant par *Leçons*, le recueil dont la publication suit immédiatement celle d'*Airs*, et en continuant par *Chants d'en bas*. Non seulement la réalité de la mort lacère l'idéal poétique, mais aussi elle narrativise le poème et lui donne parfois l'apparence d'une construction discursive conflictuelle. Les connecteurs logiques, les énoncés gnominiques, le présent de vérité générale, les arguments et les contre-arguments constituent autant de repères d'un échafaudage polémique qui ne cesse de se saboter lui-même.

4. Répétition et mort du chant

Si *Chants d'en bas* représente, tout comme *Leçons*, une mise en question radicale et littérale du langage, vu le contexte de son écriture, le problème du chant, constitutif de toute poésie lyrique, est un thème fondamental de l'écriture jaccottéenne, relié à un contexte temporel (celui d'« aujourd'hui ») qui mettrait en doute la possibilité même du chant. Lorsque Jaccottet réfléchit à l'hymne ou tout simplement à la poésie, il ajoute souvent à ses réflexions un surcodage contextualisant de nature historique. Pour Jaccottet, la poésie est devenue un problème dans le contexte d'un « aujourd'hui » qui interdit toute idée de célébration.

La présence du chant dans les poèmes analysés est impliquée dès le titre même du recueil. Le deuil fait du chant un idéal des « attardés »⁶, en contraste avec la réalité d'une poésie qui vient « d'en bas », c'est-à-dire qui prend source dans la mort et éprouve de la difficulté à s'élever au-dessus des décombres et des ruines. L'incompatibilité du chant avec notre état contemporain est exprimée à travers tout l'écart temporel creusé par le mot « jadis » dans le troisième poème du recueil :

Parler ainsi, ce qui eut nom chanter jadis
et que l'on ose à peine maintenant,
est-ce mensonge, illusion ?
(« P3 », *CB*, 45)

⁶ « *Musique*. Ces “fusées” que j'entends quelquefois (hier soir encore, ces modulations admirables dans la *Fantaisie-sonate* de Schubert) sont totalement absentes, me semble-t-il, de la musique contemporaine et même, déjà, de celle d'un Debussy. Cela a-t-il à voir avec la “mort de Dieu”, la difficulté d'employer encore le mot “âme” ? Cela correspond-il à l'exclusion du nu en peinture, où il n'y a plus de beauté féminine désirable après Renoir, Bonnard et Matisse ? Comment cela s'est-il perdu ? Pourquoi ? Puisque nous continuons d'être sensibles ? Sommes-nous des attardés, des survivants ? Tournant le dos à l'avenir ? » (Jaccottet, *La Seconde Semailson*, p. 152-153, note d'avril 1991).

L'usage du passé simple cantonne le chant dans le temps fabuleux et définitivement perdu du mythe. Mythe de l'écriture, mythe d'un âge d'or de la poésie où le chant était encore le « langage naturel » des hommes. À ce mythe appartiennent aussi, désormais, tous les mots-clés jaccottéens fonctionnant comme des formules magiques pour ouvrir les portes de l'éternité. Reflets d'une présence, les mots ne sauraient composer qu'un chant brisé, portant les cicatrices du travail temporel et d'une Histoire qui nous sépare à jamais du hors-temps de la mythologie :

Pour Hölderlin (« An die Parzen »), réussir un poème, c'est « vivre pareil aux dieux ». Aussi ne demande-t-il rien d'autre.

Le poème accompli le réintégrerait dans l'assemblée des héros et des dieux ; mais c'est impossible ; la seule réussite qui lui soit permise est de reconnaître l'impossibilité de la réussite sans pour autant cesser d'y tendre.

La crainte de perdre la voix, je ne crois pas qu'elle soit concevable avant lui, ou, plus exactement, avant les temps modernes. Avant, aucun doute ne semble jamais s'être élevé quant à la poésie elle-même. Cette crainte ouvre une faille dans l'esprit poétique et, désormais, l'œuvre sans faille n'est plus possible. Seule est encore concevable une œuvre en quelque sorte blessée qui cherche à refermer sa blessure et y parvient sans jamais y parvenir (Jaccottet, *Observations et autres notes anciennes*, p. 89, note d'octobre 1953).

La « perte de la voix », devenue le thème poétique par excellence des « temps modernes », est aussi un thème récurrent des récits oniriques de Jaccottet. Deux rêves de son troisième tome de *La Semaison* s'y rapportent explicitement, l'un pour pousser au point extrême du ridicule le mythe du poète voyant, l'autre pour figurer par contre l'impossibilité de la communication dans le cas de la ligne téléphonique coupée et d'un cancer à la gorge :

Vers la fin du rêve, pourtant – rêve qui n'était d'ailleurs à aucun moment particulièrement sombre, ni au sens propre, ni au sens figuré –, un miracle se produit : je suis devenu une sorte de voyant, capable de communiquer avec la planète entière et mondialement connu pour tel ; si bien qu'il m'est permis, saisissant, intentionnellement ou non, à l'étalage d'un grand magasin – toujours les grands espaces ! –, un paquet de biscuits, d'entendre enfin la voix qui me parle à travers ce paquet... de sorte que je puis me réveiller assuré (Jaccottet, *Carnets 1995-1998 (La Semaison III)*, p. 34, note de mars 1996).

Le rêve fonctionne selon la logique de l'allégorie grossière que Jaccottet déteste dans ses poèmes diurnes. Il devient alors d'autant plus

révéléateur. Transformé en « médium » mondialement apprécié pour ses dons prophétiques et télépathiques, le poète voit sa renommée effacer l'« effacement » thématique dans ses poèmes, et reconduit le mirage surréaliste du verbe dans une économie du spectacle télévisé. Exposé sur l'étalage commercial de la grande surface, l'ancien don prophétique du voyant rimbaldien reconquiert le contact avec la « réalité rugueuse à étreindre » à travers un paquet de biscuits, le produit très prosaïque de nos temps destiné à assurer la communication avec l'au-delà et, finalement, d'une manière burlesque, le Salut de l'être.

L'autre fragment de rêve représente un contrepoint du « voyant » onirique : la nature intuitive de la sensibilité poétique y devient le facteur d'une révélation négative, la « maladie du XX^e siècle », le cancer, interdisant toute possibilité réelle de communication :

Je passe sur un épisode où mon parcours me fait croiser un ami dont la voix n'est plus très audible, alors qu'il était plutôt tonitruant naguère ; à sa gorge couturée de cicatrices, je comprends qu'il souffre d'un cancer – ce qui est malheureusement exact (Jaccottet, *Carnets 1995-1998 (La Semaïson III)*, p. 36, note d'avril 1996).

L'obstination avec laquelle les motifs de l'égarement ou de la communication empêchée par des obstacles matériels interviennent dans les rêves précise, s'il y avait encore quelque doute là-dessus, que la plénitude ancienne et ordonnée de l'hymne n'est plus conforme à un monde dont même les assises semblent fragilisées. La conscience réflexive du langage devient un des symptômes d'une société en crise, contrainte à examiner, dans la transparence du miroir des mots, l'opacité de ces mêmes mots qui trahissent l'expérience. La tentative mallarméenne de contourner l'impossibilité de l'hymne dans l'harmonie reconstruite des constellations verbales est vouée à l'échec : les épigones modernes de Mallarmé ne font que réitérer cet échec dans le vide de la répétition d'un geste lui-même très abstrait :

Mallarmé est l'un des premiers à avoir fait de l'(admirable) poésie sur la poésie : « L'encrier, cristal comme une conscience, avec sa goutte, au fond, de ténèbres relative à ce que quelque chose soit : puis, écarte la lampe. » Mais il a eu une postérité redoutable, dans le ressassement dilué et stérile de ses hantises. Narcisses exsangues.

Il a rêvé de l'« hymne » (« harmonie et joie ») comme Hölderlin près d'un siècle plus tôt, mais, solitaire et raffiné comme il l'était, il ne pouvait espérer en réaliser même un fragment (Jaccottet, *La Seconde Semaïson*, p. 51-52, note de février 1982).

Qu'en reste-t-il alors ? Peut-être que rien d'autre que la répétition, le jeu autonome du langage. On serait condamnés à la répétition. Mais peut-être aussi qu'au-delà du jeu des reprises et des redites, une issue se profile, dans la trame délicate d'un ouvrage de dentellière.

Conclusion

L'interrogation jaccottéenne sur le langage poétique, sur sa validité, ses possibilités et ses défaillances n'est pas toujours aussi explicite que dans les textes que nous venons d'analyser au cours de cette étude. Néanmoins, même dans le cas d'un discours extrêmement violent avec soi-même, fondé sur des répétitions qui semblent le condamner définitivement à la redite et, à l'extrême, au non-sens, les poèmes de « Parler » rappellent le geste de la dentellière accusée. Grâce à un réseau serré de reprises et de variations, le texte continue à se tisser et à opposer contre la mort, telle une Schéhérazade âgée, le mur fragile des mots. Minée par les mots, l'écriture possède toutefois une mémoire qui contredit son sabotage discursif. Faire varier, comme dans *Chants d'en bas*, le terme qui exprime justement l'acte énonciatif suppose une réflexivité radicale, car le terme non seulement revient à plusieurs reprises⁷ mais il est engagé aussi dans une relation de mise en abyme avec son propre contenu. Cependant, la complexité de cette construction réflexive nous conduit à découvrir la poéticité d'un texte qui se nourrit, paradoxalement, de la dénonciation du pouvoir de ce même type d'écriture. Il se peut bien que, dans cette époque qui est la nôtre, l'hymne ne puisse apparaître que sous la forme d'une poésie qui se construit tout en se détruisant.

Bibliographie

Références primaires :

JACCOTTET, Philippe, 1994, « Chants d'en bas » [1974] in *À la lumière d'hiver* précédé de *Leçons* et de *Chants d'en bas* et suivi de *Pensées sous les nuages*, Paris, Gallimard.

JACCOTTET, Philippe²⁰⁰⁴, *La Seconde Semailson* (*Carnets 1980-1994*) [1996], Paris, Gallimard.

JACCOTTET, Philippe, 1998, *Observations et autres notes anciennes* (1947-1962), Paris, Gallimard.

JACCOTTET, Philippe, 2001, *Carnets 1995-1998 (La Semailson III)*, Paris, Gallimard.

⁷ Il est intéressant de noter que « Parler » (sans ou avec majuscule) est repris dans la majorité des cas au début du poème ou d'une sous-unité poétique (strophe ou groupement de vers). Le poème commence par un retour paradoxal sur lui-même.

Références secondaires :

- ADAM, Jean-Michel, HERMAN, 2000, Thierry, « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 » in *Semen*, n° 12, p. 11-30.
- COHEN, Jean, 1976, « Poésie et redondance » in *Poétique*, n° 28, p. 413-422.
- FONTANIER, Pierre, 1977, *Les figures du discours*, introduction par Gérard Genette, Paris, Flammarion, « Champs ».
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La Répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GENETTE, Gérard, 1999, « L'autre du même » in *Figures IV*, Paris, Seuil, « Poétique », p. 101-107.
- JAKOBSON, Roman, 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- MAGRI-MOURGUES, **Véronique**, RABATEL, Alain, 2015, « Quand la répétition se fait figure » in *Semen*, n° 38 [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/10285>.
- MAZALEYRAT, Jean, MOLINIÉ, Georges, 1989, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF.
- PINSON, Jean-Claude, 1995, *Habiter en poète. Essai sur la poésie contemporaine*, Seyssel, Champ Vallon, « Recueil ».
- SUHAMY, Henri, 2016, *Les figures de style*, 13^e éd., Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

La répétition comme facteur structurant le discours dans les deux versions de *Au-delà du voile* de Slimane Benaïssa.

Chiara Lusetti
Università di Milano (Italie)

Résumé

Cette étude analyse dans une perspective comparatiste les fonctions de la répétition – lexicale et syntagmatique – dans la pièce *Au-delà du voile* de Slimane Benaïssa. Il s'agit d'une pièce conçue en arabe algérien et autotraduite en français par l'auteur deux ans avant son exil en France, au début de la décennie noire de l'Algérie. Après une introduction théorique, l'article étudie les deux fonctions principales de la répétition dans la version arabe du texte, à savoir une fonction purement expressive et une fonction structurante. Par la suite, il répertorie les stratégies traductives suivies par l'auteur, qui provoquent une forte réduction des répétitions présentes, dans le but de mettre en évidence les causes linguistiques et, notamment, idéologiques de ses choix.

Mots clés : autotraduction, langue arabe, langue française, répétitions, rythme.

Cette étude se propose d'analyser dans une perspective comparatiste les fonctions de la répétition dans la pièce théâtrale *Au-delà du voile* de Slimane Benaïssa, créée et mise en scène en arabe algérien à la fin des années 1980 et autotraduite en français en 1991, deux ans avant que l'auteur ne se déplace définitivement en France. Loin d'être un élément marginal, nous montrerons que la répétition peut être considérée comme l'un des facteurs qui structurent le texte arabe, d'où l'intérêt d'étudier les stratégies de son autotraduction en français. En partant ainsi du lien entre répétition, rythme et discours, et des difficultés traductives liées à ces aspects, nous introduirons le corpus et ses caractéristiques pour montrer la fonction de la répétition

dans le texte arabe et les stratégies de sa traduction, en essayant de souligner à la fois les facteurs linguistiques et les facteurs idéologiques et culturels qui entrent en jeu dans une autotraduction en contexte postcolonial.

1. Répétition, rythme et traduction

Dans leur introduction à un ouvrage collectif consacré à la répétition en poésie, Judith Lindenberg et Jean-Charles Vegliante écrivent : « De manière générale, la répétition est le signe ou le signal de quelque chose : par elle le poète affirme sa différence et son écart par rapport à l'emploi conventionnel d'une langue » (Lindenberg 2011 : 16). Cette affirmation sous-entend au moins deux prémisses fondamentales : tout d'abord, la répétition dans un texte littéraire constitue un acte conscient de l'auteur ; ensuite, la répétition n'est pas communément acceptée dans l'usage de la langue, d'où son caractère subversif par rapport à la norme. À l'évidence, la répétition est souvent perçue de manière négative par le sens commun, comme l'affirmation « en français on ne répète pas » en témoigne, alors qu'elle est fréquemment utilisée par les écrivains et les poètes dans des buts expressifs. Milan Kundera identifie à ce propos deux fonctions de la répétition : une fonction sémantique et une fonction mélodique. Dans le premier cas, le mot répété est un mot clé, fondamental dans le raisonnement de l'auteur et à la base de la cohérence du texte ; dans le deuxième cas, en revanche, la répétition fait partie des choix stylistiques de l'auteur, car elle contribue à créer le rythme du texte et sa musicalité (Kundera 1993 : 136-138). Le lien entre rythme et répétitions est remarqué par Pierre Larthomas aussi qui, en se référant notamment au langage dramatique, parvient à définir le rythme comme « tout effet de répétition » (Larthomas 1980 : 324), à la fois phonique, lexical et syntaxique, « à condition que la répétition soit voulue, qu'elle réponde à un souci légitime d'expressivité et qu'elle ait une certaine valeur esthétique » (310).

Dans une perspective traductologique, les difficultés liées au rythme, et aux répétitions aussi, ont été soulignées à plusieurs reprises. Nous citons Leonardo Bruni, qui, au XV^e siècle, affirmait déjà : « Cependant, bien traduire est chose difficile à cause de la multiplicité et de la variété des qualités qui sont nécessaires au traducteur et dont nous avons parlé plus haut ; c'est pourquoi il est très difficile de bien traduire ce qui a été écrit par le premier auteur de manière rythmée et avec raffinement » (Bruni 2008 : 51). Cette difficulté, unie à la valeur péjorative que le terme « répétition » peut assumer, amène de nom-

breux traducteurs à éliminer systématiquement toute répétition et à ignorer sa valeur rythmique, selon un procédé que Kundera appelle « réflexe de synonymisation ». Nous ne saurions trouver de meilleurs mots que les siens pour décrire cette maladie des traducteurs :

Avoir une grande réserve de synonymes, cela fait partie de la virtuosité du « beau style » ; si dans le même paragraphe du texte original il y a deux fois le mot « tristesse », le traducteur, offusqué de la répétition (considérée comme une atteinte à l'élégance stylistique obligatoire), sera tenté, la deuxième fois, de traduire par « mélancolie ». Mais il y a plus : ce besoin de synonymiser s'est incrusté si profondément dans l'âme du traducteur qu'il choisira tout de suite un synonyme : il traduira « mélancolie » si dans le texte il y a « tristesse », il traduira « tristesse » là où il y a « mélancolie ». (Kundera 1993 : 131)

La réflexion de l'écrivain tchèque montre bien le côté idéologique qui accompagne le traitement que les traducteurs dont parle Kundera réservent aux répétitions. Tous les éléments que nous venons de rappeler, à savoir les deux fonctions de la répétition, le lien entre répétition et rythme et les causes de sa non-traduction – à la fois linguistiques et idéologiques – rendent l'analyse de notre corpus particulièrement intéressante. Nous allons donc présenter, dans le paragraphe suivant, ses caractéristiques principales ainsi que la méthode adoptée dans son étude.

2. Corpus et méthode

Né à Guelma, dans l'est de l'Algérie, en 1944, Slimane Benaïssa est l'un des pionniers du théâtre algérien, devenu célèbre pour avoir bien conjugué les formes populaires arabes et la tradition dramatique européenne. En 1978, il crée sa compagnie indépendante, l'une des premières d'Algérie, pour fuir la censure du pouvoir. Pendant les années 1990, au début de la guerre civile algérienne, il intensifie ses voyages en France et en 1993, lorsqu'il s'y trouve pour une résidence d'artiste, il décide de ne plus rentrer en Algérie et de prendre le chemin de l'exil (Ruocco 2010 : 213). Le déplacement spatial entraîne un changement de la langue d'écriture : le dramaturge recourt à sa deuxième langue, l'ancienne langue coloniale, pour pouvoir élargir son public, pour pouvoir atteindre à la fois les Français et les Algériens résidant en France. Sa première expérience d'écriture en français remonte à 1991, lorsqu'on lui demande de traduire sa dernière pièce, *Rāḳe kbūya w ānā škūn*, publiée la même année chez Lansman sous le titre de *Au-delà du voile*, et qui constitue le corpus de cette étude. Il s'agit d'une pièce conçue dans un moment très particulier de l'histoire de l'Algé-

rie, l'ouverture au multipartisme qui précède la guerre civile, et qui décrit le conflit social entourant le rôle de la femme dans la société. Il met ainsi en scène l'affrontement de deux sœurs qui représentent les deux aspects opposés de la société algérienne : Fatouma, la sœur aînée, femme d'intérieur qui porte le hidjab et se fait la porte-parole d'une idée très traditionaliste du rôle de la femme, et Dalila, la cadette, architecte qui refuse l'imposition de son frère de porter le hidjab et qui représente une nouvelle génération de femmes cultivées et émancipées (Morsly 1991 : 61). Tout le dialogue entre ces deux personnages ne mène qu'à l'incommunicabilité entre ces deux côtés de la société, une incommunicabilité qui se manifeste par des stratégies linguistiques de deux natures : répétitions et questions. Ainsi, le dialogue met en scène en réalité un manque de dialogue, où chaque personnage répète les mots de l'autre en déformant leur sens, de sorte qu'aucune communication réelle ne peut avoir lieu. Chacune reste dans son discours sans vraiment écouter ni comprendre l'autre. L'emploi des questions vise aussi à éviter toute confrontation et montre que chacune reste sur ses positions et qu'il n'y a aucun échange. De cette manière, les sujets ne sont pas épuisés, mais seulement présentés dans leurs contradictions et le dramaturge ne prend pas position. Étant donné que ce n'est pas vraiment le contenu qui compte, mais la manière de l'exprimer, très peu de choses se passent sur scène : c'est une sorte de théâtre de l'absurde où les mots sont vides.

L'usage des répétitions s'avère ainsi central pour l'efficacité de la pièce. Serait-il possible de garder cet effet en langue française ? Pour répondre à cette question, nous avons mené une analyse contrastive des deux versions, en comparant chaque passage caractérisé par une répétition en arabe et en étudiant la stratégie de traduction suivie en français. Afin de présenter les résultats de cette analyse, nous décrirons maintenant les fonctions des répétitions dans le texte arabe.

3. Répétition et expressivité dans le texte arabe

De nombreux chercheurs, dont Larthomas (1980 : 25) et Gardes Tamine (2010 : 225), soulignent la nature compromissaire du langage dramatique, qui est à la fois écrit et oral. *Rāk kbūja w ānā škūn*, conçu dans une langue qui n'a pas de tradition écrite reconnue – l'arabe algérien – profite au maximum des possibilités de la langue orale. Benaïssa crée un texte très expressif par le biais d'un emploi massif de la répétition, très utilisée dans les langues arabes orales.

Dans *Rāke kbūya w ānā škūn*, 17,2 % des mots (1276 sur 7456) sont répétés, soit étant isolés soit se situant dans une structure syntagmatique entièrement répétée. Ce pourcentage énorme est un premier indice de l'intentionnalité de l'emploi de la répétition, qui ne peut être le fruit du hasard.

Avant d'aborder la répétition lexicale et syntagmatique, il faut souligner que la répétition concerne d'abord la ponctuation : Benaïssa insiste sur l'expressivité des répliques aussi à un niveau graphique, en utilisant à profusion le point d'exclamation – 722 occurrences dans le texte – qui, d'habitude, est employé avec parcimonie. Nous n'en proposons qu'un exemple, bien que de très nombreuses répliques de la version arabe soient caractérisées par ce phénomène :

1. **Sang pur sang !** !كفوخ يلا ال اي جلا يهركت ال او يبحت اي عسا : قموطف
!دحاو دحو تدحاو شرك
!فواخ شي او هلا يت ح مدلا فل أسم يف يلو تكت : فل يلد
!! !كعب ش او حصل او وه مدلا : قموطف

Le point d'exclamation est le seul signe de ponctuation présent dans ces trois répliques et signale la rapidité et l'émotion qui caractérisent l'échange entre ces deux personnages.

En deuxième lieu, le texte arabe est caractérisé par une présence énorme d'interjections, définies comme « des mots-phrases conventionnels, à contenu codé [...] qui servent fréquemment de renforcement aux phrases exclamatives » (Riegel 2011 : 771), c'est-à-dire des mots dont la fonction n'est pas de véhiculer un sens mais d'exprimer une réaction émotive du locuteur. Ce passage en est très riche :

2. !ه! انوخ ريغ اندن ع ام دماتي ان ح! !ه! اي عسا! ه! : قموطف
!هتات اوخ ريغ هندن ع امو مي تي يلا وه هوه : فل يلد
!ه او يا : قموطف
!ه! : فل يلد

¹ Benaïssa n.d. : A11. Chaque extrait du texte arabe sera accompagné, en bas de page, par une traduction très littérale en français. Cette traduction n'a aucune valeur esthétique et vise uniquement à permettre la compréhension du texte par un lecteur non arabophone. « Fatouma : Écoute-moi ! Que tu le veuilles ou non Jilali est ton frère ! Sang pur sang ! Même ventre, même sang / Dalila : Si on regarde le sang, même les animaux sont des frères ! / Fatouma : Le sang est la chose la plus importante, qu'est-ce que tu penses !! ».

² Benaïssa n.d. : A5. « Fatouma : Ah ! Écoute ah ! Nous sommes des orphelins et nous n'avons que notre frère ! Ah ! / Dalila : Lui ? C'est lui qui est orphelin et n'a que ses sœurs ! / Fatouma : Ayauh ! / Dalila : Ah ! ».

Le mot-phrase « *la – āh* » est utilisé quatre fois dans ces répliques et 307 fois au total dans la pièce. Il exprime à la fois l'étonnement et la plainte, et il témoigne, plus largement, de l'implication profonde des personnages dans le dialogue. Sa variante la plus longue « *لاويا – āyūh* » n'est présente dans la pièce que dans deux occurrences.

Si l'on en vient à la répétition lexicale, Benaïssa l'utilise d'abord dans une « fonction structurante » (Lindenberg 2011), car le discours se structure autour d'elle grâce à la formulation de phrases par accumulation, en ajoutant à chaque fois un mot au syntagme répété. Nous en voyons un exemple tiré du tout début de la pièce :

3. *يل اوقرس يشراملا يف ةحبصلا هذه ! يشراملا يف ةحبصلا هذه واي : ةموظف
ينومتربلا
ثنيقارسلا موسمي باجحلل تبجع اي ! باجحلل بي ج نم ينومتربلا يل اوقرس*

Fatouma construit son discours en juxtaposant et en répétant des syntagmes qui vont enfin former une phrase. Elle commence par un syntagme formé de [C temps « *هذه – ةحبصلا* (ce matin) » + C lieu « *يشراملا يف* – (au marché) »], que nous appellerons syntagme 1 (S1). Elle répète ainsi ce syntagme en ajoutant la clause principale [V impersonnel « *يل اوقرس* – (on m'a volé) » + O « *ينومتربلا* – (le porte-monnaie) »], le syntagme 2 (S2), qui donne l'information la plus importante. Elle répète encore le S2 en y ajoutant un troisième syntagme S3 [C origine « *باجحلل بي ج نم* – (de la poche du hidjab) »]. La structure finale de sa réplique peut donc être résumée ainsi :

[C temps + C lieu] / [C temps + C lieu] [V impersonnel + O] /
[V impersonnel + O] [C origine]. = [S1][S1+S2] [S2+S3]

La répétition de la structure reproduit la construction du discours de la part de Fatouma : un discours qui procède par étapes et se structure autour de la répétition syntagmatique. La fonction de la répétition, en évoquant à nouveau les définitions de Milan Kundera, peut être définie comme sémantique.

La répétition est aussi à la base de la cohérence structurelle de ce que Joëlle Gardes-Tamine appelle un « faux dialogue » c'est-à-dire un dialogue où, « si en apparence les personnages se parlent et si leurs répliques s'enchaînent les unes aux autres, chacun est pourtant enfermé en lui-même au-delà de cette apparente cohésion » (Gardes-

³ Benaïssa n.d. : A1. « Fatouma : oh, ce matin au marché ! Ce matin au marché quelqu'un a volé mon portemonnaie ! Quelqu'un a volé mon portemonnaie de la poche du hidjab ! C'est bizarre, le hidjab, ils le touchent, les voleurs ».

Tamine 2010 : 217-219). Cette stratégie est évidente dans le passage suivant :

4. ادحاو انمساو هاوخ انحا! طغ اوكللا ي فوش ! la carte d'identité ! يفوش : قموظف
la و طغ اوكللا راد يلا اذه حصل اب je suis d'accord avec toi : تل يلد
«انوخ عاقو carte d'identité»⁴

Fatouma répète d'abord deux fois le verbe « يفوش – (regarde) », qui sert à donner de la rapidité au passage. Ensuite, Dalila répète trois parties de la réplique de la sœur : la locution nominale, en français, « la carte d'identité », la phrase « دحاو انمسا – (Notre nom est un) » et le nom « طغ اوكللا – (les papiers) ». En citant Benaïssa, les deux sœurs « sont dans la même langue, mais elles ne sont pas dans le même discours »⁵ : les répétitions garantissent une certaine cohérence du texte, alors que l'incompréhension au niveau du contenu est évidente, dans une sorte de « resémantisation de l'élément répété » (Lindemberg 2011, p. 14) où le même mot prend à chaque fois le sens que le personnage veut lui donner.

Dans les exemples examinés jusqu'à présent, on n'a jamais l'impression que la répétition soit maladroite. Bien au contraire, son emploi savant et son but artistique sont évidents. Benaïssa est tellement conscient de l'effet inharmonieux et inesthétique qu'une répétition maladroite peut créer, qu'il en tire aussi un trait stylistique :

5. ههجو انريغ نإفت عمتجملا اذه ساسا نؤفت عاسنلا نأ قدرشتملا امشيأ : تل يلد
لكل هه ساسا قرفيب قطبتزم هازملا نأب عمتجملا انريغ عاسنلا يف قرفينلا
نم انوريغي اوسوحي نايذعلا عمتجملا اذه ساسا يل ع قرفب انل نحنو عمتجم
بابالا اذه نم انحورا اوريغن انسوخ انحاو بابالا اذه

La répétition des mots عمتجم (société), ساسا (bases), عاسن (femme) – انريغ (nous avons changé), نم (à partir de ce principe), est délibérément inélégante et vise à stigmatiser et critiquer implicitement le discours banal et superficiel du frère qui, dans cette

⁴ Benaïssa n.d. : A10. « Fatouma : regarde la carte d'identité ! Regarde les documents ! Nous sommes des frères et nous avons le même nom ! / Dalila : Nous avons le même nom, je suis d'accord avec toi. Mais celui qui a fait les documents et la carte d'identité est-il notre frère ? ».

⁵ Entretien que nous avons eu avec l'auteur, à Paris, le 23 mars 2016. Nous remercions Slimane Benaïssa pour sa disponibilité.

⁶ Benaïssa n.d. : A33-A34. « Dalila : oh vagabonde, les femmes sont à la base de cette société. Si nous changeons notre point de vue sur les femmes, nous changeons cette société. C'est parce que la femme est liée à l'idée fondamentale de chaque société. Et nous avons une idée fondamentale de cette société que nos ennemis veulent changer. À partir de ce principe nous avons essayé de changer nous-mêmes, à partir de ce principe ».

lettre, veut convaincre Dalila à porter le voile. C'est un discours stéréotypé qui répète obsessionnellement le discours dominant sur le rôle de la femme dans la société. L'écart entre ce discours tournant à vide et la solennité du langage – tout le passage est en arabe littéraire⁷ – rend ce passage ridicule, proche de la parodie.

La version arabe de la pièce *Rāke kbūya w ānā škūn*, donc, est caractérisée par un usage très savant des répétitions, à la fois au niveau de la ponctuation, du lexique et des syntagmes. Il s'agirait, en citant encore Lindenberg d'une « répétition perturbante » car « dans un texte non fondé sur la communication (...) les répétitions produisent une sensation de vertige, d'oppression causée par l'interruption du flux textuel » (Lindenberg 2011 : 15). C'est sans doute la raison pour laquelle la répétition est considérablement réduite dans la version française. Nous le verrons maintenant.

4. En français on ne répète pas... ou, du moins, on répète moins !

Une simple analyse quantitative montre déjà que les répétitions dans la version française sont beaucoup moins importantes : elles constituent 6,8 % du texte (558 mots répétés sur 8236 totaux). Il s'agit donc de comprendre les cas dans lesquels Benaïssa choisit de garder les répétitions et les cas dans lesquels il préfère les éliminer, afin de repérer chez lui une stratégie globale. Nous le ferons en examinant l'autotraduction en français des passages déjà présentés. Commençons par la répétition graphique des points d'exclamation :

1. **يهركت ال او يبحت ! يعمس! تموظف !** L'aînée : Il est ton frère sang pur sang !
!كفوخ يلال يجل ! Sang pur sang !
!دحاو هجو قدحاو شرك
- يتح مدلا ةلأسم يف يلوتك :تل يلد** La cadette : Je ne suis rien, donc je n'ai
!قواخ شي اول pas de sang !
- !كبش او حصل او ه مدلا :تموظف** L'aînée : Le lien de sang est le plus sacré...⁹

⁷ L'arabe littéraire, langue officielle de l'Algérie, s'oppose à l'arabe algérien, langue maternelle de la majorité du peuple et langue de la spontanéité. L'emploi de l'arabe littéraire est, dans ce passage, d'un effet comique. Pour une analyse complète des langues de l'Algérie voir Chachou 2013.

⁸ Benaïssa n.d. : A11. « Fatouma : Écoute-moi ! Que tu le veuilles ou non Jilali est ton frère ! Sang pur sang ! Même ventre, même sang / Dalila : Si on regarde le sang, même les animaux sont des frères ! / Fatouma : Le sang est la chose la plus importante, qu'est-ce que tu penses !! ».

⁹ Benaïssa 1991 : 14.

Cette stratégie n'est que partiellement traduite dans la version française : la première réplique est un résumé du discours de Fatouma en arabe et ne garde qu'un point d'exclamation sur quatre ; la deuxième garde le seul point d'exclamation présent ; dans la troisième, le premier est éliminé et les deux placés en position finale sont remplacés par trois points de suspension. Cet extrait est représentatif d'une stratégie absolument dominante dans toute l'autotraduction française. Il suffit de remarquer que, face aux 722 points d'exclamation présents en arabe, la version française n'en conserve que 83, soit 11,5 % du total. Cela témoigne de deux tendances différentes : d'abord une tendance à la rationalisation¹⁰ qui, au niveau de la ponctuation, consiste à substituer les points d'exclamation par d'autres signes et à réorganiser le discours ; ensuite, une tendance à la diminution de l'expressivité du langage.

En ce qui concerne la traduction des interjections, elles sont toujours complètement omises, sans aucune exception, dans la traduction française :

2. ام يما تي ان اح ! ها ي ع م س ا ها : تموظف L'ainée : Écoute, nous sommes orphelins et nous n'avons que notre frère !
! ها انوخ ريغ ان دن ع
مدن ع امو م ي تي يلا وه ؟ وه : قل يلد La cadette : C'est lui l'orphelin qui n'a plus que nous, ses deux sœurs.¹²
! متات اوخ ريغ
! هاوي ا : تموظف
! ها : قل يلد¹¹

C'est un premier signal d'une tendance de Benaïssa à privilégier la transposition du sens au détriment des choix expressifs. Cette tendance est confirmée par la traduction de la répétition avec une fonction structurante :

¹⁰ D'après Berman, les traductions allographes sont souvent caractérisées par des « tendances déformantes » constantes. Ces catégories s'avèrent utiles aussi dans l'analyse d'une autotraduction. La *rationalisation*, dominante dans l'autotraduction de Benaïssa, consiste à modifier la structure syntaxique du texte, de manière à la conformer à la norme de la langue cible. Pour plus de détails voir Berman 1999 : 53-58.

¹¹ Benaïssa n.d. : A5. « Fatouma : Ah ! Écoute ah ! Nous sommes des orphelins et nous n'avons que notre frère ! Ah ! / Dalila : Lui ? C'est lui qui est orphelin et n'a que ses sœurs ! / Fatouma : Ayau ! / Dalila : Ah ! ».

¹² Benaïssa 1991 : 9.

3. **يشيراملا يف ةحبصلل اذه واي :تموظف** Fatouma : Le **hidjab** ne m'a protégé
يل اوقرس يشيراملا يف ةحبصلل اذه de rien. Ce matin au marché, un vo-
ين و متربلا leur m'a piqué mon porte-monnaie.
بيج نم ين و متربلا يل اوقرس De la poche même du **hidjab** ! De-
موس مي باجحلل قجع اي ! باجحلل puis quand viole-t-on un **hidjab** ?¹⁴
ان يقارسلا¹³

C'est encore Lindenbergh qui souligne que « le retour structurel, en allant contre la fluidité du texte, peut aussi être perçu comme un obstacle » (2011 : 14). Benaïssa semble avoir intériorisé cette idée, au point qu'il élimine complètement toute répétition syntagmatique du passage. Ainsi, cette phrase est ramenée à une syntaxe rationnelle et standard en langue française. En contrepartie, Benaïssa choisit d'amplifier une répétition déjà présente en arabe : il répète trois fois le mot « hidjab », qu'il considère comme un mot clé dans la pièce, alors qu'il n'est répété que deux fois en arabe. De cette manière, le français aussi restitue la véhémence de l'énoncé de l'aînée, bien que par une stratégie totalement différente et beaucoup plus traditionnelle.

Lorsque la répétition vise à créer la cohésion du « faux dialogue », elle est généralement gardée.

4. **يف فوش la carte d'identité** L'aînée : Regarde ta **carte d'iden-**
ان مسا او اوح ان اح ! طغ اوكلل يف فوش ! **tité** ; fraternellement et officielle-
ادحاو ment, nous avons **le même nom**.
دل يد La cadette : **Le même nom** d'accord ! Mais celui qui a fait cette
طغ اوكلل راد يلا اذه حصلل اب accord ! Mais celui qui a fait cette
ان اوخ عاقو la carte d'identité **carte d'identité** est-il notre frère ?¹⁶

Dans ce passage, la répétition du verbe « يف فوش », essentiellement expressive, est éliminée, alors que les autres, indispensables pour faire avancer le dialogue, sont partiellement reproduites en français : dans ce passage, il y en a deux – la locution « carte d'identité » et le syntagme « le même nom » – face aux trois en arabe. C'est un exemple d'une tendance dominante dans l'autotraduction à éliminer les répétitions et à les garder seulement lorsqu'elles sont strictement nécessaires.

¹³ Benaïssa n.d. : A1. « Fatouma : oh, ce matin au marché ! Ce matin au marché quelqu'un a volé mon porte-monnaie ! Quelqu'un a volé mon porte-monnaie de la poche du hidjab ! C'est bizarre, le hidjab, ils le touchent, les voleurs ».

¹⁴ Benaïssa 1991 : 5.

¹⁵ Benaïssa n.d. : A10. « Fatouma : regarde la carte d'identité ! Regarde les documents ! Nous sommes des frères et nous avons le même nom ! / Dalila : Nous avons le même nom, je suis d'accord avec toi. Mais celui qui a fait les documents et la carte d'identité est-il notre frère ? ».

¹⁶ Benaïssa 1991 : 13.

Enfin, quant au discours répétitif du frère, on pourrait s'attendre à une reproduction totale des répétitions produisant un effet de maladresse.

5. *ءاسنلأ نأ قدرش تملأ امثيأ :ةل يد
 انزيغ نأفت عمت جملأ اذه ساسأ نأفت
 انزيغ ءاسنلأ يف ءرظنلأ ءهجو
 ءرلفب ءطبترم ءارملأ نأب عمت جملأ
 ءرلفب انل نأخنو و عمت جملأ لائل ءيساسأ
 ناي ذعلأ عمت جملأ اذه ساسأ علع
 بابلا اذه نم انوريغي اوسوحي
 اذه نم انحاورا اورغي انسوحي انحاو
 بابلا¹⁷*
- La cadette : « La fugitive... La délinquante ! Les **femmes** sont les piliers de la **Société**. Si nous changeons nos idées sur elles, nous changeons la **Société**. La Société se construit à partir de l'idée et de la place de la **femme**. Nos ennemis entendent **nous changer en changeant** nos **femmes**. Nous tenons à avoir notre propre point de vue là-dessus ».¹⁸

Or, dans ce cas aussi, l'auteur diminue le nombre des répétitions : si en arabe il répète deux fois le nom « ءاسن (femmes) », trois fois le nom « عمت جملأ (société) », deux fois le verbe « انزيغ (nous avons changé) » et deux fois le syntagme « بابلا اذه نم (à partir de ce principe) », en français il ne répète que les noms « Société », deux fois, et « femmes » trois fois, et il insère une variation grammaticale, en jouant avec le verbe « changer » – « nous changer en changeant ». En général, nous pouvons affirmer que le passage en français risque de produire sur le lecteur/spectateur un désagréable effet d'ennui, bien que réduit par rapport à l'arabe. Toutefois, si l'on ajoute qu'il est impossible de reproduire en français le décalage de registre présent en arabe, force est de constater que l'effet parodique de ce passage est quasiment perdu.

Malgré la tendance dominante à l'élimination des répétitions, nous avons repéré dans le texte quelques exceptions, c'est-à-dire des passages où Benaïssa ajoute des répétitions dans la version française. En voici un seul exemple :

¹⁷ Benaïssa n.d. : A33-A34. « Dalila : oh vagabonde, les femmes sont à la base de cette société. Si nous changeons notre point de vue sur les femmes, nous changeons cette société. C'est parce que la femme est liée à l'idée fondamentale de chaque société. Et nous avons une idée fondamentale de cette société que nos ennemis veulent changer. À partir de ce principe nous avons essayé de changer nous mêmes, à partir de ce principe ».

¹⁸ Benaïssa 1991 : 31-32.

6. **تيطح اباب تامك انا ! يعمس ا: قلد يبلق** La cadette : **Écoute ! À la mort de mon père, j'ai mis une pierre sur sa tombe et une autre sur mon cœur.**
يبلق يلع قرح حو قرح بق يلع قرح ح **À la mort de ma mère, j'ai mis deux pierres sur sa tombe et deux autres sur mon cœur.** J'ai désespéré de l'existence tout en restant **vivante...**
تس يا ون ي ترح ح تيطح امي تتامكو **C'est vrai. Mais me laisser enterrer vivante, c'est trop !²⁰**
اقي ح ينلاز انا و قيندلا نم

La première partie de la réplique est traduite presque mot à mot, mais, en français, Dalila répète aussi le syntagme « et deux autres sur mon cœur », avec une petite variation concernant l'adjectif numéral qui, en arabe, n'est présent qu'une fois. La deuxième partie, en revanche, est développée dans le but de clarifier son sens. Pour insister sur ce qu'elle est en train d'exprimer, la cadette répète l'adjectif « vivante », créant une juxtaposition entre une vie sans espoir et une vie dans la tombe, qui n'est pas présente en arabe. C'est une stratégie de compensation : en ajoutant des répétitions dans des passages où elles aident à insister sur le contenu, le dramaturge cherche à rééquilibrer la perte des répétitions expressives.

Conclusions

Toutes les répétitions que nous avons rencontrées ne posent aucun problème purement linguistique (lexical, grammatical ou syntaxique) à l'autotraducteur. Benaïssa les élimine systématiquement à chaque fois qu'elles ont une valeur mélodique ou expressive (ex. 1 et 2) et aussi lorsqu'elles ont une fonction structurante (ex. 3). En revanche, lorsqu'elles sont nécessaires pour maintenir la cohérence du texte il les garde, mais en diminuant leur fréquence (ex. 4 et 5). Or, si comme l'affirme Larthomas, « la force d'un rythme est liée à la fréquence de réapparition des mêmes éléments » (1980 : 310), il s'avère que les deux versions sont très différentes au niveau rythmique : en éliminant la fonction expressive de la répétition et en atténuant la fréquence des répétitions à fonction sémantique, l'autotraduction détruit le rythme du texte arabe en créant un nouveau rythme. Vu les prémisses que nous avons développées dans l'introduction, par rapport aux représentations négatives des répétitions, nous avançons l'hypothèse que

¹⁹ Benaïssa n.d. : A5. « Dalila : écoute ! Moi quand mon père est mort j'ai mis une pierre sur sa tombe et une autre sur mon cœur. Et quand ma mère est morte j'ai mis deux pierres, et j'ai arrêté d'avoir de l'espoir pour la vie. Et je suis encore vivante ».

²⁰ Benaïssa 1991 : 9.

Benaïssa aurait été influencé par le contexte de réception hexagonal. La réduction des répétitions dénote sa volonté de respecter une certaine idée stéréotypée de la langue française standard qu'il a dû intérioriser, sans doute au cours de ses études en Algérie. Idée selon laquelle « en français, on ne répète pas ». Si nous ne pouvons pas exclure que Benaïssa ait tout simplement voulu changer son style, ce sont plutôt des raisons idéologiques qui semblent l'avoir conduit à le faire.

Les tendances qui caractérisent l'autotraduction dans son ensemble – clarification du contenu²¹, rationalisation de la syntaxe – montrent une forte attention à l'horizon d'attente de son nouveau public, ce qui semble confirmer notre hypothèse. Cela s'explique mieux si l'on songe que l'Algérie peut être considérée comme une région périphérique à l'intérieur de la galaxie²² francophone, alors que la France en est le centre pour des raisons historiques et politiques qui ont entraîné maintes implications symboliques et idéologiques²³. Ainsi, cette première expérience d'autotraduction montre assez clairement une auto-subordination, sans doute provisoire, vis-à-vis des instances du centre.

Bibliographie

- BENAÏSSA, Slimane, manuscrit inédit, *Rāk kbūya w ānā škūn*.
- BENAÏSSA, Slimane, 1991, *Au-delà du voile*, Manage, Lansman.
- BENAÏSSA, Slimane, 2016, « Traduire la réalité d'une langue à l'autre », in MONTINI, Chiara (éd.), *Traduire. Genèse du choix*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, p. 39-47.
- BERMAN, Antoine, 1999, *La traduction et la lettre ou l'anberge du lointain*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

²¹ Ce n'est pas le sujet de cette étude, mais il s'agit d'un des résultats d'une recherche doctorale durée trois ans.

²² Louis-Jean Calvet a comparé l'ensemble des langues a une galaxie : comme les étoiles et les planètes tournent autour d'un corps céleste grâce à la force gravitationnelle, de même les langues mondiales sont organisées en « constellation linguistiques », toutes attirées par une « langue hyper-centrale » : l'anglais. Chaque constellation est formée d'une langue « super-centrale » qui attire à son tour, par une force centripète, d'autres langues « centrales » et périphériques. Les différentes constellations ne sont pas séparées, mais elles s'entremêlent, car une langue peut être centrale dans l'une et super centrale dans l'autre. Ce modèle aide dans la description des rapports, souvent conflictuels, entre les langues. Voir Calvet 1999 : 75-99.

²³ Pour un approfondissement de ces implications idéologiques voir Chachou 2013. Pour une présentation plus générale des logiques de distinction et domination à l'intérieur d'un champ linguistique voir Bourdieu 1982.

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

- BRUNI, Leonardo, 2008 [1420], *De interpretatione recta. De la traduction parfaite*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CHACHOU, Ibtissem, 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie*, Paris, L'Harmattan.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, 2010, *La stylistique*, Paris, Armand Colin.
- GRUTMAN, Rainier, 1998, « Auto-translation », in *Routledge Encyclopedia of Translations Studies*, London-New York, Routledge, p. 17-20.
- KUNDERA, Milan, 1993, « Une phrase » in *Les testaments trabis*, Paris, Gallimard, « Folio », p. 123-145.
- LARTHOMAS, Pierre, 1980, *Le langage dramatique*, Paris, PUF.
- LINDENBERG, Judith, 2011, « Introduction » in LINDENBERG, Judith, VEGLIANTE, Jean-Charles (éds.), *La répétition à l'épreuve de la traduction*, Paris, Bouquino.fr.
- RUOCCO, Monica, 2010, *Storia del teatro arabo dalla Nabda ad oggi*, Roma, Carocci.

Deuxième partie

*Répétition, contraintes et
codifications : discours publicitaire,
politique, juridique*



Les effets psychologiques de la répétition dans la publicité

Clara Romero

Université Paris-Descartes, Laboratoire MoDyCo (UMR 7114)

Résumé

Nous proposons ici un aperçu des effets psychologiques connus de la répétition tels qu'ils sont exploités dans la publicité. La simple exposition à un message répété a tout d'abord des effets positifs sur sa perception, sa compréhension, sa mémorisation ainsi que sur l'attitude vis-à-vis de son contenu, attitude pouvant aller jusqu'à un apriori de vérité. Naturellement, tous ces effets améliorent à eux seuls l'efficacité de la publicité. Mais on sait par ailleurs que l'association répétée d'un produit à une situation induisant des états émotionnels positifs (bonheur partagé, excitation sexuelle...) constitue un véritable conditionnement, capable d'amener le consommateur qui espère retrouver l'émotion à acheter le produit. Il apparaît pourtant qu'une répétition trop prolongée aboutit à des effets négatifs : absence de perception, lassitude, rejet. Pour l'annonceur, le tout est donc de déterminer le plus précisément possible quand ce renversement d'attitude aura lieu, ce qui suppose de prendre en compte une multitude de facteurs parmi lesquels on trouve notamment la fréquence de répétition durant la période d'exposition, l'attention du récepteur, la complexité du message, sa teneur ou encore le type d'effet souhaité. Après une revue de littérature, nous concluons en nous interrogeant sur l'intérêt de toutes ces données à l'ère où la précision d'un ciblage publicitaire s'appuyant avec fiabilité sur les traces laissées par les individus sur le réseau semble devoir prendre le dessus.

Mots-clés : Répétition, publicité, attitude, double effet, psycholinguistique

Nous proposons ici, à l'intention des linguistes que la répétition intéresse, un aperçu de ses effets psychologiques – ou psycholinguistiques – connus, tels qu'ils sont exploités dans la publicité. N'étant pas nous-même spécialiste de cette question, ce qui suit est une synthèse de l'information disponible, principalement effectuée à partir d'une trentaine d'articles extraits de la base de données bibliographique PsycINFO indexés par les mots-clés « *repetition* » et « *advertising* ».

Nous avons cependant étudié ailleurs le discours publicitaire et distingué dans ce genre jusqu'à huit niveaux linguistiques ou communicationnels de répétition (Romero, 2010). Nous entendons par là huit niveaux d'analyse où une répétitivité est repérable sous une forme ou une autre – depuis les rimes présentes dans les slogans jusqu'au fait que le consommateur moyen reçoit des dizaines de messages par jour. Sans écarter à priori les autres, le niveau le plus pertinent pour notre propos actuel sera le niveau « textuel », autrement dit celui où un message (spot, affiche, encart...) est répété en entier. Nous avons également eu l'occasion de dégager, sur un corpus d'emballages de produits courants, différentes fonctions des répétitions et reformulations intratextuelles, en particulier celle de tenir lieu d'argumentation (Romero, 2009). Les aspects décrits dans le présent article sont donc susceptibles d'interférer avec certains de ces effets discursifs.

Appliquée à la communication publicitaire, la notion de répétition peut prêter à confusion. En matière de planification des supports, la « répétition » correspond d'abord au nombre d'espaces publicitaires achetés par l'annonceur (émetteur). Pour un support donné, il peut donc s'agir aussi bien d'occurrences *successives* – diffusions d'un spot sur une chaîne de télévision tout au long de la journée, d'un encart dans la presse au fil des parutions – que d'occurrences *simultanées* – affiches disposées dans toute une ville. Cette répétition est évidemment l'un des facteurs majeurs du coût d'une campagne, l'autre étant la « puissance » (ou audience) de chaque support – la quantité de personnes que celui-ci est capable de toucher.

Mais, on le voit, ce sens de *répétition* ne correspond absolument pas à ce qui est perçu par le récepteur. En effet, non seulement ce dernier n'est pas supposé regarder la télévision 24 heures sur 24, mais il peut, en revanche, passer plusieurs fois devant une même affiche. Le nombre moyen d'expositions à un message lors d'une campagne (on parle d'« occasions de voir / d'entendre ») pour une personne donnée est donc, lui aussi, une donnée précieuse pour le médiaplanneur, car c'est lui qui détermine la répétition effective. Sa mesure, qui tient compte de l'intersection des audiences des différents supports, est assez complexe puisque cela suppose de savoir si les personnes qui lisent tel magazine sont les mêmes que celles qui écoutent telle émission ou passent devant telle affiche.

C'est ce deuxième sens qui nous occupe ici, celui de la réitération d'un message pour un récepteur donné. Mais, dans ce deuxième sens comme dans le premier, la différence cruciale avec le genre de répétition que l'on a généralement à observer dans les travaux linguistiques

– que ce soit dans des interactions ordinaires ou des discours plus particuliers – est que cette répétition tient uniquement aux moyens technologiques par lesquels le message est diffusé. Il s’agit d’une répétition *artificielle* pour autant que le message n’est réellement produit (c’est-à-dire enregistré) par l’émetteur qu’une seule fois avant d’être réitéré automatiquement, à l’identique, par le truchement de médias au demeurant capables d’atteindre des millions d’individus anonymes. Une telle répétition n’est donc pas de la même nature que celle qui émane d’un sujet qui répète consciemment à l’intention d’un autre sujet, produisant des énoncés nécessairement différents, ne serait-ce que parce que le contexte a varié.

Il nous semble pourtant qu’il pourrait être éclairant, quel que soit le type de discours que l’on décrit, d’être au fait des effets que la répétition produit sur l’esprit humain. Or, étant donné ce qui est en jeu, il se trouve que c’est dans le domaine de la communication de masse, et en particulier dans la publicité, que cela a été le mieux étudié. Pourquoi, donc, est-il si important que la cible soit exposée au message de manière répétée ? En quoi cela amène-t-il au comportement attendu ? À cette question, dont la réponse peut à *priori* sembler évidente, la psychologie apporte des réponses précises et parfois surprenantes au travers des expériences qu’elle mène depuis plus d’un siècle.

Mais plutôt que de présenter les faits en suivant le fil historique et épistémologique de leur découverte – ce qui eût sans doute été plus académique –, nous adopterons une présentation plus pragmatique, axée sur le fait que si la répétition a naturellement des effets positifs pour le publicitaire (§ 1 à 3), elle est également susceptible d’avoir des effets négatifs (§ 4). Il s’agira de préciser la nature exacte de ceux-ci, puis de déterminer à quelles conditions ils opèrent (§ 5).

1. Effets classiques de la répétition

Chacun connaît, intuitivement ou parce qu’il a eu l’occasion de les constater ou de s’en servir, certains intérêts de la répétition. En témoignent des demandes fréquentes telles que « Tu peux répéter ? » ou « Je peux te réciter ma poésie pour demain ? ».

1.1. Sur la perception et compréhension

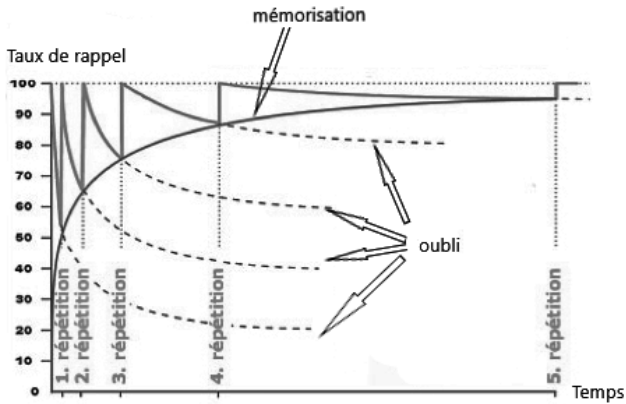
La répétition améliore tout d’abord le **traitement** d’un message, depuis sa perception jusqu’à sa compréhension. Il se peut, en effet, qu’après une première exposition, l’information que contient le

message ne soit pas entièrement traitée. Or, au fil des expositions, la quantité d'information restant à traiter diminue en même temps que la durée de traitement du message. La vitesse de traitement augmente donc jusqu'à stabilisation, une fois le message entièrement traité. Une expérience de Kamienkowski et al. (2016) a permis de mesurer le lien entre la fréquence des mots et le temps de fixation des yeux à la lecture. Les mots de basse fréquence sont d'abord fixés plus longtemps que les mots de haute fréquence, puis de moins en moins longtemps jusqu'à rejoindre les mots de haute fréquence après cinq ou six occurrences.

Cette constatation est intéressante quand on sait que la capacité de traitement du récepteur d'un message n'est pas toujours optimale mais dépend de son attention, elle-même liée à d'autres facteurs (intérêt, fatigue, humeur...). Cette faible réceptivité du destinataire est d'ailleurs la raison pour laquelle les publicitaires préfèrent souvent, malgré la possibilité que pourrait apporter la répétition de fournir davantage d'information, de ne fournir que l'information jugée pertinente – à savoir le nom de la marque – plutôt que de prendre le risque que celle-ci ne soit pas traitée. Autrement dit, la répétition est moins utilisée pour augmenter la quantité d'information transmise que pour assurer la compréhension de l'information pertinente. Elle accroît ainsi la probabilité que cette information atteigne les étapes suivantes du processus menant à l'achat, dont la mémorisation.

1.2. Sur la mémorisation

La répétition de l'information améliore aussi son **rappel** ultérieur. Depuis les travaux d'Hermann Ebbinghaus (1885) sur la mémoire, le nombre et la fréquence des répétitions nécessaires et suffisantes en fonction du délai de rétention voulu sont connus. Sur les courbes ci-dessous – largement diffusées depuis lors – il apparaît en particulier que l'espacement des répétitions favorise le rappel à long terme.



Ces résultats ont par la suite été appliqués à un nombre considérable de matériaux à mémoriser et soumis à une multitude de paramètres. Ainsi, sait-on que le rappel dépend aussi du temps d'exposition, de la vivacité du message (sa force émotionnelle), etc. En ce qui concerne la publicité, il a été montré que le rappel d'une publicité à laquelle on n'a été exposé qu'une seule fois est encore possible après une semaine, mais ceci doit être relativisé du fait que l'attention est bien meilleure en laboratoire qu'en conditions réelles. Toutes les données à ce sujet intéressent les annonceurs tant il semble improbable qu'un consommateur achète un produit dont il ne se rappellerait ne serait-ce que le nom ou même l'existence.

Toutefois, le fait de s'en souvenir n'est, là encore, qu'un pas supplémentaire franchi vers l'acte d'achat. Pour franchir le pas suivant, celui qui mène au changement d'**attitude** envers le produit, à l'intérêt que l'on pourrait lui porter, précédant lui-même le désir et l'intention de l'acheter, la répétition sera à nouveau mise à contribution.

2. Autres effets, dits de simple exposition

2.1. Une attitude favorable

Il est un fait qui peut sembler étrange et qui n'en est pas moins avéré : le simple fait d'être exposé à un stimulus suffit à le juger (plus) positivement. Chacun est susceptible d'avoir déjà fait une expérience de ce genre : ne plus voir les défauts d'un visage après une certaine durée de fréquentation de la personne alors que ceux-ci avaient frappé

au premier abord ; apprécier une musique – même dissonante – après plusieurs auditions alors qu’elle avait d’abord semblé sans intérêt, voire déplaisante. Il y a un phénomène d’« accoutumance » (ou familiarisation), capable de rendre positifs des éléments neutres pour l’esprit et de neutraliser ou même de rendre positifs des éléments négatifs. La démonstration expérimentale de ce processus a été faite par Zajonc (1968) à l’aide de stimulus neutres tels que des idéogrammes chinois, dont des sujets – à qui ils étaient totalement étrangers – devaient imaginer le sens. Le fait d’y être exposés de manière répétée suffisait à ce que le sens fourni soit progressivement plus positif.

Savoir que les individus ont naturellement une attitude positive envers ce qui leur est familier, que cela est pour eux rassurant, intéresse au plus haut point les publicitaires. La validité de ce phénomène a pu être vérifiée sur tout type de support. Pour faire la promotion d’une nouvelle marque ou d’un nouveau produit, il n’est donc pas nécessaire d’en vanter les qualités, la répétition de son nom suffit. C’est d’ailleurs sur ce présupposé que s’appuient les campagnes dites « de notoriété ». Il s’agit de faire en sorte que le consommateur « connaisse » déjà la marque ou le produit lorsqu’il se rend au supermarché. La plupart des gens préfèrent en effet acheter une marque qu’ils connaissent et qu’ils perçoivent par conséquent plus favorablement a priori. La répétition intervient donc aux différentes étapes du processus menant à l’achat et, si possible, à l’achat répété. En effet, comme le démontrent certaines découvertes plus récentes (exposées au § suivant), ce qui fonctionne avec un produit nouveau fonctionne aussi avec un produit déjà connu.

2.2. Du neuromarketing...

Depuis les années 1990, une nouvelle branche du marketing se développe : le neuromarketing. Les travaux menés par l’équipe de Read Montague, tout à fait représentatifs de ce domaine, ont ainsi mis en évidence des faits plutôt curieux au sujet des préférences des consommateurs. S’ils savent ce qu’ils sont en train de boire, des sujets à qui l’on présente deux colas en tout point ressemblants disent avoir plus de plaisir à boire du Coca-Cola plutôt que du Pepsi-Cola. Si, par contre, ils ne savent pas ce qu’ils boivent, ils préfèrent le Pepsi-Cola ! L’explication la plus plausible à cette préférence est tout simplement la notoriété supérieure de la marque Coca-Cola. Or, grâce à l’imagerie cérébrale, on voit que la zone activée n’est pas la même dans les deux tests. Lors du test en aveugle, où les sujets préfèrent le Pepsi-Cola, elle se situe dans le « cerveau reptilien » (siège des émotions primitives) alors que lors du test à découvert, elle se situe dans le cortex frontal

(zone dédiée à la réflexion). C'est ce qui explique que la marque Coca-Cola, quoique déjà extrêmement connue, continue le matraquage de messages aussi simples que *Buvez Coca-Cola*.

2.3. ... à la manipulation ?

Un autre phénomène qui nous apparaît intuitivement plausible est celui d'un abaissement de la vigilance induit par la répétition ; une sorte de bercement qu'en des circonstances moins neutres vis-à-vis de la publicité on pourrait qualifier d'« endormissement » ou d'« abrutissement ». Ce genre de réaction est en effet observé – ou obtenu – dans un cadre religieux (extase mystique, transe) ou thérapeutique (hypnose) par des moyens verbaux de nature répétitive (chapelet, litanie, mantra...) assortis ou non de quelque substance psychotrope. L'existence d'un effet aussi puissant n'a certes pas été prouvée pour la publicité, mais certains faits tendent quand même à démontrer que le consommateur peut, par certaines doses de répétition, être rendu plus sensible à la suggestion. Ainsi, selon Courbet et al. (2014), trois répétitions d'une fenêtre pop-up vue très peu de temps sur l'internet suffisent à laisser des traces mnésiques favorables à la marque pendant au moins trois mois, alors même que les sujets n'ont aucun souvenir conscient d'avoir vu la marque. Or cette familiarisation **inconsciente** « rend plus fluides les réseaux cognitifs associés à la perception et à la mémorisation » (Courbet & Benoit, 2013 : § 17). On voit bien, alors, qu'une exposition ultérieure consciente ne peut qu'en tirer bénéfice. Ces occurrences subliminales présentent en outre l'avantage de ne pas entamer la quantité d'expositions au-delà de laquelle un effet de lassitude – qui sera vu plus avant (§ 4) – survient nécessairement.

2.4. L'effet de vérité

Mais les effets de simple exposition ne s'arrêtent pas là. S'agissant de messages complexes – comprenant un thème et un rhème, certes, en l'espèce, souvent laudatif –, l'attitude favorable due à la répétition prend le caractère d'une inférence de vérité. À propos de ce qu'il entend régulièrement, un récepteur a naturellement tendance à penser que cela est vrai. Or cet effet s'explique probablement par le fait que les messages répétés agissent sur lui à la manière d'une doxa, même si celle-ci est créée de toutes pièces par un seul et unique émetteur. Le procédé s'avère particulièrement utile lorsqu'il s'agit, pour des produits souffrant d'une mauvaise image, de « redresser la barre ». Il convient alors d'affirmer et de répéter le contraire de ce que les gens craignent, par exemple le fait que rouler en Porsche Cayenne est écologique ou

que manger chez Mc Donald est diététique. Cet effet sera à nouveau abordé au § 5.2.

En conclusion, la seule répétition de l'exposition à un message améliore non seulement la compréhension et la mémorisation de celui-ci – la compréhension étant elle-même un moyen de mémorisation –, mais également l'attitude envers son contenu.

3. Effets liés au conditionnement

3.1. Théorie du conditionnement classique

À l'origine de la théorie du conditionnement classique, se trouvent les expériences datant de la toute fin du XIX^e siècle – et publiées bien plus tard – d'Ivan Pavlov (1927), dont nous rappelons ici le fil conducteur.

Pavlov s'intéresse au départ, dans le cadre de travaux de physiologie animale sur la digestion, à la salivation chez le chien. Il remarque rapidement que la quantité de salive produite par un chien augmente non seulement lorsque le chien mange, ou qu'on lui apporte de la nourriture, mais également lorsqu'on la lui prépare. Il décide alors de réorienter ses recherches sur ce phénomène de salivation psychologique, pour savoir si c'est la seule répétition de l'association /préparation/-/nourriture/ qui fait saliver le chien par anticipation. Pour cela, au rituel de préparation, il associe des stimulus sonores n'ayant cette fois aucun rapport avec la nourriture. La légende veut qu'il fasse tinter une cloche, mais l'un de ses élèves aurait présenté au chien la lettre T sur fond clair... Au bout d'un certain nombre de fois, Pavlov fait simplement retentir la cloche, mais ne prépare aucune nourriture. Il constate alors que le chien salive quand même et en conclut que l'apprentissage par le chien de l'association /cloche/-/nourriture/ suffit à provoquer la même réaction que la nourriture elle-même. Résumons les différentes phases du protocole :

Phase 1 : Réflexe inconditionné (inné)

Nourriture (Stimulus inconditionné)

⇒ Salive (Réponse inconditionnée)

Cloche (Stimulus neutre)

⇒ Pas de réponse

Phase 1



Phase 2 : Conditionnement

(apprentissage)

Nourriture (Stimulus inconditionné)

+ Cloche (Stimulus neutre)

⇒ Salive (Réponse inconditionnée)

Phase 2



Phase 3 : Réflexe conditionné (appris)

Cloche (Stimulus conditionné)

⇒ Salive (Réponse conditionnée)

Phase 3



Illustration d'après <http://www.saint-petersburg.com/famous-people/ivan-pavlov/>

Ce résultat est à l'origine de la découverte des lois relatives à l'acquisition et à la perte des réflexes conditionnés¹. Applicables à l'homme², celles-ci sont exploitées en psychologie clinique (traitement des phobies par « déconditionnement »), mais aussi dans le domaine de la publicité.

Il s'agit alors d'associer à un stimulus a priori neutre (un produit) un stimulus inconditionné entraînant une réaction plaisante inconditionnée. Si cette association est répétée un nombre suffisant de fois, la seule évocation du produit devrait amener cette réaction agréable, de manière conditionnée, cette fois. Prenons deux exemples parlants :

– Le produit Ricoré est associé à une grande et belle famille, heureuse de prendre son petit-déjeuner en plein air, dans sa propriété, par un matin ensoleillé.

¹ Bien que non formulées scientifiquement, on peut penser que ces lois étaient au moins pour partie empiriquement connues d'une humanité ayant domestiqué et dressé des animaux depuis des dizaines de générations.

² Les travaux de Pavlov avaient d'ailleurs été précédés d'une expérience due à Watson, qui, à une époque où la déontologie relative aux sujets d'expériences n'était pas à l'ordre du jour, avait créé chez un petit enfant une phobie des petits animaux à poils blancs en produisant répétitivement un bruit effrayant tandis qu'il le laissait jouer avec une souris blanche.

– Un produit destiné à des hommes (rasoir, voiture...) est présenté par une femme plus ou moins dénudée. Le produit peut, du reste, avoir un rapport évident avec la séduction d'une femme – comme le Ricoré à un rapport avec le petit-déjeuner – ou non³.

De façon générale, le fait qu'une publicité soit associée à une émission qu'on aime regarder est considéré comme un conditionnement positif.

3.2. Conditionnement évaluatif à médiation affective ou cognitive

Si la réalité, comme l'efficacité du conditionnement, est incontestée, la question de savoir comment, une fois la réponse conditionnée obtenue, on passe à l'achat fait toutefois toujours débat. La réponse à cette question dépend de la conception que l'on a du conditionnement chez l'homme, c'est-à-dire de la manière dont le modèle animal est transposé. Au moins deux thèses s'opposent à cet égard :

– Selon la première (conditionnement à médiation affective), la réponse conditionnée (état agréable) amène une attitude positive envers le produit, qui amène elle-même à l'achat. L'ensemble du processus est inconscient, c'est pourquoi il suffit de présenter des stimulus inconditionnés sans qu'il soit nécessaire d'argumenter.

– Selon la deuxième (conditionnement à médiation cognitive), le conditionnement consiste en l'apprentissage conscient d'une attitude positive envers le produit (comme on apprend par expérience qu'en touchant certains objets, on se brûle). Ayant intégré que Ricoré apporte le bonheur, c'est pour y retourner/accéder que l'on achète Ricoré.

Certains psychologues pensent que les deux mécanismes existent chez l'homme, ou alors un mélange des deux, ce qui suppose de scinder le concept d'attitude en deux – : phase cognitive pour la formation d'une attitude « explicite » et phase affective menant d'une attitude « implicite » à l'acte d'achat (Courbet & Fourquet, 2003).

Quel que soit le processus psychologique qui sous-tend le conditionnement et mène à l'achat, ce conditionnement fonctionne. Le publi-

³ Du moment qu'il s'agit d'un conditionnement positif. Nous avons eu l'occasion de voir, dans le cadre privé, tout le matériel publicitaire de la société d'armement PGM, sur lequel Clara Morgane présentait des fusils d'assaut en tenue d'Ève. Destinés à des professionnels, ces documents ne semblaient pas devoir être compris « au deuxième degré », en tant que parodies d'un genre. En l'occurrence, il ne s'agit pas seulement de faire acheter du matériel, mais d'envoyer des jeunes gens au combat...

citaire a donc intérêt à connaître les lois qui le régissent, en particulier le fait qu'au bout d'un certain temps, la réponse conditionnée s'atténue. Le stimulus conditionné, qui n'est plus associé au stimulus inconditionné, redevient neutre (phase d'extinction). Il suffit alors de répéter l'association périodiquement pour réactiver la réponse. Là encore, les effets les plus durables sont obtenus par une répétition étalée dans le temps plutôt que rapprochée. Pourtant, au cas où deux stimulus alternent, c'est le plus ancien ou le plus fréquent qui crée le conditionnement. Les répétitions hyper rapprochées sont donc indiquées en contexte concurrentiel.

Soulignons, en guise de bilan d'étape, que la réalité et la puissance d'influence sur les attitudes de la simple exposition répétée et du conditionnement font de ceux-ci les fondements de la communication publicitaire. Or les enfants, dont les structures mentales sont en formation, sont à cet égard des cibles particulièrement vulnérables. Il faut donc être conscient de ce que ces moyens sont à même de faire faire ou penser n'importe quoi à n'importe qui, pourvu qu'ils soient mis en œuvre suffisamment tôt, par le biais de messages dits « publicitaires » ou non.

4. Les effets négatifs de la répétition : théorie du double effet

Ceci étant dit, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'une répétition qui se poursuit puisse, au bout d'un certain temps, avoir un effet délétère. Passé un certain seuil, non seulement l'effet positif de la simple exposition décroît, mais une attitude négative (lassitude, agacement, rejet...) apparaît. Car c'est en réalité une **courbe en cloche** que décrit cet effet, ainsi que l'établit la théorie dite du **double effet**⁴ de Berlyne (1970), désormais bien documentée. D'après une étude de Cox & Cox (1988), l'effet négatif arrive même d'autant plus vite que le message est simple, donc entièrement compris dès les premières occurrences. Pour évaluer l'impact (négatif ou positif) de la répétition, il importe donc de considérer un certain nombre de paramètres (§ 5) interférant avec elle, tels que la complexité du message (§ 5.6).

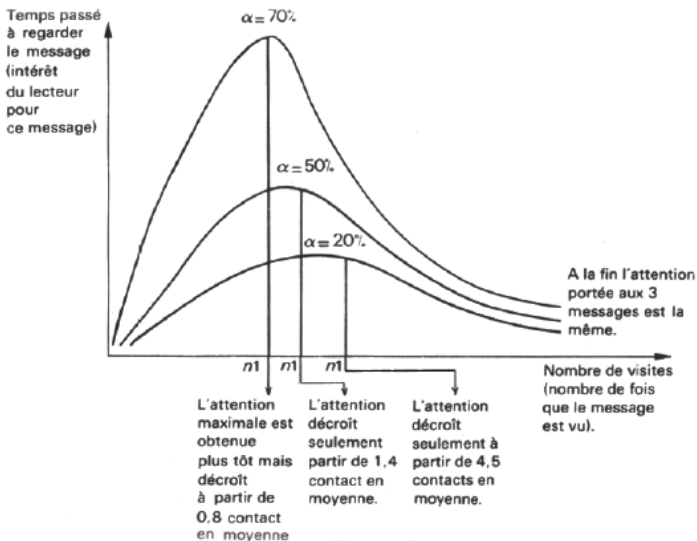
Selon Moorthy & Hawkins (2005), l'attitude positive envers un produit qui fait de la publicité est proportionnelle à la dépense publicitaire – quoique jusqu'à un certain point seulement. À l'effet de simple exposition, s'ajoute en effet, chez les consommateurs, l'idée que l'ampleur de l'investissement publicitaire reflète la solidité du fabricant et, partant, la qualité du produit. Ils se disent qu'un fabricant peu sérieux ne pourrait pas se permettre de dépenser autant en publicité. Un cercle

⁴ En anglais : « inverted U-curve » et « two factor theory ».

vertueux se met donc (théoriquement) en place au bénéfice de l'annonceur : plus l'annonceur annonce, plus on achète le produit, et plus on achète le produit, plus il a effectivement les moyens d'annoncer. Il arrive pourtant qu'en cas de (trop) forte fréquence de répétition, l'effet s'inverse. L'on se dit alors : « S'ils font tant de publicité, leur produit doit avoir un problème » (Kirmani, 1997).

Le même phénomène d'inversion de la courbe a également été observé par Schindler et al. (2011) ou Reinhard et al. (2014) sur des messages à caractère sanitaire – prévention du sida ou du tabagisme –, ce qui est assurément dommageable.

On a par ailleurs constaté, dans la presse écrite, qu'un message trop longtemps répété finit par disparaître du champ de la perception : il fait partie de l'environnement et n'est plus perçu comme une publicité. Le phénomène est plutôt gênant quand on sait que la particularité d'un magazine est justement que le lecteur peut le feuilleter sans être obligé de regarder la publicité. Vielfaure (1974) signale d'ailleurs que plus une publicité a suscité l'attention rapidement, plus cette attention – mesurée en temps de fixation des yeux – est élevée et plus elle retombe vite, lors de consultations ultérieures du magazine. Autrement dit, on lit tout de suite et entièrement les publicités qui nous intéressent (voir facteur récepteur/intérêt au § 5.3), puis on s'en désintéresse aussi vite.



(Vielfaure, 1974 : 93)

5. Facteurs susceptibles d'influer sur les effets de la répétition

Resituons quelque peu la question. Une bonne campagne publicitaire s'appuie, en résumé, sur deux piliers :

- Un bon message (choix de contenu et de forme),
- Un bon plan média (choix des supports, de la fréquence de répétition, de la durée, etc.).

L'un ne va pas sans l'autre. Pour ne parler que de la répétition, un bon message est inefficace s'il n'est pas répété ; mais la répétition ne sert pas à grand-chose non plus et peut même se révéler contre-productive si le message n'est pas adapté (Bekirian & Baddeley, 1980). C'est pourquoi la recherche actuelle en psychologie appliquée au marketing, dont nous exposons ci-dessous – dans une littérature très abondante – quelques-unes des trouvailles, consiste essentiellement à optimiser la répétition en fonction d'autres paramètres, qui sont autant de limites à l'effet positif escompté (voir Vuokko, 1997 pour une synthèse). La question peut aussi être prise dans l'autre sens : il s'agit alors d'optimiser les différents paramètres, dont ceux qui concernent le message, sachant que celui-ci doit obligatoirement « résister » à une certaine répétition. Les paramètres étudiés sont de toute sorte : nous commençons par ceux concernant la répétition elle-même et présentons les suivants en nous inspirant des éléments de la communication formulés par Roman Jakobson, quoique certains facteurs concernent le rapport entre ces éléments.

5.1. Facteurs concernant la répétition elle-même

Nous avons vu, d'une part, que les bénéfices de la répétition dépendent du **nombre d'expositions**, lui-même en rapport avec le facteur temps – déterminant une **fréquence** et une **durée** d'exposition. Nous avons vu, d'autre part, que ces bénéfices sont susceptibles de s'inverser une fois leur maximum atteint. Deux points de vue opposés, ou plutôt deux stratégies, existent à cet égard : le « répétitionnisme » et le minimalisme. Or le moment de basculement – susceptible de faire pencher en faveur de l'une ou l'autre stratégie – est complexe à déterminer, car il dépend de multiples facteurs, dont le type de bénéfice recherché. Schmidt & Eisend (2015) ont par exemple montré que l'effet maximal sur le rappel se stabilise à la huitième exposition, alors que l'effet maximal sur l'attitude n'est pas atteint avant la dixième exposition. En croisant quantité de données, ils constatent par ailleurs que

les répétitions espacées sont bonnes pour l'attitude, mais seulement pour un produit à faible implication (voir facteur référent/implication au § 5.4), alors que les répétitions rapprochées de publicités contextualisées (voir facteur contexte/cotexte au § 5.5) améliorent le rappel.

5.2. Facteurs concernant l'émetteur

Une expérience de Law & Hawkins (1997) confirme l'hypothèse selon laquelle la répétition augmente la croyance en ce qui est dit (effet de vérité signalé au § 2.4), tout en précisant que cet effet est influencé non seulement par le sentiment de familiarité, mais aussi par le fait que celui-ci s'accompagne (ou pas) du **rappel de la source du message**. Ceci est à dire que si un message nous est familier alors que l'on ne sait plus quel en est l'émetteur – ou plus largement, d'où il vient –, l'effet de vérité s'en trouve augmenté. D'autres travaux de Law et al. (1998) montrent même que les sujets âgés dont la mémoire est déficitaire sont plus fortement soumis à l'effet de vérité.

5.3. Facteurs concernant le récepteur

Nous relevons deux facteurs concernant le récepteur : son **attention** et son **intérêt**⁵ pour le produit. Or l'attention portée à une publicité dépend elle-même de l'intérêt pour le produit, mais pas uniquement : le type de support intervient aussi. Sur ce point, un premier distinguo est à faire entre les supports que le récepteur sollicite – il allume la radio, la télévision, achète ou saisit un magazine – *vs* ceux qu'il ne sollicite pas – il passe devant une affiche, reçoit un prospectus dans sa boîte aux lettres ou sur son pare-brise, voit une fenêtre pop-up. Les premiers bénéficient à *priori* d'une attention supérieure, quoiqu'inégale (télévision > radio), mais une fois exposé à un support, la possibilité d'ignorer ou non le message entre aussi en compte. Celle-ci est moins forte pour la télévision que pour un magazine – que l'on peut se contenter de feuilleter – ou pour un prospectus – que l'on peut jeter sans l'avoir lu –, mais dépend aussi, à la télévision, de ce que les publicités apparaissent isolément et insérées dans une émission ou regroupées entre les émissions – laissant davantage la possibilité de les éviter.

À cet égard, étant donné les divergences quant à leur compréhension du processus des études sur la mémorisation, les préconisations varient sur la meilleure stratégie de répétition à adopter. Certains, te-

⁵ La terminologie est fluctuante. Au lieu d'« intérêt », Engel et Blackwell (1982) parlent d'« implication durable ». Celle-ci est liée la pertinence qu'a le produit pour un consommateur – telle qu'il l'évalue lui-même – par opposition à « l'implication d'enjeu », que nous appelons « implication » ci-dessous.

nants d'une hypothèse de la « récupération », préconisent de commencer par une exposition non sollicitée suivie d'une exposition sollicitée. D'autres, suivant l'hypothèse de la « reconstruction », préfèrent l'ordre inverse ; aussi Janiszewski et al. (2003) suggèrent-ils d'alterner les deux techniques, en les espaçant suffisamment.

Quant à l'intérêt pour le produit, Batra & Ray (1986) montrent de leur côté que, quoiqu'il puisse être un facteur améliorant les effets de la répétition dans la première phase d'exposition, il fait – avec d'autres facteurs tels que la connaissance du type de produit – stagner plus vite ces effets positifs.

5.4. Facteurs concernant le référent (le produit à vendre)

Ce que nous venons de dire concorde parfaitement avec un autre des paramètres reconnus comme favorisant les effets positifs de la répétition, à savoir le caractère impliquant du produit. On appelle **implication** l'attitude correspondant à l'ampleur de la réflexion préalable à un achat. Celle-ci est naturellement fonction du prix du produit, mais, s'agissant de produits pouvant avoir un impact sur la santé, d'autres déterminants existent chez certains consommateurs. Un produit très impliquant est par exemple un logement : avant d'acheter une maison ou un appartement, on en aura visité au moins une dizaine, et l'on aura soigneusement pesé les avantages et les inconvénients de chacun. Des produits jetables tels que des mouchoirs en papier ou des gobelets en plastique, en revanche, sont peu impliquants. Or la répétition est connue pour fonctionner à plein sur des produits peu impliquants – ceux que l'on achète sans trop réfléchir ni comparer – et être de peu d'effet sur des produits impliquants, autrement dit le matériel sur lequel on a des attentes précises (logement, automobile, matériel professionnel, etc.). Pour ces produits, la publicité devra porter ses efforts sur le développement d'un argumentaire, que ce soit dans le registre technique ou émotif.

Un autre facteur en rapport avec le produit est la connaissance préalable que le récepteur en a, son degré de familiarité avec lui. Campbell & Keller (2003) ont en effet constaté que l'efficacité de la répétition de noms de marque est supérieure pour une marque déjà connue du consommateur qu'elle ne l'est pour une marque inconnue, pour laquelle le déclin intervient plus tôt. Le consommateur développe même une attitude négative envers une marque inconnue dont le nom est répété, comme si seules les marques déjà installées avaient la légitimité pour communiquer de cette façon. Cet effet peut sembler paradoxal

quand on sait que la familiarité résulte majoritairement d'expositions antérieures et répétées à de la publicité. Il apparaît pourtant concorder avec ce qui a été dit au § 2.2 à propos du Coca-Cola et du Pepsi-Cola. L'accès à la notoriété est donc un réel défi en même temps qu'un enjeu pour les nouvelles marques.

5.5. Facteurs concernant le contexte

Les effets de la répétition ont également été étudiés en rapport avec deux types de facteurs contextuels.

On pourrait, d'une part, parler de la « situation » de la publicité, à propos de la concurrence dans laquelle elle évolue. Les tests menés par Yaveroglu & Donthu (2008) sur des publicités sur l'internet laissent par exemple penser que la répétition avec variation (voir facteur message/variation au § 5.6) est plus efficace sur le rappel en contexte non concurrentiel alors que c'est la répétition stricte qui l'est en contexte concurrentiel. Ces résultats semblent congruents avec ceux de Law (2002), qui montre que des messages trop similaires émanant de marques différentes ne sont plus correctement appariés à elles.

On pourrait, d'autre part, parler du « cotexte » de la publicité. On observe à cet égard que, à taux de répétition égal, un spot publicitaire diffusé au milieu d'une émission en rapport avec le produit (ex. publicité pour de l'huile d'olive insérée dans une émission de cuisine) a davantage d'impact que s'il se trouve noyé dans une série de spots entre deux émissions.

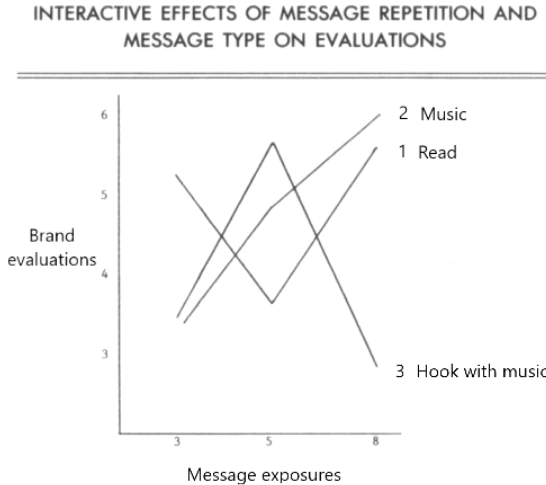
5.6. Facteurs concernant le message

Les facteurs concernant le message, que nous avons gardés pour la fin, sont les plus nombreux et les plus susceptibles d'intéresser le linguiste.

La **complexité vs simplicité** du message est le facteur le mieux documenté. Ainsi, Anand & Sternthal (1990) ont-ils comparé l'effet sur l'attitude envers la marque de la répétition de messages de complexité différente ; complexité (ou difficulté) évaluée d'après le **temps de traitement nécessaire**. Au moyen de trois versions d'un même message⁶ écouté 3, 5 ou 8 fois, ils constatent que, si la répétition d'un mes-

⁶ Une première version – considérée comme la plus simple – est lue de manière théâtrale. Une autre, chantée avec un accompagnement musical sur un tempo rapide, est considérée comme la plus difficile. La troisième version est conçue comme un mixte des deux autres pour présenter une difficulté intermédiaire.

sage de difficulté moyenne (courbe 3) fait d'abord croître puis décroître ses effets escomptés (hypothèse du double effet), les effets bénéfiques continuent de croître au fur et à mesure des répétitions au lieu de décliner pour le message de difficulté supérieure (courbe 2) tandis qu'ils commencent par décliner puis se relèvent avec le message simple (courbe 1).



Anand & Sternthal (1990 : 351)

Les paramètres de répétition et de difficulté sont donc à manier en corrélation, la répétition n'étant pas une fin en soi. Il convient en outre d'avoir à l'esprit qu'en dehors du laboratoire, le temps de traitement nécessaire n'équivaut pas forcément au temps de traitement disponible – ceci concerne le facteur contexte/cotexte ci-dessus (§ 5.5).

Or, selon Nordhielm (2002), le fait que les effets de la répétition décrivent une droite ascendante ou une courbe en cloche dépend du type de **traitement** (**superficiel** ou plus **profond**) qui s'applique à l'élément répété. Ainsi, bien qu'il s'agisse d'éléments simples, l'effet de la répétition d'un logo ou d'un nom de marque croît régulièrement car ils sont traités superficiellement. On aurait au contraire une courbe en cloche avec un message requérant l'élaboration d'un sens. Ce phénomène est probablement en rapport avec ce qui a été dit au § 2.3 à propos de la répétition non consciente, mais notre compétence ne nous permet pas d'en dire plus.

Plus intéressant, Mc Quarrie & Mick (2009) comparent l'effet de la répétition des messages contenant deux types de **figures** dans les

en-têtes de publicités de magazines : des figures formelles (rimes), et des calembours. Ils en déduisent que la répétition est moins nécessaire lorsque les en-têtes contiennent des figures, quel qu'en soit le type, les rimes s'avérant aussi efficaces que les calembours.

Un autre paramètre fréquemment observé est celui du « type de répétition » : **stricte** ou **avec variation**. La répétition avec variation concerne des séries de publicités qui suivent le même schéma, mais dont certains éléments changent. On pense aux différents sketches avec Don Patillo (1975-1999) pour les pâtes Panzani ou aux affiches de la SNCF (2006) montrant des panneaux situés dans des lieux imaginaires peu attrayants (*Nouillorc, Losse-en-Gelaisse, Saint-Gapour, Miqueaux-noes, Yste-en-boule, Quancoune*, etc.). Associée à l'humour, cette stratégie s'avère capable de juguler le déclin d'efficacité de la répétition. Gelb & Zinkhan (1985) recommandent même de changer quelque chose à un message humoristique en perte d'efficacité pour lui donner un second souffle.

Mais, pour que cela fonctionne, il faut manifestement que le message ait toutes sortes de qualités par ailleurs : l'humour, mais pas uniquement. Chang (2009) a constaté une moindre efficacité sur l'attitude de la présentation de deux histoires différentes comparée à celle de deux fois la même histoire ou à celle de deux épisodes de la même histoire, et ce, même si les personnages sont identiques. On voit donc qu'une complexité trop grande du message rend la compréhension difficile et anéantit l'effet escompté.

Le type de produit semble également influencer sur l'efficacité de la répétition avec variation, tout comme le type de variation. Schumann et al. (1990) ont trouvé que la répétition avec variation de contenu (ex. des raisons différentes d'utiliser le produit) est plus efficace sur les produits fortement impliquants – à condition que la fréquence n'en soit pas trop élevée –, alors que la variation de forme du message (ex. changement de voix, de couleurs de l'arrière-plan) est plus efficace sur les produits faiblement impliquants.

Pour finir, signalons qu'ont également été testés les effets de la répétition sur des messages dont on fait varier la **longueur**, la **vivacité**, l'**originalité** ou la **teneur**, parmi d'autres critères. En ce qui concerne la longueur, les résultats varient grandement en fonction d'autres facteurs, ce que l'on ne développera pas davantage ici (voir Rethans et al., 1986 ; Singh & Cole, 1993). On retiendra, sans surprise, que les messages vivides (à forte charge émotionnelle) répétés sont plus efficaces que les messages vivides non répétés – d'une part – et que les messages

répétés non vivides (simplement informatifs) – d’autre part – (Courbet et al., 2001). Répétés, ce sont également les messages originaux qui sont efficaces plus vite et plus longtemps que des messages plus banaux (Lehnert et al., 2013). Quant aux messages à teneur négative (qui réfutent des arguments), étudiés lors de campagnes politiques, leur efficacité bénéficie davantage de la répétition que celle des messages à teneur positive (qui développent leur propre argumentation) (Sawyer, 1973), à moins que d’autres facteurs s’en mêlent (Fernandes, 2013).

Conclusion

En guise de conclusion, l’observatrice extérieure que nous sommes avoue tout d’abord avoir pu être surprise par la quantité de paramètres pris en compte dans ces toutes études et s’être interrogée sur la robustesse de résultats toujours plus fins obtenus à partir d’échantillons. Sont-ils vraiment reproductibles et réutilisables ? Aux yeux des publicitaires et à l’égard de ce qui est en jeu, en tout cas, la démarche semble, jusqu’ici, se justifier pleinement. Des logiciels de planification des supports, croisant les paramètres, y compris les coûts et bénéfices financiers, sont d’ailleurs susceptibles de venir en aide aux décideurs.

Pourtant, les spécialistes de la communication s’accordent pour dire que les esprits sont aujourd’hui saturés par la publicité. Ils se demandent comment, dans ces conditions, il est encore possible d’émerger, et la répétition leur apparaît de moins en moins comme une réponse adaptée. Nous sommes par conséquent portée, à la faveur de lectures moins académiques (Mallard, 2018) à lever aussi notre regard sur l’horizon.

L’exploitation de données massives sur les individus – recueillies via leurs appareils connectés en permanence à l’internet – tend clairement à faire reposer la publicité sur la précision du ciblage davantage que sur toute autre chose, c’est-à-dire – pour l’utilisateur – sur la pertinence des messages reçus via ces mêmes objets. Les entreprises qui ont accès aux algorithmes adéquats ont un avantage décisif ; or, comme ces opérations s’effectuent automatiquement, le marketing en tant que domaine d’expertise professionnelle est, selon certains, déjà condamné. Ceci d’autant que les consommateurs disposeront bientôt, eux aussi, d’algorithmes évolutifs les protégeant des sollicitations (suggestions, propositions...) dont ils ne voudraient pas. Enfin et surtout, puisque la promotion de la qualité du produit – ressort lui aussi classique de la publicité – est peu à peu éclipsée par la « réputation » de celui-ci, celle que les utilisateurs construisent par leurs « avis », c’est la publicité elle-même qui pourrait devenir obsolète, cédant la place à une guerre entre intelligences artificielles.

Bibliographie

Articles de l'auteur sur la répétition ou la reformulation dans la publicité :

- ROMERO, Clara, 2009, « Répétitions et reformulations sur les emballages de produits courants : une quadruple illusion », in *Cahiers de Praxématique*, n° 52, p. 133-158.
- ROMERO, Clara, 2010, « La répétition dans le discours publicitaire », in PIFARRÉ, Alexandra-Flora, RUTIGLIANO-DASPET, Sandrine (éds), *Re-, répéter, répétition*, Chambéry, Presses universitaires de Savoie, p. 45-65.

Articles et ouvrages de psychologie cités :

- ANAND, Puna, STERNTHAL, Brian, 1990, « Ease of message processing as a moderator of repetition effects in advertising », in *Journal of Marketing Research*, n° 27, p. 345-353.
- BATRA, Rajeev, RAY, Michael L., 1986, « Situational effects of advertising repetition: The moderating influence of motivation, ability, and opportunity to respond », in *Journal of Consumer Research*, n° 12, p. 432-445.
- BEKERIAN, Debra Anne, BADDELEY, Alan David, 1980, « Saturation advertising and the repetition effect », in *Journal of verbal learning & verbal behavior*, n° 19, p. 17-25.
- BERLYNE, David Ellis, 1970, « Novelty, complexity and hedonic value », in *Perception and Psychophysics*, n° 8, p. 279-286.
- CAMPBELL, Margaret C., KELLER, Kevin Lane, 2003, « Brand familiarity and advertising repetition effects », in *Journal of Consumer Research*, n° 30-2, p. 292-304.
- CHANG, Chingching, 2009, « Repetition variation strategies for narrative advertising », in *Journal of Advertising*, n° 38, p. 51-65.
- COURBET, Didier, BENOIT, Denis, 2013, « Neurosciences au service de la communication commerciale : manipulation et éthique. Une critique du neuro-marketing », in *Études de communication*, n° 40, p. 27-42.
- COURBET, Didier, FOURQUET-COURBET, Marie-Pierre, 2003, « Métaphore du chien de Pavlov et influence de la publicité : étude critique du conditionnement classique dans le cadre de la socio-cognition implicite », in *Communication & Organisation*, n° 23, p. 25-48.
- COURBET, Didier, FOURQUET-COURBET, Marie-Pierre, KAZAN, Roland, INTARTAGLIA, Julien, 2014, « The long-term effects of e-advertising. The influence of internet pop-ups viewed at low level of attention in implicit memory », in *Journal of computer-mediated communication*, n° 19-2, p. 274-293.
- COURBET, Didier, PRIOLO, Daniel, MIHABET, Isabelle, 2001, « Communication persuasive : effets de la vivacité et de la répétition des mes-

- sages sur l'optimisme comparatif et sur l'intention comportementale », in *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n° 14, p. 163-175.
- COX, Dena S., COX, Anthony D., 1988, « What does familiarity breed? Complexity as a moderator of repetition effects in advertisement evaluation », in *The Journal of Consumer Research*, n° 15-1, p. 111-116.
- EBBINGHAUS, Hermann, 1885, *Über das Gedächtnis: Untersuchungen zur experimentellen Psychologie*, Leipzig, Duncker & Humblot.
- ENGEL, James F., BLACKWELL, Roger D., 1982, *Consumer Behavior*, London, Dryden.
- FERNANDES, Juliana, 2013, « Effects of negative political advertising and message repetition on candidate evaluation », in *Mass Communication & Society*, n° 16-2, p. 268-291.
- GELB, Betsy D., ZINKHAN, George M., 1985, « The effect of repetition on humor in a radio advertising study », in *Journal of Advertising*, n° 14, p. 13-20.
- JANISZEWSKI, Chris, NOEL, Hayden, SAWYER, Alan G., 2003, « A meta-analysis of the spacing effect in verbal learning: Implications for research on advertising repetition and consumer memory », in *Journal of consumer research*, n° 30, p. 138-149.
- KAMIENKOWSKI, Juan E., CARBAJAL, M. Julia, BIANCHI, Bruno, SIGMAN, Mariano, SHALOM, Diego E., 2016, « Cumulative repetition effects across multiple readings of a word: evidence from eye movements », in *Discourse Processes* [en ligne]. Disponible sur internet : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0163853X.2016.1234872>
- KIRMANI, Amna, 1997, « Advertising repetition as a signal of quality: If it's advertised so much, something must be wrong », in *Journal of Advertising*, n° 26, p. 77-86.
- LAW, Sharmistha, HAWKINS, Scott A., 1997, « Advertising repetition and consumer beliefs: The role of source memory », in WELLS W. D. (ed.) *Measuring Advertising Effectiveness*, Mahwah, NJ (USA), Lawrence Erlbaum Associates, « Advertising and consumer psychology », p. 67-75.
- LAW, Sharmistha, HAWKINS, Scott A., CRAIK, Fergus I. M., 1998, « Repetition-induced belief in the elderly: Rehabilitating age-related memory deficits », in *Journal of Consumer Research*, n° 25-2, p. 91-107.
- LAW, Sharmistha, 2002, « Can repeating a brand claim lead to memory confusion? The effects of claim similarity and concurrent repetition », in *Journal of Marketing Research*, n° 39-3, p. 366-378.
- LEHNERT, Kevin, TILL, Brian D., CARLSON, Brad D., 2013, « Advertising creativity and repetition: Recall, wearout and wearin effects », in *International Journal of Advertising*, n° 32, p. 211-231.
- McCLURE, Samuel M., LI, Jian, TOMLIN, Damon, CYPERT, Kim S., MONTAGUE, Latané M., MONTAGUE, P. Read, 2004, « Neural correlates of behavioral preference for culturally familiar drinks », in *Neuron*, n° 44, p. 379-387.

- McQUARRIE, Edward F. MICK, David Glen, 2009, « A laboratory study of the effect of verbal rhetoric versus repetition when consumers are not directed to process advertising », in *International Journal of Advertising*, n° 28, p. 287-312.
- MOORTHY, Sridhar, HAWKINS, Scott A., 2005, « Advertising repetition and quality perception », in *Journal of Business Research*, n° 58-3, p. 354-360.
- NORDHIELM, Christie Louise, 2002. « The influence of level of processing on advertising effects », in *Journal of Consumer Research*, n° 29, p. 371-382.
- PAVLOV, Ivan P., 1927, *Conditioned reflexes*, London, Routledge and Kegan Paul.
- REINHARD, Marc-André, SCHINDLER, Simon, RAABE, Volker, STAHLBERG, Dagmar, MESSNER, Matthias, 2014, « Less is sometimes more: How repetition of an antismoking advertisement affects attitudes toward smoking and source credibility », in *Social Influence*, n° 9, p. 116-132.
- RETHANS, Arno J., SWASY, John L., MARKS, Lawrence J., 1986, « Effects of television commercial repetition, receiver knowledge, and commercial length: A test of the two-factor model », in *Journal of Marketing Research*, n° 23, p. 50-61.
- SAWYER, Alan G., 1973, « The effects of repetition of refutational and supportive advertising appeals », in *Journal of Marketing Research*, n° 10, p. 23-33.
- SCHINDLER, Simon, REINHARD, Marc-André, STAHLBERG, Dagmar, 2011, « Repetition of educational aids advertising affects attitudes », in *Psychological Reports*, n° 108-3, p. 693-698.
- SCHMIDT, Susanne, EISEND, Martin, 2015, « Advertising repetition: A meta-analysis on effective frequency in advertising », in *Journal of Advertising*, n° 44-4, p. 415-428.
- SCHUMANN, David W., PETTY, Richard E., CLEMONS, D. Scott, 1990, « Predicting the effectiveness of different strategies of advertising variation: A test of the repetition-variation hypotheses », in *Journal of Consumer Research*, n° 17, p. 192-202.
- SINGH, Surendra N., COLE, Catherine A., 1993, « The effects of length, content, and repetition on television commercial effectiveness », in *Journal of Marketing Research*, n° 30, p. 91-104.
- VIELFAURE, Claude, 1974, « La durée de vie d'un message publicitaire », in *Communication et langages*, n° 21, p. 89-95.
- VUOKKO, Pirjo, 1997, « The determinants of advertising repetition effects », in WELLS W. D. (ed.), *Measuring Advertising Effectiveness*, Mahwah, NJ (USA), Lawrence Erlbaum Associates, « Advertising and consumer psychology », p. 239-260.
- YAVEROGLU, Idil, DONTU, Naveel, 2008, « Advertising repetition and placement issues in on-line environments », in *Journal of Advertising*, n° 37, p. 31-43.
- ZAJONC, Robert B., 1968, « Attitudinal effects of mere exposure », in *Journal of Personality and Social Psychology*, Monograph Supplement, n° 9(2-2), p. 1-27.

Autre :

MALLARD, Stéphane, 2018, *Disruption : intelligence artificielle, fin du salariat, humanité augmentée*, Paris, Dunod.



L'antanaclase dans les slogans publicitaires

Marc Bonhomme
Université de Berne

Résumé

Cet article étudie les répétitions avec changement de sens qui définissent la figure de l'antanaclase dans les slogans publicitaires. En premier lieu, ses structures composites donnent lieu à un examen approfondi. Celles-ci oscillent entre des formes prototypiques exploitant la polysémie d'un même terme réitéré et des formes moins nettes reprenant des termes semblables. En deuxième lieu, sont analysées les bifurcations sémantiques qui émergent lors de la production d'antanaclases. Ces bifurcations sont microstructurales quand elles s'appuient sur des variations formelles et syntaxiques au sein des slogans publicitaires. Elles sont macrostructurales lorsque les antanaclases se déploient sur l'ensemble des annonces. Cet article s'intéresse enfin au rendement argumentatif des antanaclases publicitaires, en relation avec le dispositif des annonces. D'un côté, du fait de leur dimension ludique, elles s'intègrent dans une argumentation par séduction suscitant la connivence des lecteurs. D'un autre côté, elles sont au cœur d'une argumentation impressive, en ce qu'elles recèlent des orientations valorisantes plus ou moins implicites en faveur des produits promus. De plus, elles apparaissent comme des condensés argumentatifs des annonces, en synthétisant leur potentiel persuasif.

Mots-clés : Antanaclase, bifurcation sémantique, répétition, slogan publicitaire, variation.

Notre réflexion portera sur le cas de répétition en discours qu'est l'antanaclase, figure de construction « par coémergence régulière » (Bonhomme 2014 : 62) qui consiste en la réitération d'un lexème, doublée d'un changement de sens. Plus précisément, nous nous intéresserons au fonctionnement de cette figure dans les slogans

publicitaires en accroche¹ où elle se remarque par sa présence fréquente et son affinité avec cette forme discursive brève. L'antanaclase a déjà été observée dans la publicité, que ce soit au niveau du texte (Ballabriga 2000, López Díaz 2007, Romero 2010) ou à celui de l'image (Durand 1970). Mais elle n'a pas donné lieu à des considérations systématiques et approfondies.

Notre propos est de combler cette lacune en analysant le fonctionnement de cette figure suivant une perspective rhétorico-pragmatique qui prend en compte les modalités de sa production et de sa réception dans le contexte médiatique de la communication publicitaire. Dans un premier temps, nous effectuerons une mise au point sur le domaine fluctuant de l'antanaclase, en relation avec d'autres figures fondées sur l'ambivalence sémantique. Nous axerons ensuite notre étude sur son mécanisme central : l'émergence d'un sens second à travers la reprise d'un terme antérieur. Nous dégagerons notamment les facteurs microstructuraux et macrostructuraux qui contribuent au repérage et à l'interprétation d'une telle bifurcation sémantique dans le déploiement des slogans. Enfin, nous verrons le rendement discursif de l'antanaclase dans le processus global de l'argumentation publicitaire.

1. L'antanaclase comme figure problématique

Reposant sur la répétition d'un signifiant dont on fait varier la valeur sémantique, l'antanaclase apparaît comme une figure relativement simple. Toutefois, elle entretient des rapports flous avec les figures qui lui sont associées, tout en ayant elle-même une structure composite.

1.1. Une figure aux frontières poreuses

L'antanaclase interfère avec d'autres figures du double sens, ce qui nécessite une clarification préalable sur leurs champs respectifs. D'une part, certains linguistes avancent l'idée que l'antanaclase constitue une figure du double sens sans être forcément répétitive. Tout en ayant des traits spécifiques, elle se rapproche alors de la syllepse oratoire « qui définit la coexistence en discours de plusieurs sens dans un même terme » (Bonhomme 1998 : 36). Ainsi, à côté de l'antanaclase « externe » ou répétitive, Paillet (2014) identifie l'antanaclase « interne » ou non-répétitive qui joue sur les deux sens propres d'un polysème, tandis

¹ Disposés au début des annonces, les slogans en accroche constituent la devise des produits. Ils s'opposent aux slogans en assise qui prennent place à la fin des annonces et qui énoncent en principe la devise des marques. Pour plus de précisions, voir Adam & Bonhomme (2012).

que la syllepse se limite d'après elle au jeu entre un sens propre et un sens figuré. Adoptant une position voisine, Rabatel (2015) pose l'existence d'antanaclases *in praesentia*, mais aussi *in absentia* qui actualisent un double sens dans le cadre de l'homonymie, alors que la syllepse le fait dans celui de la polysémie. Si ces conceptions affinent la dimension sémantique de l'antanaclase, elles en occultent la dimension syntaxique basée sur l'itération, laquelle est beaucoup plus typique de cette figure. C'est pourquoi nous postulons que l'antanaclase n'est qu'externe ou *in praesentia*, consistant en un déploiement syntagmatique d'un double sens discursif entre deux occurrences répétées, ce qui l'oppose à la syllepse, caractérisée par la concentration paradigmatique d'un double sens discursif dans une seule occurrence.

Par ailleurs, l'antanaclase a des rapports confus avec d'autres figures de la duplicité sémantique, telle la diaphore. Tantôt l'antanaclase et la diaphore sont envisagées comme des dénominations synonymes (Arcand 2004). Tantôt, pour divers linguistes (Robrieux 1993, Beth & Marpaud 2005), la diaphore est vue comme une figure de base (production d'un double sens lors de la répétition d'un terme), quand l'antanaclase n'en serait qu'une réalisation particulière, à savoir une diaphore répartie sur deux répliques dans un dialogue. Tantôt c'est l'antanaclase qui prédomine, la diaphore n'en étant qu'une forme spéciale à travers laquelle le second sens suscité est « plus fort » (Pougeoise 2001 : 98). Ces distinctions s'avérant contradictoires et artificielles, nous proposons de conserver seulement l'antanaclase, beaucoup plus connue, et d'inclure les quelques traits prêtés à la diaphore dans celle-ci.

De même, l'antanaclase est parfois rapprochée du calembour. Leur proximité est soulignée entre autres par Brouland (2006 : 84) dont la définition du calembour ressemble étrangement à celle de l'antanaclase : « Jeu de mots fondé sur la différence de sens entre deux mots qui se prononcent de manière identique ou similaire ». Cependant, si ces deux figures ont en commun la création d'équivoques, le calembour se distingue par des traits propres. Sur le plan formel, il effectue des rapprochements souvent lâches et peu justifiés sémantiquement entre les signifiants qu'il mobilise. En outre, lors de leur mise en discours, ces signifiants ne s'intègrent pas forcément dans une séquence répétitive. Enfin, d'un point de vue fonctionnel, le calembour se signale par ses pratiques gratuites, quand l'antanaclase obéit à des motivations profondes, comme on le constatera.

1.2. Un schème figural composite

En plus de la porosité de ses frontières, l'antanaclase façonne les slogans publicitaires en accroche à travers des canevas répétitifs variés. Sa structure prototypique est représentée par la répétition d'un même signifiant ayant une configuration polysémique. La reprise discursive d'un terme polysémique a en effet l'avantage de fournir un invariant lexical qui fait davantage ressortir les variations sémantiques opérées. Parmi les nombreuses antanaclases polysémiques agençant des slogans dans notre corpus, les plus saillantes sont celles qui actualisent des oppositions sémantiques marquées. Ainsi en est-il lorsqu'elles mettent à jour l'acception d'abord métaphorique, puis littérale d'une occurrence, comme dans un slogan vantant l'excellence des scooters Yamaha :

(1) Offrez-vous le caviar des scooters. Yamaha vous offre le caviar

(dans *VSD* du 08/07/2014).

Pareillement, les antanaclases qui jouent sur les acceptions successivement concrète et abstraite d'un terme polysémique offrent une grande perceptibilité :

(2) Otis. Des ascenseurs qui arrivent (+ *mobilité*) quoiqu'il arrive (+ *imprévisibilité*)

(dans *L'Hebdo* du 17/02/2010).

L'antanaclase est moins « conforme », pour reprendre la terminologie de Fontanier (1977 : 348), quand elle met en texte des homonymes dans les slogans publicitaires². En effet, il ne s'agit plus d'une répétition *stricto sensu*, puisqu'on a affaire à deux lexèmes distincts, mais le fait que ces derniers aient une forme semblable donne une impression de répétition au niveau des signifiants. Cette impression est forte quand l'antanaclase reprend des termes à la fois homophones et homographes, à l'instar du slogan suivant :

(3) Avec GO Voyages, on traverse les montagnes en volant et les plaines au volant

(dans *VSD* du 06/12/2002).

Dans ce slogan, la répétition de la même forme, *volant*, qui concerne deux termes autonomes alimente le jeu sur la différenciation sémantique entre le gérondif *volant* (« se déplacer dans l'air ») et le

² Nous n'insistons pas, dans le cadre restreint de cette étude, sur les relations délicates entre l'homonymie et la polysémie. À ce propos, on peut se reporter à Polguère (2003).

nom *volant* (« dispositif de conduite d'une auto »). L'antanaclase homonymique prend un tour davantage élastique lorsqu'elle combine des termes seulement homophones, comme dans ce slogan pour les vêtements C & A :

- (4) Les femmes dans le coup aiment la douceur dans le cou
(dans *Femme Actuelle* du 25/10/2013).

Le rapprochement entre *coup* et *cou* est certes ici forcé. Il instaure néanmoins une itération phonétique ([ku]) sur laquelle s'effectue la bifurcation sémantique allant de la locution être dans le coup (« à la mode ») au nom *cou* (« partie du corps »).

L'antanaclase publicitaire se traduit par des réalisations plus approximatives, dès lors que ses composantes sont seulement des paronymes. Les répétitions imparfaites qui en découlent sont compensées par des motivations qui leur confèrent une certaine cohérence. En particulier, ces motivations tiennent à des variations dérivationnelles entre des mots appartenant à la même famille, à l'exemple du slogan ci-après :

- (5) Balenciaga a rendu les femmes inaccessibles.
Raison de plus pour rendre Balenciaga accessible
(dans *L'Hebdo* du 10/03/2007).

La répétition antithétique de la base adjectivale *accessible* sous une forme négative préfixée et sous une forme simple communicative en fait un sémantisme doublement positif, d'abord superlatif (« d'une perfection hors de portée ») en ce qui concerne les clientes de cette marque de vêtements, ensuite économique (« d'un prix abordable ») pour ce qui est de celle-ci.

Plus rarement, la répétition antanaclastique se fait intersémiologique, opérant entre les systèmes langagier et iconique. Ainsi en est-il dans ce slogan pour l'agence de voyage Fram :

- (6) Pour voyager avec ceux que j'aime. Fram, moi j'♥
(dans *Le Point* du 07/11/2005).

En dépit de l'hétérogénéité des codes utilisés, on peut parler d'homologie – tant conceptuelle que phonétique – entre le verbe *j'aime* et le logo représenté, vu que ce dernier se transcrit également en [ʒem] à l'oral. Cette homologie fonctionne comme pivot pour activer le double sémantisme, sentimental et appréciatif, du verbe *aimer*.

À travers les réalisations qu'on a dégagées, l'antanaclase publicitaire se présente comme une figure graduelle, oscillant entre des formes prototypiques réitérant le même terme et des formes moins nettes reprenant des termes semblables. Cette gradualité de l'antanaclase fournit aux annonceurs une large palette de canevas (plus ou moins) répétitifs pour exploiter leur duplicité sémantique latente.

2. Les bifurcations sémantiques de l'antanaclase publicitaire et leurs modalités

Après avoir répertorié la diversité des configurations répétitives de l'antanaclase, il convient à présent d'analyser les modalités de ses bifurcations sémantiques qui émergent lors de la répétition d'un signifiant et qui contribuent à l'effet-saillance de la figure. Ces bifurcations sémantiques sont de nature pragmatique, se manifestant au contact des slogans publicitaires en accroche et de leur réception par les lecteurs des annonces. D'une part, ces derniers peuvent se rendre compte que les répétitions agençant les antanaclases contreviennent à plusieurs lois du discours. Parmi celles-ci prennent place la loi d'informativité qui exige une progression thématique des énoncés, ainsi que la loi d'exhaustivité qui demande que le locuteur donne les renseignements les plus forts qu'il possède³. De même, les antanaclases vont à l'encontre de certaines maximes conversationnelles théorisées par Grice (1979), dont celles de quantité (inutilité apparente de la reprise d'un signifiant identique ou analogue) et de modalité (confusion engendrée par une telle reprise). D'autre part, les lecteurs sont à même de découvrir divers indices textuels qui les incitent à effectuer des disjonctions sémantiques dans les termes répétés de façon à en restituer la pertinence. Ces indices fonctionnent comme des disjoncteurs qui, confrontés aux compétences linguistiques et encyclopédiques des lecteurs, les conduisent à repérer et à interpréter un double sens dans les antanaclases produites. De tels disjoncteurs sont soit microstructuraux, apparaissant dans les limites des slogans publicitaires, soit macrostructuraux, opérant dans l'interaction des slogans avec les autres composantes des annonces.

2.1. Disjonctions microstructurales

Assez souvent les slogans publicitaires suffisent pour fournir les indices nécessaires au repérage d'un autre sens dans les termes repérés par les configurations antanaclastiques. Ces indices tiennent à des

³ Pour ces deux lois du discours, voir Ducrot (1972).

variations formelles au sein de ceux-ci ou à des facteurs syntaxiques accompagnant leur redite.

2.1.1. Variations formelles et disjonctions sémantiques

Un certain nombre de variations morphosyntaxiques, lexicales et typographiques dans le processus de la répétition suggèrent une disjonction sémantique à convoquer. Parmi les variations morphosyntaxiques qui touchent surtout les termes polysémiques, celles du nombre sont les plus déterminantes, comme dans ce slogan diffusé par l'Association européenne des agences publicitaires :

(7) Ne laissons pas la Communauté européenne prendre des libertés avec la liberté

(dans *Le Figaro* du 08/11/2006).

La variation au pluriel du terme *liberté* lui confère un sens négatif (« initiatives excessives »), identifiable grâce à la compétence linguistique de tout lecteur francophone, par rapport à son sens abstrait positif au singulier (« état de non-contrainte »).

De différents ordres, les variations lexicales constituent aussi de puissants disjoncteurs sémantiques pour l'interprétation des antanaclases, essentiellement homonymiques. Elles sont catégorielles lorsqu'elles permettent de discerner le sens adverbial du sens nominal d'une même forme répétée :

(8) Maux de gorge, ça passe mal ? Lysopaine, et le mal passe

(dans *L'Illustré* du 10/04/2011).

Ces variations lexicales peuvent ressortir à la néologie formelle, jouant sur les réalisations simple et composée d'un lexème réitéré :

(9) Même dans les coins les plus tordus, on peut installer des petits coins. SFA

(dans *Le Journal de la maison* du 06/2008).

Si nous connaissons le français familier, nous interprétons sans peine *petits coins* comme un mot composé pour désigner les W.-C., ce qui nous pousse à opérer une spécification sémantique de *coin*, d'abord employé avec son sens spatial plus générique.

Par ailleurs, les variations typographiques fournissent des indices saillants, en raison de leur matérialisation dans l'écriture des slogans, pour une interprétation différenciée des termes répétés. Si ces varia-

tions typographiques sont inhérentes aux répétitions homonymiques seulement homophones, elles affectent également d'autres répétitions antanaclastiques, notamment quand elles changent de caractères, comme l'illustre ce slogan :

(10) Quand on aime lire, il faut Lire [*en rouge*]

(dans *Liberation* du 23/01/2008).

Dans cet énoncé, la reprise du signifiant *lire* est placée à un autre palier d'interprétation par sa majuscule initiale et par son chromatisme rouge, ce qui neutralise sa lecture comme verbe et active sa compréhension comme nom propre du magazine qui fait l'objet de cette annonce.

2.1.2. Variations syntaxiques et réorientation du sens

Plus largement, des variations syntaxiques dans le déploiement des slogans publicitaires fonctionnent comme des indices pour réorienter le sens des termes répétés par les antanaclases. Ces variations consistent en des permutations, l'antanaclase se doublant d'un chiasme, comme dans ce slogan :

(11) Soupers fins pour fins palais. Migros

(dans *L'Illustré* du 18/07/2016).

Le croisement de l'adjectif *fins* signale une dissimilation sémantique à effectuer dans le processus de sa répétition, en relation avec la nature des noms qu'il qualifie. Cet adjectif passe ainsi du sens gastronomique de « raffiné » au sens physiologique de « sensible ».

D'autres variations syntaxiques prennent la forme de décrochages de niveaux positionnels, à l'exemple du slogan suivant :

(12) Une chose est sûre : les traveller's chèques sont sûrs

(Swiss Bankers Traveller's Cheque, dans *L'Hebdo* du 08/07/2013).

Du fait de son insertion dans une structure enchâssée de type commentaire métadiscursif / énoncé assertif, l'adjectif *sûr* réitéré invite le lecteur, en lien avec le cotexte, à discriminer son sens de « certain » en « à l'abri du danger ».

La syntaxe des antanaclases abonde encore en opérateurs disjonctifs nous engageant à faire bifurquer leurs significations par-delà la constance de leurs signifiants :

(13) Aventures ou aventure ? Préférez Selectour Voyages

(dans *Paris Match* du 15/03/2009).

Dans ce slogan, la conjonction *ou* indique clairement la nécessité de distinguer entre les aventures (connotées négativement) et l'aventure (positivée) avec l'agence de voyages en question.

À cela s'ajoutent de fréquentes constructions conflictuelles qui articulent les antanaclases. Sources de paradoxes⁴, elles sont de deux sortes, introduisant une grande tension dans les slogans. Soit un terme est répété en position holonymique par rapport à sa première occurrence :

(14) Corolla. Plus de Toyota dans une Toyota

(dans *Le Temps* du 10/02/2017).

Sollicitant la compétence logique du lecteur, ce traitement contradictoire qui brouille la hiérarchie entre la partie et le tout ne peut être résolu que par un basculement entre le sémantisme de la première (« plus de qualités caractérisant la marque Toyota ») et celui de la seconde (« un véhicule Toyota »). Soit un terme est répété en position antonymique :

(15) Vallée d'Aoste : elle ne change pas, ça change tout

(dans *L'Hebdo* du 19/05/2014).

Une telle textualisation antonymique des deux occurrences de *change* agit comme un indice pour qu'on en dissocie les significés : « non-évolution vers le modernisme », d'où « création d'une situation touristique unique ».

2.2. Le rôle du macrocontexte publicitaire

Loin de s'étendre dans le seul espace des slogans publicitaires en accroche, les antanaclases sont en résonance avec l'ensemble des annonces, c'est-à-dire le rédactionnel, l'image et le verrouillage final⁵. Ce cadre macrocontextuel a deux rôles : au degré faible, il précise le double sens des antanaclases produites dans les slogans ; au degré fort, il participe à la construction de celles-ci.

⁴ Voir López Díaz (2007) qui range certaines répétitions antanaclastiques dans sa typologie des paradoxes.

⁵ Celui-ci comprend habituellement, outre le slogan en assise, le logo et le nom de la marque.

2.2.1. *Le macrocontexte comme soutien interprétatif des antanaclases*

Nous avons vu comment, grâce à des indices et à ses compétences, le lecteur pouvait interpréter les bifurcations sémantiques des antanaclases présentes dans les slogans. Mais s'il parvient plus ou moins à comprendre ces bifurcations, il a en général besoin des autres composantes des annonces pour en saisir toute la portée cognitive.

De la sorte, le rédactionnel fonctionne souvent comme un sélecteur de lecture, explicitant et ancrant thématiquement l'ambivalence sémantique des antanaclases. Considérons ce slogan pour la compagnie de navigation Sealink :

(16) Irlande. Aller loin sans aller loin.

On y remarque une répétition antanaclastique paradoxale, dont l'interprétation n'est pas évidente en dépit des compétences géographiques des lecteurs. Pour éviter tout risque de déperdition interprétative, l'annonceur donne des précisions dans le texte consécutif sur les deux polarités isotopiques sous-tendant une telle répétition : celles du dépaysement psychologique (« aller loin ») et de la facilité d'accès (« sans aller loin ») :

L'Irlande est la plus fabuleuse des îles... Abordez-la par les terres avec Sealink. Cela vous coûtera seulement 120 €, votre voiture comprise. Sealink propose les traversées successives de la Manche et de la mer d'Irlande [...]. Entre les traversées, utilisez votre voiture et parcourez à votre rythme la Grande-Bretagne. Avec 94 traversées par jour, il y a toujours un navire Sealink prêt à vous conduire dans la plus dépayssante des îles

(dans *VSD* du 10/05/2004).

Dans d'autres cas, le rédactionnel apporte la réponse à une antanaclase préalable, exposée sous une forme interrogative, comme dans cette annonce pour le pétillieur Soda-Club :

(17) De l'eau ou de l'eau ?

Le pétillieur Soda-Club vous offre le plaisir d'une source inépuisable d'eau gazeuse et de délicieuses boissons à bulles, faites chez vous, par vous et rien que pour vous ! [...] Ça va vous changer de l'eau insipide habituelle !

(dans *Paris Match* du 18/03/2008).

La pseudo-alternative du slogan trouve son élucidation avec le court texte qui lui fait suite et qui clarifie la différence de qualité des eaux présentée par cette annonce.

Une même complémentarité fonctionnelle se vérifie entre les slogans antanaclastiques et l'image qui leur est conjointe. Celle-ci s'avère indispensable pour interpréter les antanaclases greffées sur une structure présentative, comme dans ce slogan promouvant les friandises Bahlsen :

(18) Après les spécialités suisses pour touristes, voici les *Spécialités Suisses* pour gourmands

(dans *Femme Actuelle* du 19/04/2013).

Si la typographie (majuscules et italiques) incite le lecteur à dissocier sémantiquement la seconde occurrence des *Spécialités Suisses*, seules les représentations iconiques accolées à ce slogan permettent de déceler la véritable signification de cette construction répétitive. Celles-ci nous montrent deux séries de vignettes : d'un côté, des symboles désuets du tourisme helvétique (un saint-bernard, un coucou et un cou-teau suisse) qui renvoient au concept stéréotypé de spécialités suisses ; d'un autre côté, des échantillons de croustillants Bahlsen (pralinette, chocomousse et truffet) qui répondent au concept de Spécialités suisses, connotées dans un sens gastronomique. Dans d'autres publicités, l'image enrichit le sémantisme pluriel de l'antanaclase par une illustration allégorique. Soit ce slogan pour une annonce de l'Institut National de la Propriété Industrielle :

(19) Déposer un brevet, c'est tout bête, ne pas le faire, c'est bête tout court

(dans *L'Express* du 30/05/2010).

Ce slogan est suffisant pour que l'on convoque les deux acceptions figurées et successivement actualisées de l'adjectif répété : *tout bête*, « tout simple » ; *bête tout court*, « stupide ». Mais l'image associée ajoute un troisième niveau d'interprétation en rappelant l'acception littérale de *bête* par la représentation d'une allégorie animale : celle d'un vautour, debout sur le Code civil, qui pointe son bec menaçant vers un pigeon⁶, lui-même métaphore du personnage dupé.

2.2.2. *Le déploiement des antanaclases sur le macrocontexte*

Non seulement le macrocontexte fournit des éclairages pour l'interprétation sémantique des antanaclases publicitaires, mais il arrive

⁶ Cette allégorie évoque la fable de La Fontaine « Les deux pigeons » (IX-2).

que ces dernières projettent leurs structures répétitives sur l'ensemble de ce même macrocontexte. Le slogan en accroche renferme alors une première occurrence qui pose une isotopie de base, mais celle-ci est réindexée vers une autre isotopie par la répétition de cette occurrence initiale sur les composantes consécutives de l'annonce. Cette construction différée de l'antanaclase lui donne un grand empan, mais elle en dilue la saillance, sollicitant d'autant plus les compétences textuelles du lecteur pour qu'il en perçoive le fonctionnement discursif.

L'antanaclase différée peut se déployer entre le slogan et le rédactionnel, à l'instar d'une annonce promotionnelle pour le département de la Sarthe :

(20) Louée soit la Sarthe !

Il faut attendre le texte qui suit pour voir apparaître la répétition de son homonyme homophone dans un jeu de mots facile qui se rapproche du calembour :

Le poulet fermier de Loué est une production à notre image : elle respecte la qualité et l'environnement. [...] Retrouvez nos spécialités sur www.sarthe.com

(dans *Le Point* du 06/11/2014).

L'antanaclase différée émerge à l'occasion entre un slogan en accroche et un autre en assise, cette configuration mettant particulièrement en lumière sa dimension macrotextuelle qui l'oppose à la syllepse⁷. Une publicité pour la Fiat Stilo est révélatrice de l'ambiguïté interprétative suscitée par une telle extension de l'empan de la figure. Le slogan initial y textualise explicitement l'isotopie sentimentale, polarisée sur le verbe *aimer* :

(21) En ce moment, il y a sûrement une personne que vous aimez qui roule en Fiat Stilo.

Mais l'image disposée au milieu de l'annonce amorce un changement de focalisation ambivalent : elle représente certes un jeune homme souriant qui peut être le destinataire du sentiment évoqué précédemment, mais surtout une Fiat Stilo en gros plan. Celle-ci conduit l'œil, dans un parcours vertical, sur le slogan en assise qui reformule le verbe *aimer* :

Fiat Stilo, comment ne pas l'aimer ?

(dans *L'Illustré* du 14/02/2006).

⁷ En condensant les deux sens discursifs en jeu sur un seul lexème, la syllepse est en effet avant tout microtextuelle.

On assiste ainsi à un glissement sémantique *in praesentia* du verbe *aimer* qui finit par signifier « avoir de l'attachement pour quelque chose », tout en restant imprégné par la signification sentimentale antérieure. Par ailleurs, ce glissement sémantique incite le lecteur à revenir sur l'image où s'opère le travail de bascule de l'antanaclase et à s'interroger à propos du sourire du jeune homme : est-il dû à l'affection qu'on lui porte ou à l'attrait exercé sur lui par la Fiat Stilo ? L'équivoque demeure en fin de compte.

3. Antanaclase et argumentation publicitaire

Les antanaclases trouvent leur fonctionnalité dans la perspective plus globale de l'argumentation publicitaire, en relation avec le dispositif communicationnel des annonces. Dans l'ensemble, elles permettent à leur niveau un reformatage du discours publicitaire, perçu comme manipulateur, en privilégiant le registre épideictique – c'est-à-dire la performance énonciative et sa persuasion consensuelle – plutôt que le registre délibératif du conseil⁸, défini par sa rationalité intrusive. Ce reformatage se traduit par deux stratégies pragmatiques, à l'issue desquelles les slogans antanaclastiques en accroche apparaissent comme des matrices argumentatives des annonces qui les renferment.

3.1. Mise en place d'un pacte de séduction

En premier lieu, les antanaclases publicitaires s'inscrivent dans la démarche de l'argumentation par séduction, théorisée par Grize (1981). Celle-ci consiste à valoriser le discours et ses interactants afin de susciter une adhésion rapide et infra-réflexive au message transmis. La séduction liée à la production d'antanaclases s'exerce sur trois grands axes de la communication publicitaire.

D'une part, cette séduction tient à l'esthétisation des slogans, l'antanaclase renforçant leur poéticité. Ses canevas répétitifs, ordinairement binaires, provoquent en effet une projection du paradigme sur le syntagme⁹, source d'une organisation rythmique qui consolide leur mémorisation. Cette poéticité se double d'une importante dimension ludique, centrée sur le montré/caché ou l'indirection d'un double sens à convoquer dans les slogans. En cela, les antanaclases participent à l'énonciation décalée de l'humour tel qu'il est de plus en plus pratiqué

⁸ Suivant Aristote (*Rhétorique*, 1358b), « dans une délibération, tantôt l'on conseille, tantôt l'on déconseille ». Mais la publicité ne retient que la facette positive du registre délibératif.

⁹ Sur ce point, voir Jakobson (1963).

avec les publicités récentes, fondées sur des dissonances conniventes – sources de comique – dans le dépli du discours et sur le *comme-si* : l'énonciateur fait comme s'il répétait les mêmes signes, quoiqu'ils soient différenciés sémantiquement. S'apparentant à l'énigme, le jeu humoristique peut être diversement marqué selon la nature des antanaclases produites. Diffus quand elles sont approximatives, à savoir seulement homophones ou paronymiques, il acquiert un fort impact avec certaines antanaclases polysémiques¹⁰, à l'exemple des slogans (2) et (7), ou de celui-ci pour la société Humanis :

(22) Dans l'aide à la personne l'aide est une personne¹¹
(dans *Le Point* du 16/10/2014).

Le jeu antanaclastique endosse également une résonance accrue lorsqu'il se combine avec d'autres figures, comme la métaphore (ex. 1), l'antithèse (ex. 5), le paradoxe (ex. 16) ou le chiasme :

(23) Ce n'est plus la pêche qui donne la truite, c'est la truite qui donne la pêche¹²
(Fédération nationale de la Pêche, dans *Femme Actuelle* du 30/11/2008).

Dans tous les cas, cette dimension ludique estompe le contenu argumentatif des slogans et les jugements qui s'y attachent, même si cet estompage est graduel¹³.

D'autre part, les antanaclases favorisent la promotion de l'*ethos* – ou de l'image – des instances publicitaires et du public. Elles font en effet voir des annonceurs capables de prendre du recul sur leurs pratiques commerciales et de jouer avec la plasticité du code tant lexical que sémantique, tout en témoignant d'une certaine inventivité, comme l'atteste ce slogan pour l'Office national israélien de Tourisme :

(24) On n'a pas croisé les croisés, mais on a croisé au large¹⁴

¹⁰ Dans la mesure où l'invariant lexical sur lequel fonctionne la polysémie rend sa dissonance sémantique d'autant plus saillante et cocasse par rapport aux attentes des lecteurs.

¹¹ En plus de défiger le mot composé technocratique *aide à la personne*, sa reformulation transforme le sémantisme passif de *personne* (« celui ou celle qui est aidé(e) ») en un sémantisme actif (« celui ou celle qui aide »).

¹² On a ici un jeu homonymique entre le déverbal *pêche* (« action de prendre des poissons ») et le substantif familier *pêche* (« forme, dynamisme »).

¹³ Ainsi, dans l'exemple (7), la répétition en antanaclase du lexème *liberté* témoigne d'une visée ludique de la part de l'annonceur, tout en conférant un impact argumentatif au slogan.

¹⁴ Faisant allusion aux vestiges laissés par les croisades dans le port israélien de Saint-Jean-d'Acre, ce slogan combine une antanaclase polysémique (*croiser* : « rencontrer quelqu'un en allant en sens contraire » ; « aller et venir dans un

(dans *Le Point* du 17/07/2014).

En somme, les antanaclases construisent l'image d'un énonciateur pleinement maître des techniques rhétoriques du discours. *L'ethos* des lecteurs auxquels ces slogans s'adressent est pareillement rehaussé, dans la mesure où ils cessent d'être les cibles d'une communication unilatérale pour revêtir un rôle de partenaires dans la coconstruction du sens des antanaclases. Ce rôle est particulièrement sollicité quand celles-ci sont complexes, comme dans le slogan (24) ci-avant. En outre, les antanaclases flattent le savoir de ces mêmes lecteurs, valorisant leurs compétences linguistiques lors de leur résolution, tout en leur demandant un effort réduit grâce aux indices qui les accompagnent.

Les antanaclases publicitaires constituent de surcroît un facteur non négligeable pour l'adhésion du public aux annonces et, par ricochet, aux produits qu'elles promeuvent. Cette adhésion s'appuie sur la complicité dans le jeu permise par les antanaclases qui désamorcent dès l'attaque des annonces l'agressivité latente de la communication publicitaire, non désirée ou vue comme coercitive. Une telle complicité neutralise – au moins provisoirement – la directivité constitutive des annonces en établissant une interaction empathique, basée sur la proximité et le plaisir dans le jeu. En résulte un dialogisme interlocutif entre l'annonceur et le public, lequel atténue les contraintes de la persuasion publicitaire.

3.2. Instauration d'une argumentation impressive

Si, par leur pacte de séduction, les antanaclases créent dès l'incipit des slogans en accroche les conditions d'une réception réussie des annonces, elles sont plus concrètement au cœur d'une argumentation impressive axée sur les valeurs qui, pour être masquée par la figure de la répétition, n'en influence pas moins les croyances du public.

Le double sens transmis par les antanaclases publicitaires constitue en effet la plupart du temps un jeu sur l'axiologie, leurs bifurcations sémantiques recelant des réorientations argumentatives valorisantes en faveur des produits promus. Celles-ci opèrent selon plusieurs modalités. En général, elles aboutissent à une valorisation du produit qui s'effectue notamment par l'intermédiaire de son cadre géographique, comme dans une annonce pour l'office viticole Anivit :

même parage ») et homonymique (entre *croisé*, participe passé, et *croisés*, nom masculin : « participants aux croisades »).

(25) Ce serait dommage au pays du vin de ne pas boire des vins de pays

(dans *L'Express* du 19/07/2012).

Tandis que le syntagme *au pays du vin* se borne à localiser le produit, sa répétition en chiasme (*des vins de pays*) suggère, par cette appellation consacrée, la plus-value que lui confère un terroir. De même, la valorisation du produit se fait à travers son appropriation d'une qualité, à l'instar de ce slogan :

(26) La radio fun, c'est Fun Radio

(dans *VSD* du 28/09/2011).

Seulement qualificatif dans la première occurrence, *fun* connote positivement le produit dans sa reprise en position croisée, du fait que cet adjectif très à la mode devient une composante de sa dénomination. D'autres antanaclases condensent plusieurs arguments implicites au profit du produit, comme le montre ce slogan vantant les mérites de la margarine Lesieur :

(27) Margarine Lesieur : elle est bonne, et en plus elle est bonne

(dans *Marie-Claire* du 10/2015).

Le disjoncteur *en plus* engage à déceler, derrière la duplication de l'adjectif polysémique *bonne*, une allusion à deux qualités différentes de cette margarine : celle d'« agréable au goût » et celle – moins habituelle pour ce genre de produit, d'où sa position en ajout – de « bénéfique pour la santé ».

Dans certaines antanaclases, la répétition s'exerce en faveur des effets du produit, à l'image de ce slogan pour l'eau minérale Hépar :

(28) Dans un verre d'Hépar, il n'y a rien à voir, mais à force d'en boire, ça finit par se voir

(dans *VSD* du 10/06/2013).

L'antanaclase antithétique *rien à voir* vs *se voir* est représentative des stratégies de relance argumentative permises par cette figure. En effet, autant *rien à voir* paraît argumenter dans le sens négatif de la banalité du produit, autant *ça finit par se voir* laisse entendre son action amincissante sur le corps de ses consommateurs.

Moins souvent, les répétitions en antanaclase valorisent aussi le public, surtout quand elles mettent en exergue les bénéfices que le produit lui procure. Dans cette perspective, une publicité pour la Banque ING Direct donne la parole à une cliente, avec ce slogan :

(29) Je suis passée de l'ancien régime au très haut régime
(dans *L'Express* du 10/08/2016).

Les transformations effectuées par la Banque ING Direct sur sa cliente sont suggérées avec l'exploitation métaphorique de deux cooccurrences polysémiques de *régime* : si la métaphore politique de l'*ancien régime* oriente à la baisse la situation antérieure de cette cliente, la métaphore énergétique du *haut régime* évoque avantageusement ses gains financiers obtenus grâce à cette banque. Sur un autre plan, la valorisation du public peut se faire par le biais d'antanaclases fortement polyphoniques, comme en témoigne ce slogan pour la Fondation *Make A Wish* :

(30) Donnons aux enfants malades la chance d'être des enfants
avant d'être des malades
(dans *L'Hebdo* du 02/10/2015).

Si l'occurrence initiale *enfants malades* traduit le point de vue institutionnel et indifférencié (*on-dit*) sur eux, vus comme une simple catégorie de patients, sa répétition clivée en *distingo* sous-entend un point de vue personnalisé et sensible à leur égard, celui-ci étant entièrement assumé par l'association (*nous-disons*) à la source de cette annonce.

3.3. Les slogans en antanaclase comme condensés argumentatifs des annonces

Les antanaclases sont ainsi orientées et différentielles, instaurant des hiérarchies de valeurs dans la communication publicitaire. Ce faisant, elles suractivent le potentiel persuasif des slogans en accroche, en ce que leur canevas répétitif en augmente la « présence » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 194), tout en condensant les principaux axes argumentatifs des annonces. Un certain nombre d'entre elles se limitent à cette stratégie argumentative, pour peu qu'elles consistent seulement en un slogan antanaclastique, complété d'une illustration et d'un verrouillage. C'est le cas des publicités pour les parfums, produits de luxe dont l'achat se fait avant tout par impulsion et pour lesquels une argumentation impressive est suffisante, à l'exemple d'une annonce pour le parfum Caron focalisée sur ce slogan :

(31) Pour un homme heureux d'être un homme
(dans *L'Illustré* du 03/12/2016).

Dans cette annonce, à travers son jeu apparemment pléonastique, le slogan en antanaclase suffit pour dire le type de public visé (*pour un homme*), en le caractérisant positivement comme possédant les qualités

prototypiques attribuées à son sexe (virilité, prestance, etc.) : *heureux d'être un homme*. Un tel slogan est seulement suivi de la représentation d'un homme flouté en silhouette, ce qui permet à chacun de s'identifier à lui, et de la reproduction du flacon du parfum, prêt à l'emploi.

Mais dans beaucoup d'autres annonces présentant des éléments développés, on assiste à un double mouvement argumentatif complémentaire. D'abord, le slogan en antanaclase condense le parcours argumentatif proposé par l'annonceur, en vue de donner une première impression au lecteur. Ensuite, le reste de l'annonce commente plus rationnellement l'argumentation ainsi amorcée dans le slogan. Soit une publicité EDF qui illustre ce processus de condensation/expansion argumentative. On y lit ce slogan :

(32) Un chauffage confortable vous permet de confortables économies.

Recouvrant la structure binaire du slogan, cette antanaclase est déjà argumentative en elle-même, en ce que les deux occurrences de *confortable* proclament d'emblée et successivement le double avantage du produit : le bien-être qu'il procure et son faible coût. Une telle argumentation est impressive, à la fois par sa séduction formelle (jeu polysémique, chiasme...) et par son caractère encore suggestif, en ce qu'elle se borne à prendre le contre-pied du *topos* + confortable, + *cher*. Si ce dernier trouve sa justification dans une croyance généralement admise, sa seconde polarité se voit ici inversée (*-cher*), ce qui lui donne une orientation attractive propre à persuader le public. Mais ce slogan en antanaclase fonctionne comme la clé de voûte d'un raisonnement qui réexamine plus précisément, dans le texte consécutif, les deux avantages évoqués du produit :

Avec votre chauffage électrique, vous pouvez faire des économies, tout en améliorant votre confort. Par exemple, en le programmant, pièce par pièce, suivant l'heure ou le jour de la semaine, afin d'avoir toujours une température clémente et d'éviter un gaspillage d'énergie. Vous pouvez aussi renforcer l'isolation des fenêtres, ou remplacer certains appareils par d'autres plus performants. Pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre installation, de façon à avoir un chauffage agréable et adapté à votre mode de vie, un conseiller EDF est à votre disposition

(dans *VSD* du 23/09/2009).

D'un côté, ce texte rationalise ce qu'est un chauffage confortable, avec une température adaptée et individualisée selon les besoins. D'un autre côté, il argumente ses bénéfices économiques, basés sur une modulation et une rénovation de son installation. De la sorte, on assiste à

un bouclage de l'argumentation : au slogan d'en donner une impulsion initiale favorable, au texte de fournir des arguments détaillés de façon à emporter non seulement l'adhésion, mais aussi la conviction du lecteur.

Conclusion

Au terme de cette étude, on peut mesurer le rôle capital d'une figure de la répétition comme l'antanaclase pour le rendement pragmatique des slogans publicitaires en accroche. À travers ses frontières parfois floues et la variété de ses structures répétitives, elle en conforte la poéticité par ses configurations rythmiques et par ses dédoublements de sens. De plus, épousant la syntaxe brève des slogans, elle offre des canevas argumentatifs impressifs, fondés sur des confrontations de redites lexicales au contenu diversement valorisé, qui concentrent le potentiel persuasif des annonces.

Mais cette fonctionnalité très riche des antanaclases, au niveau local des slogans, n'existe qu'en étroite dépendance avec le niveau global des annonces qu'elles orientent sur les plans thématique et argumentatif, mais qui permet également d'éclairer leurs décrochages sémantiques. En outre, cette fonctionnalité n'existe qu'en interaction avec la réception du public qui s'avère nécessaire pour interpréter les antanaclases selon une coconstruction dynamique du sens, mais que ces dernières s'efforcent aussi d'influencer par leurs effets persuasifs. Par ailleurs, si les répétitions en antanaclase constituent des pratiques ludiques qui rénovent les démarches publicitaires conventionnelles, l'émergence et la portée de leur double sens sont constamment balisées et contrôlées par les annonceurs afin que celui-ci ne soit pas insoluble, dans l'intérêt même de l'efficacité immédiate de la communication publicitaire. Autrement dit, bien que les antanaclases soient des répétitions à visée énigmatique paraissant ébranler la stabilité définitionnelle des mots, l'énigme n'est jamais rédhibitoire, mais elle se dissout vite avec la prise de connaissance du contenu d'ensemble et du contexte des annonces. En somme, ces antanaclases sont phatiques et ludiques, mais jamais cryptiques, conduisant à une compréhension simplement indirecte des messages publicitaires transmis.

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel, BONHOMME, Marc, 2012, *L'Argumentation publicitaire*, Paris, Armand Colin.
- ARCAND, Richard, 2004, *Les Figures de style*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, n° 4607.

- BALLABRIGA, Michel, 2000, « Sémantique du slogan publicitaire », in ADAM, Jean-Michel, BONHOMME, Marc, *Analyses du discours publicitaire*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, p. 95-112.
- BETH, Axelle, MARPAU, Elsa, 2005, *Figures de style*, Paris, Librio, n° 710.
- BONHOMME, Marc, 1998, *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil, « Mémo ».
- BONHOMME, Marc, 2014, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BROULAND, Pierre, 2006, « Rhétorique de la publicité dans le français contemporain », in *Acta (Economica Pragensia)*, n° 14, p. 82-87.
- DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DURAND, Jacques, 1970, « Rhétorique et image publicitaire », in *Communications*, n° 15, p. 70-95.
- FONTANIER, Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- GRICE, H. Paul, 1979, « Logique et conversation », in *Communications*, n° 30, p. 57-72.
- GRIZE, Jean-Blaise, 1981, « L'argumentation : explication ou séduction », in *L'Argumentation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 29-40.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- LÓPEZ DÍAZ, Montserrat, 2007, « Des formes du paradoxe dans la publicité », in *La Linguistique*, n° 43, p. 73-92.
- PAILLET, Anne-Marie, 2014, « Quand la figure croise l'anaphore linguistique dans les *Fables* de La Fontaine », in *Figures du discours et contextualisation*, Université de Nice. [en ligne]. Disponible sur internet : <http://revel.unice.fr/symposia/figuresetcontextualisation/index.html?id=1427>
- PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-ITYTECA, Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- POLGUÈRE, Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- POUGEOISE, Michel, 2001, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand Colin.
- RABATEL, Alain, 2015, « La plurisémié dans les syllepse et les antanaclases », in *Vox Romanica*, n° 74, p. 124-156.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 1993, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.
- ROMERO, Clara, 2010, « La répétition dans le discours publicitaire », in PIFARRÉ, Alexandra-Flora, RUTIGLIANO-DASPET, Sandrine, *Re- Répéter – Répétitions*, Chambéry, HAL-Université de Savoie, p. 45-65.

La litanie à travers les genres de discours

Une iconicité de l'extra-ordinaire

Emmanuelle Prak-Derrington
ENS de Lyon, ICAR UMR 5191

Résumé

L'article revient sur la réception négative de la litanie en dehors du discours religieux et montre que son irruption dans des discours profanes manifeste un mouvement de ritualisation, à charge d'élever le discours au-dessus de l'ordinaire. La litanie obéit à une iconicité de l'amplification, qui établit une relation motivée entre le signifiant répété et autre chose : « PLUS DE SIGNIFIANT vaut pour PLUS de X ». Elle fonctionne ainsi comme embrayeur sur l'extraordinaire. Délaissant la dimension de partage et de communion, déjà décrite pour la litanie liturgique (il s'agit d'une iconicité interlocutive), je me concentre sur son iconicité référentielle (relation proportionnelle entre les énoncés répétés et l'importance des événements mis en scène), mais surtout sur son iconicité pragmatique. Je montre que la fonction première de la litanie est performative : il ne s'agit pas de transmettre des informations, mais d'accomplir solennellement un ou plusieurs macro-actes de langage : promesse, remerciements, commémoration, malédiction, etc. La faiblesse informative de la litanie apparaît alors inversement proportionnelle à sa puissance performative.

Mots-Clés : litanie, motivation et iconicité, rite, performativité, actes de langage

La litanie reflète parfaitement la discrimination évaluative qui frappe la répétition dans la conversation, qui a tôt fait de transformer le dire en plus en dire en trop, au-delà d'un certain seuil de reprises. La litanie, quand elle n'est pas liturgique, c'est presque pire que parler pour ne rien dire – et l'on sait que celui qui n'a rien à dire ferait mieux de se taire¹ –, c'est répéter pour dire la même chose... Pour quoi faire, et à quoi bon ? Le dictionnaire rend compte de cette discrimination, et

¹ Expression savoureusement commentée par Raymond Devos dans le sketch « Parler pour ne rien dire », [en ligne].

admet deux sens pour la litanie, l'un propre, l'autre figuré : le premier renvoie au discours religieux, c'est une prière réservée aux situations solennelles (Veillée de Pâques, Toussaint, Première communion, prise de voile, etc.)², le deuxième renvoie au discours usuel et à des emplois décrits de manière négative :

litanie [litani] n. f.

ÉTYM. 1155, *letanie*, jusqu'au xvii^e; lat. ecclés. *litania*, mot grec, « prière ».

1. Prière liturgique de forme populaire, où toutes les invocations sont suivies d'une formule brève récitée ou chantée par les assistants.

2. Fig. Longue énumération. Répétition ennuyeuse et monotone (de plaintes, de reproches, de demandes...). (*Le Grand Robert de la langue française*)³.

Les études linguistiques sur la répétition reflètent cette distinction générique : à côté des études qui valorisent la litanie et ses fonctions dans le discours religieux (Rabatel 2015, Mezzadri 2016), celles qui l'étudient dans les autres types de discours, en général le discours politique, lui concèdent une grande efficacité pragmatique, mais maintiennent une évaluation négative (« discours propagandiste », « slo-ganisation » (Tournier 1985), « intoxication collective » (Magri 2015), « bourrage de crâne » (Mayaffre 2015), etc.

Nous adoptons ici une approche transversale, énonciative et pragmatique, et posons qu'il n'y a pas d'un côté une litanie liturgique, et de l'autre une litanie profane, mais une seule et même répétition litanique, qui s'incarne de manière prototypique dans le discours religieux, et dont les autres manifestations, certes moins représentatives, ne peuvent être considérées comme des emplois « figurés ». Considérer la litanie à travers la diversité des types de discours (politique, littéraire, philosophique, médiatique, etc.) peut alors permettre de dégager des propriétés communes, et de dissocier : *i*) la litanie non liturgique de son évaluation négative (il existe des litanies profanes éminemment positives) ; *ii*) le discours religieux de la catégorie du sacré (au-delà de la croyance monothéiste en un Dieu unique, le sacré renvoie à la croyance en des éléments suprahumains (l'État, la Nation, la laïcité, l'amour...) ou bien surnaturels (croyances dites alors « superstitieuses »).

² Voir l'étude d'A. Rabatel (2015).

³ La même opposition se retrouve en allemand pour le mot « Litanei ».

Notre hypothèse est la suivante : toute litanie, qu'elle soit religieuse ou profane, collective ou individuelle, tend à mettre en place une *scène rituelle, à charge d'élever le discours au-dessus de l'ordinaire*. La notion de « rite », popularisée par les travaux sociologiques de Goffman (1974), est aujourd'hui étudiée dans les interactions les plus informelles ; nous l'employons dans un sens anthropologique qui voit dans le rite ce qui « fai[t] passer l'individu d'une situation déterminée à une autre situation tout aussi déterminée » (Van Gennep 1969 [1909] : 4). C'est cette dimension solennelle de passage que nous souhaitons mettre au jour dans la répétition litanique. C'est l'application des lois du discours pensées pour la conversation (Grice 1979, Sperber et Wilson 1989) qui fait de la litanie une forme « ennuyeuse et monotone » ; mais dans le rite, ce sont d'autres lois qui valent.

Nous procéderons en trois temps : nous nous demanderons en quoi et pourquoi la litanie transgresse ces lois, puis nous proposerons une définition figurale et pragmatique de la litanie. Nous décrirons enfin la litanie comme une forme iconique, de l'amplification, qui instaure une « scénographie » (Maingueneau 2003) de l'extraordinaire dans l'énonciation.

1. La réception négative de la litanie profane

1.1. La litanie non religieuse : une forme transgressive

Dans un article au titre très éclairant, « Mécanique et dynamique de la répétition en discours : figures de rhétorique et usages spontanés » (2014), Michèle Noailly et Elisabeth Richard ont étudié la répétition litanique à travers le procédé de l'anaphore rhétorique. Les auteures concèdent à l'anaphore un effet « architecturant » très fort ainsi qu'un effet de saillance remarquable, mais lui reprochent son manque de dynamisme informationnel et son caractère mécanique.

On assiste à un phénomène d'entraînement, la mécanique enclenchée semble pouvoir se poursuivre indéfiniment, [...]. Cela confère une architecture très forte au texte. [...]. Après quoi, ou on reste là, ou la mécanique de la répétition se met en marche, et alors il n'y a plus de raison que ça s'arrête. Et on doit reconnaître que, plus le nombre de reprises augmente, *plus, évidemment, la formule répétée fera signal, s'imposera à la mémoire, au détriment de la partie différenciée de chaque énoncé, qui pourtant concentre sur elle toute l'information*. On est là dans un *processus semi-litanique, souvent incantatoire*, où la captatio est plus importante que tout le reste. *C'est mécanique, et c'est lassant.* (2014, p. 273, je souligne)

Les termes de « semi-litanique », « incantatoire », « *captatio* » sont employés de manière négative ; une opposition s'établit entre *bonne* et *mauvaise* répétition, sous la forme de *dynamique* vs *mécanique*. Le dynamisme tiendrait au nombre limité de reprises : l'anaphore est déclarée mécanique, tandis que l'ajout, la reprise dialogique et la relance de l'oral spontané sont évalués positivement parce qu'ils apparaissent en petit nombre. « [C]e procédé cumulatif peu subtil dès lors qu'il s'étend à des séquences indéfiniment perpétuées n'en est pas moins *redoutablement efficace, quand il est limité à un petit nombre de reprises.* » (Noailly et Richard 2014, p. 273-274, nous soulignons). Ce à quoi le discours semble ne pouvoir se soustraire est la contrainte de progression et/ou l'introduction de la variation. L'article conclut sur la bonne répétition :

[P]lutôt que d'avancer tout droit, on fait retour sur l'arrière du texte, et c'est par la reprise d'un segment antérieur qu'on le propulse vers son aval : on semble piétiner, mais c'est pour mieux avancer. [...] il y a mise en suspens de l'information, et cette attente renouvelle la dynamique du discours. [...] (*Id.*, p. 274)

Dans la communication comme transmission d'informations, on ne demande pas à celui ou celle qui parle de *tout* dire, mais de dire *seulement* ce qui est pertinent, c'est la loi de maximalisation de l'information de Sperber et Wilson (1989 : 88). Le problème de la litanie, c'est justement qu'elle s'efforce de *tout* dire, sans rien omettre. La litanie inverse la loi quantitative du second principe de pertinence (« *The greater the multiplication effect [of information] the greater the relevance* », Sperber et Wilson 1986 : 48), elle transforme le « moins pour le plus » en « plus pour le moins ». C'est sa tension vers l'exhaustivité qui la caractérise, et c'est cette tension (mais elle ne s'arrête donc jamais !) qui lui est reprochée.

1.2. La mise en suspens de la linéarité et la cohésion rythmique

Il est certain qu'on ne peut parler de progression « informationnelle », ni de « dynamisme communicationnel » (*communicative dynamism*, Firbas 1964) dans la litanie : à l'exception de l'ouverture et/ou de la clôture qui la circonscrivent, qu'est-ce qui doit être mis avant, qu'est-ce qui doit être mis après ? À l'instar de la liste, à l'instar de l'énumération (Milcent-Lawson *et al.* 2013), la litanie nous fait entrer dans le règne des paradigmes (Basso Fossali et Colas-Blaise 2017) et nous confronte à une mise en suspens de la linéarité :

(1) Faire son lit, faire les courses, faire la vaisselle, faire le marché, faire le ménage, faire la cuisine, certes ; mais *faire son deuil* ! On

ne fait jamais son deuil, on survit, parce qu'il le faut, parce que c'est dans l'ordre des choses [...] (Onfray 2015 : 23, souligné dans le texte)⁴.

Dans cette énumération, qui décline ici les compléments possibles du verbe « faire », il est impossible de déceler une quelconque progression, et seule la dernière occurrence est inamovible. Son statut d'exception est quintuplement souligné : par le point-virgule qui interrompt la série des virgules, par le *certes* et le *mais*, par l'italique, par l'exclamation et enfin par le commentaire. Elle offre une chute d'autant plus convaincante que tous les éléments qui précèdent sont, eux, interchangeable. Il semble en fait que tous les autres éléments n'aient été mentionnés que parce qu'ils s'opposent à ce verbe « faire son deuil ». L'anaphore rhétorique instaure une mise en ordre, une « cohésion rythmique » (Prak-Derrington 2017) qui sert d'autres buts que celui de l'information.

Dans l'exemple (2), une semi-litanie réduite à trois phrases négatives suivies de leur rectification, nous avons interverti « l'ordre » des énoncés dans l'une des deux versions :

(2a) [...] quand en 1947 le parti se créait, qu'avons-nous dit
dans chaque village ou quartier des voleurs *nous n'en voulons pas*
des injustes nous n'en voulons pas
des riches nous n'en voulons pas
Nous voulons les hommes qui suivent le chemin du prophète tracé
par Dieu [...]

(2b) [...] quand en 1947 le parti se créait qu'avons-nous dit
dans chaque village ou quartier des riches *nous n'en voulons pas*
des injustes nous n'en voulons pas
des voleurs nous n'en voulons pas
Nous voulons les hommes qui suivent le chemin du prophète tracé
par Dieu [...]
(Extrait d'un discours de Sékou Touré, Discours de Conakry,
18.09. 1977, cité in Barry 2000)

Qui pourrait dire avec certitude laquelle des deux versions est le discours original ? Est-ce (2a) ou est-ce (2b) ? On pourrait bien sûr justifier son choix par des critères sémantiques, mais là n'est pas la question⁵. Quelles que soient les variations données (et ce serait la même chose pour une litanie très longue), elles sont assujetties à un

⁴ (1) est une énumération et non une litanie, parce qu'elle ne contient que des verbes à l'infinitif : ils ne sont pas prédiqués. L'exemple (2), en revanche, est litannique, selon notre définition (voir 2.2)

⁵ Pour ceux qui voudraient bien savoir quel est le vrai discours, la réponse est (2b).

but pragmatique : ce qui importe est toujours d'accomplir un ou des actes, ici celui de dénonciation, d'exclusion, de séparation entre les bons et les méchants citoyens. La litanie nous place devant la nécessité de dissocier le plan de la pertinence informationnelle de celui de la pertinence pragmatique.

2. La répétition performative

2.1. Dire, faire, montrer

2.1.1. *Dire et faire dans répéter*

Il faut poser que la fonction première de la répétition litanique n'est pas de transmettre des informations. On sait que *dire* est la désignation générique de tous les verbes de parole, et *faire* la désignation générique de tous les verbes d'action. Or, ces deux verbes sont associés dans *répéter*, désignation générique du dire et du faire *recommencé*.

RÉPÉTER : Recommencer à dire, à faire. (Le Grand Robert de la Langue française)

WIEDERHOLEN: noch einmal sagen od. tun. (Wahrig)

REPEAT: Say again, do again (Le Grand Robert & Collins)

Quel autre verbe que *répéter* peut se targuer d'associer ainsi de manière intrinsèque à la fois *langage et action* ? Aucun des deux emplois n'est premier, aucun des deux n'est figuré. Dans la répétition verbale, l'alternative (OU) devient dualité (ET) : conçue pour être dite en public, chantée, murmurée, psalmodiée, etc., la litanie est un *dire* autant qu'un *faire vocal et gestuel*. C'est la coïncidence entre dire et faire qui définit la performativité : *quand dire, c'est faire* (Austin 1972) : il existe un lien constitutif entre répéter et faire, répétition et performativité. Pour la fonction référentielle, plus on répète, plus le message est « dilué ». Mais dans la litanie, la richesse perdue sur le plan locutoire se transforme en efficacité illocutoire et perlocutoire. La faiblesse informative de la litanie apparaît inversement proportionnelle à sa puissance performative.

2.1.2. *Dire et montrer dans répéter*

« Ce qui peut être montré ne peut être dit »
(Wittgenstein 1993 [1922] : 59)

La notion d'information est inappropriée pour décrire la litanie, même dans une définition élargie, qui inclut, à côté des informations

référentielles, des informations sensorielles⁶. Dans le discours usuel, une information peut être vraie ou fausse, voire même falsifiée⁷, elle peut donc être modalisée, niée... Mais comment nier une litanie ? La litanie échappe à toute véridiction, elle ressortit non au *dire* mais au *montrer*. La distinction philosophique de Wittgenstein entre « ce qui peut être dit au moyen de propositions » et « ce qui ne peut pas [l]'être », a été exportée en linguistique avec beaucoup de variations dans son interprétation (voir Chanay *et al.* 2013), mais la plupart des linguistes s'accordent cependant sur une sorte de « noyau dur » du *montrer* dans l'énonciation : les interjections, les adverbiaux de phrase, les actes de langage (Chanay *et al.* : 14). Toutes ces manifestations sont infalsifiables parce qu'« indétachables de la réalité qu'[ils] qualifient » (Ducrot 1984 : 186). Il faudrait ajouter à ce noyau dur la répétition. Elle aussi échappe, constitutivement, à l'opposition du vrai et du faux.

C'est un fait absolument remarquable, qui nous semble n'avoir été jamais suffisamment souligné : *avant d'être un dire, la répétition est un acte de langage*. Plus exactement, elle s'ajoute à l'acte de langage qu'elle répète : à l'assertion, « Yes we can », à la question, « Pourquoi tant de haine ? », à l'ordre « Refusez d'obéir ! »... Et c'est cette ambivalence de l'acte effectué qui lui confère une place à part, sans doute unique, au sein des actes de langage. La répétition est l'acte le plus infalsifiable de tous ! Je peux nier une phrase assertée, mais je ne peux pas nier une phrase répétée. Si je la nie, si je la modalise, si je la transforme en question, *je ne la répète plus*. L'acte de répéter implique le maintien à l'identique de la prédication. En d'autres termes : lorsque je répète je prédique *et* je ne prédique plus. *L'énoncé répété nous place devant le paradoxe d'une prédication qui échappe à toute véridiction*.

2.2. Définition

Nous ne définissons plus la litanie de manière générique (le discours religieux *vs* le discours profane), mais de manière pragmatique et posons : *la litanie permet d'accomplir un ou plusieurs macro-actes de langage, d'une importance solennelle ou de portée exceptionnelle*. Nous adoptons un critère d'identification formel, figural, ainsi qu'une restriction qui prend en compte sa fonction performative : nous ne considérons que les litanies qui portent sur une prédication, que cette dernière soit ou non

⁶ Nous sommes sur ce point en désaccord avec A. Rabatel qui maintient la notion d'information dans la litanie, voir Rabatel à paraître, Prak-Derrington à paraître b.

⁷ Voir « Désintox » d'Arte, le slogan de France info « Des infos justes, et pas juste l'info », etc.

réalisée sous forme verbale. Nous ne traiterons donc pas les litanies nominales, comme par exemple :

(3) On va se bâfrer, *yes* on va être des *kings* ! – L'ANGLAIS incrusté dans leur français, constamment, pour tout et pour rien, L'ANGLAIS comme s'ils vivaient dans une chanson pop ou dans une série américaine, comme s'ils étaient des héros, des étrangers, L'ANGLAIS qui allège les mots énormes, « vie » et « amour » devenant *life* et *love*, aériens, et finalement L'ANGLAIS comme une pudeur– et John et Sky ont hoché la tête en signe d'acquiescement infini, *yeah*, des *big waves riders*, des *kings*. (Maylis de Kérangal 2014 : 18, italique dans le texte, petites majuscules de nous)

Le seuil plancher de reprises litaniques pourrait être fixé à sept, nombre au-delà duquel la répétition est considérée comme pathologique dans le langage ordinaire (Roubaud et Loufrani 1993). *Est litanique toute répétition figurale prédicative qui excède le seuil de sept répétitions* (Roubaud et Loufrani 1993). Le problème est qu'il existe de nombreuses semi-litanies, au nombre de reprises bien plus réduit. On peut alors ajouter : *Est également litanique toute répétition figurale qui se distingue par la quasi-absence de variations*. Lorsque la litanie prédicative comporte une apostrophe, la répétition à l'identique peut porter soit sur l'apostrophe, soit sur la prédication, soit sur les deux (voir Rabatel 2017 : 27-31). Il n'y a pas de limite supérieure, la litanie prédicative peut se déployer sur plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de fois. On trouve des répétitions litaniques aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, aussi bien dans le discours religieux que dans les meetings politiques, aussi bien dans des tribunes de la presse que dans des romans, etc. La litanie doit nécessairement comporter une figure rythmique (voir Prak-Derrington 2017, 2018) : le « vrac » qui est propre à la liste et à l'énumération est mis en ordre, de manière rythmique par une figure syntaxique : anaphore (répétition à l'ouverture), épiphore (répétition à la clôture), symploque (répétition à l'ouverture et la clôture), réduplication (« répétition immédiate et iso-fonctionnelle », Watine 2012 : 151).

(4) 1 *Je me souviens* que Reda Caire est passé en attraction au cinéma de la porte de Saint-Cloud.

2 *Je me souviens* que mon oncle avait une 11 CV immatriculée 70 70 RL2.

3 *Je me souviens* du cinéma *Les Agriculteurs*, et des fauteuils club du *Caméra*, et des sièges à deux places du *Panthéon*.

[...]

480 *Je me souviens*.

À suivre...

(Pérec 1978 ; 480 fois « Je me souviens », la fin impossible est dite par la dernière occurrence, en emploi absolu, et suivie de la mention « à suivre... »)

La distinction entre litanie religieuse et litanie profane n'est qu'une question de degré de catégorisation. La litanie religieuse se caractérise par son « autonomie textuelle » et par le cumul des « marqueurs d'extraordinaire » ; la répétition y est associée au procédé de l'apostrophe⁸, elle-même éventuellement doublée du marqueur Ô (Grinshpun 2008)⁹, deux procédés qui signalent, même employés de manière singulative, l'entrée sur une « scène rhétorique » (Maingueneau 2016). En revanche, la litanie profane ne constitue pas un genre en soi – sauf exception, comme dans le livre de Pérec –, c'est en général une séquence textuelle « en relation de dépendance / indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie » (Adam 1992 : 28), qui peut ne conserver du solum que la répétition de l'acte de langage.

Ô + Apostrophes + épiphores

(5) Seigneur, *prends pitié*

Seigneur, prends pitié

Ô Christ, prends pitié

Ô Christ, prends pitié

Seigneur, prends pitié

Seigneur, prends pitié

Sainte-Marie, priez pour nous

Sainte mère de Dieu, *priez pour nous*

Sainte vierge des vierges, *priez pour nous*, etc.

(*Litanie des Saints*, la liste traditionnelle contient environ cent cinquante noms)¹⁰

SYMPLOQUE (A...B/AB/A...B : apostrophes et épiphores)

(6) *Salut aux humiliés, aux émigrés, aux exilés sur leur propre terre qui veulent vivre et vivre libres.*

⁸ L'apostrophe « libèr[e] à l'intérieur du discours à l'espace pour l'extraordinaire », (Maingueneau 2016 : 34).

⁹ « L'énonciation d'une séquence en Ô implique une "scène" qui relève d'un autre régime que celui de l'interaction de type conversationnel, fondée sur l'échange verbal [...] Locuteur et allocutaire sont en quelque sorte "amplifiés [...]» », (Grinshpun 2008 : 147-148).

¹⁰ <https://christus.fr/litaniae-sanctorum/>

Salut à celles et à ceux qu'on bâillonne, qu'on persécute ou qu'on torture, qui veulent vivre et vivre libres.

Salut aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre et vivre libres.

Salut aux prêtres brutalisés, aux syndicalistes emprisonnés, aux chômeurs qui vendent leur sang pour survivre, aux indiens pourchassés dans leur forêt, aux travailleurs sans droit, aux paysans sans terre, aux résistants sans arme qui veulent vivre et vivre libres.

(François Mitterrand, Discours de Cancun, 21.10. 1981, [en ligne])¹¹

Lorsque le nombre de répétitions est plus restreint, on peut parler de semi-litanies. Les semi-litanies sont extrêmement fréquentes en ouverture et en clôture de nombre de « grands discours », dans des situations d'énonciation monologiques, c'est également la forme privilégiée des refrains dans les chansons. Dans ce cas, la réitération se fait de manière immédiate, à l'identique ou avec très peu de variations. Ce type de litanie se base sur ce que nous appelons la *triplication*, c'est-à-dire une reduplication égale ou supérieure à trois. *Trois* constitue le seuil d'émergence du rythme¹², il permet de rapprocher la parole du chant et la rend proprement *incantatoire* (Prak-Derrington, à paraître).

Triplications : vers une parole incantée ou incantatoire :

(7) Free at last !

We are free at last, thank God almighty,

We are free at last !

(Martin Luther King, dernière phrase du discours « I have a dream », Washington, 28.08.1963, Washington, [en ligne])¹³

(8) Ne me quitte pas Ne me quitte pas Ne me quitte pas Ne me quitte pas

(Jacques Brel, chanson au titre éponyme, quatre fois dans le refrain)

(9) Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime

(Johnny Halliday, chanson au titre éponyme, six fois dans le refrain de la version enregistrée, répété indéfiniment en concert)

(10) *Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié...* (Prière du Nom, dite aussi prière du cœur, considérée

¹¹ <http://discours.vie-publique.fr/notices/817144500.html>

¹² « La répétition ne peut engendrer de rythme proprement dit que si elle porte sur plus de deux événements » (Groupe μ 1977 : 149).

¹³ <http://www.americanrhetoric.com/speeches/mlkhaveadream.htm>

comme la plus puissante de toutes les prières par l'Église d'Orient, qui doit se répéter indéfiniment)

3. La litanie : une iconicité de l'extraordinaire

La litanie est la forme *par excellence* de l'amplification. Cette amplification a, fondamentalement, une valeur iconique : elle vaut pour l'extraordinaire. Le débat sur l'iconicité, sur le caractère arbitraire ou bien motivé du langage verbal, qu'on fait en général remonter au *Cratyle* de Platon (Genette 1976), s'est vu renouveler ces dernières décennies, par l'émergence d'une « linguistique du signifiant », dite parfois aussi « linguistique analogique » (Monneret 2003, 2004).

L'iconicité est une propriété qui concerne toutes les polarités du triangle sémiotique : la relation entre signifiant et signifié (motivation relative saussurienne), la relation entre signifié et référent (iconicité des linguistiques cognitives), la relation entre signifiant et référent (symbolisme phonétique). Cette propriété, prise en son sens le plus large, peut être définie par le fait qu'au moins l'une des trois relations qui viennent d'être mentionnées possède un caractère non aléatoire. (Monneret 2003 : 4)

Nous définissons l'iconicité de la répétition de manière très large, comme une relation de motivation, c'est-à-dire non aléatoire, entre le signifiant répété et autre chose.

La litanie obéit à un principe très simple d'iconicité, celui de la proportionnalité, et peut être décrite par la formule suivante : « PLUS DE FORME vaut pour PLUS de X »¹⁴. Nous posons qu'elle met en œuvre au moins quatre types d'iconicité : *i*) à côté d'une *iconicité référentielle*, établissant une relation de motivation entre les mots et les choses, on est confronté *ii*) à une *iconicité énonciative*, qui reflète le statut de majesté d'un « surlocuteur » (L) et d'un « surdestinataire » (D), *iii*) à une *iconicité pragmatique*, entendue comme une relation de motivation entre les signifiants et les actes de langage, *iv*) enfin à une *iconicité interlocutive*, qui met en écho sur le mode empathique la performance orale et aurale¹⁵ des interlocuteurs de chair (l et d).

Le dernier aspect, la dimension de partage et de communion, est connu pour être propre à la litanie (Rabatel 2015, Prak-Derrington

¹⁴ D'après Lakoff et Johnson, à propos de la réduplication : « MORE OF FORM stands for MORE OF CONTENT », (Lakoff & Johnson 1980 : 128, souligné dans le texte).

¹⁵ Sur l'importance de l'oreille et la notion d'auralité, voir les travaux du médiéviste Paul Zumthor (par exemple 1990).

à paraître b¹⁶), c'est la raison pour laquelle nous choisissons de nous concentrer sur les autres formes d'iconicité, en particulier l'iconicité énonciative et pragmatique qui n'ont, à notre connaissance, jamais encore été théorisées. L'iconicité pragmatique offre les pistes les plus riches pour la recherche, elle permet d'explorer la manière dont la répétition litannique articule de manière intrinsèque le *dire et le faire*, le *dire et le montrer*, l'être et le *nommer*. . . autant d'aspects et de propriétés insondables qui apportent un nouvel éclairage à la notion de performativité, mais que nous ne pourrons ici qu'effleurer. . .

Qu'elle soit orale ou écrite, la litanie est un marqueur d'entrée dans l'extraordinaire. Cet extraordinaire se décline sur le plan des circonstances, exceptionnelles, des instances énonciatives, hissées à un statut de majesté, de la relation interlocutive, qui vise à la « communion » des énonciateurs physiques autour de valeur partagées, enfin des actes de langage à accomplir, forcément solennels.

3.1. Amplification des instances énonciatives

La notion de sujet de l'énonciation est mouvante et protéiforme : sujet individuel, sujet sociétal, mais aussi sujet de l'acte de langage, sujet de l'inconscient et en définitive, sujet doté d'un corps. Le constat d'une non-coïncidence entre énonciateur, destinataires et les interlocuteurs physiques de l'énonciation est donc un domaine très largement exploré : du côté du producteur physique de l'énoncé, c'est la problématique de la polyphonie (Ducrot 1984) et du point de vue (Rabatel 2008), ou encore la problématique des aphorisations (le « subjectum », Maingueneau 2012 : 37), mais c'est aussi, du côté de la réception, la théorie d'un « grand dialogue » (Bakhtine 1970 : 302), avec le concept bakhtinien de « surdestinataire » (1984), ou encore la théorie de l'adresse multiple ou polyadressée (*Mehrfachadressierung*, Kühn 1995), plus connue sous le nom de « double adresse » en français (Siess et Valency 2002). Dans la litanie, les phénomènes de dissociation des instances énonciatives et des personnes physiques ressortissent à l'amplification.

Dans un échange ordinaire, on s'adresse à Pierre, Paul ou Virginie, mais on ne peut s'adresser à des centaines ou des milliers d'individus, et au-delà aux millions qui composent l'entité abstraite de la nation, on ne peut rendre compte de l'Histoire, d'événements et de décisions qui touchent un pays tout entier en respectant les règles conversationnelles.

¹⁶ Sur l'iconicité interlocutive, voir Ishikawa (1991). On peut plus aussi parler de dimension de communion et de partage (voir chap. VI, « Performance et performativité » in Prak-Derrington, à paraître b).

Par son mouvement d'amplification iconique, la répétition convertit les sujets individuels en instances énonciatives de *majesté*.

L'amplification concerne d'abord le statut du destinataire : la litanie est polyadressée ou adressée à une instance transcendante. Au-delà des personnes présentes (députés, membres du Congrès, etc.), c'est à la nation tout entière ou à des entités abstraites (« Jeunesse ! », « America ! », etc.) que s'adresse l'énonciateur, Dieu étant, dans la litanie religieuse, le destinataire suprême. On se trouve sur une « scène rhétorique » (Maingueneau 2016), où tant la topographie (*Cour des Invalides*, *Panthéon*, *Mémorial Lincoln*, *le Reichstag*, etc.) que la chronographie (discours post-attentats, 40^e anniversaire de l'armistice, hommages, etc.) sont exceptionnelles. L'amplification du destinataire correspond au concept de « sur-destinataire » bakhtinien (1984 : 337), et fait écho, du côté de la production, à celui de « surlocuteur »¹⁷. Dans la litanie collective, le surlocuteur est un énonciateur qui exerce un pouvoir ou une fonction symbolique au sein de la communauté : leader politique, écrivain, etc., et qui par là-même se pose en garant et médiateur des valeurs de la communauté adressée. Il faut souligner que dans la litanie individuelle (exemple 10), c'est par la seule répétition que le locuteur s'octroie un statut transcendant. L'énonciateur de la litanie est toujours amplifié, qu'il soit suspendu entre un NOUS inclusif et un NOUS de majesté (litanie collective), ou bien qu'il cherche à se doter d'un pouvoir qui se veut magique (litanie individuelle) ; c'est toujours un sujet de majesté « un “je” dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues » (Benveniste 1966 : 235).

Un exemple de répétition performative célèbre, devenue symbole de l'éloquence oratoire et du pouvoir de la presse dans le monde entier, nous est donné par la lettre *J'accuse !* d'Émile Zola, publiée à la Une du journal *l'Aurore*. La lettre a provoqué la révision du procès Dreyfus, et ainsi transformé le cours de l'Histoire. Sa fin exprime de manière exemplaire l'effacement des personnes physiques dans la litanie, au profit d'entités abstraites antagonistes, qui incarnent ici la lutte du Bien et du Mal :

(11) Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire

¹⁷ Nous préférons le nom composé de « surlocuteur » au terme de « surdestinateur », employé dans d'autres contextes par O. Reboul pour le slogan (1975), ou D. Maingueneau dans le cadre d'une correspondance épistolaire (2005), terme qui offrirait certes un pendant parfait au concept bakhtinien, mais qui, sans doute en raison de son caractère savant, est resté très peu usité.

pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. [...] J'attends.

(Émile Zola, Lettre ouverte au Président Félix Faure, *L'Aurore*, 13.01.1898, J'accuse est répété dix fois, en comptant le titre, [en ligne])¹⁸

3.2. Amplification référentielle

3.2.1. Proscription du singulatif ...

L'amplification par la litanie ou semi-litanie reflète *l'impossibilité pour le locuteur de se contenter d'une prédication singulative*. Dans la litanie religieuse, le nombre de répétitions est triplement légitimé : par la sainteté ou la divinité du destinataire, par la situation de con-célébration et de partage qui unit prêtre et fidèles, par la nature exceptionnelle de la demande – il ne s'agit de rien de moins que d'implorer le salut de l'âme, l'intervention divine après une catastrophe, etc. « La réitération serait à la mesure du doute (d'être sauvé de son propre chef), de la crainte (de la mort) et, plus encore, de l'espérance (de la surmonter) », (Rabatel 2015 : 34). Les énoncés litaniques profanes disent d'autres cérémoniels : les adieux (12), la commémoration (13), les remerciements rituels (14), etc.

(12) LES ADIEUX

Adieu la peine et le plaisir

Adieu les roses

Adieu la vie

Adieu la lumière et le vent

Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent

Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses

Quand tout sera fini plus tard en Erivan

(Louis Aragon, 1956 : 227)

(13) LA COMMÉMORATION

Le 8 mai est une journée de souvenir. Se souvenir, cela signifie évoquer un événement avec toute la sincérité et la franchise nécessaires pour que cet événement s'imprègne dans notre for intérieur. Ce processus nous oblige à faire preuve d'une grande sincérité.

En ce jour, c'est dans le deuil que *nous évoquons le souvenir de tous les morts de la guerre et de la tyrannie. Nous évoquons* en particulier *le souvenir* des six millions de Juifs assassinés dans les camps de concentration allemands. *Nous évoquons le souvenir* de tous les peuples victimes de la guerre, surtout des innombrables citoyens soviétiques et polonais qui ont trouvé la mort. *Nous autres*

¹⁸ <http://www.deslettres.fr/lettre-demile-zola-a-felix-faure-jaccuse/>

Allemands, évoquons dans le deuil le souvenir de nos compatriotes morts en tant que soldats lors des attaques aériennes dans leur patrie, en captivité ou victimes de l'expulsion. *Nous évoquons le souvenir* des Sinti et des Rom assassinés, des homosexuels tués, des aliénés mentaux assassinés, de tous ceux qui durent mourir en raison de leur conviction religieuse ou politique. *Nous évoquons le souvenir* des otages exécutés. *Nous pensons aux victimes* de la résistance dans tous les États occupés par notre armée. En tant qu'Allemands, *nous honorons la mémoire* des victimes de la résistance allemande, civile, militaire ou religieuse, de la résistance dans les milieux ouvriers et syndicaux, de la résistance communiste. *Nous évoquons le souvenir* de tous ceux qui, sans opposer une résistance active, accablèrent de mourir plutôt que de désobéir à leur conscience.
(Richard von Weizsäcker, Discours du 8 mai 1985, [en ligne])¹⁹.

(14) LES REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord la région Auvergne et le Fonds européen de développement régional (FEDER) pour avoir financé ce travail de thèse.

Je remercie Cédric Demonceaux, Éric Marchand, Lionel Lacassagne, Michel Dhome et Sébastien Goude pour avoir accepté de participer au jury de thèse et pour avoir souligné les efforts apportés à la réalisation de ce travail.

Je remercie tout particulièrement mes encadrants, Thierry Chateau et Marc Chevaldonné pour leur constante bonne humeur, leur soutien et la confiance qu'ils m'ont apportée.

[...]

Je remercie mes collègues de bureau, de couloir, d'équipe et d'axe pour tous les moments partagés.

Enfin, *je remercie* ma famille, sans oublier Mango et Caillou, pour avoir accepté et compris mon investissement dans ce travail.

(TEL, Serveur de thèses multidisciplinaires, HAL, Archives ouvertes)²⁰

Sur la scène rituelle, c'est le singulier qui est transgressif. Prenons l'exemple des remerciements : il faut avoir la notoriété d'un Alfred Hitchcock pour se voir décerner un Oscar et se contenter de déclarer de manière laconique « *Thank you... Very much indeed!* »... et aussitôt prendre congé²¹. La brièveté de la formule a fait d'elle l'un des plus célèbres discours de remerciements dans l'histoire de la cérémonie des Oscars. La répétition rend compte de la reconnaissance du

¹⁹ https://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Downloads/DE/Reden/2015/02/150202-RvW-Rede-8-Mai-1985-franzoesisch.pdf?__blob=publicationFile

²⁰ <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01295003/document>

²¹ C'est le discours de remerciements le plus concis de toute l'histoire des Oscars. Voir la vidéo sur YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=DitE_e3VDMk

lauréat et permet de célébrer la communauté tandis que le singulatif, dans ce cadre, s'apparenterait à une formule de routine insincère, voire ironique.

3.2.2. ... et « vertige de l'exhaustif »²²

Au-delà de leur caractère rituel, les paradigmes de la répétition reflètent une quête d'iconicité. La répétition s'efforce de recenser les mille et une facettes d'une totalité, dans l'espoir de faire coïncider mots et réalité ; l'amplification dans la nomination reflète le caractère exceptionnel de ce qui est désigné : c'est le divin insaisissable, c'est la totalité des saints (litanie des saints), c'est la totalité des accusés (les neuf accusés dans la lettre « J'accuse » d'Émile Zola), c'est la totalité des victimes du nazisme (le discours du 8 mai 1985, de Richard von Weizsäcker, ex. 13), c'est la quête des souvenirs communs à toute une génération (les 480 fois de « Je me souviens » de Georges Pérec, ex. 4) etc. : c'est toujours un exhaustif insaisissable que la litanie s'efforce de saturer, c'est toujours un indicible, un ineffable, qu'il s'agit de montrer. La tension iconique tend alors à réduire l'écart entre la langue et le réel, afin d'ajuster terme à terme les mots aux choses, dans une nomenclature sans fin. Dans une des *Fictions* de Jorge Luis Borgès, un personnage doté d'une mémoire prodigieuse, Funes, rêve d'une langue qui doterait chaque objet et chaque être d'un « nom propre », sans jamais se contenter d'aucune généralisation :

[Funes], ne l'oublions pas, était presque incapable d'idées générales, platoniques. Non seulement il lui était difficile de comprendre que le symbole générique chien embrassât tant d'individus dissemblables et de formes diverses ; cela le gênait que le chien de trois heures quatorze (vu de profil) eût le même nom que celui de trois heures un quart (vu de face) (Borges 1983 : 117).

Cette nouvelle borgesienne est une fiction cratylienne, qui nie la constitutive non-coïncidence des mots et des choses, et récuse leur « dualisme absolu ».

[L]a langue est soumise à la loi du dualisme absolu [...] il existe deux ordres, celui des signes et celui des choses, rien du premier ne pouvant agir comme cause sur le second et inversement [...] (Milner 1978 : 58).

Ce dualisme absolu contredit la croyance des enfants et des locuteurs ordinaires, qui pensent au contraire que mots et choses ne font qu'un : « Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adé-

²² Expression de Ricardou 1990 [1973] : 137.

quation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il est cette réalité (*nonem omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.) » (Benveniste 1966 : 52). La litanie procède de ce mimologisme primitif, et c'est pour cela qu'elle proscriit l'abstraction : elle ne se contente jamais d'une désignation générique, mais énumère les particuliers au sein du général, la diversité dans l'unité. Prenons l'exemple de la commémoration en 13) : si le discours de Weizsäcker a été unanimement loué, en Allemagne et dans le monde entier, c'est parce qu'il recense une à une toutes les victimes du nazisme, il n'est pas un peuple, pas une communauté, pas un groupe, qui soit oublié, l'exhaustivité litannique témoigne de « la montagne de souffrance humaine » (*ein Gebirge menschlichen Leids*) que le III^e Reich et la guerre ont laissée derrière eux.

3.3. Amplification des actes

Ce mouvement de rassemblement d'une réalité profuse se retrouve sur le plan pragmatique : des énoncés apparemment hétérogènes sont rassemblés pour former un ou des macro-acte(s), explicites ou implicites. Et des énoncés apparemment constatifs acquièrent, parce qu'ils sont mis bout à bout, une valeur performative. Nous retrouvons ici ce que nous avons décrit dans notre deuxième partie comme la fonction première de la litanie : sa fonction performative. Pour transformer un acte ordinaire en acte rituel, il faut répéter.

Le témoin, lorsqu'il doit prêter serment devant le tribunal, recourt à une réduplication ou triplification, en même temps qu'il accomplit le geste de lever la main droite : « Je jure de dire *la vérité, rien que la vérité, toute la vérité* » (« Ich schwöre, *die Wahrheit, nichts als die Wahrheit zu sagen* »). Dans la cour de récréation, les enfants jurent, la main sur le cœur ou en crachant par terre, un serment décliné sur un rythme binaire : « *Croix* de bois, *croix* de fer, si je mens je vais en enfer ! ». Dans le *Confiteor*, le pénitent, avant de demander pardon, récite trois fois : « C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute » (« *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa* »), pour faire acte de contrition. La répétition apparaît comme la forme privilégiée de l'énonciation performative solennelle, que cette dernière soit effective ou invoquée. C'est pour nous la fonction première de la litanie.

3.3.1. La conversion en un macro-acte : l'exemple de la promesse

Les typologies des actes de langage abondent, nous adoptons celle de Recanati, pour sa cohérence et sa simplicité (voir schéma arborescent in Recanati 1981 : 181). En face des actes constatifs, il distingue

trois types de performatifs : les *déclaratifs*, les *prescriptifs* (*directifs* dans la terminologie de Searle) et les *promissifs*.

La plus célèbre litanie du discours politique français des dernières décennies, l'anaphore rhétorique de François Hollande, à la fin du débat de l'entre deux tours de 2012, n'est autre qu'un macro-acte de promesse, réalisé à partir d'énoncés au futur²³. Le futur a une valeur modale, il signale un « engagement du locuteur par rapport à son dire, lequel, de ce fait, est plus orienté vers l'agir » (Confais 1990 : 286). En disant « je viendrai », le locuteur s'engage certes à venir, mais il n'accomplit pas une promesse *stricto sensu*. Dans la litanie de Hollande, la mention explicite de l'acte de promesse est avantageusement remplacée par la multiplication des énoncés au futur, dont la valeur modale d'engagement à l'action est réitérée à chaque énoncé. Je ne reproduis ici que la première et les trois dernières occurrences.

(15) 1. Moi Président de la République, je ne *serai* pas le chef de la majorité, je ne *recevrai* pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée.

[...]

13. Moi Président de la République, *j'engagerai* de grands débats. On a évoqué celui de l'énergie et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions-là de grands débats citoyens.

14. Moi Président de la République, *j'introduirai* la représentation proportionnelle pour les élections législatives, pour les élections non pas celles de 2012 mais celles de 2017, parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités soit représenté.

15. Moi Président de la République, *j'essaierai* d'avoir de la hauteur de vue pour fixer les grandes orientations, les grandes impulsions. Mais en même temps, je ne *m'occuperai* pas de tout et *j'aurai* toujours le souci de la proximité avec les Français.

J'avais évoqué une présidence normale, rien n'est normal quand on est président de la République puisque les conditions sont exceptionnelles [...].

(Fr. Hollande, Débat de l'entre-deux-tours, 2.05.2012, [en ligne])²⁴

Pris globalement, les quinze énoncés au futur de « Moi Président » dessinent un macro-acte de promesse que l'on pourrait résumer *par défaut* en ces termes : « Je serai un meilleur président que Nicolas

²³ C'est aussi, implicitement, un macro-acte d'accusation et de dénonciation de Nicolas Sarkozy, mais nous ne pouvons pas nous pencher, dans le cadre de cet article, sur le caractère multiple des actes implicites effectués par la litanie.

²⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120503.OBS4589/verbatim-hollande-moi-president-je-serai.html>

Sarkozy », macro-acte qui s'impose avec évidence à tous et à toutes, sans avoir jamais été prononcé. C'est la « preuve par la répétition » : elle construit autant de facettes, autant d'énoncés au contenu différent, d'un macro-acte diffus et pourtant inambigu. La puissance de la litanie réside ici dans sa capacité à effectuer un acte performatif indubitable et des plus solennels, en l'absence de *verbum dicendi* explicite. Si cette anaphore a tant marqué les esprits – alors que quinze fois, c'est relativement peu si l'on compare, par exemple, aux quarante-six fois d'un « Pourquoi tant de haine ? », prononcées par son rival Sarkozy dans un discours de campagne²⁵, c'est parce qu'elle était éminemment transgressive dans le cadre du débat télévisuel de l'entre-deux tours. La péroraison de Hollande s'affranchissait des règles conversationnelles de « *semi-fresh talk* » qui caractérisent ce genre de débats (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 11), elle disqualifiait la personne physique de son rival, passait au-dessus de sa tête pour ne plus s'adresser qu'à un surdestinataire : *l'entité abstraite de la nation, l'instance citoyenne*.

Figure par excellence de l'élégance tribunitienne, l'anaphore est un procédé dont la grandiloquence cadre mal avec le ton général de ces débats. Elle doit rester un procédé relativement exceptionnel, qui n'apparaît que dans des moments eux-mêmes exceptionnels [...] (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 139).

Par cet acte amplifié et même démesuré, qui ignorait délibérément tant la présence des journalistes que celle du président encore en exercice, Hollande s'arrachait à sa place de présidentiable pour se hisser *de facto* dans la position d'un surlocuteur, qui ne répond déjà plus que devant la France de ses actes et de ses déclarations : sa litanie vaut profession de foi. Il fournissait en direct la preuve de l'assertion par laquelle il clôturait sa litanie : la promesse d'être à la hauteur de l'exceptionnel. « [R]ien n'est normal quand on est président de la République puisque les conditions sont exceptionnelles ».

« Les promesses n'engagent que ceux qui les croient », dit-on souvent, pour se moquer des citoyens qui leur accordent foi, en passant outre l'écart qui sépare la déclaration d'intention du locuteur de la réalisation. Crédulité ? La croyance de la part des destinataires²⁶ rend possible l'existence de l'acte de promesse, et l'apparente à un *acte de foi*. La plus haute promesse litanique est celle du Paradis, dans le Sermon de Jésus sur la Montagne, sans doute le passage le plus connu des

²⁵ Au sein des présidents de la V^e République, Sarkozy peut être considéré comme le champion des anaphores (Calvet et Véronis 2007). Voir l'analyse que nous faisons de « Pourquoi tant de haine ? », in Prak-Derrington 2017.

²⁶ L'étude des conditions de félicité de la promesse (engagement, sincérité) est centrée sur le locuteur (Searle 1982).

Évangiles (« *Heureux* les pauvres en esprit, car *le royaume des cieux est à eux ! Heureux* les affligés, car ils *seront* consolés ! *Heureux* les débonnaires, car ils *hériteront* la terre ! », Matthieu 5, Bible Louis Segond²⁷). La parole christique ne recourt nullement à la mention explicite de l'acte à la première personne du singulier et au présent, pour être incontestable. Sa puissance performative est celle de « la preuve par la répétition », « Heureux... » est décliné neuf fois. La promesse se donne à entendre ou à voir, elle *est*, elle *existe* sans avoir été *dite*, à la fois visible et invisible. La répétition, en déroulant ses paradigmes de la nomination, *convertit le dire en faire être*. Se dessine une mise en œuvre de la performativité qui diffère de celle du dire comme *faire*, mais renvoie à la croyance en un pouvoir absolu de la parole : « Au commencement était le Verbe... » (Jean 1,1). *Quand répéter, c'est faire être*.

3.3.2. Vers une fonction magique

La puissance de conversion par la répétition peut s'observer dans un des discours les plus cités du XX^e siècle, « I have a dream »²⁸, de Martin Luther King. À la différence de *promettre*, qui est un verbe performatif, *faire un rêve* renvoie, lorsqu'il est exprimé de manière singulative, à un procès constatif : le fait de rêver n'implique pas qu'on le dise, le fait de le dire n'implique pas qu'on est en train de rêver.

Tout change lorsque la formule est répétée (huit fois dans le discours) : *I have a dream* acquiert une valeur prophétique et incantatoire. Le Tout est plus que la somme de ses parties ! La litanie convoque autant de facettes de ce rêve, qui se déroule, prend forme, profondeur et consistance, au fur et à mesure des répétitions enrichies de leurs variations. L'énumération des plus hautes vertus auxquelles tend l'humanité (l'égalité, la fraternité, le respect de l'Autre quelle que soit sa couleur, la solidarité, la fin du racisme et de la ségrégation) n'a pas pour fonction de *décrire* un rêve, mais bien de le *faire advenir* : *changer le monde, les gens, les mentalités*.

Les linguistes qui ont travaillé sur la répétition litannique évoquent d'ailleurs de manière unanime sa dimension *magique* ou *incantatoire*, sans toutefois se départir de leur circonspection vis-à-vis de la notion²⁹. Le

²⁷ <http://sainte bible.com/matthew/5-3.htm>

²⁸ <http://www.americanrhetoric.com/speeches/mlkihaveadream.htm>

²⁹ Par exemple : « On est là dans un processus semi-litannique, *souvent incantatoire*, où la *captatio* est plus importante que tout le reste [...] » (Noailly et Richard 2014 : 273), ou « Les anaphores rhétoriques [...] participent à une manière *d'envoûtement* [...] ou à une *intoxication collective* » (Magri-Mourgues 2015), etc. Il nous semble que seul Barry parle de magie sans négativité : « L'automatisme que ces paroles

terme de « magie » n'est pas linguistique, dans les sciences humaines, c'est l'anthropologie et la sociologie qui l'étudient : la magie est du côté de l'occulte, si ce n'est de l'inculte³⁰, la performativité résolument placée du côté de la connaissance et de la scientificité. Mais lorsqu'on abandonne les étanchéités disciplinaires, les deux notions s'avèrent largement coïncider, en ce sens que leur commune visée n'est autre que de *transformer par le pouvoir des mots la réalité*. Qu'est-ce que qu'un énoncé magique, sinon un énoncé performatif d'un genre particulier³¹ ? Jakobson mentionne d'ailleurs brièvement l'existence d'une « fonction magique ou incantatoire » (1963 : 217), mais contrairement à ce que laisseraient supposer ses exemples, cette fonction n'est nullement réservée à des formules ésotériques dites par des prêtres et des sorciers, mais peut être mise en œuvre par n'importe quel locuteur : il lui suffit pour cela de répéter. Nous illustrons ce fait par un dernier exemple.

Il s'agit d'une anaphore rhétorique souvent donnée comme emblématique de la figure, et qui est tirée de la tragédie *Horace* de Corneille. De manière significative, la litanie est toujours citée sous une forme tronquée, qui ne contient que l'apostrophe à l'identique, sans les prédictions qui la suivent (Morier 1998 : 115 ; Mayaffre 2014, etc.). C'est un peu comme si l'on voulait analyser la référence d'un pronom anou cataphorique sans considérer le contexte linguistique antérieur ou postérieur contenant sa source.

(16)
Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !
Rome, qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore !
(Corneille, *Horace IV*, 5, Camille)³²

Sous cette forme réduite, la répétition est amputée de sa fonction principale, qui est bien sûr performative – et même incantatoire, puisqu'il s'agit d'un acte de « magie noire » : en effet, l'individu ap-

déclenchent chez les auditeurs rappelle la *puissance mystérieuse du verbe dans les paroles incantatoires* des sociétés traditionnelles africaines [...] » (Barry 2000).

³⁰ Dans les théories évolutionnistes du progrès (par exemple Frazer dans *Le Rameau d'or*, Freud dans *Totem und Tabu*), la magie précède la religion qui précède la science. On admet aujourd'hui que la magie n'est pas réservée aux sociétés dites primitives et qu'elle peut tout à fait coexister avec la pensée rationnelle dans les sociétés dites civilisées.

³¹ Pour un essai de définition de l'énoncé magique, voir Todorov 1973. Sur la fonction magique de la répétition d'une phrase, voir Prak-Derrington 2012. C'est autour de la fonction magique du langage qu'est construit, le polar linguistique et sémiotique de L. Binet, « La septième fonction du langage » (Binet 2016).

³² Corneille 2017 [1641] : 1011-1012.

pelle de ses vœux l'aide de puissances surnaturelles pour provoquer la destruction et le mal. La quadruple apostrophe *Rome* amorce la profération d'un acte de malédiction, et c'est la violence de cet acte qui légitime la répétition. La scène est très célèbre et passe pour l'une des plus belles tirades de Corneille, elle est d'ailleurs bel et bien connue en tant qu'*acte de langage*, puisque répertoriée dans le patrimoine littéraire sous le nom des « imprécations de Camille ». Ci-après la malédiction juste après l'anaphore, qui décline le paradigme de la destruction sur dix prédications :

(17) Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés [1] !
 Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
 Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie [2] ;
Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts et les mers [3] !
 Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles [4],
 Et de ses propres mains *déchire ses entrailles* [5] ;
 Que *le courroux du ciel* allumé par mes vœux
 Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux [6] !
 Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre [7],
 Voir ses maisons en cendre [8], et tes lauriers en poudre [9],
 Voir le dernier Romain à son dernier soupir [10],
 Moi seule en être cause, et mourir de plaisir ! (*Ibid.*)

Dans le théâtre classique versifié, la répétition lexicale à l'identique est proscrite (trop pauvre !) ; l'amplification de l'apostrophe s'allie à la rime et au rythme des alexandrins, pour nous faire entrer dans une signifiante de l'invocation. Dans le combat qui oppose Rome à Albe, les Horaces et les Curiaces, Camille la Romaine n'a pas droit aux armes ; elle n'a d'autre choix que d'attendre et accepter l'issue d'un affrontement qui ne peut être que fatal : perdre son frère ou son amant. C'est son frère Horace qui tue son amant, remporte la victoire pour Rome, et vient auprès d'elle s'en vanter, déclenchant ses imprécations. L'acte de malédiction, décomposé et multiplié en dix énoncés, arrache Camille à son statut de femme et d'énonciatrice ordinaire, et donne à sa Voix une amplification maximale. Sa révolte verbale est un crime impardonnable et, aussitôt châtiée, Camille est assassinée par son propre frère. Le fratricide a lieu en coulisse et n'éveille, du moins à l'époque de Corneille, et en tout cas jusqu'au XVIII^e siècle, si l'on en croit Voltaire, ni l'horreur ni la pitié du spectateur. « Il y a une observation à faire, c'est que jamais les douleurs de Camille ni sa mort, n'ont fait répandre une larme » (Voltaire 1975 [1763] : 280). Cette absence de pitié dont fait état Voltaire nous semble liée à la profération de cet acte de malédiction qui fait de Camille une hors-la-loi de « l'Ordre du discours ». Tout autant et

sans doute plus que sa passion et ses pleurs pour son amant Curiaçe, c'est sa révolte par le Verbe, sa prétention à égaler les dieux, c'est la menace de damnation dite par la répétition litanique qui trouve un terrible châtement.

Conclusion

Au terme de ce parcours, on est bien loin de la définition du dictionnaire, qui voit en la litanie profane une « longue énumération », une « répétition ennuyeuse et monotone » et la restreint à des actes de langage forcément négatifs tels que la plainte, le reproche, etc. (*Le Grand Robert de la langue française*). Qu'elle soit religieuse ou profane, la répétition litanique met en avant *l'acte de répéter*, et c'est cet acte de répéter, ajouté à un acte de langage singulatif (remercier, promettre, etc.) qui assume la fonction d'« embrayeur sur l'extraordinaire ». Par sa forme amplifiée, la répétition litanique *suggère et met en iconicité* une réalité qui échappe au banal, quand elle n'est pas tout simplement insaisissable. Elle confère aux énoncés performatifs ordinaires une performativité rituelle, ou transforme des énoncés constatifs en un macro-acte performatif, qui se double même, dans certains cas, d'un pouvoir « magique »...

L'iconicité de l'amplification litanique ressortit à la *signifiante*, que nous définissons de manière restrictive comme le mode des signifiants non-substituables, ou mode du « corps des signes » (Prak-Derrington 2018). De fait, s'il est dans la nature des signes verbaux de nous faire accéder à d'invisibles réalités (c'est la définition du signe de Saint-Augustin), la répétition fait plus que cela et va bien plus loin : elle *donne corps* à ces réalités. C'est parce qu'elle est un geste vocal, c'est parce qu'elle donne à voir et à entendre, que la répétition litanique est « magique » : elle substitue à l'absence du référent la présence du signe comme corps. L'absence devient présence, convertie par les mots en une réalité tangible, audible ou visuelle. Pour nos sens physiques, *il faut avoir un corps pour exister* – on le voit d'ailleurs en anglais, dans l'étymologie de *some-body* (quelqu'un) et *no-body* (personne). *Répéter, de manière litanique, c'est donner corps à ce qui est absent, ou ce qui nous dépasse* : l'indicible et l'ineffable, l'invisible et le divin, mais aussi, parfois, ce qui n'est pas encore et que l'on voudrait faire être... La répétition figurale déploie un mode de signifier qui est *incarné* (Prak-Derrington, à paraître), elle ressortit à une énonciation qui n'est plus seulement, pour reprendre la célèbre formulation de Benveniste (1974 : 80), une « mise en fonctionnement », mais une vé-

ritable « *mise en corps* de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Mais ceci est une autre histoire...

Bibliographie

Références primaires

Les références primaires électroniques figurent en note, elles ont toutes été vérifiées une dernière fois le 12. 02. 2018. Ne sont données ici que les références sous forme papier.

- ARAGON, Louis, 1956, « Strophes pour se souvenir », in *Le Roman inachevé*, Paris, Gallimard.
- BINET, Laurent, 2016. *La septième fonction du langage : roman*, Paris, Librairie générale française.
- CORNEILLE, Pierre, 2017 [1641], *Horace*, in *Théâtre*, Tome II, Paris, Classiques Garnier.
- BORGES, Jorge Luis, 1983, *Fictions*, Paris, Gallimard.
- KÉRANGAL, Maylis de, 2014, *Réparer les vivants*, Paris, Gallimard.
- ONFRAY, Michel, 2015, *Cosmos : une ontologie matérialiste*. Paris, Flammarion.
- PÉREC, Georges, 1978, *Je me souviens*, Paris, Hachette littérature.
- VOLTAIRE, 1975 [1763], *Commentaires sur Corneille*, in *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Tome 54, Oxford, The Voltaire Foundation.

Références secondaires

- ADAM, Jean-Michel, 1992, *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan.
- AQUIEN, Michèle, 2016, *Poétique et psychanalyse : l'autre versant du langage*, Paris, Classiques Garnier.
- AUSTIN, John Langshaw, 1991 [1972], *Quand dire, c'est faire*, Traduit par Gilles Lane, Paris, Seuil.
- BAKHTINE, Mikhaïl, 1970, *La poétique de Dostoïevski*, Traduit par Isabelle Kolitcheff, Paris, Seuil.
- BAKHTINE, Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, traduit par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard.
- BARRY, Alpha Ousmane, 2000, « Linéarité discursive et bouclages énonciatifs dans le discours de Sékou Touré », in *Semen*, n° 12. [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semena/1869>
- BASSO FOSSALI, Pierluigi, COLAS-BLAISE, Marion (éds), 2017, « La notion de paradigme dans les sciences du langage », in *Signata*, n° 8 (2017). [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/signata/1261>.

- BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- CALVET, Louis-Jean, VÉRONIS, Jean, 2008, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil.
- CHANAY, Hugues de, COLAS-BLAISE Marion, LE GUERN Odile (éds), 2013, *Dire / montrer. Au cœur du sens*. Chambéry, Université de Savoie.
- CONFAIS, Jean-Paul, 1990, *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- DUCROT, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FIRBAS, Jan, 1964, « On defining the theme in functional sentence analysis » in *Travaux linguistiques de Prague*, n° 1, p. 267-280.
- FREUD, Sigmund, [1913] 1978, *Totem und Tabu. Gesammelte Werke: chronologisch geordnet*, Bd 9, Frankfurt am Main, Fischer.
- FRAZER, James George, [1911] 1981, *Le Rameau d'or*, tome 1, Paris, Robert Laffont.
- GENETTE, Gérard, 1976, *Mimologiques : voyage en Cratylie*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN, Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Traduit par Alain Kihm, Paris, Minuit.
- GRICE, H. Paul, 1979, « Logique et conversation », in *Communications*, 30, n° 1 (1979) : p. 57-72.
- GRINSHIPUN, Yana, 2008, *Ô entre langue(s), discours et graphie*, Paris, Ophrys.
- GROUPE M, 1977, *Rhétorique de la poésie : lecture linéaire, lecture tabulaire*, Paris, Seuil.
- ISHIKAWA, Minako, 1991, « Iconicity in discourse: The case of repetition ». in *Text – Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, 11, n° 4 (1991). [en ligne]. Disponible sur internet : <https://doi.org/10.1515/text.1.1991.11.4.553>.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, traduit par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2017, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises : constantes et évolutions d'un genre*, Paris, l'Harmattan.
- KÜHN, Peter, 1995, *Mehrfachadressierung: Untersuchungen zur adressatenspezifischen Polyvalenz sprachlichen Handelns*, Tübingen, Niemeyer.
- LAKOFF, George, JOHNSON, Mark, 1980, *Metaphors we live by*, Chicago, London, University of Chicago Press.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, 2015, « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », in *Semen*, n° 38. [en ligne]. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/semen/10319>

- MAINGUENEAU, Dominique, 2003, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura universitara Craiova (Roumanie), p. 197-209.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2005, « Détachement et surdestinataire. La correspondance entre Pascal et les Roannez », in *Semen*, n° 20, p. 83-96.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2016, « Apostrophe et scène rhétorique », in BIGLARI, Amir, SALVAN, Geneviève (éds), *Figures en discours*, Louvain-la-Neuve, Academia, p. 19-34.
- MAYAFFRE, Damon, 2015, « L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de N. Sarkozy », in *Pratiques*, n° 165-166. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/pratiques/2418>
- MEZZADRI, Agathe, 2016, *Une recherche de la pure écriture : du paradoxe à la répétition : analyse stylistique des œuvres dévotes de Fénelon*, Thèse soutenue à l'Université Lyon III.
- MILCENT-LAWSON, Sophie, LECOLLE, Michelle, RAYMOND, Michel (eds.), 2013, *Liste et effet liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier numérique.
- MILNER, Jean-Claude, 1978, *L'amour de la langue*, Paris, Seuil.
- MONNERET, Philippe (éd.), 2003, *Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'icônicité linguistique*, Dijon, ABELL, « Cahiers de linguistique analogique », vol. n° 1.
- MONNERET, Philippe, 2004, *Essais de linguistique analogique*, Dijon, ABELL.
- MORIER, Henri, 1998, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.
- NOAILLY, Michèle, RICHARD, Élisabeth, 2014, « Mécanique et dynamique de la répétition en discours : figures et rhétorique et usage spontanés », in DELAPLACE, Joseph (éd.), *L'art de répéter. Psychanalyse et création*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 271-281.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2012, « Évoquer, invoquer, survivre : “Je sais que tu reviendras” », in NASSIKAS, Kostas, PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, ROSSI, CAROLINE (éds), *Fabriques de la langue*, Paris, PUF, p. 311-339.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2015, « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées », in *Le discours et la langue*, n° 7.2, p. 39-57.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2017, « Quand les syntagmes se font paradigmes. La cohésion rythmique de la répétition », in *Signata. Annales des sémiotiques*, n° 8, p. 145-174 [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/signata/pdf/1397>
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2018, « Unités de sens, unités de son : les figures rythmiques de la répétition », in MONTE, Michèle, THONNERIEUX, Stéphanie, WAHL, Philippe (dir.), *Méthodes stylistiques : unités et paliers de pertinence*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 207-221.

- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, à paraître, « La répétition figurale : une signifiante incarnée », in MAGRI-MOURGUES, Véronique, WAHL, Philippe (éds), *Répétition et signifiante. L'invention poétique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, inédit de HDR, *La signifiante de la répétition*.
- RABATEL, Alain, 2008, *Homo narrans*, tome 1, *Les points de vue et la logique de la narration*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL, Alain, 2015 « Des répétitions dans le discours religieux : l'exemple des litanies. », in *Le discours et la langue*, n° 7.2, p. 23-38.
- RABATEL, Alain, à paraître, « Répétition en avant et signifiante (dans "Sainte Geneviève patronne de Paris" de Charles Péguy) », in MAGRI-MOURGUES, Véronique, WAHL, Philippe (éd.), *Répétition et signifiante. L'invention poétique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL, Alain et MAGRI-MOURGUES, Véronique, 2015, « Répétitions, figures de répétition et effets pragmatiques selon les genres », *Le discours et la langue*, n° 7.2, p. 7-22.
- REBOUL, Olivier, 1975, *Le slogan*, Bruxelles, Complexe.
- RECANATI, François, 1981, *Les énoncés performatifs : contribution à la pragmatique*, Paris, Minuit.
- RICARDOU, Jean, 1990, *Le nouveau roman*, suivi de *Les raisons de l'ensemble*, Paris, Seuil.
- ROUBAUD, Marie-Noëlle et LOUFRANI, Claude, 1993, « "La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié". La syntaxe comme outil de description syntaxique », in *Recherches sur le français parlé*, n° 12, p. 85-113.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1995 [1916], *Cours de linguistique générale*. Édité par Tullio De Mauro, Paris, Payot.
- SIESS, Jürgen, VALENCY, Gisèle, 2002, *La double adresse*, Paris, L'Harmattan.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, 1986, *Relevance: communication and cognition*. Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, 1989, *La pertinence : communication et cognition*, traduit par Abel GERSCHENFELD et Dan SPERBER, Paris, Minuit.
- TANNEN, Deborah, 1987, « Repetition in Conversation: Towards a Poetics of Talk », in *Language*, 1987, vol. 63, n° 3, p. 574-605.
- TODOROV, Tzvetan, 1973, « Le Discours de la magie », in *L'Homme*, 13, n° 4, p. 38-65.
- TOURNIER, Maurice, 1985, « Texte "propagandiste" et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », in *Mots*, vol. 11, p. 155-187.
- VAN GENNEP, Arnold, 1969, *Les rites de passage*, New York, Wakefield, Paris, La Haye, Mouton, « Rééditions ».

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

- WATINE, Marie-Albane, 2012, « La réduplication : une interprétation dialogique », in CALAS, Frédéric, FROMILHAGUE, Catherine, GARAGNON, Anne-Marie, SUSINI, Laurent, *Les figures à l'épreuve du discours : dialogisme et polyphonie*, Paris, PUPS, p. 49-64.
- WITTGENSTEIN, Ludwig, 1993 [1922], *Tractatus logico-philosophicus*, Traduit par Gilles-Gaston GRANGER, Paris, Gallimard.
- ZUMTHOR, Paul, 1990, *Performance, réception, lecture*, Longueuil, Le Préambule.

La répétition et la construction de l'*ethos* dans le discours politique

Françoise Favart
Università di Trento (Italie)

Résumé

En nous appuyant sur des discours pré-électoraux prononcés par F. Hollande et par E. Macron lors des dernières campagnes présidentielles, nous étudierons la répétition, sous ses différentes formes, pour montrer que cette figure de rhétorique contribue fortement à la construction de l'*ethos* de l'orateur, dont on connaît le rôle fondamental dans la pragmatique et l'efficacité performative du discours politique. Nous montrerons également que la répétition constitue un élément distinctif de la construction de l'*ethos*. En effet, nous considérons que les répétitions sont nécessaires au sens où l'*ethos* a besoin, dans ce type de discours, d'une force martelante pour opérer sa fonction de persuasion et de ralliement. De plus, les répétitions font émerger les traits saillants des différentes formes d'*ethos* qui, dans le cas de cette étude, ont montré une prééminence de l'*ethos* d'identification dans le discours de F. Hollande, notamment à travers une image de solidarité et plus encore de chef suprême, alors que les répétitions observées chez E. Macron attestent d'une nécessité de se construire un *ethos* de crédibilité en s'appuyant, entre autres, sur la notion d'héritage.

Mots-clés : répétition, discours politique, *ethos*, identification, crédibilité

Dans le discours politique, la réflexion sur la répétition est souvent concentrée, pour ne pas dire réduite, à l'anaphore (Magri-Mourgues 2015). En fait, la répétition revêt bien d'autres formes linguistiques qui contribuent fortement à la construction de l'*ethos* de l'orateur, dont on connaît le rôle fondamental dans la pragmatique et l'efficacité performative du discours politique. Même si l'argumentation et l'effet du discours politique ne peuvent s'expliquer par le seul fait rhétorique de l'*ethos*, nous connaissons bien depuis Aristote (*Rhétorique*, Livre 1, chapitre 8) son importance et sa portée au sein d'un type de discours dont l'enjeu consiste essentiellement à persuader un

allocutaire singulier ou une communauté humaine, sociale et citoyenne. En nous appuyant sur deux discours politiques pré-électoraux, l'un prononcé en 2012 par F. Hollande, l'autre en 2017 par E. Macron et tout en sachant que l'*ethos* ne se construit pas uniquement à travers les discours¹, nous montrerons en quoi la répétition est un instrument discursif qui contribue à la construction de l'*ethos* de ces deux candidats. Compte tenu des définitions multiples et imprécises que l'on attribue à la répétition et à l'*ethos*, nous commencerons par préciser ces deux notions.

1. Qu'entend-on par répétition ?

1.1. Répétition et anaphore, un couple indissoluble

Si, d'une part, l'anaphore rhétorique est clairement définie comme la répétition d'un mot ou d'un groupe de mots au début de plusieurs énoncés ou syntagmes (Bonhomme 2014 : 64) et si, d'autre part, elle trouve sa place dans différentes études consacrées aux figures du discours, il n'en va pas de même pour la notion plus large de répétition qui est davantage appréhendée comme un mécanisme de construction ou d'agencement d'éléments linguistiques ou discursifs. Ainsi, en parlant de figures par coémergence régulière², M. Bonhomme souligne-t-il que « depuis l'Antiquité seules les positions les plus saillantes [des] répétitions ont été considérées comme des figures » (2014 : 64) ; c'est notamment le cas de l'anaphore. D'autres classements, tout en n'inscrivant pas la répétition comme une figure autonome, insèrent le procédé parmi les figures de construction. Celle-ci se distingue alors de l'accumulation où trouvent, entre autres, leur place des figures de redondance comme le pléonasme. La répétition est également présentée comme un mécanisme de construction qui se différencie des configurations de reprise telles que l'épanode (régression) et la reduplication (Robrieux 2012 : 145). Dans son ouvrage, J.-J. Robrieux décrit sept formes³ de répétition qui se distinguent par le mécanisme adopté et par la place qu'occupe l'élément répété dans la séquence. Parmi celles-

¹ Nous renvoyons entre autres à H. C. de Chanay et C. Kerbrat-Orecchioni (2007 : 311), P. Charaudeau (2014 : 88) et D. Maingueneau (2002b : 65).

² Il faut entendre par *coémergence régulière*, un type de configuration inductrice d'effets rhétoriques potentiels des figures à travers le discours. M. Bonhomme distingue la coémergence régulière de l'émergence singulière. La première se manifeste à la surface du discours de manière horizontale alors que la seconde émerge sur le relief vertical (2014 : 57).

³ Il s'agit de : anaphore, hypozeux, épiphore, symploque, antépiphore, anadiplose et concaténation.

ci figure une fois encore l'anaphore, qui ne se limite pas à la répétition d'un terme ou d'un syntagme à l'identique mais qui s'applique également à la reprise de termes ressemblants (*Idem* : 146).

1.2. La répétition comme figure autonome

Bien avant les travaux que nous venons de citer, P. Fontanier s'était intéressé à la répétition en la classant dans la catégorie des figures d'élocution par déduction (1977 [1830] : 329). S'il précise que différents noms servent à la désigner, il concentre toutefois l'intérêt de ses explications aux caractéristiques formelles et à l'effet produit par ces formes discursives :

La répétition consiste à employer plusieurs fois les mêmes termes ou le même tour, soit pour le simple ornement du discours, soit pour une expression plus forte et plus énergique de la passion. Comme elle peut avoir lieu de plusieurs manières [...], on a cru devoir la subdiviser en autant d'espèces désignées par autant de noms. Mais à Dieu ne plaise que nous allions nous engager dans le détail, sans doute aussi inutile que fastidieux, de toutes ces subdivisions (*Ibidem*).

M. Frédéric, qui consacre un ouvrage à la répétition, la considère elle aussi comme une figure du discours et comme une formule passe-partout capable de jouer le rôle de dénominateur commun entre différentes définitions (1985 : 27). L'auteure met par ailleurs en avant la distinction entre répétitions formelles et répétitions sémantiques. Si tous ne s'accordent pas pour inscrire la répétition dans la catégorie des figures de discours, il n'en reste pas moins que les différentes définitions présentent des traits communs, tels que la place occupée par l'élément répété ainsi que, dans la plupart des cas, le fait d'admettre une répétition non à l'identique mais construite sur des termes synonymes (Robrieux 2012 : 146). Une présentation plus exhaustive devrait également prendre en compte la répétition en tant qu'élément de la mise en texte et la considérer comme l'une des quatre règles qui permettent de rendre un texte cohérent (Charolles 1978 : 12) ou encore préciser que le procédé intervient sur le plan discursif en tant qu'acte de présence (Perelman – Olbrechts-Tyteca 2008 : 236). Toutefois, sans entrer dans des distinctions techniques, nous prendrons pour notre part en compte les répétitions où le signifiant et le signifié coïncident quelle que soit la place qu'elles occupent dans les énoncés. En effet, que nous

ayons affaire à des anaphores, des épanaphores⁴ ou des anadiploses⁵ ne nous paraît pas déterminant dans notre étude.

2. L'*ethos* : une notion aux multiples facettes

Comme on le sait, l'*ethos* est une notion très ancienne, puisque sa première conceptualisation se trouve dans la *Rhétorique* d'Aristote qui le considère, dans différents passages de son œuvre soit comme *la presque plus efficace des preuves* soit comme *la plus efficace des preuves* de la triade *ethos-logos-pathos* (1967 : 1356). Néanmoins, dans la rhétorique traditionnelle l'*ethos*, à la différence des deux autres éléments de cette triade, a connu un statut plus instable et il reste aujourd'hui encore un terme peu spécifié si l'on veut appréhender efficacement les énoncés dans toute leur diversité (Maingueneau 2014 : 31). Ainsi, une première distinction se situe-t-elle entre l'*ethos dit*, qui correspond à ce que l'énonciateur dit sur lui-même et l'*ethos montré*, qui peut être associé à ce que montre la manière d'énoncer du locuteur. La distinction n'est pas nouvelle puisqu'on la retrouve chez O. Ducrot (1984 : 199) où le locuteur-L, c'est-à-dire le locuteur en tant que tel s'oppose au locuteur-λ, qui doit être entendu comme le locuteur en tant qu'être du monde, hors de l'énonciation. Comme le souligne encore D. Maingueneau, cette distinction confirme la vision selon laquelle l'*ethos* discursif se montre dans l'acte d'énonciation mais ne se dit pas dans l'énoncé (2014 : 32).

D'autre part, l'analyse du discours distingue l'*ethos* discursif de l'*ethos* préalable ou *ethos* prédiscursif, ce dernier étant défini comme l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi. L'*ethos* prédiscursif inclut ainsi la représentation sociale qui catégorise le locuteur alors que l'*ethos* discursif peut être entendu comme l'image que le locuteur se construit dans son discours (Amossy 1999 : 155). On ajoutera que l'*ethos* ou construction de l'image de soi peut être conçu comme le résultat de la double identité du sujet parlant⁶. En outre, les figures identitaires peuvent à leur tour s'apparenter à différentes catégories qui, dans le cas du discours politique se regroupent essentiellement dans les *ethos* de crédibilité et

⁴ Selon le classement de G. Molinié l'épanaphore correspond à des éléments qui se répètent au début de plusieurs phrases successives (1992 : 136-137).

⁵ Le phénomène prévoit la reprise du dernier mot (syntagme ou proposition) d'une phrase au début de celle qui suit.

⁶ L'identité du sujet parlant est selon P. Charaudeau dédoublée en deux composantes : l'identité sociale et l'identité discursive (2014 : 89). La première donne droit aux politiciens à prendre la parole en tant qu'acteur politique et fonde, sur la base de ce statut social, le droit de communiquer. Il s'agit de la notion de légitimité. La seconde, l'identité discursive, se construit sur le sujet en tant qu'énonciateur et par conséquent sur ce qu'il dit.

d'identification (Charaudeau 2014 : 91). Les premiers sont le résultat d'une construction de l'identité discursive opérée par le sujet parlant de telle sorte qu'il apparaisse digne de crédit aux yeux de ses auditeurs. Les seconds doivent en revanche permettre au citoyen-électeur de fonder son identité, par le biais d'images qui puisent dans l'affect social, dans celle du politicien en y voyant un garant, au sens que lui attribue Maingueneau (2002a : 81).

3. Corpus et méthodologie

3.1. Choix des discours et arrière-plan politico-historique

Notre analyse repose sur deux discours prononcés par les candidats qui se sont révélés vainqueurs aux deux dernières élections présidentielles : celui de F. Hollande, prononcé au Bourget, en 2012 et celui d'E. Macron, prononcé à Albi, en 2017. Leur longueur, plus de 10.000 mots pour le premier et plus de 4.000 pour le second, explique le choix de ne pas prendre en compte d'autres allocutions. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler par ailleurs que si les discours sont prononcés dans des phases différentes de la campagne présidentielle, la place qu'occupait chacun des candidats sur la scène politique française était, elle aussi, différente. Il convient de signaler qu'après l'élection de N. Sarkozy comme président de la République en 2007, F. Hollande renonce à la direction du parti socialiste pour se consacrer à l'élection présidentielle de 2012 : il est donc pressenti assez tôt comme un candidat à la présidence et cette position sera confirmée dès 2011 lors de sa victoire aux primaires de la gauche⁷. La situation d'E. Macron est différente, puisque ce n'est que le 16 novembre 2016, à quelques mois de l'élection, qu'il déclare officiellement sa candidature à la présidence de la République alors qu'il est à la tête du tout jeune mouvement *En Marche*.

3.2. Approche méthodologique

Nous nous proposons de présenter les répétitions observées chez chacun des deux locuteurs en répartissant les phénomènes sur deux niveaux, selon qu'ils relèvent du plan énonciatif ou qu'ils sont caractérisés par des traits lexico-syntaxiques. La séparation entre ces deux plans ne peut toutefois être considérée comme absolue (Benveniste 1932 : 130). Ainsi certaines répétitions relevant de l'ordre lexical-syntaxique

⁷ Nous rappelons que c'est aussi à la faveur des ennuis judiciaires de D. Strauss-Kahn, en 2011, que la candidature de F. Hollande prend de l'ampleur.

pourraient-elles également trouver leur place dans le niveau énonciatif puisqu'elles participent de l'énonciation, en ce sens où elles trahissent la présence de l'énonciateur dans son énoncé (Kerbrat-Orecchioni 1997 : 120). Dans le cas où les répétitions relèvent des deux plans, nous les insérerons dans celui qui nous paraît le plus significatif dans la construction de l'*ethos*. Nous précisons par ailleurs que, quand les répétitions concernent des mots isolés, nous en tiendrons compte uniquement sur un empan textuel n'allant pas au-delà de quelques phrases⁸. C'est en effet à cette condition que la répétition devient frappante (Dorna 1995 : 138). Pour les deux niveaux d'analyse, nous soulignerons en outre la relation que les répétitions entretiennent avec le locuteur ou l'allocutaire.

4. Analyse

Sur la base de cette répartition et en respectant l'ordre chronologique des campagnes présidentielles, nous proposerons un relevé non exhaustif des phénomènes en commençant par ceux qui sont les moins représentés dans les discours des candidats.

4.1. Plan énonciatif

4.1.1. Observation des répétitions dans le discours de

F. Hollande⁹

Peu présent dans le discours du futur président de la République, l'allocutaire trouve sa place dans de rares répétitions de l'adjectif *votre* :

Devant vous rassemblés, [...], je ressens une profonde émotion, celle d'exprimer **votre** conviction, **votre** volonté, **votre** espérance.

La première personne du pluriel est elle aussi très peu représentée :

Je salue Martine Aubry qui **nous** a permis de **nous** retrouver tous ensemble, et Jean-Michel Baylet qui **nous** apporte aussi les Radicaux de gauche.

⁸ En ce qui concerne la question de la distance entre les éléments répétés et l'effet qu'elle peut avoir sur le destinataire nous renvoyons à l'article d'A. Bramati (2017). S'il n'y est pas question de discours politique mais d'acceptabilité des répétitions dans la traduction, l'analyse de l'impact de la distance sur la manière dont est perçue la répétition s'applique pleinement à notre objet d'étude.

⁹ L'intégralité du discours de F. Hollande est disponible à l'adresse suivante : http://www.liberation.fr/france/2012/01/22/je-suis-venu-vous-parler-de-la-france-et-donc-de-la-republique_790244

Elle ne permet pas par ailleurs de comprendre, dans l'exemple ci-dessus si elle inclut pleinement l'allocutaire ou si elle renvoie, de manière générale, au parti socialiste.

Aucune ambiguïté sur l'implication de l'allocutaire n'est en revanche possible dans la répétition ci-après :

Je veux maintenant vous dire ce que je veux pour le redressement de **notre pays**. Ce qui est en cause n'est plus la souveraineté d'hier, quand notre territoire était menacé [...]. **Notre pays** a abandonné depuis trop longtemps son industrie, [...].

Comme un élément rythmique ou mélodique¹⁰ qui rappelle la manière dont M. Kundera conçoit la répétition (1986 : 169-170) *notre pays*, répété plus de dix fois, met en avant, tant par l'usage de l'adjectif possessif que par le choix lexical, la relation que F. Hollande veut signifier avec son allocutaire.

Le locuteur est pour sa part omniprésent grâce à des répétitions portant sur la première personne du singulier et se présentant sous trois formes distinctes :

– des adjectifs possessifs, parfois suivis d'un syntagme répété :

Tout dans **ma** vie m'a préparé à cette échéance : **mes** engagements, **mes** responsabilités, **mes** réussites, **mes** épreuves.

Mes chers amis, vous qui êtes ici, vous qui me regardez de loin, de plus loin même, je suis venu vous parler de la France, et donc de la République. [...] Nous sommes ici, **mes chers amis**, pour changer le destin de notre pays.

– le pronom sujet de la première personne du singulier dans des exemples où il constitue le seul élément répété :

C'est vrai que **je** ne m'exhibe pas, **je** reste moi-même, c'est ma force. Ce que vous voyez ici, c'est ce que **je** suis. **Je** veux conquérir le pouvoir, mais **je** ne suis pas un vorace, **je** veux simplement le mettre au service des Français.

Le pronom s'apparente alors à un martèlement qui souligne la volonté de F. Hollande de laisser son empreinte et de montrer qu'il assume seul ses propos.

– le pronom de la première personne du singulier suivi d'un verbe lui aussi répété, comme dans : *je veux, je me baltrai* ou encore *je proposerai* :

¹⁰ Sur la fonction mélodique de la répétition, nous revoyons à A. Bramati (2013 : 501-502 et 2017).

Je veux, amis ici et au-delà, voir votre bonheur le 6 mai, la joie, **je veux** voir la joie de la conquête, l'enthousiasme de l'audace, et en même temps les débordements de la liberté. **Je veux** gagner avec vous le droit de présider la France.

Je me battraï, je me battraï jusqu'à mon dernier souffle pour conjurer ce risque et pour éviter que l'élection présidentielle soit tronquée.

Enfin, **je proposerai** une taxe sur toutes les transactions financières, [...] ! Non, **je proposerai** une véritable taxe sur les transactions financières, avec ceux en Europe qui voudront la mettre en œuvre avec nous. **Je proposerai** aussi, [...].

Ces différents exemples, auxquels nous aurions pu ajouter *je ne laisserai pas*, traduisent l'attitude combative et volontariste du locuteur.

En outre, certaines répétitions s'inscrivent dans une dynamique de progression où le choix des termes associés aux structures répétées indique une situation de passage où, l'ancien, négatif, laissera sa place au nouveau :

[...] **je suis venu vous parler de la France**, et donc de la République. **Je suis venu vous parler de la France** qui souffre, mais aussi de la France qui espère. **Je suis venu vous parler de la France** d'aujourd'hui – une page est en train de s'effacer – et de la France de demain – nous sommes en train de l'écrire. **Je suis venu vous parler de la France** que nous allons construire le 6 mai.

Ces propos permettent par ailleurs à F. Hollande de se couler dans une position d'expert, celle de l'homme qui sait et qui peut, en toute légitimité, s'adresser aux Français. Une attitude que l'on relève également dans la construction clivée ci-dessous où, si la répétition ne porte plus sur *je*, elle implique toujours la première personne dans une fonction de sujet :

Aujourd'hui, **c'est moi qui** vous représente. **C'est moi qui porte** votre espoir. **C'est moi qui porte** l'obligation de gagner. **C'est moi qui** vais dans ce combat vous conduire à la victoire [...].

À deux reprises, *c'est moi qui* est prolongé par le verbe *porter* qui une fois de plus met en avant l'attitude dominante du locuteur¹¹.

¹¹ Dans les termes de Rabatel, il s'agirait d'une posture de surénonciation (cf. Rabatel 2005).

4.1.2 Observation des phénomènes de répétition dans le discours d'E. Macron¹².

Les marques personnelles traduisant la présence du locuteur sont peu nombreuses dans le discours d'E. Macron. Elles apparaissent dans la répétition de l'adjectif possessif *mes* suivi du terme *amis*, qui permet d'inclure l'allocutaire dans les propos, et dans de rares répétitions du pronom *je* suivi d'une forme verbale elle aussi répétée :

Alors oui, **mes amis**, le projet que nous portons, nous devons le mener à la victoire. [...] Le 7 mai prochain, **mes amis**, nous devons gagner.

Je veux que nous le portions pour le pays, mais nous ne devons ni sous-estimer la colère ni sous-estimer la menace. Oui, **je veux** avec vous, pour demain, conjuguer ce grand acte de confiance [...].

Et **je crois** profondément à cette alliance de la production et de l'esprit de justice. [...]. **Je crois à cette alliance** de l'efficacité de court terme et de cette responsabilité de long terme. **Je crois à cette alliance** de l'économie classique, de l'agriculture, du numérique et du projet écologique. **Je crois à cette alliance** des territoires [...].

En ce qui concerne l'exemple ci-dessus, on observe qu'à trois reprises, la construction répétée inclut *cette alliance*. Un terme qui peut laisser entendre une idée d'ouverture et de collaboration.

La présence de l'allocutaire trouve sa place dans la répétition de *vous* en fonction de sujet ou d'objet, parfois associé aux prépositions à ou *avec*.

Vous la représentez, **vous** Françaises et Français qui **vous** êtes engagés depuis un peu plus d'un an dans En Marche !

Je crois **avec vous** dans ce choix d'avenir [...]. Oui, je veux **avec vous**, pour demain, conjuguer ce grand acte de confiance [...].

Bonjour à vous !

Merci à vous ! Merci à vous !

Les deux derniers exemples soulignent l'insistance avec laquelle E. Macron veut inclure l'allocutaire dans son discours. La présence de à vous n'étant pas si fréquente, après les formules de salutation ou de remerciement, dans le discours politique.

¹² Le texte de ce discours est tiré du site officiel du parti *En marche*. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://en-marche.fr/articles/discours/emmanuel-macron-albi-discours>

Les répétitions des marques de la première personne du pluriel, de type inclusif, qui soulignent ici encore la présence de l'allocutaire, sont quant à elles très largement représentées. Elles se présentent sous la forme d'adjectifs possessifs, parfois suivis d'un nom lui aussi répété :

Mais **notre** république c'est aussi ce grand acte d'avenir dont parle JAURÈS. C'est cela dont **notre** jeunesse a besoin.

Parce que c'est cela qui sera le visage de la production de la France de demain, le visage de **nos** villes, le visage de **nos** habitats, de **nos** modes de déplacement, de notre organisation

Parce que le 7 mai, la question qui nous est posée, c'est aussi celle de l'avenir de notre pays, c'est aussi celle de l'avenir de **notre République**, c'est aussi, au-delà de nos différences, la capacité, demain, à pouvoir encore partager des désaccords dans **notre République**.

Outre la répétition de l'adjectif possessif, le dernier exemple met en lumière la répétition du terme *République* qui contribue à renforcer le rapprochement entre le locuteur et l'allocutaire.

Plus nombreux encore que les adjectifs possessifs, *nous*, seul ou suivi d'un verbe lui aussi répété, ponctue le discours d'E. Macron :

Cette confiance démocratique, c'est celle que vous représentez, celle que **nous** portons, celle du renouvellement que **nous** mènerons jusqu'à son terme. Dans la composition du gouvernement et dans les investitures aux élections législatives, **nous** renouvellerons, **nous** recomposerons.

La construction *nous devons* apparaît à elle seule dix-huit fois au cours de l'allocution. Cinq fois sous la forme *nous devons gagner* :

Alors, mobilisez ! Le 7 mai prochain, mes amis, **nous devons gagner**. **Nous devons gagner** pour notre projet. **Nous devons gagner** pour notre pays.

À plusieurs reprises la répétition est associée au verbe *porter* :

Alors oui, mes amis, le projet **que nous portons**, nous devons le mener à la victoire. Le pays, le 7 mai prochain, a un choix lourd, historique à faire. Celui du repli, de l'esprit de défaite, de la division ou le choix de l'audace, le choix de la confiance restaurée, l'esprit de conquête **que nous portons**.

Des choix lexicaux qui laissent entendre l'affirmation d'une force qui trouve son origine dans l'union du locuteur et de l'allocutaire.

4.2. Plan lexico – syntaxique

4.2.1. Observation des répétitions dans les discours de F. Hollande

Les répétitions ci-après comptent des occurrences limitées, mais méritent, nous semble-t-il d'être signalées, en particulier, en raison de la valeur sémantique qu'elles revêtent lors d'une campagne présidentielle :

Voilà le choix, chers amis, **voilà le choix** qui vous attend.

[...] celle que vous attendez depuis trop longtemps, **dix ans** déjà. **Dix ans** qu'une droite s'est installée au pouvoir et qu'elle a défait ce que nous avons construit.

En effet, *voilà le choix* se présente comme une invitation que le futur président adresse à l'allocutaire alors que pour le second exemple, la répétition de *dix ans* accentue les « méfaits » de la droite que F. Hollande souligne dans le reste de son énoncé.

Nettement plus significative au plan quantitatif, la répétition de la séquence *Présider la République* compte plus de 20 occurrences et se présente sous différentes formes qui vont d'une anadiplose, dans le premier exemple, à une épanaphore, dans le second :

Quelle est la plus grande mission que de **présider la République** française ?

Présider la République, c'est se dévouer à l'intérêt général, dont toute décision doit procéder.

Présider la République, c'est choisir les femmes, les hommes qui gouverneront la France en respectant leurs compétences, et d'abord celles du Premier ministre. **Présider la République**, c'est accepter de partager le pouvoir [...].

La tournure est parfois répétée avec la modification de l'élément final qui se mue alors en *la France* ou *la République française* :

Je veux gagner avec vous le droit de **présider la France**.

Quant à la répétition du mot *l'égalité*, elle apparaît plus de trente fois dans le discours, dans des constructions qui peuvent prendre la forme d'une réduplication¹³ :

Qu'on m'entende bien, **P'égalité**, ce n'est pas l'égalitarisme, c'est la justice. **L'égalité**, ce n'est pas l'assistanat, c'est la solidarité. Les Français n'ont rien à craindre de **P'égalité**.

¹³ Nous renvoyons à P. Fontanier (1977 : 330).

L'égalité, l'égalité encore, c'est le même accès pour tous à l'eau, au chauffage, à l'électricité.

On comprend que le terme assume une importance particulière dans le cadre d'une campagne présidentielle. En effet, il ne s'agit pas ici de l'égalité au sens large, mais bien de l'égalité que le potentiel président de la République s'engage à offrir et à garantir aux Français.

L'égalité trouve également sa place dans la construction clivée :

C'est pour l'égalité que la France a fait sa révolution et a aboli les privilèges dans la nuit du 4 août 1789. **C'est pour l'égalité que** le peuple s'est soulevé en juin 1848. **C'est pour l'égalité que** la III^e République a instauré l'école obligatoire et l'impôt citoyen sur le revenu.

4.2.2. *Observation des répétitions dans les discours d'E. Macron*

Comme dans le discours de F. Hollande, certaines répétitions comptent un nombre limité d'occurrences ; il n'en reste pas moins qu'au plan sémantique, elles méritent d'être soulignées. Nous signalons notamment les répétitions des termes *combat* et *choix* :

Ce combat

Alors, depuis maintenant un peu plus de dix jours, nous menons **ce combat, ce combat** de deuxième tour, qui oppose les deux projets, face à face.

Un choix / le choix

[...] c'est qu'il y a aussi, dans notre pays, **un choix** fort, clair, **un choix** d'espoir, d'avenir.

Celui du repli, de l'esprit de défaite, de la division ou **le choix** de l'audace, **le choix** de la confiance restaurée.

C'est ce projet d'avenir, c'est ce projet d'avenir que nous portons !

Le terme *jeunesse* et le nom propre Jaurès présentent, quant à eux, un nombre significatif de répétitions, puisque le premier apparaît dix fois et le second, onze :

[...] c'est ici, en 1903, que Jean JAURÈS a prononcé son discours pour la **jeunesse**, devant des lycéens. Et c'est ici que je veux aussi adresser, en quelques mots, un discours à vous toutes et tous, et un discours pour notre **jeunesse**.

L'exemple ci-dessous renferme en outre la répétition de *défi* :

Ce grand acte d'avenir dont parlait **JAURÈS**¹⁴, c'est le **défi** de toute notre République, c'est notre **défi** contemporain. Alors oui, les mots, les mots de **JAURÈS** aux lycéens d'Albi en 1903 résonnent d'une manière terrible, à la fois par leur optimisme et le **défi** qui est le nôtre. Et parce qu'ils précédaient de quelques années une guerre. Parce que **JAURÈS** avait saisi le moment de bascule que vivait l'Europe.

En assimilant le défi de Jaurès au sien, E. Macron s'identifie en quelque sorte à cette figure historique. Un procédé par lequel il confère à ses propos une forme de crédibilité que sa position de nouvel « acteur » sur la scène politique ne lui attribue pas de manière automatique.

5. Ethos et répétition

On le sait, l'*ethos* politique est le résultat d'une alchimie complexe (Charaudeau 2014 : 105) qui ne se nourrit pas uniquement de traits verbaux, le rôle de ces derniers étant toutefois indéniable. Nous nous proposons dès lors de mettre en relation les phénomènes de répétitions que nous avons relevés et les différentes formes d'*ethos* pour tenter de définir les traits dominants de la construction de l'image de soi chez les deux candidats.

5.1. Répétitions et *ethos* dans le discours de F. Hollande

Si des marques de la première personne du pluriel sont à signaler dans le discours de F. Hollande, elles figurent en nombre limité et leur relation à l'allocutaire est parfois ambiguë. En revanche, les marques grammaticales renvoyant à la première personne du singulier sont omniprésentes. Il s'agit d'un signe tangible de la place que le candidat s'octroie face à un allocutaire à qui il indique qu'il est bien là et que c'est lui et lui seul qui prend en charge, à travers une énonciation élocutive (Charaudeau 2014 : 135), ses propos et ses engagements. Nous avons ainsi observé que le martèlement du pronom sujet *je* ponctuée le discours et qu'il est parfois accompagné de formes verbales répétées telles que *je ne laisserai pas, je me battraï, je proposerai, je veux*¹⁵, *je suis venu*

¹⁴ Nous transcrivons en lettres majuscules tel que le nom apparaît dans le discours d'E. Macron.

¹⁵ Nous rappelons que pour les raisons évoquées en début d'article, notre corpus d'analyse s'appuie sur deux discours, il n'en reste, que notre réflexion a pris en compte d'autres allocutions prononcées par les deux candidats. *Je veux* est fréquent dans nombre d'autres discours de F. Hollande dont celui du 1^{er} mai 2012. Le discours est disponible sur <http://discours.vie-publique.fr/notices/123000901.html>

vous parler, etc., qui participent pleinement de la construction de l'*ethos*. En effet, ces répétitions font émerger l'image d'un candidat proche des Français qui s'adresse à eux en les appelant *mes chers amis*, qui *est venu* jusqu'à eux pour leur *parler de la France*, se construisant ainsi une adresse légitimante qui le place dans une posture de surénonciation (cf. Rabatel 2005). Cette volonté d'affirmer une identité forte se manifeste également dans : *c'est moi qui*, où apparaît nettement l'image du chef qui s'impose mais aussi qui s'engage et qui est prêt à diriger le pays. La tournure, prolongée à deux reprises par le verbe *porter*, renforce l'investissement énonciatif du candidat et lui permet également de se couler dans la figure d'une instance salvatrice (Charaudeau 2014 : 70) et de garant. F. Hollande se donne également à voir et à entendre comme un homme politique qui *dit* les choses et qui connaît la réalité dont il parle. Ce faisant, il met également en place l'image d'un candidat honnête, compétent, expérimenté qui intervient en tant que personne informée sur la réalité de l'État. Parmi les autres répétitions figure également la séquence *présider la République*, qui constitue un élément significatif, compte tenu de la vingtaine d'occurrences relevées. Cette expression répétée opère un glissement vers le futur où le candidat s'auto-investit du rôle de président. Une projection vers l'avenir qui était déjà présente dans les formes verbales au futur simple rencontrées précédemment. En ce qui concerne les répétitions d'ordre lexical nous retenons essentiellement *l'égalité* et *le choix*. La première, parce que l'égalité est à entendre comme une valeur républicaine qui convoque la devise de la France et crée ainsi un rapprochement entre le locuteur et l'allocutaire. La seconde, parce que *le choix* se rattache à l'image d'un candidat qui respecte la liberté de chacun, mais aussi qui accompagne et pousse à agir. De fait, dans le discours politique le choix est entendu comme *le bon choix* ou *le choix qui s'impose*. Les répétitions du candidat Hollande participent de la construction de différents types d'*ethos* où dominent les *ethos* d'identification¹⁶ et en particulier l'*ethos* de chef et l'*ethos* de solidarité. De fait, le candidat montre d'une part qu'il est déterminé à prendre la tête du pays et la défense des Français, de l'autre, il témoigne d'une certaine proximité à l'égard des personnes auxquelles il s'adresse en adoptant une attitude de protection. Dans une moindre mesure, nous pourrions également voir chez F. Hollande, une forme d'*ethos* de crédibilité et plus précisément d'*ethos* de vertu qui se construit par le biais de l'image de l'honnêteté personnelle.

¹⁶ Nous nous appuyons sur les distinctions proposées par P. Charaudeau (2014 : 87-128) qui relève trois types d'*ethos* de crédibilité : l'*ethos* de vertu, de sérieux et de compétence et 6 types d'*ethos* d'identification : l'*ethos* de puissance, de caractère, d'intelligence, d'humanité, de chef et de solidarité.

5.2. Répétitions et *ethos* dans le discours d'E. Macron

Si le pronom sujet de la première personne du singulier était dominant dans le discours de F. Hollande, celui d'E. Macron est fortement centré sur la première personne du pluriel. Au-delà des marques grammaticales qui ponctuent le discours, elle trouve sa place dans les constructions *notre République* ainsi que dans des propositions qui reposent sur *nous devons*. Qu'il s'agisse de pronoms ou d'adjectifs, ces marques grammaticales ont en commun d'être de type inclusif. C'est en effet E. Macron et ses collaborateurs mais, davantage encore, le candidat et les Français qui *doivent gagner*, qui *doivent porter le projet*. Il ne s'agit donc plus ici de se poser en tant que chef souverain mais plutôt en tant que guide. En ce qui concerne les autres marques personnelles, les répétitions touchent la deuxième personne du pluriel, ce qui témoigne d'une énonciation allocutive (Charaudeau 2014 : 136) et d'un intérêt envers *l'autre*. La première personne du singulier apparaît dans des constructions, plus rares, introduites par *je veux*¹⁷ et *je crois*. Des répétitions qui sont prolongées, pour la première, par *que nous* et par *avec nous* qui atténuent le centrage sur le locuteur. Quant au nom propre Jaurès, sa répétition participe d'un processus identitaire qui renforce la crédibilité du candidat et par là même son *ethos*. En effet, en renvoyant au député républicain, E. Macron s'inscrit comme l'héritier des valeurs défendues par ce dernier. Il dresse en outre un parallélisme entre son discours et celui que prononça le politicien, à Albi où il avait mis l'accent sur la jeunesse et sur l'avenir. Le futur président construit ainsi une crédibilité qui vient nourrir un *ethos* de compétence (Charaudeau 2014 : 96), probablement nécessaire pour légitimer sa position de jeune candidat. Il nous semble par ailleurs que les répétitions de *notre République* s'inscrivent dans une orientation historique et de rapprochement envers les Français, associées aux autres marqueurs de la première personne du pluriel, elles contribuent à la création d'un *ethos* de solidarité. Parmi les autres termes répétés figurent *combat* et *choix*. Le premier pourrait laisser entrevoir l'image d'un chef mais cette position doit, une fois encore, être redimensionnée puisqu'il s'agit du combat, celui du second tour, qui sera mené avec les personnes qui soutiennent le candidat. En ce qui concerne *le/un choix*, comme nous l'avons signalé pour F. Hollande, le terme laisse entendre une idée de respect à l'égard des électeurs, mais ici aussi il est question d'un choix précis : attribuer sa préférence à E. Macron. Des dernières répétitions qui, nous semble-

¹⁷ Une répétition que l'on relève également dans l'allocution que le candidat prononça le 23 avril 2017, à la Porte de Versailles. Le discours est disponible sur <https://en-marche.fr/articles/discours/declaration-emmanuel-macron-23-avril-2017>

t-il, peuvent elles aussi trouver leur place dans un *ethos* qui rapproche, qui réunit où, certes, E. Macron guide et se positionne en leader mais toujours sous la forme d'une union entre le locuteur et l'allocutaire.

Conclusion

S'il n'est plus à démontrer que les répétitions s'inscrivent dans une stratégie discursive qui contribue à la création de l'*ethos* (de Chanay et Kerbrat-Orecchioni 2007 : 311), il nous semble pouvoir affirmer que, dans le discours politique, elles se comportent également comme des constituants nécessaires à la construction de l'image du candidat. En effet, nous considérons que les répétitions sont nécessaires au sens où l'*ethos* a besoin, dans ce type¹⁸ de discours, d'un martèlement emphatique pour opérer sa fonction de persuasion et de ralliement. De plus, les répétitions font émerger les traits saillants des différentes formes d'*ethos*. Dans le cas de cette étude, nous avons relevé une prééminence de l'*ethos* d'identification dans le discours de F. Hollande, notamment à travers une image de solidarité mais surtout à travers celle de chef suprême, alors que les répétitions chez E. Macron renvoient davantage à une action commune et au besoin de se construire un *ethos* de crédibilité, en s'appuyant entre autres sur la notion d'héritage. Des distinctions qui trouvent probablement leur raison d'être dans l'*ethos* préalable. Toutefois, comme l'*ethos* est aussi une question de représentation sociale, sa valorisation dans le domaine politique dépend fortement des circonstances (Charaudeau 2014 : 139). Ainsi, au terme du quinquennat de F. Hollande et après plus d'un an de gouvernance d'E. Macron, que dire de l'*ethos* de chef du premier et de celui de guide attentif du second ? Sans doute que l'un et l'autre ont été capables de manier l'*ethos* selon leur position et leur intérêt personnel comme l'enseignait déjà Aristote en distinguant les mœurs, les lois et les intérêts de chacun, mais aussi, au vu de ces dernières élections, qu'avant encore d'élire un candidat, la France élit un *ethos*.

Bibliographie

- AMOSSY, Ruth, 1999, « L'*ethos* au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », in AMOSSY, Ruth (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Nathan, p. 127-154.
- ARISTOTE, 1967, *Rhétorique*, M. DUFOUR (trad.), Paris, Les Belles Lettres.
- BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard.
- BONHOMME, Marc, 2014, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.

¹⁸ Nous utilisons le terme *type* au sens où l'entend D. Maingueneau (2004 : 182).

- BRAMATI, Alberto, 2013, « Les répétitions entre lexique, grammaire et stylistique. La traduction en italien d'*Apprendre à finir* de Laurent Mauvignier » in *La rhétorique à l'épreuve de la traduction, Des mots aux actes*, n° 5, p. 497-515.
- BRAMATI, Alberto, 2017, « Structure » et « distance » des éléments répétés : deux critères qui influencent l'acceptabilité des répétitions dans les traductions du français à l'italien », in *La répétition en langue, Repères Dorif*, n° 13. [en ligne] Disponible sur Internet : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?dorif_ezine=cbbd20586dca6d3e46ae21169f7e4d22&art_id=356
- CHANAY, Hugues Constantin de, KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2007, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in BROTH, Mathias et al. (dir.), *Le français parlé des médias : actes du colloque de Stockholm, 8-12 juin 2005*, Stockholm, Université de Stockholm (Acta Universitatis Stockholmiensis), p. 309-329.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2014 *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas.
- CHAROLLES, Michel, 1978, *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, in *Langue française*, n° 38, p. 7-41.
- DORNA, Alexandre, 1995, « Les effets langagiers du discours politique », in *La communication politique*, Les Essentiels d'Hermès, n° 16, Paris, CNRS, p.131-144.
- DUCROT, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minit.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer.
- FONTANIER, Pierre, 1968, *Les figures du discours, 1821-1827*, Paris, Flammarion.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1997, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KUNDERA, Milan, 1986, *L'art du roman*, Paris, Gallimard.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, 2015, « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », in *Semen*, n° 38. [en ligne] Disponible sur Internet : <http://semen.revues.org/10319>
- MAINGUENEAU, Dominique, 2002a, *Analyser les textes de communications*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2002b, « Problèmes d'éthos », in *Pratiques*, n° 113-114, p. 55-68.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2004, *Le discours littéraire*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2014, « Retour critique sur l'éthos », *Langage et société*, n° 149/3, p. 31-48.
- MOLINIÉ, Georges, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, 1992.
- PERELMAN, Chaïm, 2010, OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

RABATEL, Alain, 2005, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in BRES, Jacques, HAILLET, Pierre-Patrick, MELLET, Sylvie, NØLKE, Henning, ROSIER, Laurence (éds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, p. 95-110.

ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2012, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.

Répétition et phénomènes de reprise anaphorique dans les arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne

Chiara Preite
Università di Modena (Italie)

Résumé

Après une mise au point théorique et terminologique concernant les stratégies de reprise anaphorique, cette recherche se penche sur leur exploitation dans un corpus d'une quarantaine d'arrêts rendus par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). La présence de procédés anaphoriques dans les arrêts est due non seulement à leur capacité de garantir la cohésion et la suppression de l'ambiguïté par la répétition d'éléments à l'identique ou en formes différentes, mais aussi à leur rôle d'instrument autodiologique, par lequel l'auteur dialogue avec son propre texte, à travers la condensation du dit, la reconceptualisation cognitive des concepts, ou la sollicitation d'une référence discursive encyclopédique. Dans ce cadre, nous essayons d'établir des rapports entre les différents types de reprise anaphorique – répétition à l'identique, anaphore fidèle, anaphore infidèle, marqueurs démonstratifs typiques du discours judiciaire – et les buts spécifiques visés par les juges.

Mots-clés : Discours judiciaire, répétition, anaphore, cohésion, autodiologisme

Les études sur la répétition et sur l'endophore dans leurs différentes formes sont nombreuses¹ mais, à notre connaissance, ce n'est que très rarement qu'elles sont consacrées, au moins partiellement, au recours

¹ Sur la répétition, cf. entre autres, Frédéric (1985) ; Anderson/Chauvin-Vileno/Madini (2000) ; Migeot/Viprey (2000) ; Richard (2000) ; Rabatel (2008) ; Magri-Mourgues/Rabatel (2015) ; Druetta (2017). Sur l'endophore, cf. entre autres, Blanche-Benveniste/Chervel (1966) ; Kleiber (1994) et toute sa production sur le sujet ; Schnedecker/Charolles/Kleiber/David (1994) ; Kesik (1989) ; Pérdicoyanni-Paléologou (2001) ; Maingueneau (2000 ; 2002).

à la répétition et aux procédés anaphoriques dans le discours juridique français (cf. Cabasino 1986, 1987 ; Preite 2005 ; Sobieszewska 2014, 2016). Après une mise au point théorique et terminologique touchant au concept d'anaphore, c'est donc sur son utilisation dans les arrêts rendus par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE)² que nous allons nous pencher.

La présence massive de procédés anaphoriques dans les textes judiciaires³ pris en considération est due à deux facteurs : d'abord, le fait qu'il s'agit de l'un des moyens par excellence qui en garantissent la cohésion par la répétition d'éléments, à l'identique ou en formes différentes, aptes à supprimer toute ambiguïté interprétative ; ensuite, leur rôle d'instrument autodialogique, par lequel l'auteur dialogue avec son propre texte, par exemple à travers la condensation du dit, la conceptualisation cognitive dans des termes différents d'une notion déjà exprimée ou la sollicitation d'une référence discursive encyclopédique.

Dans ce cadre, à partir d'un échantillon d'exemples qui nous paraissent représentatifs d'emplois divers, nous allons donc essayer d'établir des rapports entre les différentes réalisations de reprises anaphoriques et les buts visés par les juges à travers leurs emplois spécifiques.

1. Le système endophorique et l'anaphore

L'*endophore*, phénomène dont la répétition peut être considérée comme le degré zéro, est un mode de saturation référentielle qui contribue à la référenciation d'une séquence linguistique par la construction d'une référence « endophorique », c'est-à-dire effectuée par le cotexte : elle instaure ainsi dans le discours une « dépendance orientée » (Nowakowska/Détrie 2017 : 30) en amont dans le cas de l'*anaphore*, qui désigne la reprise d'un élément (*anaphorisé*) par un autre

² Les arrêts sont repérables dans le site de la CJUE à l'adresse <http://curia.europa.eu/juris/recherche.jsf?language=fr>. Pour cette étude nous n'avons sélectionné que des arrêts dont le français est la langue de procédure, par souci d'authenticité.

³ Le discours juridique ou du droit (les deux dénominations sont données comme synonymiques par Cornu (2005) ; cf. aussi Preite (2005)) est subdivisé en trois catégories qui recourent les typologies textuelles du droit. Les lois de tout type appartiennent à la catégorie du discours *législatif*, la jurisprudence représente le discours *judiciaire* et les discours interprétatifs et de commentaire correspondent à la *doctrine* (cf. à ce sujet Gémar (1981), Cornu (2005), Bocquet (2008)). Rappelons également que le terme *arrêt* est, avec *jugement*, l'hyponyme de *décision en justice*. Cependant, si le jugement est réservé aux décisions nationales de première instance, l'arrêt est réservé aux décisions des Cours supérieures et internationales.

qui vient après (*anaphorisant*) dans le texte, ou bien en aval dans le cas de la *cataphore*, qui désigne l'annonce d'un élément (*cataphorisé*) par un autre qui est placé avant (*cataphorisant*) (cf. Maingueneau 2000 : 163 ; Nowakowska/Détrie 2017 : 30). Les phénomènes de reprise et d'annonce endophorique sont nombreux et complexes, et vont de la simple répétition de constituants à la substitution lexicale fidèle, infidèle et conceptuelle, à la pronominalisation totale ou partielle.

Dans les décisions de justice, en général, et dans les arrêts rendus par la CJUE en particulier, aux reprises endophoriques courantes s'ajoute une série de marqueurs typiques du discours juridique (et judiciaire, dont fait partie le genre de l'arrêt) étudiés dans le cadre de la linguistique juridique (Cornu 2005 ; Sourieux/Lerat 1995) et contribuant à la formation de chaînes anaphoriques non ambiguës. Selon Sourieux et Lerat (1995 : 48), ces marqueurs indiquent la localisation temporelle, dans le cas de *le/la présent(e)*, ou bien plus fréquemment la localisation spatiale : *ci-dessus, susdit, sus-désigné, susnommé, précité, susénoncé, susindiqué* (éléments anaphoriques), *ci-après, sousindiqué, sous-désigné, ci-dessous, soussigné* (éléments cataphoriques). À ces marqueurs, il est possible d'ajouter le démonstratif anaphorique *ledit*, dans toute sa déclinaison (Whittaker 2003 ; cf. § 2.2). Bien que le système endophorique comprenne à la fois la cataphore et l'anaphore, c'est sur cette dernière que nous allons nous pencher dans cette étude, car elle s'avère être plus significative dans la construction des arrêts de la CJUE, vu sa fréquence et variété (cf. Preite 2005)⁴.

2. La cohésion dans les arrêts de la CJUE : les stratégies anaphoriques

Parmi les caractéristiques du langage judiciaire⁵ il y a la recherche de la clarté et de la précision référentielle qui doivent assurer une com-

⁴ Pour donner un exemple, dans une recherche (Preite 2005) menée sur un corpus d'arrêts de la CJUE nous avons enregistré une différence remarquable entre les occurrences de *ci-dessous* (extrêmement rare) et de *ci-dessus* (très fréquent) qui pourrait s'expliquer par le fait que ce dernier renvoie à un élément déjà mentionné et, par conséquent, dont l'identification par l'anaphorique est assurée, tandis que le cataphorique *ci-dessous* est peu utilisé parce que, son référent n'ayant pas encore été énoncé, le risque d'ambiguïté s'avère être plus élevé. Le seul cataphorique juridique vraiment fréquent est *ci-après*, généralement employé pour indiquer une dénomination législative abrégée. Par exemple, « 25. La Commission se réfère également à la *directive 98/30/CE du Parlement européen et du Conseil, du 22 juin 1998, concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel* (JO L 204, p. 1, *ci-après* la "directive gaz"), [...] » (Affaire C-503/99).

⁵ Cornu (2005) énumère parmi les caractéristiques du langage juridique (et judiciaire aussi) la tendance à la polysémie, la non-émotivité et le style froid

préhension immédiate et si possible non ambiguë chez les spécialistes, qui sont les destinataires des discours tenus : chaque terme doit donc renvoyer à son concept de manière immédiate, claire, univoque. Dans l'enchaînement textuel, après l'introduction d'un terme désignant un concept dans le discours, il s'avère nécessaire de le reprendre de manière non ambiguë. La quête de précision se réalise alors par des reprises anaphoriques qui vont de la répétition à l'identique (degré zéro du système) à la substitution par des éléments équivalents. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons illustrer par des exemples les stratégies de reprise anaphorique exploitées par les juges dans la rédaction des arrêts de la CJUE.

2.1. La répétition à l'identique

La répétition à l'identique est la stratégie de reprise la plus simple, bien qu'on ne puisse vraiment « parler d'anaphore car la relation entre les deux termes est symétrique » (Maingueneau 2000 : 162). Dans la répétition, aucun des termes ne tire sa référence d'un autre (anaphore) mais elles co-référent plutôt au même concept. Cependant, l'emploi volontaire et non aléatoire de la répétition lui confère de la pertinence, et les éléments répétés acquièrent une certaine visibilité. En effet, la lecture des arrêts de la CJUE permet d'avancer une hypothèse à propos de cet emploi : lorsqu'elle apparaît, la répétition à l'identique suggère la volonté, de la part des juges, de mettre en relief un élément appartenant à une classification⁶ complexe, c'est-à-dire de pointer un certain objet – un hyponyme parmi d'autres co-hyponymes – à l'intérieur de la catégorie qui le contient – l'hyperonyme.

Dans l'affaire T-147/00, ayant pour objet une demande d'annulation de la décision de la Commission du 9 mars 2000 concernant le retrait des autorisations de mise sur le marché des médicaments à usage humain renfermant de la *dexfenfluramine* et de la *fenfluramine*, après la précision de leur catégorie d'appartenance : « substances anorexigènes sérotoninergiques » (point 14), les noms⁷ de ces substances sont toujours répétés le long du texte et apparaissent dans une trentaine d'occurrences, parfois très rapprochées. Voilà un extrait de l'arrêt (les

et neutre, la recherche de précision conceptuelle, un effort de synthèse et de concision, un certain lot de traditionalisme et de technicité, etc.

⁶ Le rapprochement d'objets ou de notions au sein d'une classification dans le langage juridique est « une conséquence logique de la fonction éminente qu'assume la classification comme facteur d'ordre de la pensée juridique » (Cornu 2005 : 184).

⁷ Les noms des substances chimiques employées dans les médicaments ne correspondent pas aux noms des produits tels qu'ils sont enregistrés pour la commercialisation.

caractères gras, italique et souligné dans les exemples sont toujours les nôtres)⁸ :

Exemple 1a

14. La requérante, Les Laboratoires Servier, est titulaire d'AMM, initialement délivrées par les autorités nationales compétentes, de médicaments contenant de la **fenfluramine** ou de la **dexfenfluramine**, des *substances anorexigènes sérotoninergiques*. *Ces anorexigènes à action centrale* – c'est-à-dire qui agissent au niveau du système nerveux central – accélèrent le sentiment de satiété et sont employés dans le traitement de l'obésité. En Europe, des médicaments renfermant de la **fenfluramine** ont bénéficié pour la première fois d'une AMM accordée conformément aux dispositions de la directive 65/65 en 1965, et ceux renfermant de la **dexfenfluramine**, en 1985. Selon les indications fournies par la requérante, aux États-Unis, la **fenfluramine** a été autorisée dans les années 70, et la **dexfenfluramine** en 1996.

15. La **dexfenfluramine** et la **fenfluramine** ont déjà fait l'objet de la décision C (96) 3608 final/2 de la Commission, du 9 décembre 1996, concernant la mise sur le marché des médicaments à usage humain contenant *les substances suivantes* : **dexfenfluramine**, **fenfluramine** (ci-après la « décision du 9 décembre 1996 »), après avis du CSP saisi au titre de l'article 12 de la directive 75/319.

16. Après la mise en évidence dans l'étude Connolly [New England Journal of Medicine (NEJM), 1997, vol. 337], et la publication, au mois de juillet 1997, par la Food and Drug Administration (agence américaine de l'alimentation et du médicament), dans un bulletin intitulé « Health Advisory on Fenfluramine/Phentermine for Obesity », d'une série de cas de valvulopathies cardiaques (ci-après les « VPC »), rapportés aux États-Unis principalement en ce qui concerne des patients ayant pris de la **fenfluramine** en combinaison avec de la phentermine, la requérante et ses licenciés ont immédiatement retiré du marché les médicaments contenant de la **fenfluramine** ou de la **dexfenfluramine**, en attendant que des études complémentaires puissent confirmer leurs caractéristiques en termes de sécurité.

17. En septembre 1997, au vu des cas ainsi rapportés, les AMM de médicaments contenant de la **dexfenfluramine** et de la **fenfluramine** ont été suspendues dans tous les États membres et aux États-Unis.

⁸ L'emploi de trois différents caractères typographiques – gras, italique et souligné – a le but de mettre en évidence les liens multiples entre les mots qui se tissent dans un même exemple.

18. Par décision du 9 mars 2000, adoptée à la suite d'une réévaluation de ces substances sur la base de l'article 15 bis de la directive 75/319, la Commission a ordonné le retrait des AMM des médicaments à usage humain qui contiennent les substances suivantes : **dexfenfluramine** et **fenfluramine** [décision C (2000) 573, ci-après la « décision attaquée »]. Cette décision énumère, en son annexe I, les médicaments visés, les entreprises qui les commercialisaient – à savoir la requérante, ses filiales ou ses licenciés – et les États membres concernés (Affaire T-147/00).

La répétition des noms des substances s'explique bien lorsqu'il est nécessaire de fournir des informations sur chacune d'elles séparément, comme dans le point suivant du même arrêt :

Exemple 1b

19. En Europe, des médicaments renfermant de la **fenfluramine** ont bénéficié pour la première fois d'une AMM accordée conformément aux dispositions de la directive 65/65 en 1965, et ceux renfermant de la **dexfenfluramine**, en 1985. Selon les indications fournies par la requérante, aux États-Unis, la **fenfluramine** a été autorisée dans les années 70, et la **dexfenfluramine** en 1996 (Affaire T-147/00).

Cependant le doublet est répété dans tout le texte, même lorsque le discours concerne les deux substances en même temps, comme dans les points 15 à 18 ci-dessus, et cela indépendamment de la création d'une chaîne anaphorique (cf. point 14) qui affirme l'identité entre la fenfluramine et la dexfenfluramine et les reprises « des *substances anorexigènes sérotoninergiques* » (hyperonyme générique) ainsi que « *Ces anorexigènes à action centrale [...]* » (hyperonyme moins large). Sans doute la raison du choix d'une répétition à l'identique au lieu d'une reprise anaphorique, bien qu'établie au début du texte, réside dans la volonté de pointer et de mémoriser univoquement ces deux substances particulières parmi d'autres substances anorexigènes sérotoninergiques, car la CJUE supprime l'interdiction de l'emploi de la fenfluramine et de la dexfenfluramine, et seulement de celles-ci, en les mettant en relief dans la catégorie générale des anorexigènes.

La répétition à l'identique est donc choisie afin d'atteindre une précision référentielle qui ne laisse aucun doute sur les substances visées, mais aussi afin de faire ressortir un élément déterminé (un co-hyponyme) d'une classification complexe (un hyperonyme).

2.2. L'anaphore fidèle

Un cas bien plus fréquent de reprise presque à l'identique est l'anaphore fidèle, qui consiste en la reprise d'une même unité lexicale avec un changement de déterminant. Cette répétition est exploitée fréquemment, surtout avec l'adjectif démonstratif *ce*, car elle réalise un renvoi non ambigu à un autre nom représenté dans le cotexte. En effet, elle permet de représenter l'antécédent de manière double : par le déterminant qui met en relief le nom et par le nom répété, avec l'exclusion de toute ambiguïté.

Rappelons que l'emploi de l'anaphore fidèle (et infidèle aussi) fait que des modifications interviennent dans le texte : dans l'exemple 2 (qui correspond à une partie de l'exemple 1a et montre donc le recours à des reprises diverses dans un même texte), elle s'accompagne en effet d'une réduction de la droite (« *des substances anorexigènes sérotoninergiques* ») vers la gauche (« *Ces anorexigènes* ») et offre des informations nouvelles sur le référent concerné (« à action centrale [...] »). Ainsi l'anaphore « *Ces anorexigènes* », d'un côté, se charge des informations de l'anaphorisé « *des substances anorexigènes sérotoninergiques* », qu'elle reprend en lui attribuant la fonction de thème dans l'énoncé et, de l'autre côté, ajoute une information nouvelle, soit le rhème « à action centrale [...] ».

Exemple 2

14. La requérante, Les Laboratoires Servier, est titulaire d'AMM, initialement délivrées par les autorités nationales compétentes, de médicaments contenant de la fenfluramine ou de la dexfenfluramine, des *substances anorexigènes sérotoninergiques*. *Ces anorexigènes à action centrale* – c'est-à-dire qui agissent au niveau du système nerveux central – accélèrent le sentiment de satiété et sont employés dans le traitement de l'obésité (Affaire T-147/00).

L'anaphore fidèle peut également ne pas prévoir de réduction, comme le montre la reprise du groupe nominal en entier, « telle évaluation environnementale », de l'exemple suivant :

Exemple 3

20. Il convient de relever, au préalable, que l'objectif essentiel de la directive 2001/42, [...], consiste à soumettre les plans et programmes susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement, [...], à **une évaluation environnementale** [...].

21. Lorsqu'une **telle évaluation environnementale** est exigée par la directive 2001/42, cette dernière fixe des règles minimales concernant l'élaboration du rapport sur les

incidences environnementales, la mise en œuvre du processus de consultation, la prise en considération des résultats de l'évaluation environnementale [...] (Affaire C567/10).

En tout cas, la répétition des informations, assurant une certaine continuité au texte, permet d'enchaîner des informations nouvelles et de faire progresser l'ensemble, tout en gardant l'univocité qui lui est nécessaire.

C'est dans cette catégorie que rentre également l'anaphorique démonstratif spécialisé *ledit N* (qui peut saisir l'antécédent également de manière infidèle : cf. § 2.3, exemple 8). Ce qui différencie *ledit N* est le type de référent qu'il saisit. Comme le dit Whittaker (2003 : 163-164), l'anaphore construite avec un démonstratif est spécialisée dans la reprise d'antécédents saillants, qu'ils apparaissent dans le cotexte immédiat ou qu'ils appartiennent à la mémoire discursive. « *Ledit N*, en revanche, recrute son antécédent sur le simple critère de présence dans le contexte antérieur [...]. L'expression *ledit N* [...] est apte à recruter un antécédent peu saillant loin en amont du texte [...] [et] signale au lecteur que cette recherche doit être limitée au contexte linguistique ». Son emploi, bien que non immédiatement successif à l'anaphorisé, en permet le repérage dans des textes longs et à haute densité, tels que les arrêts de la CJUE, comme le montre l'exemple suivant (affaire C 195/12), où *ledit N* saisit de manière univoque un élément non contigu :

Exemple 4

25. Le 23 juin 2008, IBV a sollicité l'obtention des certificats verts complémentaires visés à l'article 38, paragraphe 3, du décret de 2001. Le gouvernement wallon a opposé un refus à cette demande par **arrêté du 18 juin 2009**, au motif que l'installation d'IBV ne satisfait pas à trois des conditions requises par cette disposition, dès lors que, premièrement, elle utilise du bois aux fins de la cogénération, deuxièmement, elle ne met pas en œuvre un processus particulièrement innovant et, troisièmement, elle ne s'inscrit pas dans une perspective de développement durable.

26. Saisi par IBV d'un recours en annulation dirigé contre **ledit arrêté**, le Conseil d'État a jugé que le gouvernement wallon avait considéré à tort que les conditions afférentes, respectivement, au caractère innovant du processus mis en œuvre et à l'inscription de l'installation concernée dans une perspective de développement durable n'étaient pas remplies en l'espèce (Affaire C195/12).

La lecture des arrêts nous permet de déduire une certaine fréquence et systématisme dans le choix de l'anaphore fidèle : cette reprise

est privilégiée lorsqu'il s'agit de renvoyer à n'importe quel élément anaphorisé présent dans le cotexte – à l'exclusion des noms des parties en cause dans leur rôle d'acteurs de l'affaire, qui sont plutôt saisis par l'anaphore infidèle *le N* (§ 2.3) – afin de permettre l'ajout d'une expansion à droite de la reprise elle-même contenant des informations nouvelles sur le même référent.

2.3. L'anaphore infidèle

Puisqu'« à force de trop se répéter, [le texte] risque de ne pas progresser et [que] la répétition abusive risque de l'asphyxier » (Sobieszewska 2016 : 191), lorsqu'il est possible d'y avoir recours sans ambiguïté, les juges emploient également l'anaphore infidèle, à savoir par substitution lexicale. Celle-ci se fonde sur des rapports de sens – hyperonymie, synonymie, antonymie et association plus large – en ce qu'elle évoque un mot pointant le même concept que celui de la première apparition. La répétition laisse donc la place à l'évocation, qui réside dans la substitution lexicale, ce qui fait que l'anaphore infidèle est moins représentée dans les arrêts et ne l'est que dans des cas où le risque d'ambiguïté peut être contrôlé et réduit grâce à l'immédiateté de l'identification entre les deux termes mis en relation.

Dans l'exemple 5, le repérage anaphorique est assuré par l'implication réciproque entre « *solliciter* » et « *demander* » (l'action de demander sollicite une réponse) en position contiguë :

Exemple 5

25. Le 23 juin 2008, IBV a **sollicité l'obtention des certificats verts complémentaires** visés à l'article 38, paragraphe 3, du décret de 2001. Le gouvernement wallon a opposé un refus à **cette demande** par arrêté du 18 juin 2009, [...] (Affaire C-195/12).

Et encore, dans l'exemple 6, « l'article 1^{er}, sous a) de la directive 75/442 dispose » est repris par « cette dernière disposition », donc par une association non ambiguë entre le verbe et le nom correspondant qui introduit une implication métonymique entre le contenant (« l'article 1^{er}, sous a) de la directive 75/442 ») et le contenu (la disposition elle-même).

Exemple 6

2. L'article 1^{er}, sous a), de la directive 75/442 dispose :

« Aux fins de la présente directive, on entend par :

a) déchet : toute substance ou tout objet qui relève des catégories figurant à l'annexe I, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire. [...]

3. La liste à laquelle il est fait référence dans *cette dernière disposition* a été adoptée par la Commission, sous la dénomination « Catalogue européen des déchets » (ci-après le « CED »), par la décision 94/3. Aux termes du point 5 de la note préliminaire de l'annexe de cette décision [...] (Affaire C-196/01).

Comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, l'anaphore construite avec un démonstratif peut saisir également des antécédents qui n'apparaissent pas dans le cotexte mais qui évoquent un savoir discursif mémoriel et/ou encyclopédique. C'est le cas de l'exemple 7 où, au début de son appréciation, la CJUE renvoie à elle-même par l'anaphore infidèle « *cette juridiction* », la Cour étant en effet une juridiction :

Exemple 7

Le litige au principal et la question préjudicielle

19. Par requête du 5 décembre 2011, FCD et FMB ont saisi le Conseil d'État d'un recours contre l'avis du 8 juin 2011. Elles ont soutenu que cet avis repose sur une interprétation de la notion d'article qui n'est pas conforme à la note de la Commission du 4 février 2011 ni au guide de l'ECHA. **Cette juridiction** considère que la réponse aux moyens soulevés par FCD et FMB [...] (Affaire C-106/14).

L'exemple 8 contient une répétition et une chaîne anaphorique :

Exemple 8

33. La Commission fait valoir, à titre principal, que, compte tenu de l'adoption du nouvel arrêté, **la demande de décision préjudicielle** est devenue sans objet et, partant, doit être considérée comme irrecevable.

34. En réponse à une demande formulée par la Cour, le Conseil d'État a toutefois fait savoir qu'il maintenait sa **question préjudicielle** dans la mesure où le nouvel arrêté n'avait pas d'incidence sur le recours dont il est saisi, étant donné que ledit arrêté ne régirait pas la période concernée par **ledit recours** dans la mesure où, selon cette juridiction, ce nouvel arrêté n'a pas d'effet rétroactif (Affaire C_41/11).

La triple répétition concerne le « *nouvel arrêté* », repris ensuite par l'anaphore fidèle « *ledit arrêté* » ; par contre, la double anaphore infidèle saisit l'antécédent « *demande de décision préjudicielle* », d'abord par « *question préjudicielle* », qui maintient l'adjectif tout en employant un synonyme, puis par « *ledit recours* », où *recours* est l'hyperonyme de *question préjudicielle*. Le choix du démonstratif *ledit* désambiguïse le double renvoi dans

la même phrase (point 34) et évite une possible confusion par rapport aux antécédents visés.

L'anaphore infidèle du type *le N* permet de relever un autre emploi caractéristique dans les arrêts de la CJUE. Comme nous l'avons annoncé (§ 2.2), *le N* saisit anaphoriquement les parties en cause dans leur rôle d'acteurs du procès, par la description de leur fonction judiciaire dans l'affaire, alors qu'il est impossible de repérer des anaphores fidèles saisissant l'appellation des fonctions des parties en cause, du type *un requérant/défendeur ou *ce requérant/défendeur, etc.

L'association entre nom propre et fonction, reprise dans le corps de l'arrêt par *le N*, est souvent établie immédiatement dans l'en-tête :

Exemple 9

Biret International SA, [...], *partie requérante*, [...],

les autres parties à la procédure étant :

Conseil de l'Union européenne, représenté par MM. J. Carbery et F. P. Ruggeri Laderchi, en qualité d'agents,

partie défenderesse en première instance,

soutenu par

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, représenté par Mme P. M. Ormond, en qualité d'agent, ayant élu domicile à Luxembourg,

partie intervenante au pourvoi [...] (Affaire C-93/02_P).

Alors que parfois elle se déduit par la place des deux parties en cause dans l'en-tête :

Exemple 10

Dans l'affaire C524/09, ayant pour objet une demande de décision préjudicielle au titre de l'article 234 CE, introduite par le tribunal administratif de Paris (France), par décision du 6 novembre 2009, parvenue à la Cour le 12 novembre 2009, dans la procédure

Ville de Lyon

contre

Caisse des Dépôts et consignations [...] (Affaire C524/09).

La répétition du nom propre ne forme pas de chaîne anaphorique, car il se réinterprète à chaque fois de manière indépendante, alors que la reprise par la fonction permet de référer constamment aux parties

en cause. Il n'empêche que, rarement, la CJUE renforce l'identification par la répétition dans le texte à la fois du nom propre et de la fonction judiciaire des parties, comme dans l'affaire T-147/00 (cf. exemple 1a) : « [...] *La requérante, Les Laboratoires Servier*, est titulaire d'AMM, initialement délivrées par les autorités nationales compétentes [...] » ; pourtant, généralement, la CJUE n'utilise que la reprise anaphorique de la fonction par *le N*, dans des expressions répétées plusieurs fois dans le texte, telles que *le requérant / la (partie) requérante, le défendeur / la (partie) défenderesse, l'intervenant / la (partie) intervenante* : aucun doute n'est laissé sur le référent visé parce qu'il existe un seul « objet » dans le discours que l'on puisse saisir par ces appellations.

2.4. Les marqueurs démonstratifs spécialisés

À mi-chemin entre la reprise anaphorique fidèle et infidèle, se placent les marqueurs démonstratifs spécialisés *ci-dessus* et *précité*⁹ qui, à la différence de *ledit* (§ 2.2), renvoient non seulement à un concept déjà évoqué, mais également à la dimension spatiale du texte. Bien qu'ils semblent fonctionner en autonomie, en réalité ils ont besoin d'une reprise fidèle pour saisir leur antécédent. Dans l'exemple 11, *ci-dessus* fait référence à « l'objet du protocole » qui, d'une part, reprend fidèlement l'antécédent *protocole* mais, de l'autre, résume le contenu de l'article 6, paragraphe 3 de celui-ci (« contribue à la maîtrise par les États membres de la pollution d'origine tellurique de la zone d'application du protocole ») :

Exemple 11

45. En instaurant un régime d'autorisation préalable par les autorités nationales compétentes pour le déversement des substances mentionnées à l'annexe II, l'article 6, paragraphe 3, du **protocole** contribue à la maîtrise par les États membres de la pollution d'origine tellurique de la zone d'application du protocole. La reconnaissance de l'effet direct de la disposition en cause ne peut que servir *l'objet du protocole*, tel que rappelé **ci-dessus**, et répondre à la nature de l'instrument destiné, notamment, à éviter la pollution due à la carence des pouvoirs publics (Affaire C-213/03).

Dans l'exemple 12, *précité* est employé afin de faire allusion à des documents judiciaires déjà cités dans l'arrêt et utiles à trancher le litige :

Exemple 12

62. [...] Ce principe s'appliquerait également lorsque les institutions communautaires prennent, dans le cadre de la

⁹ Les autres expressions indiquées par Souriou et Lerat (1975 ; cf. § 1 et note 4) n'apparaissent pas dans les arrêts consultés.

politique agricole commune, des mesures de protection de la santé humaine (*arrêts de la Cour Royaume-Uni/Commission, précité*, point 100, et du 5 mai 1998, National Farmers' Union e.a., C157/96, Rec. p. I2211, point 64) [...] (Affaire T138/03).

Dans l'exemple 13, *précité* apparaît dans l'anaphore « *eaux résiduaires précitées* », laquelle non seulement saisit « *eaux urbaines résiduaires* » mais, par la suppression de l'adjectif *urbaines*, réfère aussi aux « *eaux usées* » provenant de certains *secteurs industriels* », et établit une implication sémantique entre les adjectifs *résiduaires* et *usées*.

Exemple 13

2. Aux termes de son article 1^{er}, la directive 91/271 concerne la collecte, le traitement et le rejet *des eaux urbaines résiduaires* ainsi que le traitement et le rejet *des eaux usées* provenant de certains secteurs industriels, et a pour objet de protéger l'environnement contre une détérioration due aux rejets *des eaux résiduaires précitées* (Affaire C-280/02).

3. Répétition, anaphores et autodiologisme

La répétition et les phénomènes anaphoriques ne sont pas seulement un moyen d'assurer la cohésion d'un texte, mais jouent un autre rôle aussi : elles peuvent être considérées comme un instrument « autodiologique » par lequel l'auteur dialogue avec son propre texte, le commente, le précise. Dans leurs études sur le dialogisme Bres et Nowakowska (2005) reprennent la dichotomie, remontant à Authier (1984, 1995), entre les concepts de *dialogisme interdiscursif* et *dialogisme interlocutif* et approfondissent aussi le concept d'*autodiologisme* (ou *dialogisme intralocutif*), dans un souci d'harmonisation terminologique ; cf. Bres *et al.* (2005) :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper ;
- le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

On parle de *dialogisme interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; de *dialogisme interlocutif* pour le second ; d'*autodiologisme* pour le troisième. Cette triple interaction se manifeste, au niveau du discours produit, comme *dialogisation intérieure* (Bres, Nowakowska 2005 : 139).

En d'autres termes, la dialogisation intérieure se compose du dialogisme interdiscursif, du dialogisme interlocutif et du dialogisme intralocutif, et touche tous les niveaux macro- et microtextuels. Chaque énoncé pourrait donc être considéré : au niveau interdiscursif, comme connecté à d'autres textes précédents et successifs sur le même sujet (lié, en l'occurrence, à la jurisprudence européenne), qui circulent dans le même espace discursif ; au niveau interlocutif, comme inséré dans une sorte d'interaction entre le rédacteur du texte, dans notre cas la CJUE, et l'interlocuteur ou le lecteur, à savoir les avocats et les parties en cause ; au niveau intralocutif, comme lié aux énoncés appartenant à la même réalisation discursive.

Parmi les stratégies linguistiques autodialogiques, il est possible de compter la répétition et les phénomènes anaphoriques, qui manifestent, « le plus simplement, une réorientation du premier dire pour le confirmer, le renforcer ou l'infirmier » (Magri-Mourgues, Rabatel 2015). En effet, ce niveau consiste en tout commentaire que le rédacteur d'un texte fait sur ses propres paroles (et qui n'implique pas des voix externes). Ainsi, le rédacteur est-il l'interlocuteur premier de son propre discours dans un processus d'auto-réception et d'approfondissement du déjà-dit : la production de son discours se réalise dans l'interaction avec ce qu'il vient de dire, ce qu'il est en train de dire, et ce qu'il dira. Il s'ensuit que le rédacteur s'appuie sur le déjà dit pour faire progresser son texte. Un énoncé précédent est repris comme présupposé de l'énoncé suivant, ce qui, d'un côté, assure la continuité et la cohésion textuelle, et, de l'autre, contribue à l'autodialogisme, par le liage de certains éléments du texte. Ce liage référentiel, effectué de manière volontaire par le rédacteur, favorise la structuration mentale des connaissances autour d'un concept déjà énoncé, à travers sa condensation, sa classification, sa conceptualisation cognitive, ou à travers la sollicitation d'un savoir discursif mémoriel ou encyclopédique.

Dans le cas des arrêts de la CJUE, du point de vue autodialogique, la répétition à l'identique – qui, nous l'avons dit (§ 2.1), a le but de faire ressortir un élément appartenant à une classification complexe – permet également la mémorisation des concepts et, suivie d'autres reprises lexicales, forme des chaînes anaphoriques aptes à la construction conceptuelle des connaissances.

Revenons à l'exemple 1 (affaire T-147/00) : si, d'une part, la répétition des noms *fenfluramine* et *dexfenfluramine* en permet la mise en relief et la mémorisation parmi d'autres substances, d'autre part, les reprises anaphoriques « des *substances anorexigènes sérotoninergiques* » et « *Ces anorexigènes à action centrale [...]* » permettent de les conceptua-

liser comme appartenant non seulement à la classification générique de « substances », mais plus particulièrement à celle des « anorexigènes (sérotoninergiques) à action centrale ». Il semble donc que l'hyperonyme apparait pour des raisons de nécessité informationnelle : ce type de reprise lexicale infidèle ajoute un apport informatif par une procédure anaphorique de reclassification (« *Ces anorexigènes* ») de l'antécédent et permet d'enchaîner un développement ultérieur (« à action centrale ») fondé sur la nouvelle conceptualisation.

Les reprises infidèles peuvent donc aider la classification des concepts de départ et la construction de champs lexicaux et de relations sémantiques entre les termes juridiques (ou les termes qui assument dans les arrêts une portée juridique, comme dans le cas des substances anorexigènes). Prenons, sur ce point, l'exemple des chaînes anaphoriques construites par *le présent*. Il s'agit d'un élément très fréquemment employé pour pointer l'« arrêt » lui-même à l'aide de plusieurs appellations construisant un champ lexical et, par conséquent, une classification de l'objet. Il est possible de repérer les reprises suivantes : *le présent recours, la présente affaire, la présente décision, la présente procédure, le présent litige, le présent recours en manquement, la présente demande, le présent renvoi préjudiciel*, etc. Cette constellation anaphorique remplace dans les textes le mot « arrêt », qui fonctionne comme l'hyperonyme du champ lexical et se trouve presque¹⁰ exclusivement en clôture de l'en-tête, lorsque le juge introduit le corps du jugement par la phrase standard : « La Cour / le Tribunal rend le présent arrêt ». Les compétences encyclopédiques permettent de construire des liens entre les termes : *litige, affaire, procédure* et *demande*, qui sont des synonymes partiels indiquant les procès en général ; et entre l'hyperonyme *décision* et son hyponyme *arrêt*. *Recours (en manquement/ annulation/ réparation)* et *renvoi préjudiciel* sont les co-hyponymes véritables du mot *arrêt* parce qu'ils précisent la typologie d'arrêt selon la classification de l'Union européenne. Plus rarement, *le présent* accompagne d'autres réalités appartenant à la procédure judiciaire, par exemple : *le présent moyen, la présente espèce*, etc., tout en gardant la fonction autodialogique de construction cognitive des concepts juridiques.

Un dernier exemple d'autodialogisme que nous souhaitons mentionner concerne l'emploi, de la part des juges, d'une anaphore infidèle résomptive, qui remplace tout ce qui a été dit par un commentaire inséré à la fin d'un mouvement argumentatif (exemples 14, 15, 16) et/ou à la fin de la motivation afin de lier celle-ci (les « motifs ») au dis-

¹⁰ *Le présent arrêt* peut être utilisé pour renvoyer à un point précis à l'intérieur de l'arrêt lui-même.

positif final (exemple 17) : la condensation du « dit » dans un élément de reprise devient le présupposé pour ce qu'on dira, dans un dialogue intralocutif qui lie les différentes parties du texte.

Exemple 14

17. Dans *ces conditions*, il y a lieu de considérer comme fondé le recours introduit par la Commission (Affaire C-423/00).

Exemple 15

30. *Au vu des considérations qui précèdent*, il n'apparaît pas nécessaire d'interpréter l'article 10 CE, la seule interprétation de l'article 43 CE suffisant pour apporter une réponse utile à la juridiction de renvoi (Affaire C-31/00).

Exemple 16

66. *En égard à ce qui précède*, il convient de rejeter le recours dans son ensemble (Affaire C-118/99).

Exemple 17

Par ces motifs,

LA COUR (sixième chambre)

déclare et arrête : [...] (Affaire C-118/99).

Conclusion

Comme il était prévisible, dans les arrêts de la CJUE, l'exigence d'une expression aussi peu ambiguë que possible provoque l'emploi fréquent des procédés de cohésion lexicale tels que la répétition et la reprise anaphorique. Une lecture attentive de ces documents permet pourtant de relever des récurrences dans le choix de chaque stratégie anaphorique de la part des juges. Il apparaît donc que 1) la répétition à l'identique suggère la volonté de faire ressortir un élément – un co-hyponyme parmi d'autres – appartenant à une classification complexe, à une catégorie qui l'inclut ; 2) l'anaphore fidèle (notamment *æ N* et *ledit N*) est utilisée, dans un souci d'univocité, pour la reprise de tout objet ou concept anaphorisé appartenant au cotexte, exception faite pour les acteurs de l'affaire pris dans leurs fonctions dans le procès ; 3) l'anaphore infidèle peut saisir des antécédents contigus, car la proximité évite toute ambiguïté, et se fonde sur le lien entre référents encyclopédiques. De plus, c'est la seule stratégie employée pour indiquer

les parties en cause grâce à l'identification immédiatement établie dans l'en-tête entre ces dernières et leurs fonctions dans l'affaire. Enfin, il est possible de conclure que la répétition et le système anaphorique jouent dans ces documents le rôle d'instrument autodialogique aussi, par lequel les juges construisent des liens entre les éléments d'une classification complexe et ajoutent des informations nouvelles sur l'antécédent visé. Ainsi, les développements informationnels se fondent sur de nouvelles conceptualisations de l'élément de départ, sur la construction de champs lexicaux et de relations sémantiques entre les termes juridiques ou ayant une acception juridique.

Bibliographie

- ANDERSON, Patrick, CHAUVIN-VILENO, Andrée, MADINI, Mongi (éds), 2000, *Répétition, altération, reformulation*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.
- AUTHIER, Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- AUTHIER, Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, CHERVEL, André, 1966, « Recherches sur le syntagme substantif », in *Cahiers de lexicologie*, n° 2-9, p. 3-37.
- BOCQUET, Claude, 2008, *La traduction juridique. Fondement et méthode*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- BRES, Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », in BRES, Jacques *et al.*, *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck-Duculot, p. 47-73.
- BRES, Jacques, NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2005, « Dis-moi avec qui tu “dialogues”, je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », in *Marges linguistiques*, n° 9, p. 137-153.
- BRES, Jacques, HAILLET, Pierre-Patrick, MELLE'T, Sylvie, NØLKE, Henning, ROSIER, Laurence (éds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- CABASINO, Francesca, 1986, « Stratégies discursives dans la jurisprudence », in *SILTA*, n° 1-3, p. 171-188.
- CABASINO, Francesca, 1987, « Il discorso della giurisprudenza », in LASORSA, Claudia, CABASINO, Francesca (éds), *Prospettive testuali nell'indagine linguistica*, Roma, Bagatto Libri, p. 35-113.
- CORNU, Gérard, 2005, *La linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- DRUETTA, Ruggero (éd.), 2017, *La répétition en langue*, Repères-Dorif, n° 13.

- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La répétition, étude rhétorique et linguistique*, Tübingen, Niemeyer.
- GÉMAR, Jean-Claude, 1981, « Réflexions sur le langage du droit », in *Meta*, n° 26/4, p. 338-349.
- KESIK, Marek, 1989, *La cataphore*, Paris, PUF.
- KLEIBER, Georges, 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015, « Quand la répétition se fait figure », in MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain (éds), *Pragmatique de la répétition, Semen*, n° 38.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2000, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, (3^e éd.).
- MAINGUENEAU, Dominique, 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, (3^e éd.).
- MIGEOT, François, VIPREY, Jean-Marie (éds), 2000, « Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours », *Semen*, n° 12-1. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/semen/1860>
- NOWAKOWSKA, Aleksandra, DÉTRIE, Catherine, 2017, « Anaphore », in DÉTRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VERINE, Bertrand, STEUCKARDT, Agnès (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion.
- PÉRDICOYANNI-PALÉOLOGOU, Hélène, 2001, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », in *Revue québécoise de linguistique*, n° 29-2, p. 55-77.
- PREITE, Chiara, 2005, *Langage du droit et linguistique*, Roma, Aracne.
- RABATEL, Alain (éd.), 2008, *Figures et point de vue, Langue française*, n° 160.
- RICHARD, Élisabeth, 2000, *La répétition : syntaxe et interprétation*, Thèse de doctorat, Brest, UBO.
- SCHNEDECKER, Catherine, CHAROLLES, Michel, KLEIBER, Georges, DAVID, Jean (éds), 1994, *L'anaphore associative*, Paris-Metz, Klincksieck.
- SOBIESZEWSKA, Marta, 2014, « Procédés référentiels dans le discours juridictionnel : Cas des arrêts de la cour de cassation », in *Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web of Conferences, p. 2899-2916.
- SOBIESZEWSKA, Marta, 2016, « La répétition dans le discours juridique : instrument du contrôle des risques d'ambiguïté référentielle », in BIGLARI, Amir, SALVAN, Geneviève (éds), *Figures en discours*, Louvain-la-Neuve, Academia, p. 181-194.
- SOURIOUX, Jean-Louis, LERAT, Pierre., 1975, *Le langage du droit*, Paris, PUF.
- WHITTAKER, Sunniva, 2003, « Pour une description textuelle et discursive de l'expression anaphorique *ledit N* », in *Journal of French Language Studies*, n° 13, p. 159-176.

Troisième partie

***Répétition et interaction(s) : discours
épistolaire, communication
médiatique et médiatisée***



Quand la répétition s'ajoute au discours rapporté Étude de quelques *redites* dans des correspondances de la Grande Guerre

Corinne Gomila

Université de Montpellier – Praxiling UMR 5267 – CNRS

Résumé

Dans le champ de la répétition en discours, l'objet de cet article se tient à la marge. Il envisage en effet non pas la récurrence d'une unité lexicale, mais la représentation de la répétition du dire. Comment cette récurrence du dire s'exprime-t-elle en discours ? Pourquoi dire que l'on redit et re-dire le déjà-dit ?

L'étude s'appuie sur un corpus de correspondances de la Grande Guerre, le *Corpus 14* qui rassemble un millier de lettres et cartes échangées entre 1914 et 1918 entre des soldats peu-lettrés et leurs familles restés « à l'arrière », dans les campagnes ou dans les villes. Les contraintes de cette correspondance de guerre favorisent les *redites*. De fait, trois types d'énoncés ont été ici repérés qui s'étirent sur un continuum allant de la reprise itérative à la répétition quasi formelle du dire : tout d'abord, des comparatives énonciatives en *comme* qui reprisent les fils du discours, des incisives en *déjà* parant dans l'échange l'impertinence d'un doublon, et enfin, des redites portées par les verbes *redire* et *répéter* mises au service d'une stratégie de la persuasion.

Mots-clés : Énonciation, répétition, discours rapporté, correspondance, Grande Guerre.

Cet article envisage le phénomène de la répétition dans un corpus exploratoire, le *Corpus 14*¹. Il rassemble 1 273 lettres et cartes postales échangées par des soldats et leurs familles au cours de la Grande Guerre.

¹ Le *Corpus14* est le fruit du travail d'une équipe de chercheurs coordonnée par A. Steuckardt de l'Université de Montpellier 3. Il rassemble des lettres et cartes postales écrites entre 1914 et 1916 consultables sur le site du laboratoire *Praxiling* sous le nom de *Corpus 14*.

Le discours à l'étude relève donc d'un genre particulier, l'épistolaire, et s'inscrit dans un contexte hors du commun, la guerre.

L'épistolaire, mode de communication paradoxale, contraint les correspondants à des stratégies de reprise scripturale. L'échange est en effet difficile qui se tient ainsi à distance, en différé et avec un absent. Pour assurer le contact et préserver le fil du discours, les épistoliers ritualisent, d'une lettre à l'autre, des formules routinières d'introduction et de clôture cérémonieuses (Branca-Rosoff & Schneider 1994 ; Branca-Rosoff 2015 ; Große., Steuckardt, A., Sowada, L., Dal Bo, B., 2016) ; des reprises diaphoniques (Roulet, 1993 ; Perrin, 1996) qui, dans le corps de la lettre, commencent par rappeler le propos du correspondant pour mieux s'y adosser, témoignant du dialogisme interloctif (Bakhtine, 1935) d'un échange en co-présence simulée.

La guerre influe sur le caractère et les enjeux de cette correspondance familiale. Écrire est le seul moyen pour les soldats de garder le contact avec leurs proches, et, de ce point de vue, la lettre est un signe de vie qui leur dit que « jusqu'ici tout va bien ». Les hommes écrivent tous les jours, voire plusieurs fois par jour, mais la multiplication des courriers assèche les contenus inédits. Dans ces circonstances, il leur arrive d'écrire qu'ils n'ont justement pas grand-chose à raconter (1) ou de marquer qu'ils se répètent (2). Le déjà-dit importe peu parfois, pour certains, pourvu que l'écriture soit régulière (3).

(1) [...] ma chère Victoria **comme je t'écris tous les jours je n'ai pas grand chose à te raconter** [...] Felicien -1-161114²

(2) Je te dirais pour le moment qu'il n'y a pas grand chose nouveau, on vien de passer une terrible nuit et je te garanti qu'on a pas eu chaud ; mai enfin **depuis le temps que je te le repète qui fait froid tu dois le savoir** henri -1-150130

(3) Si cela ne vous fait rien de me faire savoir de vos nouvelles un peut plus souvent ; **même que tu me dise la même chose sur toute** ce la ne me fait rien [...] laurent-1-141129

Dans cette correspondance, propice aux reprises et aux répétitions, des énoncés sortent du lot, qui, à l'instar de l'exemple 2, se distinguent par la dimension répétitive qu'ils affichent. Le trait de récurrence porté ici par l'introducteur *je te le répète* est toujours d'une mémorable visibilité pour le destinataire.

² Il s'agit ici d'une transcription diplomatique, sans retouche orthographique.

Lorsque l'épistolier recourt à ce type d'énoncé, il en ressort à la fois une saillance remarquable du propos et « une double épaisseur du discours » (Bres 2008 ; Nowakowska 2012), qui, dans le rappel et l'écho d'autres énoncés, débordent le simple échange de nouvelles.

Il s'agira tout d'abord de situer dans le champ de la répétition ces formes métadiscursives qui tout à la fois *re-présentent* un discours de soi et marquent sa récurrence ; puis d'analyser les cas les plus typiques en se centrant sur leurs propriétés morphologiques et syntaxiques d'une part, sur leurs valeurs sémantiques et pragmatiques d'autre part.

1. Répétition et redite

On a coutume de définir la répétition comme « la récurrence d'une unité linguistique sur un empan déterminé et pertinent en fonction du niveau d'analyse » (Frédéric 1985 : 86). Les travaux de G. Molinié (1994) ont montré toute la puissance de la répétition envisagée comme figure ; ceux de M. Bonhomme (1998 ; 2005) ont souligné à quel point cette figure pouvait, en tant que forme discursive, renforcer le rendement d'un énoncé.

Plus récemment, et dans leur sillage, les études d'A. Rabatel (Rabatel 2008 ; Magri-Mourgues et Rabatel 2015a) ont proposé une analyse de la répétition dans une approche énonciative qui intègre la problématique des figures « dans un processus par lequel les locuteurs ou les énonciateurs ajustent leur rapport cognitif ou intersubjectif aux mots, à la réalité et aux allocutaires » ; les travaux d'E. Prak-Derrington (2005 ; 2015) questionnent, de leur côté, dans le champ de la reprise, deux types fondamentaux de répétition – la répétition comme reprise du matériau formel et la reformulation comme reprise du sens – rappelant que « répéter (dire la même chose mêmement) » n'est pas a priori « reformuler (dire la même chose autrement) ».

1.1. Dans le champ de la répétition, dire que l'on se répète

Dans le champ de la répétition, l'objet de cette étude se tient à la marge car il ne s'agit pas d'examiner des récurrences lexicales comme en (4), mais de questionner des énoncés tels que (5) qui « se représentent » comme des répétitions :

- (4) [...] écris moi souvent souvent le temps me paraîtra
moins long [...] Victoria -1-141116

(5) [...] je te le repête ne t'inquiète pas pour moi [...]
Pierre -1-150708

Certes, on retrouve dans chacun de ces extraits un même mouvement énonciatif, modalisant un premier énoncé ou le mettant en perspective, auquel s'ajoute une intentionnalité marquée. Toutefois, dans le premier exemple, au sein d'un seul et même acte d'énonciation, la répétition immédiate de *souvent* relève de l'expressivité du discours. Elle constitue une *figure* au sens de M. Bonhomme (1998 : 7) c'est-à-dire « une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés ». Ainsi, en rupture avec les règles d'agencement des mots, le redoublement de l'adverbe constitue à lui seul une marque singulière dans le discours ; il résulte d'un choix de l'épouse qui ne se contente pas d'une injonction simple adressée à son mari – écris-moi *souvent le temps me paraîtra moins long*, mais préfère augmenter l'intensité de sa demande par un doublon : écris-moi *souvent souvent*, c'est-à-dire bien plus que souvent, au moins deux fois plus.

Dans le second, au cœur de l'articulation de deux actes d'énonciation, le syntagme introducteur *je te le repête* présente, en discours direct, l'énoncé enchâssé comme étant une répétition. *Ne t'inquiète pas pour moi* est la réapparition d'un dit, plus haut dans la lettre, redit même, ici et maintenant.

La répétition est dans l'exemple (5) celle du dire et non du mot. Elle procède de « "l'aspect itératif", aspect qui se caractérise par le fait que le procès (état ou événement) qu'il affecte est présenté comme se reproduisant dans le temps un nombre de fois déterminé (aspect répétitif ou itératif *stricto-sensu*) ou indéterminé (aspect fréquentatif ou habituel. » (Gosselin, 2013). L'itération est induite par le verbe *répéter* intrinsèquement itératif, mais elle peut être assurée par d'autres éléments adjoints.

C'est à ce type d'énoncés que nous nous intéressons. Nous les qualifions désormais de *redites*³, terme plus apte à transcrire le trait répétitif de l'acte de dire dans ce corpus.

1.2. Les trois types de redite du Corpus 14

Il a été relevé 106 redites qui se distribuent principalement en trois groupes.

(A) **Comme je te Pai dit sur ma lettre d'hier soir** j'ai
tiré 48 heures de garde [...] Alfred -1-141027

³ Le terme est pris au sens propre, sans connotation fautive.

[...] Oui j'ai reçu la lettre de filicie en même temp que la tienne **comme je te le di sur la lettre date du 20** : et au sujet du la pin il la était très bon **comme je te lai déjà di** aussi, nous lavon manger avec Joseph Rieu, Bres, Joseph Paulet et moi [...] ; Laurent-1-150322-2

(B) C'est vrai que j'ai passer un jour sans t'écrire **je te l'ai déjas dit** le jour que nous avons fait une grande marches. Mais depuis je t'ai toujours écrit sans manqué. Alfred -1-141222

Nous dans la Marne de puis quelque jours. **Je pense que je te l'ai déjà dit.** Jules -1-150829

(C) [...] **je te le repête** je suis tres bien tres contant. Je compte être bien tot gueri maintenant Pierre -1-150217

[...] si je te le demande c'est que je voulez le savoir et que jetais resigné a tout **je te les dit bien souvent et je te le repete encore** je suis résigné depuis ton depart marie-1-150201

Dans le premier groupe (A), le plus à la marge du champ de la répétition, la dimension répétitive est portée par la structure d'une comparative en *comme* ; elle est apportée, dans le suivant (B), par l'ajout, dans l'incise, d'un marqueur itératif, *déjà* ; dans le dernier (C), elle est signifiée par le sémantisme du verbe employé, *répéter*.

Outre ce trait et l'hétérogénéité énonciative qui les caractérisent, ces redites ont en commun un verbe de parole, le plus souvent *dire*⁴, conjugué à la première personne. La répétition est avant tout celle de son propre discours. Pris dans l'interlocution, l'énoncé enchâssant mentionne presque toujours le destinataire (*te/vous*) et l'objet du dire doublement, sous la forme ostentatoire d'un pronom complément, *le/l'*, mis en perspective avec l'énoncé de référence, souvent très court et généralement présenté au discours direct⁵.

L'énoncé redoublé renvoie invariablement, non à de l'extraordinaire comme on pourrait s'y attendre avec la guerre qui fait rage, mais à de *l'infra-ordinaire*, à de *l'endotique* au sens de Georges Perec⁶, c'est-à-dire à tout ce qui parle de soi. Le soldat, quand il se répète, parle de lui, du lieu où il se trouve, de ce qu'il fait, de sa santé et de tout ce qui le porte vers son village et sa famille, principalement le courrier et les permissions.

⁴ Mais parfois quelques verbes d'écriture comme *marquer* ou *écrire*.

⁵ Le trait itératif fonctionne ici comme un marqueur de discours direct. Dans ce corpus exempt de ponctuation appropriée, il est un des indices qui permet de le repérer.

⁶ Cf. PÉREC, G., *L'infra-ordinaire*, France, Seuil, 1989, p. 9-12.

On recense 53 comparatives en *comme*, 25 incises avec adverbe itératif et 28 occurrences du verbe *répéter*. Ces redites présentent des propriétés morphologiques et syntaxiques spécifiques et leur distribution varie dans le corpus selon les intentions communicatives et pragmatiques de l'épistolier.

2. Entre continuité et rupture, la redite en *comme*

Des trois formes de redites, la comparative en *comme + je + te + (le) + dire* est la plus fréquente.

2.1. Une comparative énonciative de redoublement

Cette comparative n'est pas ordinaire. En effet, dans l'exemple (6) qui est de forme commune, l'adverbe met en relation, dans un même acte d'énonciation portant sur le cantonnement des soldats, deux contenus différents, un élément comparé (*le cantonnement à Valhey*) et un élément comparant (*le cantonnement à Maixe*) ayant avec lui un rapport de ressemblance (*le cantonnement dans la grange*). Dans l'exemple (7), l'adverbe *comme* met en perspective l'énonciation et la ré-énonciation d'un même contenu. La comparative est dans ce cas énonciative.

(6) [...] Nous somme ici à Valhey **comme** on était à Maixe cantonner dans une grange. alfred-1-1410222

(7) [...] Oui j'ai reçu la lettre de filicie en même temp que la tienne **comme je te le di sur la lettre date du 20** [...] ; Laurent-1-150322-2

Ainsi, dans la séquence *j'ai reçu la lettre de filicie [...] comme je te le di sur la lettre date du 20*, sont reliées deux assertions de contenus identiques tenues à des moments différents, que l'on pourrait reformuler par « Je te dis aujourd'hui que j'ai reçu la lettre de Félicie comme je l'ai fait dans la lettre datée du 20 », signalant que la première des deux est une redite.

À la différence des *co-énonciatives* examinées par M. Pierrard (2008) et des *comparatives de modalité autonymique*⁷ étudiées par J. Authier-Revuz

⁷ Le corpus comporte des comparatives de modalité autonymique. En voici un exemple [...] *il y a 4 ou 5 jeux de carte dans la chambre et sa frotte dure comme on dit* [...] Alfred-1-150115

Ici, la comparative *sa frotte dure comme on dit* renvoie dans une boucle méta-énonciative à la manière usuelle de dire du/des soldat(s). Le dire en train de se faire qui est mis en rapport avec un autre dire du même élément, ça frotte dur, implique une identité des manières de dire. On notera que *les comparatives de modalité autonymique*, décrites dans le détail par J. Authier-Revuz (1995b) peuvent se placer n'importe où sur la chaîne indépendamment de la structure

(1995b), ces comparatives réénonciatives sont toujours le fait d'un seul et même énonciateur et n'entraînent pas forcément l'identité littérale des deux énoncés en jeu.

Par rapport à un discours rapporté classique *je t'ai dit p*, la structure de la comparative, *je te dis p' comme je te l'ai dit...*⁸, ajoute une dimension répétitive à la séquence. Cette valeur est d'autant forte que la structure s'accompagne généralement d'un marqueur itératif, *comme je te l'ai – déjà / souvent – dit plusieurs fois*, et d'un circonstanciel, *dans une lettre datée du x, dans plusieurs lettres, hier*, situant le dit *p* et le redit *p'* dans le temps de la correspondance.

2.2. Comme je te l'ai dit pour tenir le fil du discours

Cette comparative étant facultative, le scripteur pouvant tout à fait poursuivre sans elle, on peut s'interroger sur les raisons de sa présence. Signaler et doubler de la sorte l'assertion semble avoir plusieurs implications.

En mettant en rapport un même propos tenu dans des lettres successives, la redite constitue une reprise épistolaire qui, à l'instar des reprises diaphoniques, cheville les fils de la correspondance. L'énoncé répété d'une lettre à l'autre fait lien. *Comme je te l'ai (déjà) dit dans la lettre x* est un signal dans la chronologie du discours, qui oblige le correspondant à percevoir une continuité malgré les décrochements propres à l'acheminement du courrier. En permettant au scripteur de dire qu'il s'inscrit dans du déjà-dit et de le signifier à son destinataire, ce rappel mémoriel thématise un « contenu commun » connu (Richard 2015).

La position linéaire de la comparative dans le discours peut varier. Elle apparaît en position initiale ou intermédiaire, mais rarement en finale. Cette dernière place est en effet occupée la plupart du temps par des comparatives de modalité autonymique.

En position médiane, la redite en *comme* va dans un mouvement rétrospectif rappeler le déjàdit pour le rectifier et reconstruire de cette façon un nouveau message sur l'ancien.

(8) [...] le 5 bataillon n'est plus à Drouville **comme je te l'est dit** il est à Einville [...] Alfred-1-141022-2

des constituants de la phrase, ce qui n'est pas du tout le cas des comparatives énonciatives envisagées ici.

⁸ Où le pronom élidé l/réfère à *p*.

(9) [...] Je contait recevoir ce soir une lettre **comme je te l'ai dit sur ma carte rouge d'hier** mais non j'ai encor rien reçu [...] alfred-1-141110-1

En préface, elle thématise un propos tenu antérieurement pour le développer :

(10) St Nicolas du Port le 19 decembre 1914

Chère femme et cher fils.

Comme je te l'est dit hier nous devons avoir chacun une photo pour ce soir si c'est vrai tu la recevra quand ces cartes car je vais te l'envoyer tout de suite elle von partirs demain matin dimanche à 8 heures du matin. Alfred-1-141219-2

Notons au passage l'usage singulier que fait Alfred de cette redite en *comme*. Celui-ci utilise systématiquement le tour à l'initiale en guise de formule d'ouverture. Dans l'idiolecte de cet épistolier, non seulement, la redite permet de « reprendre » la rupture de l'échange en topicalisant le thème d'un propos tenu la veille, mais, dupliquée pratiquement à l'identique d'une lettre à l'autre, elle constitue la répétition d'un patron à engendrer du texte, *une routine processuelle facilitant l'écriture* (Sitri & Tutin 2016 : 10). Le soldat l'utilise dans plus d'une dizaine de lettres successives.

Les marqueurs itératifs utilisés habituellement dans la comparative sont l'adverbe *déjà* et les locutions *de nouveau* ou *plusieurs fois*.

(11) [...] tu me di que depuis ma carte daté du 30, tu na rien plus reçu **pour tant comme je te dit de nouveaux sur la lettre date du 13** je tais envoyer 4 carte et deux lettres [...] Laurent -1-150414

(12) [...] Je te dirais que j'ai changer de Bataillon **comme je t'ai deja marquer sur lautre lettre**, je suis dans un bataillon venant du maroc [...] Henri -1-141128

(13) [...] le temp est très beau il fait bien chaud **comme je t'ai dit plusieurs fois** je ne peu pas te raconter tout ce que je veu [...] Felicien -1-150616

Dans ces exemples, ces marqueurs augmentent la saillance de ce qui est redit et invitent le destinataire à entendre plus qu'il n'est écrit.

2.3. Une valeur d'apaisement : des assertions rassurantes et quelques tristes confidences

Les propos répétés sont tous des assertions qui, en plus du fait de parler de soi, portent au moins deux valeurs principales : il s'agit avant tout de rassurer l'épouse et la famille en disant où l'on se

trouve, en se représentant à l'abri et bien portant, quitte à masquer la vérité :

(14) [...] Je n'ai pas grand nouveau a t'apprendre, **comme je t'ai déjà écrit, j'ai changé d'endroit Je suis dans le Pas de Calais** [...] Henri -1-150501

(15) [...] surtout chère Victoria se que je te recommande de prendre toujours bon courage et pas du mauvais sang car **comme je t'ai dit plusieurs fois que je ne suis pas dangereux**² Félicien -1-150612

Mais il s'agit parfois pour les soldats de s'épancher en laissant libre cours à l'expression de leurs souffrances morales et physiques. Ces cas sont plus rares car les épistoliers s'autocensurent pour ne pas inquiéter leurs proches.

(16) oui ma petite Victoria ont est heureux encore de pouvoir se donner des nouvelles tous le jours car si ce n'était pas cela je n'en s'ai pas ce que je deviendrai car **comme je t'ai dit plusieurs fois** que le jour que j'en ai pas j'ai bien le caffard. Félicien -1-160526

(17) [...] j'en est marre de cette guerre, depuis si longtemps qu'elle me fait souffrir, **comme je te l'es déjà dit** j ai beaucoup changé de carractère, comme il était déjà pas bon, alors tu vois, de la, ce que sa doit être maintenant ; et de figure aussi, je porte toute ma barbe. Et bientôt je vais être bossu complètement, je marche le nez par terre, a Je viens pas beau. [...] Henri -1-150326

La redite en *comme* sert à tenir le fil du discours d'une lettre à l'autre, en rappelant au destinataire ce qu'il sait déjà pour mieux le valider ou l'invalider. Elle implante et elle implique le correspondant absent dans l'échange. Celui-ci devient alors, pour l'épistolier, aussi présent que l'allocutaire présent d'un échange oral.

Ce qui est redit renvoie à l'infra-ordinaire du scripteur qui lui permet de se dépendre. Ce sont majoritairement des affirmations qui servent à rassurer le correspondant, parfois des aveux où le soldat se laisse aller à de tristes confidences. La valeur de l'énoncé représenté est principalement affective.

² Au sens de *je ne suis pas en danger*.

3. Face à l'impertinence du doublon, l'alternative des redites en déjà

Le second type de redites prend la forme d'une incise. Elle se caractérise par la présence privilégiée dans le segment introducteur de l'adverbe itératif, *déjà* :

(18) Joublies de te dire que Ernest ma escri du trois il est en bonne santé il ma escrit aussi du 31 **je te lai déjà dit** il me semble ici c'es nouvelles marivent le plus tard dans deux jours
Pierre -1-150408

(19) [...] j'avais pour manger ce n'est que des manieres ou plus-tôt de la gourmandise. **je te l'avais déjà dit** je me demande pourquoi tu peux faire comme ça toujours pour rien. Pierre -1-150302

On a coutume de distinguer l'aspect répétitif de l'aspect fréquentatif ou habituel à la possibilité de compter les occurrences du procès en jeu. Mais aucun des épistoliers ne comptabilise ses redites et le corpus ne comporte pas de formes telles que *je te l'ai dit trois fois* par exemple. De fait, les adverbes utilisés se caractérisent par l'indétermination des occurrences.

3.1. Des incises et un adverbe privilégié, déjà

Dans les exemples 18 et 19, déjà manifeste un aspect fréquentatif au sens large. Le marqueur signifie que le procès exprimé dans l'énoncé a eu lieu au moins une fois si ce n'est plus. Cette acception itérative de l'adverbe déjà se réalise principalement avec le verbe dire au passé.

Quant à la situation de l'incise, elle figure le plus souvent en post-position mais se rencontre quelquefois en position médiane :

(20) C'est vrai que j'ai passer un jour sans t'écrire **je te l'ai déjà dit** le jour que nous avons fait une grande marches. Mais depuis je t'ai toujours écrit sans manqué. Alfred -1-141222

En raison de la quasi-absence de ponctuation propre aux écrits du Corpus 14 (Steuckardt 2015), il est parfois difficile de savoir avec certitude sur quel énoncé porte alors l'incise¹⁰. Dans l'exemple 20, le *je te l'ai déjà dit* d'Alfred peut s'interpréter soit comme un retour sur le fait de n'avoir pas écrit, soit comme un introducteur qui précise le jour où cela a été dit la première fois. Cependant la répétition lexicale *un jour/*

¹⁰ Il est alors nécessaire de remonter dans la correspondance pour s'en assurer ce que nous avons fait pour tous les extraits cités.

le jour est un indice qui, en encadrant l'incise, noue les deux pans de la phrase : *C'est vrai que j'ai passer un jour sans t'écrire, le jour que nous avons fait une grande marches*. L'incise concerne bien le jour passé sans écrire qui était justement un jour de manœuvre. La redite balise toujours le fait le plus important.

3.2. Veiller à la pertinence de l'échange

Comme la comparative, l'incise est supprimable. Le discours pourrait tout à fait fonctionner sans cela. Sa présence traduit le souci du scripteur qui veille aussi à la pertinence des échanges dans un double mouvement dialogique, intralocutif et interlocutif¹¹ : il ne peut écrire sans faire de liens avec ce qu'il a déjà dit et ce qu'il prévoit de dire, tout comme il ne peut s'empêcher d'anticiper sur la réception qu'en fera son correspondant.

Lorsqu'il est en train d'écrire, l'épistolier est en même temps, au même moment, son propre lecteur¹². Pareillement au locuteur qui entend le son de ses propres paroles, il voit les mots qu'il inscrit sur la feuille, mesure la pertinence de ses propos à l'appui de sa mémoire discursive.

(21) [...] Nous dans la Marne de puis quelque jours. **Je pense que je te l ai déjà dit**. Jules -1-150829

(22) [...] **Joublies de te** dire que Ernest ma ecri du trois il est en bonne santé il ma ecri aussi du 31 **je te lai deja dit il me semble** ici c'es nouvelles marivent le plus tard dans deux jours Pierre -1-150408

Tout doublon peut paraître alors contraire au principe d'économie de la langue, qui veut que l'on apporte, selon la maxime de Grice (1979), « la quantité d'informations nécessaires, ni plus ni moins », et plus largement qui impose que l'on parle pour dire quelque chose, et non redire toujours les mêmes choses. En signalant, via l'incise, l'im-pertinence (De Guardia 2002 ; Prak-Derrington 2005) de son propre dire, l'épistolier s'affranchit de cette transgression, non seulement pour lui-même, mais aussi vis-à-vis de son destinataire dont il anticipe de cette façon la réception et les éventuels reproches, *tu me l'as déjà dit*. *Reproches* dont on trouve d'ailleurs des exemples dans le corpus et

¹¹ Nous parlons ici d'un double mouvement et non d'une triple dimension dialogique c'est-à-dire interdiscursive, interlocutive et intralocutive (Bres, 2008) car le dialogisme relevé dans le Corpus 14 est avant tout inter ou intralocutif. Comme l'a déjà remarqué S. Branca-Rosoff (2018), il y a peu d'interdiscours nationaliste ou antimilitariste par exemple dans ce corpus.

¹² J. Authier-Revuz (1995a) parle d'un « dialogisme interne de l'auto-réception ».

auxquels le scripteur répond justement par une redite signifiant son agacement.

(23) **tu me par le toujours des permission, je tes déjà di**
qu'elles était suspendue pour le moment, et on ne ses pas quans
on les fera de nouveau par venir Laurent -1-151010

En accord avec ce principe de pertinence, le scripteur peut, avec l'incise, boucler le propos et poursuivre sur un nouveau thème comme dans l'exemple suivant :

(24) Je viens a toi une fois de plus pour te causer un peu
sur ma situation la'quelle à un peu changé **je te déjà dit sur**
lautre lettre que je te dise ma santée est toujours parfaite [...]]
Jules -1-150115

En dépit de ce principe, l'épistolier peut vouloir *en rajouter une couche* pour indiquer plus fermement à son correspondant qu'il confirme son dire et qu'il faut le croire.

3.3. Une valeur de confirmation : désir réaffirmé, aveux justifiés

Les propos représentés traitent des mêmes thèmes que ceux de la redite en *comme*. Mais de son côté l'assertion pointée par l'incise ressort d'un mouvement argumentatif :

(25) [...] un jours viendra que nous seront heureux d'avoir
un beaux bébé, je le désire de tout coeur, tu sait **je te Pai déjà dit**
et j ai **toujours** le même désir. Victoria -1-160128

(26) C'est vrai que j'ai passer un jour sans t'écrire **je te Pai**
déjà dit le jour que nous avons fait une grande marches. Mais
depuis je t'ai **toujours** écrit sans manqué. Alfred -1-141222

Redire qu'elle désire un enfant permet à Victoria (25) de signifier à son époux l'intensité et la permanence de son désir. Dans l'extrait, redite et répétition se cumulent et se renforcent : *j'ai toujours le même désir* fait écho à *je le désire de tout coeur* ; l'adverbe *toujours* vient, en appui du *déjà* de l'incise, certifier ce que la redite confirmait.

Répéter qu'il a passé un jour sans écrire permet à Alfred non seulement de se justifier en expliquant qu'il n'a pas pu le faire à cause de la grande marche, mais également de prouver à son épouse toute sa bonne foi quand il déclare qu'il lui a *toujours écrit*. Grâce à cette répétition, il se donne à voir comme un épistolier digne de confiance qui ne cache rien.

La redite en *déjà* vaut tantôt pour une excuse préventive quand l'épistolier doute de la pertinence de son propos et anticipe les reproches de son correspondant, tantôt pour une certification du dire qui lui permet de renvoyer à l'autre l'image de sa fiabilité.

4. Quand dire ne suffit plus, restent *répéter* et *redire*

Le troisième type de redites s'inscrit plus étroitement que les autres du côté de la répétition en raison du sémantisme des verbes employés.

4.1. Les verbes *répéter* et *redire*

En effet, le trait répétitif n'est pas signifié par un élément du contexte comme dans les redites précédentes, mais il tient à la valeur intrinsèquement itérative des verbes *répéter* et *redire* :

(27) [...] enfin mon chère bien aimé ne te fait pas du mauvais sang car **je te le répette** ici tout va bien. Marie -1-150609

(28) [...] **tu voi je te le redi** ne vous inquiétais pas de moi, [...] Laurent-1-150427-2

Sur les 28 formes de redites verbales¹³ présentes dans le corpus, trois seulement se réalisent avec le verbe *redire*. L'idée de répétition ne s'exprime pas de la même façon selon le terme choisi : elle est donnée par le sens même du verbe dans le cas de *répéter* alors qu'elle résulte de l'adjonction d'un préfixe dans celui de *redire*. Cependant leur emploi respectif reste identique.

L'itération se trouve également sur-marquée dans ce troisième type de forme. Avec un effet intensif, verbe et locutions itératives se cumulent. Les séquences telles que *redire de nouveau*, *répéter encore une fois* inscrivent le déjà-dit dans une série, et non plus seulement dans un processus de redoublement :

(29) **Anfin je vous le redi denouveau** ne vous inquietait pas au sujet de ma maladie car se n'est rien ; Laurent-1-150427-2

(30) **Je te le repette encore une fois** du mauvais sang je ne men fait pas je prend tout avec patience tout pour l'amour de

¹³ On ne relève qu'une seule fois l'emploi du substantif *répétition* dans le corpus : « [...]Un petit instant au pres de vous chère Epouse je vais être toujours a la même repetition je travaille toujours a guerir et je crois que j'enplois bien mon temps [...] » Pierre-1-140905

Dieu sois tranquille de ton épouse car **je te le dis encore une fois** je suis en parfaite santé. Marie -1-150201

Le verbe *répéter* est conjugué au présent. Toujours en position initiale, l'introducteur réactualise un propos antérieur qu'il qualifie de répétition, en l'affichant en discours direct ou indirect.

(31) [...] **je te le repête** ne t'inquiète pas pour moi [...] Pierre -1-150708

(32) [...] enfin **je ne cesse de te reppeter que** tu sois encore plus sage que lorsque Maman était avec toi [...] Ernest -1-160915

Le discours direct se montre largement majoritaire. L'exemple (31) peut paraître équivoque, car, comme dans une *auto-représentation du dire en train de se faire* (J. Authier-Revuz 2004 : 38), tous les paramètres énonciatifs des deux actes d'énonciation enchâssés coïncident. Néanmoins, malgré le caractère performatif de l'énoncé, le trait itératif dû au sémantisme du verbe tire l'exemple du côté de la redite, ce que corroborent, dans plus de la moitié du relevé, les lexies combinant les verbes *dire* et *répéter* par subordination ou coordination :

(33) **Je vais te répéter ce que je tai déjà dit bien souvent** jen vois de bien plus malheureux que nous Marie -1-141009

(34) Et bien chéri **je suis encore obligé a te répéter ce que je tai dit bien souvent** j'ai pri tout sens me faire trop de mauvais sang grâce a tes douce parole Marie -1-151231

(35) [...] si tu tombè malade tu-je me ferait trop du mauvais sang car pense ma petite femme chérie que tu as un petit mari qui t'aime et que je te soutiendrai jusqu'au dernier car **je te l'ai déjà dit et te le redit encore** que si sa avait était pour faire des misères à une femme jamais je ne me serait marié [...] Félicien -1-160120

Cette montée en puissance de l'itération dans le temps – et dans le ton – confère au propos une position ultime sur l'échelle des récurrences possibles du discours. Comme le soulignait déjà López Muñoz (2005) dans son étude des forums de discussion sur Internet, « cette stratégie de cumul » est d'autant plus rentable qu'elle consolide à la fois la valeur argumentative du propos répété et l'articulation de l'échange.

À la différence de la redite en *comme* qui reprend une assertion présente dans la lettre de la veille, et à l'opposé de celle en *déjà* qui réactualise un propos tenu quelque part au sein de la correspondance, dans la redite verbale, le dit et le redit figurent côte à côte sur la même page. Cette contiguïté visible sur la feuille renvoie à la définition étroite de

la répétition qui veut que l'intervalle entre les deux occurrences soit le plus court possible. Dans les extraits suivants, l'injonction de Pierre *ne t'inquiète pas pour moi* fait écho à sa demande *Ne te fais pas de soucis de moi* écrite quelques lignes plus haut ; quant à Marie, elle duplique à l'identique l'affirmation tracée peu avant, *c'est un plaisir de le garder*.

(36) Je vais essayer me faire rentrer a l'infirmierie ou aux écloppes Ne te fais pas de soucis de moi je t'acherai de me tirer de pattes s'il est possible [...] **je te le repête ne t'inquiète pas pour moi** Pierre -1-150708

(37) Ah ! chère Pièrre come il est sage maintenant c'est un plaisir de le garder il taite et dor il ne pleureu que le soir [...] **je te le repette** cheri c'est un plaisir de le gardér [...] Marie

Cependant, la répétition à l'identique ne l'est qu'en apparence, car le temps de l'énonciation qui sépare ces deux déclarations reste incompressible.

4.2. Rompre le fil du discours pour s'arrêter sur l'essentiel

Les redites construites avec le verbe *répéter* apparaissent principalement dans la correspondance des époux Fabre, Pierre et Marie. Pierre gravement blessé au bras dès le début de la guerre est soigné à l'hôpital de Pau. Il rassure tant bien que mal son épouse restée au village, mais elle ne cesse de douter de la véracité des nouvelles qu'il lui donne.

Si les formes précédentes suturaient l'échange d'une lettre à l'autre, cette redite vient, elle, rompre le discours en cours. Elle forme une sorte d'arrêt sur image, un zoom sur une information majeure. Dans l'extrait suivant, Pierre annonce à Marie qu'il vient d'être opéré de nouveau, mais veut la rassurer aussitôt. En lui répétant, *je suis très bien très content*, il additionne deux énoncés écrits juste avant, *je vais très bien maintenant* et *je suis très content*. Son propos ainsi augmenté de sa propre duplication, et de la répétition de l'adverbe *très*, est intensifié pour mieux parer l'inquiétude que provoquera la nouvelle.

(38) J'ai été oppéré hier a neuf heures. c'est a dire que l'on ma en levé des esquilles d os qui etaient restees sans ce recoller. Et qui fesaient suppurer toujours ce n'ait point grave. Ne t'en alarme pas. Je vais tres bien maintenant. Tu peux en juger par toi même si setait grave je necrirai pas. [...] Maintenant je ne souffre plus j'ai bien dormi la nuit je vais aller maintenant me faire faire mon pensement Sois tranquile cherie car je suis tres content ce soir dans l'apres midie [...] Tu auras tous les details de mon operation Pour le moment contante-toi. Je ne puis

mieu faire **Je te le repête** je suis tres bien tres contant. [...] pierre ???

Strictement orientée vers l'épouse dont il imagine l'affolement, la redite de Pierre, tout comme les lexies itératives examinées plus haut, constitue une marque clignotante chargée d'une valeur persuasive.

4.3. Une valeur de persuasion, *répéter* pour se convaincre

Plus que toutes les autres, ces formes, martelant à l'excès les mêmes propos, recréent dans l'écriture un dialogue de proximité. Elles donnent l'illusion d'un face à face.

La redite peut être injonctive dans les extraits qui suivent :

(39) Tu me le disait sur une de tes l'etre que tu aimé mieu le faire toi que notre très cher enfant a Grand Dieu nous aimerons a ton arrivé nous aimerons bien mieu que se soit fait que non pas a faire toujours **je te le repette** et de la patience chéri [...] Marie -1-151231

(40) Anfin **je vous le redi denouveau** ne vous inquietait pas au sujet de ma maladie car se n'est rien ; Laurent-1-150427-2

Elle peut avoir un rôle persuasif, comme dans la correspondance suivie des époux Fabre.

En effet, la redite n'est pas analysable en dehors de l'échange, et de fait, hors des intérêts des épistoliers qui y prennent part. Redire participe chez Marie d'une rhétorique de la persuasion. En répétant à Pierre qu'elle *est résignée à tout*, l'épouse sous-entend qu'elle est suffisamment forte pour gérer toutes les nouvelles, même les plus mauvaises. Plus son mari en sera convaincu, moins il hésitera à lui dire toute la vérité sur son état de santé.

(41) Puisque tu me dis sur ta l'etre du 17 que je te pardone encore une fois que a partir de ce jour tu va me dire la verité a mon ange je ten pardone au oui du plus profond de mon cour mais mon chéri dis mois le tout tout et tout comme sait maintenant la souffrance que tu fait l'etat ou tu te trouve de toute les manière, **je te le repête mon cher adoré je suis résigné a tout** et ce qui fait le plus de mal au cour sait de ne pas pouvoir avoir confiéce a toi [...] mais **pour une dernière fois je te repête je suis habitue a tout maintenant** et ne vien pas mon petit mari **en me disant que sétait la vérité** que tu me disait car le landemain d'une opération tu peu comprendre si je croi

que tu n'ais pas de souffrance **pour une dernière fois je te le repette** dis moi bien la vérité.

L'argumentation persuasive de Marie, proche d'un enthymème – « *je te répète que je suis résigné à tout / donc tu peux tout me dire*, présupposant que *ce qui se répète est forcément vrai* – suggère l'existence d'un lien particulier en discours entre la répétition d'un propos et sa valeur de vérité. La permanence de ce qui se redit à l'identique malgré le temps authentifie le dire.

À d'autres moments, ces ressassements prennent une valeur purement incantatoire (Magri-Mourgues & Rabatel 2015b). En les répétant, sur le mode de la prière, l'épistolier, et notamment Marie, veut les faire exister. Plus la chose est invoquée, plus elle a de chance de se réaliser.

Conclusion

Que nous a appris l'examen des redites du Corpus 14 sur la répétition en discours ? Tout d'abord que la répétition ne se limite pas à une figure formelle mais participe également d'une énonciation complexe en deux actes enchâssés. Elle se déploie, dans le discours épistolaire étudié, sous la forme de redites, dont la spécificité résulte du cumul d'une ré-énonciation et de son signalement via un marqueur itératif : *p comme je te l'ai déjà / souvent / toujours dit ; p je te l'ai déjà dit ; je te le répète p*. Ces trois types de forme se tiennent sur un continuum qui va de la reprise itérative à la répétition quasi formelle du dire.

De plus, loin de toute superfluité, ces redites tiennent plusieurs rôles dans le discours épistolaire : d'une part, elles concourent au bon fonctionnement de la communication à distance. Fortement liées à la mémoire discursive, la redite en *comme* permet de tenir l'échange, celle en *déjà* cherche à sa manière à en préserver la pertinence. Quant à la redite verbale, en *redire* ou en *répéter*, si elle vient rompre le discours en cours, ce n'est que pour mieux en flécher les informations essentielles ; d'autre part, ces redites, et en particulier le déjàdit qu'elles re-présentent sur le devant de la scène discursive, assurent plusieurs fonctions. Elles ont une portée affective car les propos sont répétés pour se rassurer mutuellement ; elles ont aussi une force argumentative quand la répétition affichée vaut pour une confirmation du dire ou ressort d'une stratégie de persuasion à l'exemple de celles qu'élaborent Marie et Pierre.

Ces redites fonctionnent comme des marqueurs dialogiques. Elles sont orientées vers des discours autres – celui du scripteur tout d'abord, mais aussi celui du correspondant dont l'épistolier anticipe,

tout en écrivant, la réception-réponse. Au final, elles donnent à lire et à comprendre bien *plus* que ce qu'elles énoncent *stricto sensu*.

Enfin, on ne peut clore cette étude sans évoquer la récurrence même de ces trois types de redites dans les correspondances examinées. Ce sont elles aussi des formes marquées et mesurables qui augmentent la portée des énoncés. Ces ré-énonciations, par lesquelles les scripteurs s'inscrivent dans une communauté de discours, sont un des traits de l'épistolarité singulière du Corpus 14.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1995a, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995b, « Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques et sémantiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique », in *Faits de langues*, n° 3, p. 183-192.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in LÓPEZ MUÑOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER, Laurence (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 36-53.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1935/1978.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, 2018, « La corrispondenza dei peu-lettrés interazioni e rappresentazioni dei discorsi », in CAFFARENA, Fabio, MURZILLI, Nancy (éds), *In guerra con le parole*. Trento, Mstf, p. 95-108.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, 2015, « Rituels épistolaires ou flux verbal. Deux formes d'appropriation de l'écriture », in STEUCKARDT, Agnès (dir.). *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès, Inclinaison, p. 41-52.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, SCHNEIDER, Nathalie, 1994, *L'écriture des citoyens. Une analyse de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck (dépôt École normale de Lyon).
- BRES, Jacques, 2008, « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement... et dans tous les sens », Congrès mondial de Linguistique Française – CMLF 2008. [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://doi.org/10.1051/cmlf08314>
- BONHOMME, Marc, 1998, *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- BONHOMME, Marc, 2005, *Pragmatique des figures clés du discours*, Paris, Champion.
- DE GUARDIA, Jean, 2002, « Les impertinences de la répétition. Portée et limites d'un outil d'analyse textuelle » in *Poétique*, n° 132, p. 489-505.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La Répétition : étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Niemeyer.

- GOSELIN, Laurent, MATHET, Yann, ENJALBERT, Patrice, BECHER, Gérard, 2013, *Aspect de l'itération. L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*, Berne, Peter Lang.
- GROBE, Sybille, STEUCKARDT, Agnès, SOWADA, Lena, DAL BO, Beatrice, 2016, « Du rituel à l'individuel dans des correspondances peu lettrées de la Grande Guerre », Congrès mondial de Linguistique Française-CMLF 2016, SHS Web of Conferences 27, 06008. [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162706008>
- GRICE, H. Paul, 1979, « Logique et conversation », in *Communications*, n° 30, p. 57-73.
- LÓPEZ MUÑOZ, Juan-Manuel, 2005, « La répétition autophonique dans des séquences explicatives et argumentatives : de la surénonciation à la circulation des discours. L'exemple des forums du journal *Le Monde* », in *Cahiers de Praxématique*, n° 45, p. 151-175.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL Alain (éds), 2015a, *Pragmatique de la répétition, Semen*, n° 38.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015b, « Quand la répétition se fait figure », in *Semen*, n° 38, p. 7-13.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2012, « Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique », Congrès mondial de Linguistique Française – CMLF 2012, SHS Web of Conferences 1, p. 613-628. [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100139>
- MOLINIÉ, Georges, 1994, « Problématique de la répétition », in *Langue française*, n° 101-1, p. 102-111.
- PERRIN, Laurent, 1996, « De la structure énonciative et de l'organisation polyphonique d'un échange épistolaire », in *Cahiers de linguistique française*, n° 18, p. 129-156.
- PIERRARD, Michel, 2008, « La comparative co-énonciative en *comme* », in *Langue française*, n° 159, p. 50-66.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2005, « Récit, répétition, variation », in *Cahiers d'études germaniques*, Aix-Marseille, Université de Provence, p. 55-65.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2015, « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées », in *Le discours et la langue, Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n° 7.2, p. 39-57.
- RABATEL, Alain (éd), 2008, *Figures et points de vue, Langue française*, n° 160.
- RICHARD, Élisabeth, 2015, « À propos de répétition : entre continuité et rupture », in *Semen*, n° 38, 2015, p. 95-114.
- ROULET, Eddy, 1993, « De la structure diaphonique du discours épistolaire ; à propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère ». in *Mélanges offerts à J. Peytard. Annales littéraires de l'Université de Besançon*, n° 502, p. 84-99.

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

SITRI, Frédérique, TUTIN, Agnès (éds), « Présentation » in *Lidil*, n° 53, 2016, p. 5-18.

STEUCKARDT, Agnès (dir.), 2015, *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison.

STEUCKARDT, Agnès, 2015, « Sans point ni virgule » in STEUCKARDT, A. (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, p. 91-100.

Statut et fonctions discursives de la citation en discours direct dans les forums électroniques de débat

Céline Largier-Vié
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Résumé

Le présent article part du postulat que la citation en discours direct constitue une forme spécifique de répétition. Elle consiste à répéter à l'identique, en l'intégrant dans un discours autre, un segment discursif. Partant du principe que l'irruption du discours rapporté dans un discours répond toujours au projet énonciatif du locuteur, l'article interroge les fonctions discursives que la répétition sous forme de citation en discours direct est amenée à remplir dans le contexte particulier des forums de discussions électroniques. L'analyse d'un corpus de données authentiques permet de mettre en lumière plusieurs fonctions, les unes liées aux caractéristiques du dispositif de communication particulier que sont les forums de discussion électroniques, les autres liées à la nature du contrat de communication attachés à des espaces d'échange destinés à permettre aux utilisateurs d'exprimer une opinion, d'argumenter et de débattre.

Mots-clés : Citation en discours direct, écriture numérique, argumentation, fonctions discursives

Depuis l'émergence de l'Internet, la production de textes écrits a fortement augmenté, de même que leur circulation. L'existence de supports d'expression et d'échange et certaines spécificités de l'écriture numérique favorisent chez l'utilisateur la reprise, sous forme écrite, de ce qu'un autre utilisateur a précédemment rédigé – ou ce qu'il a lui-même produit antérieurement – pour construire son propre discours. C'est le cas des forums de discussion électroniques (désormais FDE). Les caractéristiques de ce support d'expression et d'échange, en

particulier le fait que les FDE constituent des dispositifs asynchrones, dans lesquels les intervenants n'ont pas la possibilité d'interagir de manière simultanée ni autrement que par écrit, ne sont pas étrangères au fait que l'activité consistant à importer sans le modifier un segment discursif dans une autre production discursive est fréquemment observable.

Phénomène général, omniprésent à l'oral et largement étudié dans certains genres écrits comme le discours journalistique, la citation en discours direct (désormais DD) employée dans le cadre spécifique des écrits et des échanges électroniques a déjà donné lieu à de nombreux travaux (Mondada, 1999 ; Lopez Muñoz, 2004 ; von Münchow, 2004 ; Barcellini *et al.*, 2005 ; Largier, 2005 ; Marcocchia, 2004a, 2004b ; Lucas, 2010). *Ces travaux ont en commun de souligner le caractère hybride des discours médiatisés par ordinateur. Ils ont également mis largement en évidence le fait que les citations permettent au locuteur d'introduire une forme d'interactivité dans son message et de rendre manifestes ses activités de réception, de production et d'interprétation.*

Dans le présent travail, nous considérons la citation en DD comme une réalisation particulière de répétition qui se situe au niveau discursif et se caractérise par l'importation dans un discours d'un segment discursif sans modifications formelles. Nous souhaitons apporter une contribution supplémentaire à l'étude de cette pratique discursive en mettant l'accent sur les spécificités fonctionnelles de la répétition à l'identique de segments discursifs qui tiennent compte, au-delà des caractéristiques du dispositif de communication, de la nature du contrat de communication et des discours produits. Si la fonction générale des citations en DD dans le cadre du dispositif *technico-discursif particulier que sont les FDE est largement documentée, il n'en va pas de même si l'on considère les différents genres auxquels ce dispositif peut servir de support : forums d'entraide, forums d'information, forums de débat, etc.* Notre hypothèse est que la répétition de segments discursifs, outre leur fonction générale et commune précédemment évoquée, assume d'autres fonctions et que ces fonctions sont propres à chaque genre de forum spécifique.

Notre attention portera ici sur les forums de débat : à l'instar de J. Jespersen et M.-J. Reichler Béguelin (1997 : 101), selon qui l'irruption du discours rapporté dans un discours « n'est jamais étrangère au projet énonciatif du rapporteur », l'objectif est de montrer que, dans ce contexte particulier d'expression et d'échange, la répétition sous forme de citation en DD répond à des besoins liés à la nature des discours que les participants sont invités à produire. Appliquant à des données

authentiques les outils de l'analyse pragmatique, nous montrerons que la répétition sous forme de citation en DD remplit des fonctions spécifiques directement liées au genre particulier que sont les forums de débat.

Même si nous ne nous sommes pas livrée à un travail statistique, l'observation du corpus montre que la citation en DD fait partie des formes de reprise discursive les plus fréquentes dans les forums analysés. Par reprise discursive, nous entendons l'opération métadiscursive de « représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation » (Authier-Revuz, 2001 : 192). Si l'on envisage le champ de la reprise comme un continuum (Rosier, 1999), on peut situer la citation en DD, qui consiste à « faire entrer autrui dans son propos en rapportant exactement ses mots par la répétition d'un fragment littéral » (Chambon-Houillon, 2010), à l'une des extrémités de ce champ et considérer qu'elle constitue la forme de reprise discursive qui possède le maximum d'affinité avec la répétition.

Il convient cependant d'ajouter que le terme « répétition » n'est pas sans poser problème, et ce à double titre. D'une part, en focalisant le regard sur « l'identité formelle de deux segments discursifs, il occulte le fait que, produits à des moments distincts, ils ne sauraient avoir les mêmes valeurs » (Vion, 2006 : 11). En ce sens, toute répétition constitue « un nouvel événement, qui ne saurait avoir ni les mêmes valeurs, ni les mêmes significations » (*ibid.* : 12). Dans un contexte discursif où, comme nous le verrons, les participants sont invités à exprimer leur point de vue, à débattre, à échanger des idées, se pose donc la question de la motivation du locuteur qui fait le choix de répéter et de la valeur qu'il accorde aux éléments répétés dans l'économie de sa propre production discursive. D'autre part, la répétition par extraction et réinvestissement d'un discours ou d'un segment de discours n'exclut pas, de la part de celui qui répète, des manipulations qui peuvent échapper au récepteur, mais qui peuvent répondre à un objectif stratégique : la présence de guillemets, par exemple, peut donner l'illusion d'une reproduction à l'identique d'un segment discursif dans lequel une analyse détaillée pourra permettre de déceler des modifications émanant du locuteur citant (cf. Ex. 7, note 11).

1. Définition des forums de débat et présentation du corpus

Les sites de presse associés aux organisations traditionnelles n'ont que progressivement sollicité la participation du public à la produc-

tion d'information (Dagiral, Parasie, 2010 : 25). Les formes de cette participation ont par ailleurs évolué, de sorte que les forums de débat proposés sur les sites de journaux en ligne ont été, au fil du temps, évincés au profit de la possibilité donnée aux internautes de commenter, directement dans la page de l'article, les textes publiés. Cela explique la relative ancienneté du corpus : collecté entre 1999 et 2002, il est constitué de cinq FDE pour un total de 955 contributions. Les forums retenus, aujourd'hui inaccessibles, étaient proposés sur les sites Internet de journaux de référence (*Le Monde*, *Libération* et *Le Parisien*). Mais le fait que ces supports d'information aient renoncé à proposer ces lieux d'expression au profit d'autres ne nous semble pas remettre en cause l'intérêt que ce corpus présente pour l'analyse des comportements et des pratiques linguistiques des locuteurs¹.

Par forums de débat, nous entendons des FDE dans lesquels les participants sont invités à prendre la parole et à exprimer leur point de vue, comme l'indiquent les brèves descriptions données par les supports retenus : « *des lieux de discussion entre internautes* » (www.liberation.com), « *un espace de discussion et de réflexion ouvert* », un « *lieu d'échange, de débat d'idées* » (www.leparisien.fr). Les thèmes, de nature politique et sociale, sont définis par les responsables de ces forums et prêtent fréquemment à polémique. La présence d'un modérateur permet d'éviter les débordements par la suppression en amont des commentaires qui contreviennent aux règles d'usage préalablement établies par les responsables de ces forums. Nous avons retenu trois thèmes : l'avortement, le PACS et la dépénalisation du cannabis. L'introduction de ces thèmes peut prendre la forme de libellés simples – *Doit-on dépénaliser les drogues douces ?* (Lib. dép.), *Que pensez-vous de l'allongement du délai de l'IVG ?* (Lib. ivg.) – ou plus complexes :

Lib.pacs.

Entre les assauts de la droite, les maladresses de la gauche, le débat sur l'adoption pour les couples homosexuels, la réflexion sur la procréation médicalement assistée, le retard français, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) soulève de violentes polémiques.

Votre point de vue, vos arguments

Même si l'objectif des participants n'est pas, comme dans d'autres types de débat plus structurés et plus encadrés, de l'emporter sur l'autre et d'imposer leur point de vue, l'argumentation est amenée à jouer un

¹ Au contraire, une étude diachronique permettrait sans doute de faire émerger une évolution des pratiques qui ne serait pas seulement le fruit d'une évolution des supports techniques, mais le produit d'une forme d'acculturation numérique.

rôle important dans ce type de contexte. À la suite de M. Doury, nous définissons l'argumentation comme « un mode de construction des discours visant à les rendre plus résistants à la contestation » (2004 : 255).

Du point de vue du dispositif « forum de débat » et du cadre participatif², les personnes qui participent à ces forums de discussion ne se connaissent généralement pas et utilisent les forums soit comme un espace de libre expression, soit comme un espace d'échange. De nombreux participants n'apparaissent pas sous leur véritable identité, mais préfèrent opter pour un pseudonyme³. À l'exception du forum de *Libération* consacré au débat sur le Pacs (le plus ancien de notre corpus, dont les contributions sont ordonnées anté-chronologiquement), tous les forums sont organisés sous forme d'arborescence. Dans ce type de FDE, un intervenant produit une contribution initiatrice, à laquelle d'autres intervenants peuvent, s'ils le souhaitent, réagir. L'ordonnement des contributions répond à un double critère, thématique et chronologique : les contributions initiatrices sont classées chronologiquement et constituent autant d'éclairages thématiques auxquels la ou les contributions réactives viennent directement s'agréger, suivant un ordre là aussi chronologique. La mise à disposition d'une fonctionnalité « répondre à » ou « réagir à » rend plus aisée la mise en place d'une relation discursive focalisée entre deux intervenants. À l'écran, la disposition des titres des contributions rend directement lisible le statut initiatif ou réactif de chaque contribution et la structuration générale qu'elles dessinent. Une fois les contributions publiées, chaque intervenant est libre d'y réagir et leurs auteurs ne peuvent empêcher qu'elles soient reprises. Comme l'écrit G. Salvain (2004 : 561), « les discours, au moment où ils sont lus, échappent à leur locuteur, ils sont pris dans un réseau d'échanges, de reprises, et peuvent devenir la propriété d'autrui à des fins qui dépassent leur visée initiale ».

2. La citation en discours direct et ses fonctions discursives

Différents travaux ont entrepris de décrire la place et les fonctions de la citation en DD à l'intérieur de différents genres discursifs spécifiques, à l'écrit comme à l'oral, afin de contribuer à mettre en lumière

² Pour une description précise des caractéristiques de la communication médiatisée par ordinateur et de celles des forums de discussion en particulier, cf. Marcoccia, 2003 et Largier, 2005.

³ Même si, en la matière, on observe dans les forums analysés une anonymisation progressive.

ce que D. Maingueneau appelle l'intertextualité propre à ces genres. Des résultats existent notamment pour les corpus littéraires, mais aussi pour la presse écrite, le journal télévisé, le discours scientifique et le discours politique, genres discursifs relativement bien établis. Parmi les travaux consacrés à la reprise discursive dans les forums de discussion électroniques, plusieurs ont insisté sur le rôle de la citation en DD dans la construction d'un espace intersubjectif (Mondada, 1999) et interactionnel (Marcoccia, 2003, 2004b ; Lucas, 2010), voire d'un espace de co-construction de l'opinion (Lopez Muñoz, 2004).

La citation en DD est sans doute la forme de reprise discursive la plus simple à mettre en œuvre par les utilisateurs des FDE, compte tenu des possibilités qu'offre l'écriture numérique et des fonctionnalités disponibles. Cette écriture permet en particulier de copier et coller des passages écrits. Dans le cadre spécifique des FDE, les participants peuvent ainsi aisément procéder à l'extraction (Lopez Muñoz, 2004 : 84) d'un texte ou d'un fragment de texte et le coller dans le texte qu'ils sont en train de produire, que l'extrait ait été originellement rédigé à l'intérieur du forum ou qu'il soit importé de l'extérieur.

Un certain nombre d'applications logicielles offre des fonctionnalités qui permettent de facilement reproduire tout ou partie d'une contribution antérieure produite à l'intérieur du FDE considéré et de rendre les éléments reproduits graphiquement visibles grâce à une mise en forme générée automatiquement (Marcoccia, 2004a). Il s'avère cependant que ce genre de fonctionnalité n'est pas disponible dans les forums de discussion étudiés⁴ : dans ces circonstances, seules des marques typographiques introduites par les utilisateurs telles que les guillemets, les chevrons (Ex. 1) ou le recours à l'italique permettent d'identifier une citation en DD, la police d'écriture ne pouvant pas être modifiée.

Ex. 1 – lib.pacs.#21⁵

[date + heure]

La tarte a la creme : l'adoption

[prénom nom] [profession + orientation sexuelle] [adresse page personnelle]

⁴ En ce sens, il ne s'agit pas, pour reprendre la terminologie de M.-A. Paveau (2017 : 289), d'un « technodiscours » à proprement parler, puisque les utilisateurs ne disposent pas d'une procédure automatisée de partage.

⁵ Les contributions reproduites n'ont pas été modifiées quant à la disposition des contenus et à la langue utilisée : les erreurs grammaticales, les fautes d'orthographe et les coquilles sont imputables aux auteurs des contributions. Nous nous sommes contentée d'anonymiser ces dernières.

Monsieur [nom] écrivait

> De plus la prochaine étape n'est elle pas l'adoption

> par des homosexuels d'enfant : chose o combien execrable?⁶

C'est reparti. Quelle mauvaise foi ne faut-il pas avoir pour en faire systématiquement référence à l'adoption ?

'Je n'ai rien contre les pédales (...), mais c'est quand même degueulasse qu'ils adoptent des enfants.' [...]

L'analyse du corpus a permis d'identifier l'existence de quatre fonctions remplies par les citations en DD dans le contexte spécifique des forums de débat⁷ : au-delà de la fonction évoquée précédemment de structuration du discours et de constitution d'un espace interactionnel, sur laquelle nous reviendrons, la citation en DD remplit trois autres fonctions, exclusives les unes des autres : une fonction de support de positionnement, une fonction d'étayage et une fonction d'information. Ces trois fonctions sont caractéristiques des forums de débat, en ce qu'elles sont directement corrélées à la nature des discours produits à l'intérieur de ces forums.

2.1. Fonction de structuration du discours

L'emploi qui est fait de la citation en DD dans les forums de débat ne diffère pas fondamentalement de ce qui a pu être observé dans des FDE qui ne relèvent pas de ce genre particulier. Comme cela a été montré dans plusieurs travaux antérieurs déjà évoqués, les citations en DD ont pour principale fonction de contextualiser les messages et de contribuer à la structuration du discours produit dans le cadre d'échanges asynchrones. La citation en DD contribue en effet à éclairer les liens qui s'établissent entre une contribution donnée et une contribution précédemment produite à l'intérieur du forum considéré et à laquelle un participant souhaite réagir.

Ex. 2 – mde.avor.#77

[pseudonyme]

Date Heure

Re: Amalgame ou procès stalinien ? [re : pseudonyme]

<<Je n'ai pas du tout l'impression que les arguments de tout bord aient été resservis 15 000 000 de fois.>>

J'ai bien l'impression que si.

⁶ Dans tous les exemples, les soulignements sont de nous.

⁷ Nous reprenons ici la classification élaborée dans Largier (2005). Nous précisons que ces fonctions ne sont pas spécifiquement assurées par la citation en DD : elles peuvent l'être par d'autres formes de reprise discursive – des formes canoniques comme le discours indirect, mais aussi des formes non canoniques d'une grande diversité (Largier Vié, 2017).

<<Vous dites ça surtout pour éviter d'avoir à prendre position.>>
 Si seulement...
 <<Car prendre position honnêtement sur ce sujet c'est nécessairement inconfortable.>>
 Oh que oui.

Comme l'a montré M. Marcoccia (2003 : 30), la citation en DD donne en particulier au locuteur la possibilité de reconstruire ce qui s'apparente à des tours de parole par la mise en scène du discours de l'autre et de son propre discours (cf. Ex. 2). Cet usage est rendu en partie nécessaire par le cadre participatif, qui ne permet pas au locuteur d'avoir sous les yeux, au moment de la rédaction, la contribution à laquelle il souhaite réagir et qui ne permet pas non plus, une fois la contribution réactive produite, de la mettre en regard de celle à laquelle elle se réfère.

En ce sens, la fonction de structuration discursive se double d'une fonction d'aide à la compréhension et à l'interprétation des discours. Compte tenu des caractéristiques structurelles des FDE, et en particulier de l'asynchronicité des échanges qui peuvent s'y développer, le locuteur peut éprouver la nécessité de matérialiser les liens entre le discours qu'il produit et le discours par rapport auquel il s'exprime, afin que les liens qui s'établissent entre ces deux discours soient plus aisés à appréhender. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un participant souhaite réagir à une contribution qui se situe loin en amont⁸.

Outre la répétition de tout ou partie des propos exprimés dans la contribution initiale, le locuteur peut également fournir divers renseignements permettant d'identifier l'auteur et/ou de localiser les éléments objet de la reprise (nom de l'intervenant, position de la contribution dans l'ensemble du forum, etc.) ou en recourant à un discours citant traditionnel (cf. Ex. 1), mais cette pratique n'est pas systématique⁹. On peut interpréter de deux façons l'absence de telles informations : d'une part, la contribution initiale est jugée par le locuteur comme étant suffisamment proche pour ne pas rendre ces éléments d'information nécessaires ; d'autre part, quand le dispositif technique rend automatiquement visible la contribution à laquelle il est fait référence (Ex. 2), ces informations peuvent s'avérer redondantes. Mais quand ces deux conditions ne sont pas remplies, on peut voir dans l'absence de ce genre d'informations l'expression d'un choix stratégique,

⁸ Ce qui est facilité par l'archivage des contributions.

⁹ À l'inverse, il arrive aussi fréquemment qu'un utilisateur se contente de fournir les renseignements permettant d'identifier l'auteur et/ou de localiser sans recourir à une citation en DD.

l'intervenant manifestant ainsi la volonté de simplement réagir à ce qui a été écrit sans faire cas de l'auteur des propos répétés, et *a fortiori* sans lui donner le rôle de destinataire.

Ex. 3 – lib.pacs.#22 Date heure

Monstreux ????

[Prénom NOM] Inge hetero et pas catho [URL]

- > En revanche, je ne trouve pas qu'il serait monstrueux de
- > réprimer, de quelque façon, tel ou tel mode de vie ou de
- > pratique sexuelle.

Ca se passe de commentaire, non ?

Dans cet exemple, l'intervenant reprend sans autre précision un passage d'une contribution située huit contributions en amont et dans laquelle l'auteur tenait des propos ouvertement homophobes, défendant par ailleurs l'idée qu'il approuverait le fait que l'État réprime l'homosexualité. On peut ici émettre l'hypothèse que le locuteur qui répète ces propos fait volontairement le choix de gommer leur origine, d'une part pour priver de voix son auteur, d'autre part pour stigmatiser des propos jugés outranciers.

La fonction de structuration discursive des citations en DD s'observe dans tous les FDE du corpus et s'explique donc en premier lieu par les caractéristiques du dispositif. Elle permet, y compris dans le cadre de FDE structurés en arborescence¹⁰, de matérialiser les relations qui s'établissent entre les contributions, prélude à l'éventuelle mise en place d'une dynamique interactionnelle. Dans ce cas de figure, elle permet au locuteur qui répète les propos d'un autre de construire un cadre participatif dans lequel il constitue l'auteur des éléments discursifs répétés en destinataire de son propre discours et, potentiellement, en interlocuteur (Marcoccia, 2004b : 473). Pour matérialiser sa volonté de mettre en place une relation d'interlocution à distance, l'intervenant peut ouvrir sa contribution par une formule d'adresse ou en utilisant le nom de l'intervenant dans l'espace réservé au titre, par exemple :

¹⁰ Les citations en DD sont même plus fréquentes dans les FDE structurés en arborescence que dans le FDE structuré chronologiquement. Cette moindre fréquence trouve deux explications : d'une part, le contrat de communication défini dans le libellé du forum invite ces derniers à formuler « [leur] point de vue, [leurs] arguments », ce qui n'encourage pas les échanges ; d'autre part, l'ergonomie du forum ne permet pas aux utilisateurs de répondre automatiquement à une contribution antérieure et ne facilite donc pas la communication interpersonnelle, même si l'existence de citations en DD de contributions prouve que les utilisateurs savent jouer des contraintes techniques.

Ex. 4

lib.ivg.#16 Message de : [pseudonyme] – Date Heure

Sujet : **A [prénom]**

« ... il faut tenir compte du délai de réflexion souvent sans l'aide du compagnon (ça ne le concerne plus)... »

Tant que des femmes comme vous considéreront les hommes dans leur ensemble comme des salauds en puissance, qui ne pensent qu'à eux et qui n'ont rien à faire des femmes (qui semblent pourtant si parfaites quand on entend les féministes), aucun de tous ces problèmes ne se résoudra sans heurt dans ce pays. [...]

Mais cette dimension interactionnelle avec constitution de l'auteur des propos répétés en interlocuteur n'est pas systématique. L'observation montre que la citation en DD se contente parfois de remplir une fonction de focalisation sans élaboration d'un cadre d'interaction discursive. Dans ce cas, la citation en DD se limite à matérialiser le point sur lequel se fonde le discours réactif, le ou les éléments que le locuteur choisit de constituer en objet de son propre discours.

Ex. 5 – mde.avor.#88

[pseudonyme B]

Date Heure

Re: avortement et peine de mort [re : pseudonyme A]

Combien il a de femmes Ben Laden ? Je parie qu'il y en a toujours une pour être enceinte. Ceci dit, j'ai la même impression que vous, sans avoir plus de chiffres pour étayer mes dires d'ailleurs, « laissez les vivre » rime bien avec « pendez les haut et court » pour certains.

#89 [pseudonyme C]

Date Heure

Re: « pour certains » [re : pseudonyme B]

« pour certains » : c'est quoi, c'est qui, le « pour certains ». c'est nul comme argumentation !

Les exemples précédents montrent que si l'hypothèse de la fonction de « mémorandum » des éléments répétés (López Muñoz, 2004 : 89), qui veut que les intervenants citent tout ou partie de contributions antérieures dans le seul but d'avoir sous les yeux les propos auxquels ils souhaitent réagir, peut être avancée dans certains cas, elle ne permet pas d'expliquer le recours à la citation en DD dans des cas où cette dernière peut être considérée comme redondante. En d'autres termes, la citation en DD peut être utilisée comme un moyen de contextualisation d'une contribution, mais d'autres éléments assurent également

cette fonction ; par ailleurs, la répétition de propos sous forme de citation en DD peut tout à fait être déconnectée d'une intention de mettre en œuvre une interaction avec l'auteur des éléments répétés.

Enfin, cette fonction se combine fréquemment avec les fonctions de support de positionnement et d'étayage, ce qui n'est pas sans incidence sur la nature des éléments que le locuteur choisit de répéter.

2.2. Fonction de support de positionnement

L'observation du corpus permet de constater que les éléments répétés en DD font fréquemment office de point de départ au développement d'un discours qui vient prendre position par rapport à eux, que ce positionnement soit favorable ou défavorable. Dans le cadre des forums de débat, les éléments repris fonctionnent en effet souvent « comme un chaînon assurant la succession des opinions des différents partenaires et la progression du débat » (López Muñoz, 2004 : 86). Le travail de focalisation est donc fréquemment en lien direct avec l'activité de positionnement des locuteurs. Partant du principe qu'une des modalités de manifestation d'un point de vue passe par la confrontation avec le ou les points de vue exprimés par d'autres locuteurs, nous reprenons ici l'idée développée par M. Doury pour qui le discours rapporté permet au locuteur de « convoquer divers points de vue au sein de son propre discours, pour les attaquer autant que pour s'en réclamer » (2016 : 48).

Par positionnement, nous entendons donc la mise en œuvre, par les locuteurs intervenant dans les FDE, de deux types de discours réactifs. Nous reprenons ici la distinction établie par M. Sandré (2012 : 73) entre citations répondant à une visée convergente (quand le locuteur est d'accord avec les propos qu'il répète) et citations répondant à une visée divergente (quand le locuteur n'est pas d'accord avec les propos qu'il répète). Nous ajoutons cependant l'idée que ces deux visées constituent les deux extrémités d'une sorte de continuum caractérisé par plusieurs niveaux, une convergence ou une divergence de points de vue pouvant se manifester vis-à-vis de différents éléments d'un discours à visée argumentative. Elle peut concerner les prémisses de l'argumentation, la conclusion, les étapes intermédiaires, un argument ou un type d'argument donné, les choix terminologiques opérés, le type d'énoncé produit, l'attitude du locuteur, etc.

La conséquence en est que le positionnement du locuteur qui répète peut porter sur des éléments de nature et de taille très diverses – de la simple unité lexicale (généralement quand le locuteur veut prendre

position sur un choix terminologique, cf. Ex. 5) à une contribution dans son intégralité en passant, comme le montrent les exemples 2 et 3, par des citations de taille intermédiaire.

Les éléments répétés sur lesquels porte le positionnement peuvent relever d'un discours attesté produit dans le cadre du FDE considéré (Ex. 1), et c'est le plus fréquemment le cas. Mais ils peuvent aussi relever quelquefois d'un discours attesté produit en dehors du FDE (textes de presse, textes scientifiques, citations d'auteur, d'homme politique, etc.) :

Ex. 6 – lib.pacs.#136

[date + heure]

Nuisibles

[prénom] [profession]

« Il est impensable de cautionner la création de situations familiales – si l'on peut dire – hors normes, nuisibles au renouvellement de la société. Ce serait offrir aux enfants concernés un modèle familial particulier qu'ils seraient fortement susceptibles de considérer comme "normal", et, de ce fait, devant être perpétué. »

Yves Fromion (RPR, Cher)

Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai l'impression que tous ces personnages si bien pensant se posent beaucoup moins de questions lorsqu'il s'agit de laisser des familles entières vivre dans la misère, et la précarité, avec pour seuls compagnons une bonne gniole, un bon RMI, une bonne ASS... [...]

Dans cet extrait de contribution, l'utilisateur cite des propos tenus par le député Yves Fromion, s'opposant au Pacs lors de la discussion du projet de loi, afin d'exprimer qu'il est en désaccord avec le fait que les hommes politiques se préoccupent davantage de cette question qu'à ce qu'il considère comme les véritables maux de la société.

L'observation du corpus permet de constater que répéter pour manifester son adhésion à un discours produit précédemment est un type de positionnement très minoritaire. Quand un utilisateur répète les propos d'un autre, c'est beaucoup plus fréquemment pour exprimer son désaccord et développer, le cas échéant, un discours contre-argumentatif.

L'identification de cette fonction s'appuie sur la présence d'un certain nombre d'éléments discursifs observables dans l'environnement direct de la citation en DD : il peut s'agir du titre de la contribution (cf. Ex. 5). Mais, plus souvent, il s'agit d'éléments présents dans le

corps de la contribution, généralement situés à la suite de la citation. L'observation montre que les utilisateurs recourent à toute une panoplie de formules d'accord (« j'approuve », « c'est bien vrai ») et de désaccord (« non », « je ne suis pas du tout d'accord avec toi », avec le recours fréquent à des désaccords préfacés par un accord faible – « oui, mais »), à des connecteurs argumentatifs permettant l'expression des différents degrés de manifestation de la divergence. L'observation permet également d'identifier la nature des éléments contestés : il peut s'agir d'une manière d'exprimer les choses (cf. Ex. 5) ou d'un contenu exprimé : le choix d'un argument ou d'un type d'argument, les implications d'un argument, voire l'attitude d'un utilisateur telle qu'elle se manifeste à travers les propos qu'il formule (Ex. 3 et 6).

2.3. Fonction d'étayage

L'observation du corpus montre que, dans certains cas, les éléments répétés en DD ne font pas l'objet d'un commentaire de nature évaluative, mais ont plutôt pour fonction de permettre au locuteur de renforcer l'assertion d'une position, d'un argument en faveur de cette position, d'un argument à l'encontre d'une position contestée, etc. Nous parlons dans ce cas de fonction d'étayage.

Le principal critère pour que des éléments puissent remplir cette fonction est qu'ils émanent d'une source jouissant, non seulement aux yeux de celui qui les répète, mais également aux yeux d'un nombre de destinataires le plus vaste possible, d'une autorité qui lui confère cette vertu. En d'autres termes, il doit s'agir d'un discours susceptible de parler à « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman, 2002 : 32) et de donner lieu à un consensus. Recourir au discours d'un locuteur autorisé, parce qu'investi d'une certaine autorité de par son statut ou son expertise, contribue à contaminer de manière positive le discours du locuteur qui l'intègre. J.-B. Grize parle à cet égard d'« effet parapluie », quand « par modestie (rarement) ou par stratégie, [le locuteur] estime bon de se réfugier derrière quelqu'un de plus crédible que lui » (2004 : 39). Il ne s'agit donc jamais de citations en DD répétant des propos tenus à l'intérieur du FDE considéré.

Les autorités invoquées peuvent être très variables – une des sources pouvant être la Loi :

Ex. 7 – lib.dép.#37

Message de : [prénom nom] – [date + heure]

Sujet : **Re:Réflexion sur la loi... scélérate.**

« ... en effet le simple fait de fumer ne porte tort à personne et par conséquent personne ne peut s'en plaider ou l'interdire. »

De telle sorte qu'il s'agit d'une loi scélérate, puisque

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (...) » A. 4 de la DDH89,

et que :

« La Loi N'a le droit de défendre QUE ce qui est nuisible à la société. (...) A.5 de la même déclaration. »

Dans cet exemple, le locuteur reproduit sous forme de citation en DD deux extraits de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 pour critiquer ce qu'il définit comme une « loi scélérate » – celle qui interdit la vente et la consommation de cannabis. Le recours au connecteur « puisque » marque bien que les éléments répétés ont pour fonction de démontrer la justesse du jugement qu'il porte sur la loi en question¹¹.

L'autorité invoquée peut également être une personnalité jouissant d'une certaine notoriété publique et, aux yeux du locuteur qui répète ses propos, d'une autorité qui découle de son statut ou, comme dans l'exemple 8, quand il s'agit d'une personnalité politique :

Ex. 8 – lib.pacs.#7

[...] Le mariage civil, qui n'est jamais qu'un contrat entre 2 personnes de sexe opposés et consentantes, doit fatalement voir ses clauses assouplies, puisque les faits montrent que la rupture de ce contrat est très fréquente, qu'il existe des couples stables homosexuels, et que ceux-là ont sans doute parfois « plus de réserves d'amour à donner aux enfants que des couples hétérosexuels » selon les termes de Jack Lang. [...]

Il est difficile de juger de l'impact qu'a l'invocation de ces autorités dans le cadre des forums étudiés dans la mesure où, indépendamment du fait que la fonction d'étayage est beaucoup moins fréquente que les deux fonctions précédentes, les occurrences relevées n'ont pas donné lieu à des réactions spécifiques venant soutenir ou mettre en question l'autorité invitée ou les propos répétés.

¹¹ On notera le traitement que le locuteur fait subir au texte original de la deuxième citation : « La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société ». Les « actions » deviennent « ce qui est » et la négation est renforcée par l'emploi de la majuscule. Si la première manipulation ne semble pas avoir de réelle incidence, la seconde témoigne de la volonté du locuteur d'insister sur le fait que la loi est soumise à des restrictions que la loi incriminée, à ses yeux, ne respecte pas.

2.4. Fonction d'information

La dernière fonction observée est celle qui consiste à répéter des éléments discursifs, généralement prélevés à l'extérieur du FDE considéré dans le but de révéler un état de connaissance relatif à un objet donné. Deux éléments permettent de déterminer qu'une citation en DD remplit cette fonction : d'une part, le fait que le segment discursif est extrait d'une source clairement identifiable comme destinée à informer – il s'agit d'articles de journaux ou de billets publiés sur des sites d'information ; d'autre part le fait que le segment discursif répété n'est généralement pas assorti d'un commentaire : le locuteur se contente de le copier et de le coller dans sa contribution, sans se positionner par rapport à lui.

Ex. 9 – mde.avor.#220

[pseudonyme]

[date + heure]

Re: Comment savoir [re : nico31]

« y avait des prêtres parmi ces soldats. Ils ne tenaient pas forcément l'épée »

Euh,... pas bien dangereux comme soldats, non ? ;)

Toujours à propos de PIVG :

« CITÉ DU VATICAN, Lundi 24 juin 2002 (ZENIT.org) – Une femme anglaise qui a avorté il y a 5 ans a annoncé lors d'une émission de radio sur la BBC qu'elle portait plainte contre le National Health Service pour le traumatisme engendré par l'Interruption volontaire de grossesse, indique la revue de presse Génétique (www.genethique.org). Elle se plaint de ne pas avoir été prévenue des séquelles psychologiques et physiques d'une telle intervention et souhaite que par cette action les autres femmes soient alertées des dommages que cause un avortement. Un cas similaire a déjà été jugé en Australie et trois cas seraient en cours aux États-Unis. »

Cette fonction est très minoritaire par rapport aux précédentes fonctions observées. Cette sous-représentation peut s'expliquer par la nature du contrat de communication défini par ces forums (cf. supra), mais aussi par le fait qu'ils sont proposés par et hébergés sur des sites de presse dont la vocation première est justement d'informer les lecteurs, ce qui induit une sorte de répartition des tâches entre les pages d'information et les espaces dédiés à l'expression des points de vue des utilisateurs et à l'échange. Cependant, même en l'absence de commentaire de la part de l'utilisateur qui répète le contenu d'un article, on peut émettre l'hypothèse que l'insertion d'une citation en DD à fonction informative peut également relever d'une stratégie argumentative. Dans

l'exemple 9, l'utilisateur cite un article publié sur le site zenit.org : il s'agit d'un site d'information confessionnel catholique qui défend ouvertement des positions anti-avortement. Le forum dont est tiré cet exemple contient plusieurs citations d'articles de presse émanant du même intervenant et allant dans le sens de la défense de la vie contre l'avortement. Dans ces conditions, la fonction d'information vient se substituer à l'expression autonome du positionnement du locuteur par rapport au sujet soumis à discussion.

Conclusion

Dans le discours argumentatif, il est fréquemment fait usage de la répétition sous forme de citations en DD dans une certaine intention persuasive (Jespersen, Reichler-Béguelin, 1997 : 101). En optant pour la répétition en DD, l'énonciateur fait d'une certaine façon le choix de s'effacer au maximum derrière les propos repris en n'en modifiant pas la lettre, même si, au fond, il reste seul responsable de la sélection des segments répétés et que cette sélection n'est pas neutre. La répétition en DD est facilitée par les potentialités offertes par l'écriture numérique et les fonctionnalités qui permettent de reproduire aisément du discours préexistant. C'est dans sa fonction de structuration du discours de l'échange que la répétition sous forme de citation en DD est le plus fréquemment utilisée. Dans sa fonction de support de positionnement, elle permet également de rendre au mieux visibles les éléments sur lesquels le locuteur se focalise pour rendre compte de son propre positionnement. Elle est également la forme de reprise du discours autre la plus apte à permettre la diffusion d'un discours à caractère informatif. Cela vaut également, mais dans une moindre mesure, pour la fonction d'étagage.

Les forums de débat de la presse ne constituent qu'une petite partie de l'ensemble des forums existant sur l'Internet. Si la répétition sous forme de citation en DD n'est pas la seule forme de reprise discursive à laquelle les utilisateurs recourent dans ce contexte¹², l'étude de ces FDE sous l'angle des fonctions que la répétition en DD y remplit permet de contribuer à caractériser ce qui fait la spécificité du genre « forum de débat ».

¹² L'observation permet de constater que les FDE contiennent une très grande variété de formes, bien au-delà des formes canoniques du discours rapporté, qui sont également amenées à remplir certaines des fonctions définies ci-dessus (Largier, 2005).

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2001, « La représentation du “discours autre” », in TOMASSONE, Roberte (dir.), *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- CHAMBAT-HOUILLO, Marie-France, 2010, « De l’audiovisuel vers le télévisuel : deux modèles de citation pour les émissions de télévision », in *Ci-Dit, Communications du IV^e Ci-dit, « De l’audiovisuel vers le télévisuel : deux modèles de citation pour les émissions de télévision »*. [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=408>.
- DAGIRAL, Éric, PARASIE, Sylvain, 2010, « Presse en ligne : où en est la recherche ? », in *Réseaux*, n° 160-161, p. 13-42.
- DOURY, Marianne, 2004, « La fonction argumentative des échanges rapportés », in LÓPEZ MUÑOZ, Jorge-Manuel, MARNETTE, Sophie, ROSIER, Laurence (éds), 2004, *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque international Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris, L’Harmattan, p. 254-264.
- DOURY, Marianne, 2016, *Argumentation : Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.
- GRIZE, Jean-Blaise, 2004, « Le point de vue de la logique naturelle : démontrer, prouver, argumenter », in DOURY, Marianne, MOIRAND, Sophie. (éds), *L’argumentation aujourd’hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 35-44.
- JESPERSEN, Janine, REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1997, « Argumentation et discours rapporté : présentation d’une séquence didactique », in *Pratiques : théorie, pratique, pédagogie*, n° 96, p. 101-124.
- LARGIER, Céline, 2005, *Le travail de la reprise discursive dans un genre émergent : les forums de débat de la presse allemande et française en ligne*, Thèse de doctorat, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle.
- LARGIER VIÉ, Céline, 2017, « De quelques formes non canoniques de reformulation dans les forums de discussion électroniques en français et en allemand », in Colloque « La reformulation : à la recherche d’une frontière » – Uppsala, 8 et 9 juin 2017.
- LÓPEZ MUÑOZ, Juan Manuel, 2004, « Effacement énonciatif et co-construction de l’opinion dans les forums du journal *Le Monde* », in RABATEL, Alain (coord.), *Effacement énonciatif et discours rapportés, Langages*, n° 156, p. 79-95.
- LUCAS, Nadine, 2010, « Citation interactionnelle et citation emblématique dans les forums de discussion en ligne », in *Ci-Dit, Communications du IV^e Ci-dit, Citation interactionnelle et citation emblématique dans les forums de discussion en ligne*, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=526>
- MARCOCCIA, Michel, 2003, « Parler politique dans un forum de discussion », in *Langage et société*, n° 104, p. 9-55.

- MARCOCCIA, Michel, 2004a, « La communication écrite médiatisée par ordinateur : faire du face à face avec de l'écrit », Journée d'étude de l'ATALA « Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.) », 5 juin 2004, ENST Paris, en ligne, 9 pages.
- MARCOCCIA, Michel, 2004b, « La citation automatique dans les messageries électroniques », in LÓPEZ MUÑOZ, Jorge-Manuel, MARNETTE, Sophie, ROSIER, Laurence (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque international Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris, L'Harmattan, p. 467-476.
- MONDADA, Lorenza, 1999, « Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet » in *Alsic*, Vol. 2, n° 1, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://alsic.revues.org/1571>
- PAVEAU, Marie-Anne, 2017, *L'Analyse du discours numérique*, Paris, Hermann.
- PERELMAN, Chaïm, 2002, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- SALVAN, Geneviève, 2004, « Discours rapporté et concession : Entre reproduction et annexion du dire d'autrui », in LÓPEZ MUÑOZ, Jorge-Manuel, MARNETTE, Sophie, ROSIER, Laurence (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du Colloque international Bruxelles – 8-11 novembre 2001, Paris, L'Harmattan, p. 559-569.
- SANDRÉ, Marion, 2012, « Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux tours », in *Langage et société*, n° 140, p. 71-87.
- VION, Robert, 2006, « Reprise et modes d'implication énonciative » in *La linguistique*, vol. 42, p. 11-28.
- VON MÜNCHOW, Patricia, 2004, « Le discours rapporté dans un forum de discussion sur l'Internet », in MOURLHON-DALLIES, Florence, RAKOTOELINA, Florimond, REBOUL-TOURÉ, Sandrine (éds), *Les discours de l'Internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, *Carnets du Cediscor*, 8, p. 91-112.

Les répétitions du direct télévisuel imprévu : doit-on se répéter pour être répétitif ?¹

Charlotte Danino
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Résumé

Le direct télévisé imprévu (et donc non scripté) est souvent taxé d'être répétitif et redondant. En envisageant les types de répétitions de ce type de discours, l'étude vise à enrichir la modélisation de cette économie discursive particulière où la répétition oscille entre redondance informationnelle et résonance intersubjective. À partir du direct de CNN le matin même du 11 septembre 2001, la répétition est envisagée dans différentes tâches discursives : récapituler, témoigner, définir, en lien avec les fonctions discursives et métadiscursives de la répétition. Un cas de répétitions dites journalistiques est enfin étudié : il est décrit comme moyen terme entre répétition figurale et redondance informationnelle.

Mots-clés : répétition, redondance, résonance, direct médiatique imprévu, positionnement intersubjectif

« [I]t is difficult to watch a dedicated news channel for more than 30 minutes or so without being overwhelmed by cyclic repetition – **unless of course a major story/event is breaking** of such proportions that its interest is all-consuming and other activities become overwhelmed by it. » (Montgomery 2007 : 67, nous soulignons)

Cette étude propose une analyse de la répétition dans le direct médiatique imprévu (DMI ci-après) en prenant l'exemple du direct de CNN le matin même du 11 septembre 2001, c'est-à-dire un direct du type *breaking news* en réponse à un événement majeur. En prenant le point de départ de la répétitivité perçue de ce type de discours,

¹ L'auteur tient à remercier sincèrement les relecteurs anonymes d'une première version de cet article.

nous posons la question du rôle que tient la répétition dans cette perception : le discours du DMI est-il répétitif parce qu'il se répète effectivement ? La question n'est pas aussi naïve qu'elle en a l'air car elle envisage le rapport entre la perception que l'on a de la progression d'un discours et les mécanismes de construction de sens plus locaux qui le composent. La question du niveau est ainsi première (discursif, infra- ou méta-discursif) et impose de se poser ces trois questions : y a-t-il des répétitions dans le DMI ? Si oui, où se trouvent-elles et qui les produit ? Enfin, quels types de répétitions trouve-t-on, quelles sont leurs fonctions ?

Par répétition, nous entendons la **réutilisation** par le locuteur ou son colocuteur d'une unité linguistique au sein d'un empan énonciatif variable, réutilisation perçue comme telle. Nous nous alignons ainsi sur la définition de Frédéric (1985 : 86) même si nous préférons au terme de récurrence celui de réutilisation – plus fonctionnaliste – nous y reviendrons. La linguiste précise cette définition différenciant répétition et redondance. D'une part, la **redondance** n'est pas perçue ; et d'autre part elle est obligatoire en discours, ces deux caractéristiques étant liées. L'auteur explique encore (*op. cit.*, 86) que la répétition explicite, manifeste ce qui est potentiel dans la redondance. La répétition est donc un « retour libre » tandis que la redondance est un « retour obligatoire » (comme celui du pronom dans une chaîne de coréférence). Magri-Mourgues et Rabatel (2015) insistent également sur l'intentionnalité comme critère définitionnel. Sont donc exclues de ces études (la présente incluse), les bien mal nommées répétitions involontaires (hésitations, recherche lexicale). Ces récurrences-là n'opèrent *a priori* pas de resémantisation de l'unité répétée, pour reprendre l'idée de Richard (*in* Magri-Mourgues et Rabatel 2015). Nous distinguons encore les reformulations qui reprennent, retravaillent un sens en lui donnant une nouvelle forme. Ces définitions n'ont pas pour objectif de dresser un tableau complet des formes en *re-*, ainsi que les désigne Rabatel (2017) dans une étude systématique de ces termes et de ce qu'ils recouvrent, mais de fournir aux lecteurs les grandes catégories d'analyse qui organisent cette étude.

La distinction redondance/répétition est cruciale dans l'étude du DMI, qui est parfaitement redondant du point de vue informationnel : le but est de recouper l'information pour la valider et la diffuser. La redondance est donc recherchée et valorisée. Dans ce contexte, la répétition pourrait exhiber, signaler, rendre manifeste cette redondance. Elle serait alors relativement métadiscursive en fait, signalant un mode de fonctionnement du discours, ou tout du moins un moment clé de

sa progression. Cette étude envisage donc une typologie des répétitions propres au DMI, comme format particulier que nous prendrons soin de caractériser plus finement à la suite de la présentation du corpus (Section 1). La méthodologie et le cadre théorique dans lequel elle s'inscrit sont de fait fonctionnalistes puisque les répétitions sont abordées selon leur fonction dans le discours et l'interaction (Section 2). Les analyses des données (Section 3) présentent les principaux cas de répétition qui participent de la cohérence et de la cohésion discursives. Nous envisagerons ainsi systématiquement redondance et répétition selon des tâches discursives précises (Vion 2005, Smith 2004 sur les modes de discours) : récapituler, témoigner, définir, expliciter. Enfin, notre étude proposera un troisième et moyen terme entre redondance et répétition, celui de *répétitivité*, afin de pouvoir prendre en compte des réutilisations de formes lexicales pleines là où un pronom était attendu (Section 4). Une conclusion retracera notre parcours analytique.

1. Le direct médiatique imprévu

1.1. Corpus

Nos analyses portent sur les quatre premières heures du direct de CNN le matin même du 11 septembre, depuis la prise d'antenne jusqu'au moment où les quelque 70 locuteurs semblent s'accorder sur une représentation stable et fiable de l'événement qu'ils arrêtent de décrire pour le commenter. Il s'agit d'une interaction ininterrompue d'anglais américain standard, faisant intervenir différents dispositifs techniques qui confèrent au corpus des caractéristiques médiées (téléphone) et médiatiques.

Le corpus a été transcrit sous Praat, de manière orthographique. Les barres obliques (/) dans les transcriptions reproduites représentent des pauses silencieuses mesurées au centième de seconde. Le nombre de barres indique la longueur de la pause selon des critères que nous ne développons pas ici. Les chevauchements sont reproduits entre crochets et la transcription s'efforce d'indiquer le plus fidèlement possible les hésitations, les pauses remplies, les répétitions dites involontaires les faux départs et autres disfluences de l'oral (Henry *et al.* 2004, Di Cristo 2010, Bada 2010 pour le français). Ces manifestations signalent par ailleurs la variété des profils sociodiscursifs : présentateurs en studio qui organisent le discours, reporters sur le terrain, experts (en aviation, en gestion de crise, etc.), officiels et témoins tout-venants (Danino 2016). Ces profils sont corrélés à des comportements conversationnels différents selon par exemple le degré de responsabilité du

locuteur, ou son rapport plus ou moins professionnel à la parole publique. Ainsi, on peut prévoir dès à présent que tous ne produiront pas le même type de répétitions si l'on envisage que les locuteurs ont différents rôles dans l'interaction.

Le corpus fait environ 43.000 mots parmi lesquels ont été identifiés des mots-clés (Danino 2014) selon une méthodologie mixte, inductive et déductive. Ces mots désignent les participants clés de l'événement dans la lignée des travaux sur les modèles situationnels (Ravdansky et Zwaan 1998). La pertinence sémantique des mots-clés va de pair avec une saillance perceptuelle et/ou mémorielle constante : *smoke, fire, plan, tower, crash* et leurs synonymes ont ainsi été annotés selon des catégories grammaticales indépendantes (temps, aspect, nombre par exemple), des catégories interactionnelles (type de locuteurs, modes de discours) et des catégories sémantiques établies par les analyses *data-driven* du corpus et par l'état de l'art (expression de la perception par exemple). Des analyses quantitatives, principalement de statistiques descriptives (fréquence absolue, fréquence relative par rapport à un corpus de référence, distribution séquentielle des termes ciblés) complètent nos outils pour prémunir l'analyse de catégories *ad hoc* et proposer une description objective de la distribution de l'information dans le corpus. Cette distribution est envisagée de manière séquentielle et repose sur une conception incrémentale du sens, centrale dans notre approche d'un DMI.

1.2. Breaking news

Le direct médiatique imprévu se répète, *ad nauseam* selon les commentateurs, linguistes ou non. Bien plus souvent constatée qu'étudiée, la répétition dans le DMI pourrait recevoir une plus grande attention. Lorsque des travaux sur la répétition à la télévision existent (Rabab'ah et Abuseileek 2012, par exemple), ils portent le plus souvent sur les *talk-shows* ou les nouvelles. De même, le direct est souvent étudié « tardivement » c'est-à-dire une fois passées les premières heures de mise en place. Or ce sont bien les tout premiers moments qui nous intéressent ici.

Le DMI se distingue de deux autres formats. Tout d'abord, il se distingue des autres directs médiatiques, prévus, préparés, voire scriptés, car le DMI porte sur un événement majeur et imprévu et non sur des pratiques socioculturelles connues et reconnaissables car largement ritualisées. Celles-ci conduisent à l'exercice sinon de scripts discursifs, du moins au recours à des routines cognitives : événements sportifs, mariages princiers, jeux télévisés parfaitement séquencés sont autant

de formats faits pour prendre en charge l'imprévu relatif des faits qui composent ces moments (passes, buts, victoires, questions, présents comme autant de variations sur un thème connu et exécuté en l'état). Il faut ici distinguer le fait intramondain dans les termes de Romano (1999) de l'événement (également défini dans Dosse 2010 pour une synthèse). L'existence de scripts ou schémas connus distingue l'événement majeur des autres. Ainsi, même si l'on dispose de catégories pour le crash aérien ou la prise d'otages nous devons les différencier du match de foot ou du mariage princier. En effet, les seconds ont une fin prévue, attendue, minutée : 90 minutes pour le match de foot, avec ou sans prolongations. Toute déviation du script qui ne le mènerait pas à ces fins est justement perçue comme un événement : altercation entre deux joueurs, intempéries sur le terrain, etc. L'événement majeur réinvente les faits qui le composent : le 11 septembre a réinventé le crash aérien pour ainsi dire, si bien qu'aucun récit collectif dont la communauté concernée par l'événement dispose ne peut aider à comprendre ou à réduire l'événement en cours, notamment dans les premières minutes.

Ensuite, il se distingue des nouvelles et journaux télévisés diffusés à des heures fixes et prévues dans le cadre d'émissions préparées et donc largement scriptées. C'est notamment le cas des éditions normales des journaux télévisés quotidiens. Les formats des introductions, reportages, commentaires, interviews sont chronométrés et préparés dans le cadre d'un discours narrativisé, borné à droite pour reprendre la caractérisation de Montgomery (2007) qui expose clairement la différence : le direct imprévu a une structure discursive ouverte à droite (*open-ended discourse structure*), qui empêche la mise en place d'une structure narrative orientée (à l'inverse du journal prévu qui, lui, a construit ses récits)². L'interaction y est spontanée, non scriptée (sauf quelques allocutions officielles). Le discours est, certes, hautement contraint par les cadres dans lesquels il se déroule : multimodalité de la télévision, pression temporelle du direct, pression informationnelle de l'événement en cours, modes de discours de l'interview, professionnalisation de certains locuteurs, etc.) mais il n'est pas préparé, il n'est pas planifié si bien que l'on y trouve de nombreuses manifestations d'un travail de verbalisation *online*, comme les disfluences citées plus haut.

² On précise que notre corpus est constitué des quatre premières heures de direct, moment où précisément le récit ne parvient pas à se construire : les événements sont encore en cours et aucun recul « critique » n'émerge. Ce que Lits (1996, 2004) a pu caractériser comme « récit médiatique » intervient après, au plus tôt l'après-midi du 11 septembre, généralement dans les jours qui suivent. Voir aussi Berkowitz (1992) sur les « non-routine news » et leur invalidation des raccourcis professionnels, cognitifs et discursifs, des journalistes.

L'absence de récit neutralise une temporalité discursive orientée et hétérogène, qui est remplacée par une organisation spatiale. Le studio est un centre à partir duquel reportages et témoignages se distribuent (Danino 2014 sur le corpus de cette étude). Cette organisation favorise la répétition entre les différents types de participants à l'interaction et entre les modes de discours qu'ils produisent :

« the grammar of breaking news, featuring cycles beginning with a report, interviews with witnesses, then studio analysis with in-house or external 'experts', before returning to the report. » (Hoskins et O'Loughlin 2007 :11)³

La répétition devient inévitable face à un temps devenu cyclique :

« Repetition: TV news's economy of liveness is matched by its compulsion to **repeat**, **recycle**, and **reframe**. Indeed, the value attributed to the footage of events selected for broadcast (...) is also one of the criteria for their **reselection** and **reuse**. In fact, the notion of 'shock value' is a matter of ever-diminishing **returns**. » (*op. cit.* 189 ; nous soulignons)

Tous les termes en *re-* de cette citation envisagent les manières d'un retour du même dans ce format médiatique dont la progression est sinon cyclique du moins spiralaire : comme la répétition, chaque retour apporte une légère modification. Le DMI procède par échos signifiants. D'une part, l'interaction propose à échéance régulière des bilans : ce que l'on sait à ce moment-là. D'autre part, les témoignages sont multipliés, recoupés, comparés, et les dépêches, citées, rapportées : la polyphonie médiatique du DMI cherche à créer des échos, des redondances, qui peuvent donner lieu à des répétitions.

Enfin, il faut garder à l'esprit que le DMI est le cadre de deux interactions. La première rassemble les locuteurs identifiés clairement *a priori* dans une interaction que l'analyse conversationnelle permet d'analyser dans le détail (après Sacks et al. 1974). On s'aligne ici sur les travaux de Bazzanella (1993, 2011) ou de Tannen (1989). Mais il faut aussi compter sur un colocuteur silencieux : le téléspectateur. Cette interaction dite parasociale (Horton et Wohl 1956) est prise en charge par les présentateurs en studio. Elle peut également rendre nécessaire un travail de reprise, à des fins d'explicitation notamment. Enfin, le

³ Les auteurs poursuivent : « In television news, an 'economy of liveness' defines the values of news-worthiness, placing a premium of significance on the immediate, 'now-ness' of breaking events » (*ibid.*). Le *maintenant* prime et homogénéise le temps du direct. Les allers-retours depuis et vers le studio proposent un mécanisme de structuration de (spatiale) remplacement pour ainsi dire.

direct peut rediffuser des segments de son propre discours. Nous y reviendrons au début de la Section 3.

2. Cadre théorique : approche fonctionnaliste

Les énoncés de notre corpus résultent d'une activité cognitive des sujets parlants qui tentent de comprendre à travers l'exercice de leur propre parole. La linguistique cognitive s'impose alors en ce qu'elle postule le primat du sens et l'équivalence des structures conceptuelles et sémantiques (Langacker 1987, Talmy 2000, Fauconnier et Turner 2002). Pour autant qu'elle se réclame d'une approche *usage-based* elle reste largement mentaliste. L'analyse conversationnelle, elle, peut prendre en charge l'organisation de l'interaction comme activité socialement régie au sein de laquelle les participants réalisent un certain nombre d'actions (Sacks et al. 1974). Cette méthodologie permet ainsi de rendre compte de l'organisation en tours de parole, de la notion de responsabilité et de celle de *face* (Goffman 1974).

Ces deux approches sont compatibles (McIlvenny et Raudaskoski 1996 par exemple) et la conciliation se fait de deux manières : autour de la notion d'usage car l'expérience du et par le langage est première dans les deux approches ; autour de la notion de dialogue largement développée en psychologie du langage, synthétisant les fondements cognitifs d'une conception interactionnelle de la parole. Pickering et Garrod (2013) citent ainsi les deux théories qui nous occupent. Mentionnons enfin les efforts relativement récents d'une conciliation au sein même de la linguistique (Douay et Roulland 2014, Zima et Brône 2015, Tenbrink 2015 par exemple). Les approches fonctionnalistes proposent une synthèse assez aboutie : la structure linguistique est le reflet d'une conceptualisation fréquente dans une langue donnée et donc particulièrement représentée dans l'usage. Du Bois (1987 : 851) peut ainsi écrire : « grammar codes best what speakers do most », principe dont est issue la notion de résonance au sein de sa syntaxe dialogique (Du Bois 2014). Selon Du Bois et Giora :

« Resonance can be defined as “the catalytic activation of affinities across utterances” uttered within and between speakers, appearing in both prior and future context. **Resonance is not intrinsic to any element alone, but is always a property of the relation between two or more elements in discourse. The affinities activated may be based on similarity, but also on difference.** Any aspect of language can give rise to resonance

if there is suitable **structural parallelism** to support the **perception** of affinity. » (2014 : 354 ; nous soulignons)

Si la question de la perception semble se poser également ici⁴, celle de l’empan semble moins problématique en se concentrant sur les phénomènes locaux et contigus (Figure 1). Le parallélisme de deux énoncés, dans leurs différences et leur similarité, est donc la base de la résonance. La répétition en est alors un cas exacerbé puisqu’elle montre ce que deux segments linguistiques partagent et ne partagent pas. L’intérêt est double : capter aussi les patrons syntaxiques et autres constructions (Goldberg 1995), et tenir de sens uniques, et hypercontextuels.

(1) (<i>Deadly Diseases</i> SBC015: 870.750-874.220)	(2) (diagraph)
1 JOANNE; (H) It’s kind of like ^you Ken.	1 JOANNE; it ’s kind of like ^you Ken
2 (0.8)	3 KEN; that ’s not at ^all like me Joanne
3 KEN; That’s: not at ^all like me Joanne.	

Figure 1 – Formes répétées et résonance dialogique : modélisation (reproduit de Du Bois 2014)

Enfin, dans cette approche, l’interaction bénéficie d’un focus attentionnel constant qui permet notamment l’enrichissement d’un terrain commun que les participants savent être partagé. Le terrain commun fait référence aux connaissances partagées par les partenaires en dialogue, qui l’enrichissent consciemment et s’y réfèrent durant l’interaction (Kecskes et Zhang 2009, Isaacs et Clark 1987, Ravidansky et Zwaan 1998, Pickering et Garrod 2013). La répétition peut faciliter l’intégration d’une référence au terrain commun, tout comme son rappel dans la conversation.

3. DMI, répétitions et tâches discursives

3.1. Rediffuser

L’enrichissement du terrain commun et l’attention qu’il reçoit permettent de saisir la fonction des rediffusions. Deux passages sont rediffusés : l’interview d’un témoin pendant laquelle se produit le second crash et l’allocution du Bush. Dans ces cas-là, tout est répété à l’identique, sauf l’écart temporel. La rediffusion est signalée et présentée comme telle, souvent demandée par les présentateurs. La pertinence d’une séquence interactionnelle semble augmenter puisqu’on main-

⁴ Cette question relève en fait de la psychologie du langage. Nous avons exploré la littérature dans différentes disciplines sans qu’une réponse claire ne soit apportée. Il semble qu’il y ait ici un programme de recherche conjoint au cœur des sciences cognitives sur la *perception* de la répétition dans les textes ou les interactions.

tient son actualité en la réinsérant, avec pertinence, dans un contexte autre que celui de sa production.

Cela ne vaut que pour ceux qui ont vu la première diffusion. Pour les colocuteurs, largement des téléspectateurs, qui ne reçoivent que la seconde diffusion, il s'agit de pouvoir enrichir leur représentation du terrain commun avec les détails d'une séquence dont ils connaissent l'existence (l'allocution de Bush est ainsi citée dans le discours et référencée dans le bandeau informatif) mais pas nécessairement le contenu. La rediffusion remet tout le monde à égalité dans cette interaction dédoublée et complexe. Ce dédoublement explique aussi en partie les récapitulatifs, modes de discours spécifiques du DMI.

3.2. Récapituler

À une première échelle, avec l'empan le plus grand, les *récapitulatifs* sont des moments repérables de l'interaction. Ils sont signalés explicitement par le présentateur qui fait à ce moment un bilan de ce que l'on sait de l'événement. Ces *recaps* s'adressent typiquement aux téléspectateurs qui rejoignent l'interaction au fur et à mesure. Ils sont donc là pour s'assurer que tous les participants à l'interaction, silencieux ou non, partagent le même terrain commun. Ce sont des moments de stabilisation du sens et de la représentation de l'événement. En voici deux exemples :

M : well it is a a: grotesque sight (*turns back towards the camera*) to look at from about thirty blocks away from where we are / **for those of you just joining us let(s) us briefly recap / what we know** / about an hour ago: about 8:45 eastern time / one plane crashed in-to (...)

M : okay why don't you s- / hang around here and continue to report / on that--**lemme just again for those viewers who are joining us that about** / em twenty minutes em past ten o'clock eastern // daylight time-**lemme just briefly recap-** attacks on two: // American cities (...)

Le présentateur interrompt explicitement le fil du direct et sort du présent permanent qui le caractérise. Ces répétitions sont autant discursives que métadiscursives : M sait qu'une partie au moins de l'information sera reprise, et ce de deux manières. D'abord d'un récapitulatif à l'autre : l'information augmente par touches successives. Le terrain commun s'enrichit au fur et à mesure de ces échos signifiants. Ensuite, la répétition s'opère aussi avec les reportages et témoignages qui précèdent : par définition, le *recap* reprend les éléments clés, *sail-lants* des contributions entendues depuis le dernier *recap*. Ils sont de

véritables bornes, mémoire échoïque du discours. C'est pourquoi il ne s'agit pas seulement de redondance informationnelle mais bien de répétitions avec le critère formel que l'on a adopté. Ces répétitions exhibent une forme de mémoire conversationnelle. Elles sont d'ailleurs perçues comme telles par deux fois : pour les interlocuteurs qui savent déjà, et pour ceux qui rejoignent l'interaction à ce moment-là. En effet, même pour les seconds, l'information est signalée comme répétée. L'explicitation de la répétitivité leur permet de reconnaître ce moment discursif même s'ils ont raté l'interaction précédente. L'adverbe (ou marqueur de discours dans ce cas-là) (*once*) *again* sert bien souvent d'ouverture des *recaps*, avec la double fonction d'extraire ces passages du flot du discours et de signaler la répétition d'une partie des formes linguistiques à venir dans le cadre d'une tâche discursive explicitement redondante (du point de vue de l'information) :

M : that is about as frightening a scene as you will // ever see // **again** this is going now in two cities— (...)

M : I suspect other questions are gonna come up / em I I just I I wanna go through **again** what we know here at this point / and also point out things that are not insignificant that we don't know

W : Alright David Inzohr thank you for joining us on the phone--**once again** you can see that information at the bottom of your screen--two different planes (...)

À l'initiale d'un tour de parole (et souvent après une pause) le marqueur de discours *again* réalise exactement les deux fonctions que Bazzanella accorde à la répétition : organisation de l'interaction et marquage de l'ajustement intersubjectif (Aijmer 2002). Ainsi, on explicite l'arrivée possible de nouveaux participants au discours (*for those of you*) en faisant référence au discours précédent (*what we know*). (*Once*) *again* signale le retour d'une information et la répétition du terme annonce le *recap*. Le présentateur est d'ailleurs l'un des seuls à pouvoir se permettre d'être *ouvertement* répétitif : il lui incombe de dresser le bilan incrémental des événements au fur et à mesure de la matinée. Suivent d'ailleurs les très rares passages narratifs du corpus (c'est-à-dire les passages dont la structure est orientée vers une fin [*closed discourse structure*, par opposition à la caractérisation du direct en termes de *open discourse structure*]).

Ainsi, la réutilisation par le présentateur de certaines routines discursives réalisées au moyen de structures linguistiques dédiées constitue un facteur de cohésion discursive tout au long du direct tout en proposant des pauses dans le flux de l'information, signalées avec ce

qu'on peut appeler des déclencheurs lexicaux. (*Once*) *again* a donc une portée assez longue puisqu'il articule des éléments assez distants les uns des autres. Dès lors, il y a fort à parier qu'il permet de contrecarrer cette distance : ce qui n'aurait peut-être pas été entendu comme une répétition est clairement signalé comme tel (ne serait-ce que pour ceux qui n'ont pas entendu la première occurrence). Cela implique que la répétition est voulue et recherchée.

On observe le même phénomène avec des effets différents dans les cas d'autorépétitions produites par les présentateurs. Les deux extraits suivants sont également des moments de récapitulatifs. Mais cette fois, la répétition (figurale) est audible sans signalement particulier :

M : Jamie thank you erm so we have **planes hitting** the Pentagon or a **plane / hitting** the / Pentagon two **planes hitting** / the World Trade Centers / em towers // i-in New York

M résume ici la situation après la clôture d'un reportage. Il est maintenant avéré que nous avons trois occurrences de *crash* en deux lieux distincts. La répétition de *plane(s) hitting* a un effet d'emphase : cette information est essentielle. Ce qui n'est pas répété précise les modalités en quelque sorte (lieu et nombre). Il s'agit donc d'un procédé de hiérarchisation de l'information qui permet aussi une meilleure mémorisation par le téléspectateur.

Dans l'extrait suivant, la répétition de *evacuated* relève également d'un procédé de hiérarchisation de l'information. La variation du nom sur lequel l'adjectif porte permet en revanche de créer un effet de liste. L'énumération des lieux (symboliques) commence à dessiner le sens politique de l'événement tout en restant au niveau de la description.

M : (...) //(0,9) and we ? can see this extraordinarily and / frightening scene behind us / of ?the/this second tower /// (1,4 s) now just incased in smoke what is behind it /// (1,1 s) w- I I cannot tell you /// (2, 58 s) but just look at that /// (1,3 s) that is about as frightening a scene as you will // ever see // again this is going now in two cities--we have a report that there is a fire at the State Department as well / and that **is being evacuated so we've got fires at the Pentagon evacuated / the State Department evacuated / the White House . evacuated**--on the basis of what the secret service describes / as a: /// (2,0) as a: credible terrorist a-threat / we have / two explosions two planes hitting the World Trade Center here in New York

D'autres éléments du passage sont réutilisés : le couple *frightening scene* est répété dans des configurations syntaxiques différentes mais

qui construisent toutes deux le haut degré dans l'évaluation de l'événement. De même, la présence d'un feu, d'abord au singulier puis au pluriel, déstabilise une représentation : combien y en a-t-il ? Dans ces deux exemples-là, la répétition, loin de valider avec insistance et certitude une information jugée centrale, représente un sens instable et un positionnement énonciatif moins assuré qu'il n'y paraît. Or la stabilisation d'un sens est un enjeu majeur de notre corpus.

3.3. Témoigner

Les témoins ont la responsabilité de faire émerger une représentation stable de l'événement qu'ils ont vu. Cette stabilisation passe par le recouplement d'information : plus l'information est partagée, et donc récurrente, plus elle est fiable. La perception comme faculté humaine partagée se dote d'une valeur évidentielle dans ce contexte précis. Les témoignages convergents constituent donc une autre forme de répétition souhaitée. Les premiers témoins ont ainsi la responsabilité de confirmer ou non la présence d'un avion, pas si évidente au départ, et de tenter d'expliquer l'explosion sur laquelle en revanche tout le monde s'accorde. Les extraits ci-dessous sont prononcés en différents moments du corpus, au sein des premières séquences. Les présentateurs cherchent à confirmer qu'il s'agit d'un avion. Cette information est donc élicitée si elle n'est pas mentionnée spontanément. De plus, la mention d'autres mobiles (un missile) fait l'objet de précautions particulières.

G1 : I just witnessed **the plane** that [...] hit directly in the middle of one ov' / em the World Trade Center towers

G4 : Erm, I can tell you that I was watching TV and there was erm this sonic boom [...] and I got up to my window-[...] and I looked up and the side of the World Trade Center exploded // right when I looked up

[...]

G4 : I had no idea that it was a plane

G5 : **-plane overhead** // and then all the sudden I th- thought it sounded kinda lou- erm loud and then I looked up / and all of a sudden it smashed right into the center of the World Trade Center

G7 : I don't know [t]hat we've confirmed that this was an aircraft or to be more specific / some people sai(d) they thought . they saw / a missile / but I don't know how people could just - could - could differentiate

G9 : Yes I had a perfect view and / **the plane was coming** in
I- I noticed it a second before it hit the building / it looks? like
it was moving slowly / then lined itself up to hit the building
directly

Dans ce cas de figure, la redondance informationnelle est claire. Va-t-elle pour autant de pair avec un type de répétition ? La question est en fait celle de la perception des utilisations convergentes de formes : utilisations convergentes valent-elles réutilisation intentionnelle ? Nous répondons par l'affirmative. En effet, l'interaction à ces moments-là est explicitement préoccupée par la nature du mobile qui a percuté une puis deux tours. Il y a donc une attention particulière prêtée aux références qui instancient ce mobile. Par conséquent, les colocuteurs, parmi lesquels les spectateurs, prêtent a priori une oreille attentive à ces formes. Il ne s'agit pas de psychologisme : le travail de référenciation est explicite et chaque séquence de définition s'articule autour du terme *plane*, malgré la présence possible de synonymes (*aircraft*). Il faudra de longues minutes et une dizaine d'intervenants, et surtout la seconde occurrence en direct, pour que le crash aérien s'impose dans la représentation de l'événement en cours. L'élaboration de cette représentation est un cas exemplaire et explicite de construction collaborative du sens. Les ressources de l'interaction et les mécanismes d'ajustement intersubjectif jouent à plein pour parvenir à un accord. L'examen de séquences interactives achèvera de nous en convaincre.

3.4. Définir

Dans l'exemple suivant, juste après la prise d'antenne, W, la première présentatrice, et G1 (Sean), le premier témoin, travaillent la référence et donc la représentation de l'avion :

W : Sean, what kind of plane was it?--was it small plane [a jet-]

G1 : [it was a:] erm it was a jet // erm look(ed) like a two engine jet // erm maybe a 737

W : you're talking about **a large passenger co[mmercial jet]**

G1 : [**a large pas]senger commercial jet. ///**

Du type d'avion dépend l'ampleur de l'événement. W propose une description que G1 confirme en la répétant : répétition vaut ici confirmation. G1 précise ensuite ce qu'il entend par *jet*. W explicite les implications de sa définition et demande confirmation : là encore, répétition vaut confirmation. G1 n'attend pas la fin du tour de W comme le montre le chevauchement et propose la même définition. Les *timing* des répétitions laissent entrevoir un continuum entre répétitions sé-

quentielles et répétitions chevauchantes pour ainsi dire. Un chevauchement indique, comme dans le cas ci-dessus, que G1 co-produit littéralement la définition de W avant même que W ait terminé de la prononcer. En clair, G1 signale ainsi que disposant d'informations similaires, il peut non seulement arriver à la même conclusion mais tenir le même raisonnement que W. L'alignement entre les deux participants est d'une certaine manière maximale.

Si les *recaps* avaient un empan très large (le discours lui-même), les phénomènes de résonance traités ici sont locaux. L'empan est réduit aux paires de tours de parole, voire à une tâche interactionnelle (la définition). La question qui découle de ces cas de figure est celle de la réutilisation non plus de termes ou syntagmes mais de structures syntaxiques, de patrons, de constructions.

Dans l'extrait suivant, le travail lexical sur les adjectifs évaluatifs est clair : *such* a fonction d'intensif et signale l'exemplarité de la situation, décrite par *tragedy* ; M s'accorde avec ces évaluations en qualifiant la *scène* créée par l'événement du point de vue cognitif : *unbelievable*. G24 accepte cette qualification complémentaire avant de proposer un exact synonyme :

G24 : our emergency services / provide every support they can
/ in the face of such a **senseless** tragedy

M : it's an i- it is a **unbelievable** scene as [you] //

G24 : [incredible]

La résonance sémantique repose sur la reprise d'une structure sous-entendue (*be*+adjectif), à moins que *incredible* ne fasse résonner une catégorie (nominale avec *scene*, elle-même écho à *tragedy*) :

a		senseless	tragedy
it is	an	unbelievable	scene
		incredible	

En ne produisant qu'un seul adjectif, G24 parvient en fait à faire résonner deux structures. Or cette résonance ne peut s'entendre si les locuteurs ont des *formes* différentes en tête. Il s'agit ici d'éléments grammaticaux (verbe copule, catégorie « adjectifs »). Dans le second cas, les deux adjectifs posent la question de la synonymie : les deux termes disent la même chose (préfixe négatif, racine verbale croire suffixe *-ble*). Mis côte à côte ils sont certes redondants mais n'entend-on pas aussi la répétition des formes : même structure, mêmes morphèmes ? Doit-on alors étendre la répétition aux reprises de routines discursives et

patrons syntaxiques ? La limite entre redondance et répétition n'est pas si claire que cela, sauf à inclure l'une dans l'autre, puisque la perception du parallélisme implique la perception d'éléments répétés. Dès lors non seulement les éléments grammaticaux (morphèmes, structures syntaxiques) peuvent être les unités linguistiques concernées par la réutilisation des formes centrales dans notre définition de la répétition, mais cela impliquerait alors que la répétition soit un cas particulier de résonance, ce que nous défendons ici. Enfin, il faut également envisager que redondance et répétition ne s'excluent pas mutuellement. Ce dernier point nous paraît central dans de nombreux passages du corpus où les locuteurs ne choisissent pas la forme pronominale mais la forme lexicale pleine.

4. Expliciter ?

La question que l'on pose ici est celle des répétitions que l'on propose d'appeler « journalistiques », définies pour le moment par la négative. Elles ne sont pas les répétitions figurales clairement intentionnelles et libres, dont la visée rhétorique est première, et l'effet, audible ; elles ne sont pas non plus des cas de retours obligatoires, résonances plus ou moins grammaticales que l'on ne perçoit pas. En effet, elles ne sont pas ce que Prak-Derrington (2015) appelle « répétition-substitution » qui rassemblent la pronominalisation et l'anaphorisation. Certes, il y a co-référence, et les processus de resémantisation ne sont pas évidents. Mais cela reste problématique de rendre équivalents pronom et forme lexicale pleine (pour ce qui est des noms). C'est encore courir le risque de ne pas différencier les synonymes en contexte et de ne pas pouvoir justifier de leurs utilisations respectives. Il semble bien que les locuteurs aient opéré un certain nombre de « choix » sans pour autant que ceux-ci soient forcément tout à fait conscients et intentionnels. On postule finalement une sorte d'habitude (ou d'*habitus* plutôt) de la langue, à la limite des phénomènes conscients mais qu'on ne peut entièrement associer à des retours contraints puisqu'ils ne sont pas obligatoires.

4.1. Répétition et synonymie : positionnements énonciatifs

Soit l'exemple suivant :

G8 : yes the course is a normal course--I mean . for commercial pilots coming into New York // it certainly appeared / em from the video on CNN that / erm / the: erm // second **aircraft** /

was heading for the tower // and erm that it was a **commercial size aircraft**

M1: Could you tell --ey em have a better idea what size **that plane** was --it was kinda hard for me to tell--you are an expert in these matters--Could you look at that tape and tell what size **that plane** was?

Dans ces deux tours de parole, on s'intéresse aux références à l'avion. G8, expert de l'aviation civile, choisit *aircraft*, terme relative-ment technique dans la classification des véhicules par rapport à *plane*, choisi par le journaliste, niveau de base de la catégorie. Ces deux cas d'autorépétition traduisent des choix idiosyncratiques qui construisent respectivement la position de l'expert et celle du tout-venant. Dans le tour de G8, de même que la répétition de *course* met en relief *normal*, celle d'*aircraft* met en relief *commercial size* qui est donné comme un élément de caractérisation (*it was a*). Dans le tour de M1, c'est bien le qualificatif qui préside à la question : est-ce un petit ou un grand avion de ligne ? Il répète d'ailleurs la question en entier, et pas seulement le mot-clé, point de référence conceptuel. Dans cet exemple, les répétitions représentent, à la fois, la figure et le fond. Dans le dialogue, la référence choisie contraste avec celle du partenaire en dialogue. Dans une perspective monologique, elles permettent de mettre en valeur ce qui varie autour d'elle (qualificatif, travail de formulation de la question).

Le positionnement énonciatif peut parfois mener à un alignement tel que la référence de l'un est adoptée par l'autre.

G17 : well erm arriving at the Pentagon a short time ago there was a: a huge plume cloud of smoke which continues to rise from the west side of the Pentagon / over in the area (...) and erm from the local Arlington fire department / the plume of smoke is erm is enormous it's a couple of hundred yards across / at its base it is billowing into the sky (...) the: / police force for the Pentagon / e:rm are on a / very tight string right now- as I ar[rived I was hold at gunpoint]

M : [ok Chris ? Chris ?] Chris lem {me int-}

G17 : {yes}

M : let me interrupt you for a second just hang on don't go anywhere / we're getting reports now / that em the White House is being evacuated as well (...) and you can see the plume of smoke behind it which we will / assume until we are told otherwise that that's the fire at the Pentagon (...) / but that looks to me like the old executive office building-and then in back of it you see the large plume of smoke . here in New York / (...)

G17 utilise le premier cette expression lexicalisée et relativement rare (et donc saillante en discours). De nombreuses références ont été faites avant la fumée, y compris par M qui recycle ce GN à la suite de l'intervention de G17. Quelques dix intervenants plus loin, elle aura été réutilisée de nombreuses fois – en voici un autre exemple, où le GN décrit cette fois New York :

G28 : we are in front of the : criminal courthouse after being pushed north slightly / we watched one of the towers . of em the World Trade Center disappear from the skyline it basically / folded into itself **in a plume of grey smoke** / a crowd of thousands of people . dashed ? off Broadway followed by emergency services personnel / erm // that's . all we know now-we're watching **the plume of smoke** em and (...)

Pour autant que l'expression soit audible, sa réutilisation l'est-elle ? Les premières réutilisations de M le sont vraisemblablement en tant que discours rapporté : il cite la contribution de G17 au direct. Plus on s'éloigne, plus l'effet d'écho peut diminuer, d'autant que de nombreux locuteurs s'approprient cette description. Le travail de qualification dans le tour de G28 pourrait être une indication de l'affaiblissement de la description qui perd en force ce qu'elle peut alors gagner en précision (couleur, composition du nuage, etc.). On peut néanmoins envisager que l'utilisation de cette expression saillante permette d'en faire un point de référence conceptuel facilement repérable et réactivable dans la mémoire conversationnelle. Elle permet, de surcroît, de montrer l'alignement intersubjectif, c'est-à-dire le consensus. Enfin, il faut envisager que ce genre de répétition relève d'un style discursif journalistique.

4.2. Répétitions journalistiques ?

Qu'en est-il plus généralement lorsque les réutilisations de termes sont si nombreuses qu'il devient difficile de les repérer (question de fond donc, pour utiliser une métaphore gestaltiste) ? Reprenons l'intervention de G17 ; en gras les formes répétées lexicales, formule pré-sentative incluse :

G17 : well erm arriving at the **Pentagon** a short time ago **there was** a huge **PLUME CLOUD OF SMOKE** which continues to rise from the **westside** of the **Pentagon** over in the **area** where **there is** a erm helicopter landing zone it's along route 27 if you're looking at maps of the **area**. **the building** is currently **being evacuated** and erm **police** and emergency units are of course responding from erm all around **the building** and erm from the local Arlington **fire** department. **THE PLUME OF SMOKE** is a erm is **enormous** it's a couple of **hundred yards** across at ITS basis and IT's billowing into the sky **hundreds**

of **yards** it's impossible for me to say from this **side of the building** what if **the building itself** is erm on **fire** and up in flames or exactly what caused this-I didn't hear an explosion but **there is** certainly a **very very** significant **fire** in this **enormous** office **building** on the **west** front this **building is being evacuated** the defense prot -protective service officers the **police** force for the **Pentagon** are on a / **very** tight string / right now- as I arrived [I was hold at gunpoint]

Sur quelque 190 mots, 34 sont répétés ; nous incluons l'occurrence première dans ce décompte, auquel s'ajoutent du point de vue sémantique les coréférences (*the building > it*) et les synonymes (*fire/flames*). C'est dire si l'intervention paraît redondante. Du point de vue informationnel encore, les termes répétés font référence aux termes clés de l'événement (les participants) et aux traces encore visibles (*there is*, fumée, feu, évacuation). Les autres mots ont à voir avec l'expression du haut degré (*enormous, very, hundreds*). Les répétitions semblent se concentrer sur les aspects clés de la perception du reporter et – poursuivons la métaphore acoustique – semblent produire une basse continue. Elles sont le bruit de fond que probablement nous ne traitons pas entièrement (Ferreira *et al.* 2002). Chaque occurrence suivante maintient à l'état actif une information déjà traitée et économise des coûts de traitement. Mais si elles constituent le fond (et non la figure), sont-elles encore perçues ? C'est-à-dire, sont-elles encore perçues comme répétitions ? Du point de vue du locuteur, sont-elles intentionnelles ?

Plusieurs mots-clés de notre corpus ne sont que très rarement repris par un pronom, alors que la grammaire l'autorise ou le prescrit. *Plane* en fait partie, avec cet aspect remarquable qu'il a de nombreux synonymes dans le corpus. Le tableau synthétise le travail de référence à *plane* et sa reprise dans le discours subséquent. *Plane* apparaît comme le terme de reprise préféré, qui est ensuite lui-même repris à l'identique. En fait, il semble fonctionner, avec son sémantisme très neutre, comme un pronom. Du point de vue cognitif, c'est le niveau de base. Du point de vue sémantique, pour la théorie de l'accessibilité des référents en discours (Gundel *et al.* 1993) et les échelles similaires (Ariel 1991, Gundel 2003), un groupe nominal non réduit construit une référence nouvelle, inaccessible autrement pour le colocuteur, ou évitant une ambiguïté possible, tout ceci contribuant à son activation en discours. En d'autres termes, leur emploi permet d'être très explicite, quitte à l'être trop, et présente une information comme clé, parce que constamment nouvelle (le pronom entérinant le caractère donné, ancien de l'information). Or les locuteurs de ces extraits sont des journalistes habitués au flux tendu d'une parole produite dans la tension entre économie de la langue, structuration informationnelle et explicitation systématique.

Le direct en utilisant peu de pronoms pour les participants clés de l'événement ménage l'interaction parasociale mais contribue aussi à maintenir l'information dans un état de perpétuelle nouveauté. Chaque répétition vaut réactivation. L'actualisation, ou la réactualisation, de la rediffusion d'images à effacement des reprises pronominales participent à la construction d'un discours d'actualité, soumis aux pressions temporelle et informationnelle du direct imprévu.

Propriété	Détermination	Nombre	Complémentation	Prémodification/ Qualification	Nouveau/ reprise	Reprise subséquent	Fonction	Locuteur
<i>plane</i>	défini / indéfini	SG (74%)	sans (57%)	sans (53%)	reprise reprise	reprise à droite (71%) surtout lexicale (46%)	argumentale	journaliste (72%) corr. (17%) témoin (10%)
<i>airplane</i>	défini / indéfini	SG (64%)	sans (93%)	sans (78,5%)	nouveau/ reprise (d'un synonyme)	reprise à droite (par <i>plane</i> à 64%)	argumentale	expert et journaliste (28%) corr. et officiel (21%)
<i>jet(liner)</i>	indéfini	SG (81%)	sans (64%)	modifié (86,5%)	reprise (80% - de <i>plane</i> à 32%)	reprise à droite (70% - <i>plane</i> et reprise lexicale - 48,5 %)	argumentale	corr. (43%) journaliste (40%)
<i>aircraft</i>	indéfini	SG (83%)	sans (52%) - avec (48%)	sans (52%) - modifié (48%)	reprise (62%)	reprise à droite (69% - reprise lexicale à 28%)	argumentale	expert (41%) corr. (38%)
<i>747/Boeing</i>	indéfini (89%)	SG (100%)	sans (57%)	sans (95%)	reprise (90% - de <i>plane</i> à 48%)	reprise à droite (90% - par <i>plane</i> [28%] et <i>flight</i> [19%])	argumentale	Corr. et journaliste (43%) témoin (14%)

Figure 2 – *Plane et ses synonymes : approche discursive des références et de leurs récurrences*

Ces répétitions se situent entre la redondance et la répétition (figurale). Moyen terme dans le continuum, elles participent d'un style discursif, qui a certainement maille à partir avec le genre de discours (médiatique, sous-genre du direct médiatique), mais que l'on peut certainement imaginer dans d'autres contextes (pédagogiques par exemple). On peut faire l'hypothèse qu'elles participent de ce que l'on nomme le style journalistique : il est probable que la déviation qu'elles représentent par rapport à la pronominalisation (non marquée) construit le discours journalistique audible en tant que tel (la notion de *speech style* est ici très pertinente).

Conclusion

Cet article a présenté plusieurs cas de répétitions dans le direct médiatique imprévu, dont on espère avoir montré que leurs fonctions varient selon la *tâche* discursive en cours. La répétition peut y avoir les fonctions identifiées par-delà les types de discours (insister, confirmer, exprimer une surprise entre autres). Cependant, deux aspects étudiés ici nous semblent propres au DMI.

La répétition a maille à partir avec de nombreux termes en *re-*, parmi lesquels *redondance* et *reformulation*. L'étude d'un DMI nous permet de rajouter *récapitulatif*. Ces modes de discours associés aux journalistes en studio signalent la répétition comme telle, en plaçant à l'initiale du tour de parole concerné l'adverbe (*once*) *again*. L'adverbe de réitération permet de rendre audible une répétition qui, sans l'adverbe, aurait pu ne pas être audible, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, en raison de l'empan : les récapitulatifs par définition sont relativement à distance les uns des autres. La deuxième raison tient au dispositif interactionnel spécifique de la télévision, *a fortiori* en direct. Les récapitulatifs constituent un moment partagé par les deux interactions qui se déroulent lors d'un direct : celle qui se joue entre les interlocuteurs réels et celle qui se joue entre les journalistes et les téléspectateurs. L'enjeu de cette interaction dédoublée, qui se répète donc par définition, est de réussir à construire un terrain commun, ensemble de connaissances partagées, dans le cadre de ce dédoublement interactif asymétrique propre au discours télévisuel. Les récapitulatifs deviennent des moments de contrôle : en signalant ce passage comme répétition, ils signalent que le contenu doit être considéré comme le terrain commun qui doit être partagé à un moment donné.

De même que le récapitulatif fait de la répétition explicite un principe de structuration du discours, le témoignage valorise la répéti-

tion (audible donc), quoiqu'à une échelle plus grande (donc avec une moindre distance) entre les occurrences. Recouper des témoignages permet de confirmer une représentation proposée : la répétition vaut confirmation, non seulement en termes d'alignement intersubjectif local dans l'interaction mais également dans une construction discursive plus large. La répétition, en recyclant les formes, signale les points de consensus et traduit la stabilisation d'une représentation de l'événement par la stabilisation des formes linguistiques qui le codent. Dans la structure discursive ouverte du DMI (d'après Montgomery 2007), les répétitions participent à la structuration du discours et à la perception de cette structure par les interlocuteurs (téléspectateurs ou interlocuteurs réels).

Le second aspect de la répétition qui semble propre au DMI concerne certaines chaînes de coréférence qui semblent partager avec la répétition la reprise d'une forme pertinente et avec la redondance (informationnelle donc) de retravailler un contenu. Dans le cas du DMI, la progression spiralaire et l'interaction dédoublée favorisent l'émergence aussi bien des répétitions que de la redondance. Ce dernier phénomène peut expliquer à lui seul la perception d'un discours répétitif. Notre approche fonctionnelle a réduit la typologie en opposant redondance (information) et répétition (forme), laissant de côté la reformulation. L'examen de ce principal contraste nous a conduit à le concevoir non plus comme une opposition terme à terme, mais comme un gradient au milieu duquel se trouve un phénomène de répétitions hybrides, que nous avons appelées journalistiques, et que nous considérons comme répétitions, même si nous reconnaissons qu'il y a là sujet à discussion. L'étude des coréférences oppose généralement la reprise pronominale à la reprise par une forme lexicale pleine (*smoke* ≠ *it*). Ces répétitions journalistiques ne visent pas à être figurales, mais cherchent à se distinguer d'une reprise pronominale où le contenu (signifié) est littéralement non-dit. Il s'agit bien de réutilisation de formes, souvent par le même locuteur, qui marque le retour d'une information, dont les itérations successives soulignent l'importance renouvelée, voire nouvelle, à ce moment du discours et dans une tâche discursive précise. La référence semble sans cesse réactualisée. Si elles peuvent être liées à l'obligation de précision des journalistes⁵, elles signalent un style discursif. Ces reprises nominales systématiques sont le propre des journalistes et n'apparaissent ni dans les discours des experts ni dans celui des témoins. On peut en fait les considérer comme un cas d'(auto)résonance qui crée un effet de répétitivité. Les répétitions ne sont pas forcément perçues comme figures

⁵ Voir Beer-Zeev Shyldkrot (2016) sur la tension entre approximation et précision.

rhétoriques, mais elles sont quand même *a priori* perçues comme répétitions (explicitation systématique, accumulation de références). Elles sont intentionnelles en tant que style de discours en établissant un contraste implicite avec le choix non marqué que représente la reprise pronominale délaissée dans ces cas-là.

Leur empan est à la fois local (pas de reprise pronominale dans une séquence ou un tour de parole) et très général, car elles définissent un style discursif dans la totalité du direct. Quel que soit cet empan, tout se passe comme si la **mémoire discursive ou conversationnelle était très raccourcie**, ne serait-ce qu'en vertu de l'interaction parasociale. C'est encore plus vrai lorsque cette mémoire courte semble affecter un unique tour de parole ou les quelques phrases d'un récapitulatif. Et c'est cela qui semble au cœur du discours dans les DMI. Les répétitions permettent de rendre compréhensible un discours resserré en permanence sur le moment de la parole, en actualisant sans cesse, d'une part, une certaine mémoire discursive et, d'autre part, un style de discours reconnaissable, celui des journalistes dont le rôle est proprement central.

La présente étude cherchait principalement à isoler ces répétitions « journalistiques », et à défendre l'intérêt d'une étude plus approfondie. Il nous semble en effet qu'un travail en lien avec la psycholinguistique s'avèrerait cruciale pour envisager la perception ou non de ces répétitions ; leur maintien en mémoire, leur facilité d'accès en cas de réactivation à distance. En d'autres termes, il conviendrait de joindre à une description linguistique un travail psycholinguistique afin d'isoler les caractéristiques pertinentes de ces répétitions dites journalistiques dans la construction du discours d'une part et dans sa structuration d'autre part.

Bibliographie

- AIJMER, Karin, 2002, *English discourse particles: evidence from a corpus*, Amsterdam, John Benjamins.
- ARIEL, Mira, 2001, « Accessibility theory: An overview », in SANDERS, Ted, SCHLIPEROORD, Joost, SPOOREN, Wilfried (eds.), *Text representation*, Amsterdam, John Benjamins, p. 29-87.
- BADA, Erdogan, 2010. « Repetitions as vocalized fillers and self-repairs in English and French interlanguages », in *Journal of Pragmatics*, n° 42(6), p. 1680-1688.
- BAZZANELLA, Carla, 1993, « Dialogic repetition », in LÖFFLER, Heinrich (éd.), *Dialoganalyse IV*, Tübingen, Niemeyer, p. 285-294.
- BAZZANELLA, Carla, 2011, « Redundancy, repetition, and intensity in discourse », in *Language sciences*, n° 33, p. 243-254.

- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava, ADLER, Silvia, ASNES, Maria (éds), 2016, *Nouveaux regards sur l'approximation et la précision*, Paris, Champion.
- BERKOWITZ, Daniel, 1992, « Non-routine news and newswork: Exploring a what-a-story », in *Journal of Communication*, n° 42(1) p. 82-94.
- DANINO, Charlotte, 2014, *Les mécanismes de construction du sens dans le discours sur l'événement en cours. Étude de sémantique sociocognitive du direct de CNN le 11 septembre 2001*. Thèse de l'Université de Poitiers.
- DANINO, Charlotte, 2016, « Talking about an emergency in an urgent situation: prosody and information », in *Anglophonia* n° 21. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/anglophonia/696>
- DI CRISTO, Albert, 2013, *La Prosodie de la parole*, Bruxelles, De Boeck.
- DOSSE, François, 2010, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF.
- DOUAY, Catherine, ROULLAND, Daniel, 2014, *Théorie de la relation interlocutive : sens, signe, répliation*, Limoges, Lambert Lucas.
- DU BOIS, John W., 1987, « The Discourse Basis of Ergativity », *Language*, n° 63, p. 805-55.
- DU BOIS, John W., 2007, « The stance triangle », in ENGLEBRETSON, Robert (ed.) *Stancetaking in discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 139-182.
- DU BOIS, John W., GIORA, Rachel, 2014, « From cognitive-functional linguistics to dialogic syntax », in *Cognitive Linguistics*, n° 25(3), p. 351-357.
- FAUCONNIER, Gilles, TURNER, Mark, 2002, *The way we think. Conceptual blending and the mind's hidden complexities*, New York, Basic Books.
- FERREIRA, Fernanda, BAILEY, Karl G. D., FERRARO, Vittoria, 2002, « Good-enough representations in language comprehension », in *Current Directions in Psychological Science*, n° 11/1, p. 11-15.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, 1985, *La Répétition – Étude linguistique et rhétorique*. Tübingen, Niemeyer.
- GOFFMAN, Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit
- GOLDBERG, Adele, 1995, *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- GUNDEL, Jeanette K., 2003, « Information Structure and Referential Givenness/Newness: How Much Belongs in the Grammar? », in MÜLLER, Stefan (ed.), *Proceedings of the 10th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford CA, CSLI Publications, p. 122-142.
- GUNDEL, Jeanette K., HEDBERG, Nancy, ZACHARSKI, Ron, 1993, « Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse », in *Language*, n° 69/2, p. 274-307.

- HENRY, Sandrine, CAMPIONE, Estelle, VÉRONIS, Jean, 2004, « Répétitions et pauses (silencieuses et remplies) en français spontané », in *Actes des XXI^{es} Journées d'Étude sur la Parole*, p. 261-264.
- HORTON, Donald, WOHL, R. Richard, 1956, « Mass communication and para-social interaction », in *Psychiatry*, n° 19, p. 215-229.
- HOSKINS, Andrew, O'LOUGHLIN, Ben, 2007, *Television and terror. Conflicting Times and the Crisis of News Discourse*, London-New York, Palgrave Macmillan.
- ISAACS, Ellen A., et CLARK, Herbert H., 1987, « References in Conversation Between Experts and Novices », in *Journal of Experimental Psychology*, n° 116/1, p. 26-37.
- KASCHAK, Michael P., KUTTA, Timothy J., COYLE, Jacqueline M., 2014, « Long and short term cumulative structural priming effects », in *Language, Cognition and Neuroscience*, n° 29, p. 728-743.
- KECSKES, Istvan, ZHANG, Fenghui, 2009, « Activating, seeking and creating common ground: A socio-cognitive approach », in *Pragmatics & Cognition*, n° 17/2, p. 331-355.
- LANDRAGIN, Frédéric, 2004, « Saillance physique et saillance cognitive », *CORELA*, n° 2/2. [en ligne]. Disponible sur internet : <https://journals.openedition.org/corela/603>
- LANGACKER, Ronald W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, Vol. I and Vol. II, Stanford, Stanford University Press.
- LEMAIRE, Patrick, 2006, *Psychologie Cognitive*. Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- LITS, Marc, 1996, *Récit, médias et société*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- LITS, Marc (dir.), 2004, *Du 11 septembre à la riposte : Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015, *Pragmatique de la répétition*, *Semen* n° 38.
- MCILVENNY, Paul et RAUDASKOSKI, Pirkko, 1996, « The mutual relevance of CA and Linguistics : a discussion in reference to interactive discourse », in HELTOFT, Lars, HABERLAND, Hartmut (éds), *Proceedings of the Thirteenth Scandinavian Conference of Linguistics*, Roskilde, Roskilde Universitetsforlag, p. 263-277.
- MONTGOMERY, Martin, 2007, *The Discourse of Broadcast News: A Linguistic Approach*, New York, Routledge.
- PICKERING, Martin J., GARROD, Simon, 2013, « An integrated theory of language production and comprehension », in *Behavioral and Brain Sciences*, n° 36 (4), p. 329-347.
- PICKERING, Martin J., FERREIRA, Victor S., 2008, « Structural priming: A critical review », in *Psychological Bulletin*, n° 134, p. 427-459.

- PLOOG, Katja, 2014, « Répétition lexicale et variation constructionnelle dans le discours oral spontané », in POP, Liana, CUREA, Ana Maria (éds), *L'oral : formes émergentes, corpus et modélisations*, *Studia Universitatis Babeş-Bolyai*, Seria Philologia, n° 4, p. 11-30.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, 2015, « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées », in *Le Discours et la langue*, n° 7/2, p. 39-57.
- RABAB'AH, Ghaleb, ABUSEILEEK, Ali Farhan, 2012, « The pragmatic functions of repetition in TV discourse ». in *Research in Language*, n° 10/2, p. 445-460.
- RABATEL, Alain, 2017, « Frontières de la reformulation : frontières supra-catégorielles, catégorielles, infra- et trans-catégorielles », in *Annales de l'Université de Craiova*, XXI/1, p. 66-10.
- RADVANSKY, Gabriel A., ZWAAN, Rolf A., 1998, « Situation models in language comprehension and memory », in *Psychological bulletin*, n° 123/2, p. 162-185.
- REY, Arnaud, 2011, *Psychologie cognitive expérimentale*, Paris, PUF.
- RICHARD, Elisabeth, 2015, « A propos de répétition : entre continuité et rupture », in *Semen*, n° 38 [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://journals.openedition.org/semen/10323>
- SACKS, Harvey, SCHEGLOFF, Emanuel A., JEFFERSON, Gail, 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », in *Language*, n° 50, p. 696-735.
- ROMANO, Claude, 1999 [1998], *L'événement et le monde*, Paris, PUF.
- SMITH, Carlota, 2003, *Modes of Discourse*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TALMY, Leonard, 2000, *Towards a Cognitive Semantics*, vol. 1 and 2, Cambridge, MIT Press.
- TANNEN, Deborah, 1989, *Talking Voices: Repetition, Dialogue, and Imagery in Conversational Discourse*. Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- TENBRINK, Thora, 2015, « Cognitive Discourse Analysis: Accessing cognitive representations and processes through language data », in *Language and Cognition*, n° 7/1, p. 98-137.
- VION, Robert, 2005, « Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative », *Cahiers de pragmatique*, n° 45, p. 25-50.
- ZIMA, Elisabeth, et BRÔNE, Geert, 2015, « Cognitive Linguistics and interactional discourse: Time to enter into dialogue », in *Language and Cognition*, n° 7(4), p. 485-498.



Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques au Cameroun. Analyse intonative, discursive et posturo-mimo-gestuelle

Mohamadou Ousmanou
Université de Ngaoundéré – Laboratoire Ladyrus –
Langues, dynamiques et usages

Résumé

Le présent article propose une étude multimodale de deux extraits d'un dialogue oral télévisé qui met en scène un locuteur qui gère, à l'aide de ressources intonatives, discursives et gestuelles, la formulation de son discours. L'intérêt d'une telle approche est de mettre en lumière le fonctionnement multidimensionnel du discours oral. L'une des spécificités de l'oral télévisé est qu'il donne à voir comment des locuteurs construisent, pièce à pièce, et souvent au prix de diverses sortes de réaménagements, leur discours. La répétition, comme l'allongement et les hésitations, participe de ce travail de mise en mots. L'étude s'appuie sur trois types de ressources de construction du sens : l'organisation des constituants discursifs, les variations intonatives et les mouvements corporels.

Mots-clés : débat télévisé, répétition, travail de formulation, marques, intonation, constituant, gestualité.

La popularité croissante des émissions de débat télévisé au Cameroun témoigne des changements qui sont en train de s'opérer dans la société. Ainsi, la revendication des libertés a donné lieu à la mise en place d'espaces télévisuels nouveaux où la parole se fait abondante. Les échanges qui s'y déroulent ont un caractère spontané ; ce qui laisse envisager toutes sortes de marques de formulation. Parmi celles-ci, la répétition semble occuper une place prépondérante. Les conditions de production du discours mettent en situation des locuteurs qui, pendant qu'ils déploient leur raisonnement, s'emploient à donner la forme qu'ils

jugent la plus pertinente à leur discours. Cette activité de mise en mots se fait le plus souvent au prix de nombreuses révisions, reformulations, autocorrections et répétitions. Elle est connue de nombreux linguistes sous l'appellation de *travail de formulation* (Morel et Danon-Boileau, 1998 ; Candéa, 2000). La répétition des unités linguistiques fait partie des phénomènes rattachés à cette opération de gestion de la formulation. L'étude que nous proposons ici s'appuie sur deux extraits de *Canal presse*, une émission télévisée camerounaise diffusée sur la chaîne Canal 2 international. Elle s'intéresse à deux types spécifiques de répétitions au sein du discours du locuteur¹ : les répétitions en écho des énoncés d'un locuteur 1 dans celui d'un locuteur 2 d'une part, et les répétitions internes au discours d'un même locuteur d'autre part. Dans les deux cas, la réduplication d'un fragment ou d'une unité discursive est associée au travail de réflexion du locuteur pour gérer au mieux la forme de son propos. L'objectif de cette étude est de montrer comment les indices intonatifs, discursifs et gestuels participent de ce travail de formulation. Notre réflexion procède en trois étapes. Tout d'abord, une présentation du corpus et de l'approche analytique est faite afin de cerner la spécificité du genre comme espace de production discursive. Ensuite, nous procédons au repérage et à l'analyse des différentes occurrences des répétitions et des autres marques de travail de formulation ; enfin, nous effectuons une mise en relation entre les segments répétés et les mouvements corporels produits.

1. Les débats médiatiques au Cameroun : un genre télévisuel populaire

On reconnaît aux médias un rôle important dans les transformations sociales que vivent les sociétés africaines de manière générale. Ce rôle, multiple et multiforme, se situe à plusieurs niveaux : dévoilement des failles des systèmes politiques en place, participation au processus de démocratisation, constitution d'espaces de débat et de réflexion entre autres (Perret, 2007 ; Dakhlija et Robinet, 2016). Dans le cas du Cameroun, si la presse écrite a, pendant longtemps, fait le contrepois

¹ *Parleur* et *écouteur* sont des termes empruntés à Morel qui les définit respectivement comme « celui qui exerce l'activité de parler » et « celui qui exerce l'activité d'écouter » (2006 : 140). Ils sont à distinguer des couples *énonciateur/coénonciateur* et *locuteur/colocuteur* qui sont les représentations que le locuteur, en tant qu'énonciateur, se fait à propos des réactions de l'écouteur (coénonciation) et de la manière dont il gère son droit à la parole (colocation). Cf. Morel (2006).

aux médias gouvernementaux², elle a été rejointe, au début des années 2000³, par de nouvelles chaînes de radio et de télévision. C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années, la communication est devenue un enjeu sociétal autant pour les gouvernants que pour les citoyens. L'univers des médias camerounais donne à voir un fort besoin des populations de communiquer, d'exprimer leur vécu et leur regard sur des problèmes qui les concernent. Les journalistes et les hommes politiques qui se font les interprètes de ces populations rivalisent d'idées et de stratégies rhétoriques pour convaincre les spectateurs, les persuader, voire les éblouir.

Aussi les débats télévisés font-ils partie des émissions qui attirent de plus en plus la population. Que ce soit sur la chaîne publique ou sur les chaînes privées, chacune d'entre elles a son débat dominical. Sur les dix dernières années, on recense près d'une dizaine d'émissions reposant sur la même configuration et des formats identiques : *Scènes de presse* sur CRTV, *Canal presse* sur Canal 2 international, *7 Hebdos* et *Cartes sur table* sur STV, *Club d'élites* et *Tour d'Horizon* sur Vision 4, *Droit de réponse* sur Équinoxe TV, *Face à face* sur Camnews 24. Toutes ces émissions présentent des caractéristiques communes : les protagonistes (journalistes, hommes politiques, universitaires), leur dispositif visuel (table ronde, graphisme sophistiqué, affichage à l'écran des titres et commentaires), leur format (durée située entre 1 heure et 1 heure 30 minutes), leurs thèmes souvent circulaires puisque puisés dans l'actualité nationale récente, leurs articulations (revue de presse de la semaine, reportage, échanges), une distribution de la parole plus ou moins rigide (disputes, cacophonie).

Le panel, constitué le plus souvent de journalistes et d'hommes politiques, recourt de plus en plus aux universitaires. Intervenant en qualité d'experts, ces intellectuels se retrouvent alternativement, semaine après semaine, sur différents plateaux de différentes chaînes. Leur présence est d'autant plus remarquable que certains chercheurs y voient une forme de « monopolisation des débats télévisés par certains acteurs » (Ngono, 2014 : 14). Cela donne l'impression d'une *circularité d'experts* qui constituent alors une frange d'intellectuels dont le statut

² L'on connaît notamment le rôle joué par les journaux tels que *Le Messager* (depuis 1979), *La Nouvelle Expression* et *Mutations* dans le processus de démocratisation dans les années 1990. On trouve une analyse détaillée des relations entre les organes de presse camerounais et le pouvoir dans Atenga (2005).

³ Bien que la loi régissant la liberté de communication sociale date de 1990, c'est à la faveur du décret du 3 avril 2000 que les médias de l'audiovisuel camerounais émergent véritablement. Sur l'historique et la documentation relative à la législation de la communication au Cameroun, on peut se reporter à Nomo Zibi (2010).

et la parole font autorité. La figure de l'expert dans ces émissions est mise à contribution de façon systématique : ses titres, quelquefois ses publications et même souvent ses diplômes sont déclinés de façon constante.

Selon Charaudeau, l'*instance expert* est généralement « extérieure à l'instance médiatique » et son « *autorité de savoir*⁴ lui est conférée par une position socio-professionnelle de spécialiste ou de savant » (1998 : 8). Cependant, dans le cas des débats télévisés camerounais que nous étudions, les participants présentés comme experts ne répondent pas toujours à cette définition pour une raison essentielle. Ces émissions, telles qu'elles sont conçues et organisées, étendent le rôle des experts, par le biais d'une mise en scène énonciative du « contrat de communication » (Charaudeau, 2006), à celui d'une *hyper érudition*. En effet, ceux-ci sont appelés à réagir sur différents sujets qui, pour beaucoup, s'éloignent nettement de leur spécialité. Par exemple, il n'est pas inhabituel de voir des spécialistes de science politique invités à discuter sur les questions de santé, de football, ou même de musique. Non pas que ces sujets soient dénués d'intérêt pour la science politique—mais, tout simplement, ils entrent en contradiction avec la qualité de *détenteur d'un domaine de savoir* exhibée pour asseoir une *position d'autorité*. Cette situation ne manque pas de générer toutes sortes de confusions qui vont de l'extrapolation à la digression, pouvant même dégénérer en querelles sur la *qualité d'expert*, voire sur le *degré d'expertise*. Cela rend flou, par conséquent, le rôle de l'expert comme spécialiste d'une question donnée. Dans une telle scénographie, la polémique est un élément intégré à la structure discursive. Les débatteurs sont ainsi conduits à exercer un fort contrôle, une autorégulation de leur dire afin d'éviter les disputes, ou alors à les engager dans l'affrontement. C'est à ce niveau de l'autorégulation que se situe l'intérêt d'une analyse des marques du travail de formulation (TdF). De nombreux auteurs ont montré le rôle joué par certaines marques dans la gestion de la formulation à l'oral (Duez, 2001 ; Barbéris et Maurer, 1998 ; Candéa, 2000 ; Morel, 2009). Ces marques comprennent les allongements de la durée, le *euh* d'hésitation, la pause silencieuse, les répétitions. Nous nous intéressons de façon spécifique à ces dernières, mais étant donné qu'elles apparaissent rarement seules, nos interprétations prendront également en compte d'autres marques.

⁴ C'est l'auteur qui souligne.

1.1. Une approche multimodale du discours oral télévisé

La présente étude s'inscrit dans la perspective de la multimodalité, définie comme une approche « incluant toutes les ressources sonores et visuelles, langagières et corporelles mobilisées par les participants (prosodie, phonétique, syntaxe, lexique, gestes, regards, mimiques faciales, mouvements de la tête, postures du corps, etc.) » (Mondada, 2012 : 30). Ainsi, notre étude proposera des interprétations fondées sur la combinaison des indices des trois plans.

1.1.1. La structuration en unités discursives

Le discours oral peut être configuré en une succession de constituants. L'unité maximale de l'oral définie par Morel (1997) est le paragraphe intonatif. Celui-ci se subdivise en constituants de rang inférieur : le préambule et le rhème. Dans le corpus étudié, nous rencontrons essentiellement des paragraphes de type binaire qui font succéder *préambule* et *rhème*, avec quelquefois des cas de recatégorisation par la remontée de F0 sur la syllabe finale du rhème. La segmentation opérée relève spécifiquement les marques de TdF suivantes : les allongements syllabiques, les hésitations, les répétitions de mots et de syntagmes. Il s'agit surtout de repérer leur site en fonction des constituants discursifs.

1.1.2. La mesure des données intonatives à l'aide de Praat

La mesure des paramètres intonatifs s'est faite à l'aide du logiciel de phonétique Praat. Il permet notamment l'alignement de la transcription discursive sur les variations des indices intonatifs : la fréquence fondamentale F0 exprimée en hertz (Hz), l'intensité I exprimée en décibel (dB), les allongements et les pauses silencieuses en centisecondes (cs). Les courbes de F0 sont étagées en quatre niveaux : H₁, H₂, H₃ et H₄. Les deux premiers niveaux renvoient à la plage basse, tandis que les deux derniers renvoient à la plage haute⁵. Pour le premier extrait par exemple, nous avons déterminé 241 Hz et 80 Hz comme respectivement niveau 4 et niveau 1 dans le discours de Claude. Puis, 188 Hz et 164 Hz correspondent aux niveaux 3 et 2. La plage haute se situe alors entre 188 Hz et 241 Hz, tandis que la plage basse se situe entre 164 Hz et 80 Hz.

⁵ Cf. Morel, 1995.

1.1.3. Le paramétrage des données sur ELAN

La transcription et l'annotation sur ELAN reposent sur un paramétrage préalable du logiciel qui vise, dans notre cas, à aligner le discours, les constituants du paragraphe intonatif et la gestualité. Nous avons défini trois *types linguistiques*⁶ nommés respectivement *discours*, *gestualité*, *constituants*. Deux principaux acteurs sont retenus comme pistes d'annotation (*tiers*). Il s'agit de Carole, la présentatrice qui pose les questions, et de Claude, l'invité qui répond aux questions qui lui sont posées. Ces lignes affichent la transcription de leurs propos respectifs. Deux autres pistes indiquent la segmentation en constituants (*Claude_Constituants*) et l'apparition d'un type précis d'indices posturo-mimo-gestuels (*Claude_Gestualité*) concernant uniquement l'acteur Claude.

Les deux dernières pistes sont configurées pour fonctionner avec des *vocabulaires contrôlés* (VC), sorte de listes restreintes d'unités servant pour l'annotation. Le premier VC, intitulé *Constituants*, est programmé pour afficher cinq valeurs alternatives : *préambule*, *rhème*, *postrhème*, *préambule (repDA)*, *rhème (repDA)*. Les trois premières valeurs correspondent aux constituants du paragraphe tels que présentés plus haut. Nous y avons ajouté les deux autres valeurs pour spécifier le statut de ces segments en tant que représentation d'un discours autre, qu'il soit situé dans le préambule ou dans le rhème. Le second VC est intitulé *Gestualité*. Il est limité à cinq valeurs qui renvoient aux mouvements corporels : *regard*, *tête*, *buste*, *mains*, *nez*⁷. Cet alignement nous permet de repérer les sites précis où se manifestent ces mouvements de sorte qu'on puisse dégager des régularités. Celles-ci concernent principalement les fragments affectés par la répétition en tant que marque du travail de formulation.

⁶ Dans la terminologie d'ELAN, les *types linguistiques* renvoient à un ensemble de contraintes associées à chaque acteur (*tiers*). Voir Tacchetti (2017).

⁷ Les mouvements du regard observés se rapportent à l'orientation du regard du locuteur vers ses interlocuteurs ou son détour vers une autre orientation (un point de l'espace, un objet du plateau de télévision). Les mouvements de la tête retenus sont les positions tenues verticales ou baissées de la tête chez le parleur. Quant aux mouvements de la main, ils incluent l'ouverture de la paume de la main, les déplacements de l'avant vers l'arrière et vice-versa, ainsi que les déplacements verticaux (battements). Enfin, le geste en relation avec le nez concerne essentiellement un acte du locuteur qui serre son nez en le faisant passer entre son pouce et son index. Tous ces mouvements sont pris dans leur relation avec le discours produit.

1.2. Présentation du corpus et de la méthode

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'étude porte sur deux extraits de l'émission *Canal presse*⁸ diffusée le 10 octobre 2014 sur Canal 2 international. Les deux séquences mettent en scène deux protagonistes : Carole, la présentatrice de l'émission, et Claude, journaliste invité pour débattre. Nous transcrivons ci-dessous les deux échanges suivant les conventions de transcriptions à la perception⁹. Le système d'annotation prend prioritairement en compte des indices intonatifs tels que les variations du fondamental et de l'intensité, les allongements, les pauses silencieuses, mais aussi les phénomènes liés à l'interaction : marques d'assentiment de l'interlocuteur, superpositions de paroles.

Extrait 1 : La gouvernance au Cameroun

Carole : claud tadjon bonjour

Claude : bonjour carole bonjour

Carole : rédacteur en chef adjoint du quotidien le jour je vous accueille par la gouvernance et cet indice ibrahim de la gouvernance africaine le cameroun est passé de la trente-cinquième à la trente quatrième place autant dire que c'est du sur place avec quarante-sept virgule six pour cent donc en dessous de la moyenne générale c'est la note du Cameroun loin derrière des pays comme l'île maurice le cap vert le botswana et même le gabon voisin malgré les ::: mises en place de toutes les stratégies pourquoi ça ne marche pas pourquoi ça ne décolle pas sur le plan de la gouvernance chez nous

Claude : euh pourquoi ça ne décolle pas je pense que déjà ce classement consacre euh une réalité qui est connue et qui est décriée tous les jours dans ce pays euh les problèmes de gouvernance euh pourquoi ça marche pas c'est parce que euh je pense que les politiques les politiques publiques qui sont menées ne sont pas efficaces ne sont pas efficaces on peut même également interroger la la volonté politique de faire aller faire aller c'est-à-dire que de de de qu'on s'inscrive véritablement dans une gouvernance pour le bien de ce pays § oui § donc que moi je pense que simplement ça marche pas parce que euh les politiques ne sont pas efficaces et puis éventuellement e ::: la volonté politique n'y est pas § d'accord §

⁸ Émission disponible à partir de <https://www.youtube.com/watch?v=gZXfE38oJ60>

⁹ Conventions de transcription : {xx} durée de la pause en centisecondes ; x : / x::: allongement de la syllabe ; e/e:: /euh marque d'hésitation ; / rupture brusque de l'émission sonore ; § mm § marque d'assentiment de l'interlocuteur ; passages soulignés : superpositions de paroles ; (x) : les parenthèses qui encadrent une lettre signalent que celle-ci n'est pas prononcée. Seuls les prénoms des participants sont mentionnés. Cf. Morel et Danon-Boileau (1998 : 5).

Extrait 2 : Les attaques terroristes

Carole : claud tadjon votre reporter sur place fait état de ce que c'est la p/pour la première fois pardon des centaines de combattants étaient équipés d'armes lourdes et au moins trois véhicules blindés à chenille comment comprendre la progression de tels engins euh ::: que cette progression ait pu passer inaperçue dans une zone où on a vu des postes camerounais euh bien outillés et braqués sur le nigéria est-ce qu'on n'a pas pu voir e :: ces véhicules che/che/de chenilles arriver avant

Claude : bon en fait votre question euh effectivement le reporter du:::: l'envoyé permanent du jour e:: à l'extrême-nord {50} a fait un article dans lequel e:: {39} il donnait un certain nombre de détails sur e:: l'équipement important de:: de ces assaillants {50} euh:::: le nombre déjà {25} ils étaient très nombreux § ouais § {30} et:::: bon évidemment il y a eu la riposte de l'armée camerounaise mais comment comprendre ça {42} je crois que:: euh::::: {58} la situation sur le terrain reste assez floue {73} reste assez floue {54} du côté du nigéria beuh::::: [bruits de bouche] ils sont en territoire nigérian {89} euh on ne sait pas quelle est l/la position de l'armée nigériane par rapport à eux {30} qui occupent des des

Carole : l'armée a presque déserté le camp là-bas l'armée nigériane s'entend

Claude : voilà voilà donc que:: c'est:: désormais nous avons en face de nous euh non pas le un état mais plutôt cette bande {25} d'assaillants qui procède par des attaques e:: périodiques § ouais § euh::::: il y a effectivement une montée en puissance {34} comment ça s'explique euh::::: je crois que les les les cette question il faut peut-être la la poser aux spécialistes {27} de notre armée pour comprendre e {31} euh::::: cette montée en puissance c'est::::: c'est c'est étonnant que près de mille hommes puissent se mobiliser comme ça sur une attaque qui dure e deux jours {65} euh::: faut vraiment s'en inquiéter

Carole : et puis c'est arrivé sans être euh::: quand même aperçu n'est-ce pas

Claude : oui § d'accord § c'est-à-dire que i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont pu {23} arriver jusqu'à notre frontière d'ailleurs i(l)s ont i/ ils voulaient entrer à amchidé § m § en territoire camerounais bon heureusement les positions de notre armée ont pu euh repoussé ces assaillants

Claude : d'accord merci à vous

2. La formulation : un travail de construction par à-coups

Dans le contexte du débat, les débatteurs se préoccupent tellement de l'état de la formulation de leur discours au point qu'il leur arrive de rectifier des segments entiers de leur discours, voire de les annuler carrément. La répétition, combinée à d'autres indices, permet de réaliser ces

opérations de rectification ou d'annulation. Le malaise dans la formulation se manifeste alors par la réduplication d'un ou de plusieurs segments du discours. La question que l'on se pose ici est celle de savoir quel rôle jouent les répétitions en tant que marques de TdF dans l'organisation discursive et dans la stratégie énonciative (Magri-Mourgues et Rabatel, 2015). Sur cette base, nous avons identifié deux visées principales que tente de réaliser le locuteur : la volonté de réorganiser la structuration de son discours de sorte à lui donner une forme qu'il jugerait cohérente, et un désir d'instaurer un cadre consensuel d'échange.

2.1. Échange 1 : une parole par saccades

Dans ce premier extrait, Claude est invité à commenter un rapport d'évaluation de la gouvernance (indice Mo Ibrahim¹⁰) au Cameroun. Après une entrée en matière consistante de la présentatrice qui insiste sur le niveau bas du Cameroun dans le classement, Claude prend la parole en se situant d'emblée dans le sens de l'approbation.

préambule 1 = ligateur + repDA + point de vue

beuh pourquoi ça ne décolle pas je pense que déjà

rhème 1

ce classement consacre euh::: une réalité

rhème 2

qui est connue

rhème 3

et qui est décriée tous les jours dans ce pays

rhème 4

euh::: les problèmes de gouvernance

préambule 2 = ligateur + repDA

euh pourquoi ça marche pas

rhème 5

c'est parce que

préambule 3 = ligateur + point de vue

euh je pense que

rhème 6

les politiques les politiques publiques qui sont menées ne sont pas efficaces
ne sont pas efficaces

rhème 7

on peut même également interroger la la volonté politique de faire aller
faire aller

¹⁰ La Fondation MO IBRAHIM, du nom de son fondateur, publie régulièrement un classement des pays africains sur la base d'une évaluation de leur performance en matière de gouvernance. Voir <http://mo.ibrahim.foundation/fr/iiag/>

rhème 8

c'est-à-dire que de de de:: qu'on s'inscrive véritablement dans une
gouvernance euh:: pour le bien de ce pays § oui §

préambule 4 = ligateur + point de vue + modus

donc que moi je pense que simplement

rhème 9

ça marche pas parce que euh

rhème 10

les politiques ne sont pas efficaces

préambule 5 = ligateur + modus

et puis éventuellement e ::

rhème 11

la volonté politique n'y est pas § d'accord §

Le paragraphe oral de Claude est organisé sur le modèle binaire (préambule + rhème). La configuration dominante est la combinaison [préambule 1 + rhème 1 + rhème 2 + rhème n]. Les préambules renvoient pour l'essentiel à des reprises de discours autres qui sont en fait une manière pour le parleur de chercher à accorder sa position à celle de la présentatrice. La présence de celle-ci est assez réduite ; elle se limite à des manifestations de bonne écoute : un *oui* à la finale du rhème 8 et un *d'accord* en fin d'intervention. Cela permet à Claude d'étendre la structure de son paragraphe et de lui donner une forme très décondensée : alternance entre rhèmes brefs et étoffés. On dénombre en tout cinq préambules contre onze rhèmes. Tous ces constituants portent les marques du TdF : présence du *euh* d'hésitation, répétition de mots ou groupes entre autres.

Les répétitions de mots outils (MO) et des syntagmes verbaux parsèment le discours de Claude. Dans le cas des MO, ce sont précisément l'article *la* et la préposition *de* qui sont concernés. Ces termes font partie de la liste de mots les plus affectés par la répétition en français oral (Candéa, 2000). La répétition est due à une recherche lexicale ; le terme visé étant *volonté*. Le cas de la préposition semble poser une situation d'ampleur plus importante. C'est toute la construction qui se trouve réaménagée par le locuteur. La séquence amorcée bute sur *de* à cause de contraintes morphosyntaxiques. Deux choix se présentent à lui sous la forme d'un dilemme : soit la construction [<c'est-à-dire que *de* > + X (infinitif)], soit [<c'est-à-dire que > + X (complétive)]. Lorsqu'il amorce la première option, il ne trouve donc pas d'infinitif et décide de changer de construction en optant pour la complétive (« qu'on s'inscrive véritablement dans une gouvernance pour le bien de ce pays »).

Parmi les termes répétés, on trouve des segments entiers de nature variée : syntagmes nominaux (« les politiques les politiques publiques »), syntagmes verbaux (« ne sont pas efficaces {52} ne sont pas efficaces », « de faire aller {92} faire aller »). Pour ce qui est des syntagmes verbaux, on remarque la présence régulière d'une pause silencieuse de durée importante (52 et 92 cs) qui sépare les deux segments.

2.2. Échange 2 : une articulation en trois temps

Le second échange diffère du premier par le fait que l'écouteuse, Carole, interrompt de temps en temps le parleur¹¹, Claude. La structure du discours de Claude s'en trouve, par conséquent, totalement modifiée. En nous appuyant sur la stratégie discursive adoptée par le parleur, nous pouvons repérer trois articulations reposant chacune sur une relation coénonciative¹² particulière qui s'instaure entre le parleur et son écouteuse : la recherche d'un positionnement dans le cadre coénonciatif, l'instauration d'une connivence et la gestion de l'inattendu. À chaque mouvement de cet échange, on peut observer les marques de TdF qui jalonnent le propos du parleur. La première articulation, qui comporte un seul paragraphe, présente une structure binaire simple.

2.2.1. Paragraphe 1 : entre rapporteur de faits et énonciateur d'une position

préambule 1 = ligateur + support lexical + modus

bon en fait votre question euh effectivement

rhème 1

le reporter du::: l'envoyé permanent du jour e:: à l'extrême-nord {50} a fait un article dans lequel e:: {39}

rhème 2

il donnait un certain nombre de détails sur e:: l'équipement important de:: de ces assaillants (H3/I+) {50}

> *préambule 2*

préambule 3 = ligateur + support lexical

euh::: le nombre déjà {25}

¹¹ Dans la séquence, l'invité Claude répond à la question posée par la présentatrice Carole. Il est considéré comme le parleur puisqu'il a l'initiative du dire. Quant aux interventions ponctuelles de Carole, elles sont considérées comme faisant partie intégrante du fonctionnement interactif de l'échange dans la mesure où elles ne constituent pas une revendication d'un tour de parole.

¹² Au sens de Morel et Danon-Boileau (1998).

<p><i>rhème 3</i> ils étaient très nombreux § ouais § {30}</p> <p><i>préambule 4</i> = <i>ligateur</i> + <i>ligateur</i> + <i>modus</i> et:::: bon évidemment</p> <p><i>rhème 4</i> il y a eu la riposte de l'armée camerounaise</p> <p><i>préambule 5</i> = <i>ligateur</i> + <i>support lexical (repDA)</i> mais comment comprendre ça {42}</p> <p><i>préambule 6</i> = <i>point de vue</i> + <i>ligateur</i> je crois que::: euh::::: {58}</p> <p><i>rhème 5</i> la situation sur le terrain reste assez floue {73} reste assez floue {54}</p> <p><i>préambule 7</i> = <i>cadre</i> + <i>ligateur</i> du côté du nigéria beuh::::: [bruits de bouche]</p> <p><i>rhème 6</i> ils sont en territoire nigérian {89} > <i>préambule 8</i></p> <p><i>préambule 9</i> = <i>ligateur</i> euh</p> <p><i>rhème 7</i> on ne sait pas quelle est l/la position de l'armée nigériane par rapport à eux {30}</p> <p><i>rhème 8</i> qui occupent des des</p>

On remarque tout d'abord un relatif équilibre entre le nombre de préambules et celui de rhèmes : soit huit pour l'un et l'autre. La distribution des marques de TdF dans les constituants est équilibrée. On dénombre autant de marques dans les préambules que dans les rhèmes.

Dans cette séquence, Claude se fait, dans un premier temps, simple rapporteur des faits décrits par un autre collègue du même journal. Il commence ainsi son paragraphe en soulignant l'identité et la responsabilité de l'auteur des faits qu'il s'apprête à présenter : « le reporter du::: l'envoyé permanent du jour a fait un article ». En mettant en avant ce point de vue autre, il se distancie, sans se désengager pour autant, du regard porté sur l'objet de discours. L'origine de sa démarche se trouve dans la question de Carole : « votre reporter sur place fait état de ce que c'est la p/pour la première fois pardon des centaines de combattants étaient équipés d'armes ». Par ce procédé, elle oblige en quelque sorte Claude à épouser le cadre de partage qu'elle propose. Claude opte premièrement pour une tentative d'explicitation (« bon en fait votre question effectivement ») avant de se raviser pour valider, avec une légère modulation, le propos de Carole : « le reporter du::: l'envoyé

permanent du jour ». L'accumulation de ligateurs (« bon », « en fait »), ainsi que la marque de modalité « effectivement » montrent que Claude entérine cette position. Il revient alors sur les détails rapportés par l'auteur de l'article : le nombre important d'assaillants, la riposte du côté camerounais. Mais très vite, Claude semble mal à l'aise avec ce rôle de rapporteur, il tient à donner sa propre vision de la situation. Il introduit alors un commentaire appréciatif : « la situation reste assez floue reste assez floue ». La répétition marque que cette construction en cours n'est pas totalement aboutie lorsque le parleur décide de modifier l'orientation de son discours. Elle résonne comme l'écho d'une pensée suspendue, mais aussi à venir. Le paragraphe est interrompu par une intervention de Carole qui introduit alors une information qui, une fois encore, modifie l'orientation que Claude semblait vouloir donner à son propos.

2.2.2. Paragraphe 2: la perche tendue en mode vicariance

préambule 1 = ligateur + ligateur

voilà voilà donc que:::

rhème 1

c'est::: désormais nous avons en face de nous euh non pas le un état mais plutôt cette bande {25} d'assaillants (H3/I+) □ *préambule 2*

rhème 2

qui procède par des attaques e:: périodiques § ouais §

préambule 3 = ligateur + modus + support lexical

euh::: il y a effectivement une montée en puissance {34}

rhème 3 = repDA

comment ça s'explique

préambule 4 = ligateur + point de vue + support lexical

euh::: je crois que les les les cette question

rhème 4

il faut peut-être la la poser aux spécialistes {27} de notre armée pour comprendre e {31} euh::: cette montée en puissance

rhème 5

c'est::: c'est c'est étonnant que près de mille hommes puissent se mobiliser comme ça sur une attaque

rhème 6

qui dure e deux jours {65}

rhème 7

euh::: faut vraiment s'en inquiéter

Le malaise est tellement perceptible que Carole, en qualité d'écouteuse vicariante¹³, se sent obligée de se manifester de façon ponctuelle. Dans ce deuxième paragraphe, on compte quatre préambules et sept rhèmes. La succession de rhèmes constitue un changement de stratégie dans l'organisation discursive du parleur. Celui-ci enchaîne les rhèmes afin de renforcer sa position différenciée. Les répétitions concernent essentiellement les mots outils : terme exclamatif (« voilà voilà »), présentatif introducteur de rhèmes (« c'est::: c'est c'est »), pronom complément (« la la poser »).

La présence de Carole dans l'échange se fait encore plus importante par une nouvelle interruption. Elle sort complètement du rôle de *distributrice* de temps de parole pour adopter celui d'*orienteuse* de débat qui « impose des cadres de questionnement » (P. Charaudeau, 2006 : paragr. 18). En fait, l'intervention de Carole semble, à chaque fois, contraindre Claude à recentrer son propos. Bien qu'il intègre toujours le nouvel objet de discours dans son propos, il choisit de réorienter l'échange vers sa propre position. Le processus s'effectue en deux temps. L'on a d'abord (1) l'acquiescement à l'objet proposé. Ici, il approuve le propos de Carole par un développement sur les conséquences de la désertion de l'armée : « désormais nous avons en face de nous non pas une armée mais une bande d'assaillants ». Puis, il y a (2) le recentrage sur la position personnelle qui s'effectue par un retour sur la question de départ – la montée en puissance des attaques terroristes – suivi du désengagement en convoquant une instance autre (« cette question il faut peut-être la la poser aux spécialistes de notre armée »). Cette stratégie discursive relève des mécanismes mêmes de régulation des dialogues où « se lisent les rapports de force, les négociations discursives, que l'on accepte pleinement ou partiellement les mots de l'autre » (Magri-Mourgues et Rabatel, 2015).

2.2.3. Paragraphe 3 : un prolongement inattendu

préambule 1 = ligateur + ligateur

oui c'est-à-dire que

rhème 1

i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont pu arriver jusqu'à notre frontière

préambule 2 = ligateur

¹³ Le *locuteur vicariant* renvoie, selon la terminologie de Danon-Boileau et Morel (2003), à des situations où celui qui écoute, par des productions sonores, supplée celui qui parle lors du déroulé de son discours.

d'ailleurs

rhème 2

i/ i(l)s ont ils voulaient entrer à amchidé en territoire camerounais

préambule 3 = *ligateur* + *modus*

bon heureusement

rhème 3

les positions de notre armée ont pu euh repousser ces assaillants

Lorsque Claude s'apprête à clore son deuxième paragraphe par le rhème « faut vraiment s'en inquiéter », il fait chuter la courbe F0 de 161 Hz à 95 Hz, et celle de I de 73 dB à 57 dB. C'est alors que Carole relance le débat par ce commentaire en sus : « et puis c'est arrivé sans être euh:: quand même aperçu n'est-ce pas ». Ce rajout, totalement inattendu pour Claude, le contraint une fois encore à développer plus que ce qu'il semblait avoir prévu. Sa stratégie reste toujours la même : acquiescement (« oui »), puis explicitation par ajout d'informations (« c'est-à-dire que », « i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont pu arriver à amchidé ». La répétition qui affecte le groupe « i(l)s ont » marque la manière par laquelle Claude tente de gérer l'inattendu.

Les marques de TdF sont également abondantes dans ce second extrait. Étant donné la longueur de l'échange comparativement au premier, les phénomènes observés sont plus nombreux. Il reste cependant trois constantes : la présence du *enh* d'hésitation, les répétitions des mots outils et syntagmes, les reprises de discours autres. Nous nous proposons à présent d'analyser ces marques d'un point de vue quantitatif.

2.3. Les répétables et les répétés : analyse quantitative

Suivant la distinction mise en place par Candéa (2000), on isole au sein des séquences comportant des répétitions un premier segment, appelé *répétable*, et un second segment appelé *répété*. Dans l'ensemble du corpus, on repère des répétitions de mots outils appartenant principalement à la classe des prépositions et à celle des articles. Ces répétitions multiples ont soit une forme double (« l'équipement important de:: de ces assaillants », « voilà *voilà* donc que:: », « il faut peut-être la *la* poser aux spécialistes », « on peut même également interroger la *la* volonté », « qui occupent des *des* »), soit une forme triple « euh::: je crois que les *les les* cette question », « c'est-à-dire que de *de de*:: qu'on s'inscrive »).

Certains syntagmes verbaux sont également répétés : (1) en double (« les politiques *les politiques publiques* », « ne sont pas efficaces *ne sont pas efficaces* », « la volonté politique de faire aller *faire aller* », « la situation sur le terrain reste assez floue {73} *reste assez floue* {54} ») ; (2) en quadruple (« *i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont pu arriver* », « *c'est::: c'est c'est c'est étonnant* »).

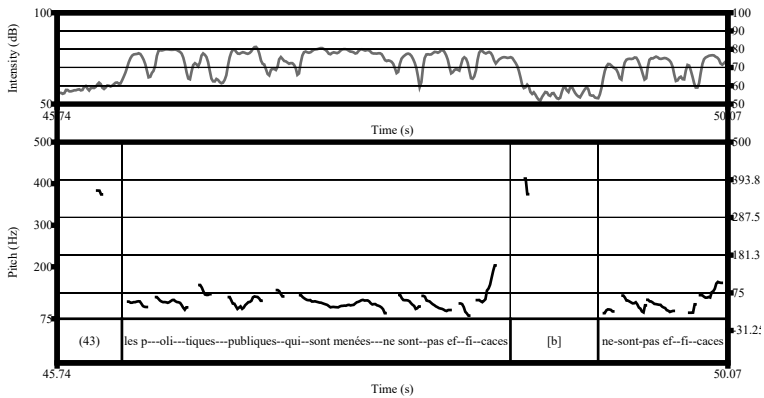
En comparant le contour intonatif (F0 et I) de la séquence répétable à celui de la séquence répétée à l'aide des mesures obtenues avec Praat, on obtient des contrastes réguliers. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après¹⁴.

Répétables et répétés		Propriétés intonatives
1	<i>les politiques</i> {45}	H2+ (173.44 Hz)/I+ (79.64 dB)
	<i>les politiques publiques</i>	H1+ (132.05 Hz)/I- (72.23 dB)
2	<i>ne sont pas efficaces</i> {52}	H3+ (194.11 Hz)/I+ (75.15 dB)
	<i>ne sont pas efficaces</i>	H2- (162.73 Hz)/I- (73.20 dB)
3	interroger <i>la:::</i>	H1+ (106.25 Hz)/I+ (78.10 dB)
	<i>la</i> volonté politique	H1- (105.39 Hz)/I- (77.46 dB)
4	de <i>faire aller</i> {92}	H4 (253.04 Hz)/I+ (72.30 dB)
	<i>faire aller</i>	H2 (164.09 Hz)/I- (70.87 dB)
5	sur le terrain <i>reste assez floue</i>	H1+ (111.70 Hz)/I+ (74.03 dB)
	<i>reste assez floue</i>	H2+ (171.29 Hz)/I+ (74.43 dB)
6	<i>voilà</i>	H1++ (115.61 Hz)/I+ (76.05 dB)
	<i>voilà donc que</i>	H1+ (106.58 Hz) /I- (70.94 dB)
7	<i>c'est:::</i>	H1+ (110.59 Hz)/I+ (72.84 dB)
	<i>c'est c'est étonnant</i>	H1- (94.31 Hz)/I- (70.34 dB)
8	<i>i(l)s ont</i>	H1+ (145.29 Hz)/I+ (80.27 dB)
	<i>i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont i(l)s ont pu</i>	H1- (136.96 Hz)/I- (77.09 dB)
9	je crois que <i>les</i>	H1+ (130.07 Hz)/I+ (78.85 dB)
	<i>les</i> les cette question	H1- (115.27 Hz)/I- (75.96 dB)
10	peut-être <i>la</i>	H1+ (126.95 Hz)/I+ (75.04 dB)
	<i>la</i> poser	H1- (118.13 Hz)/I- (73.76 dB)
11	important <i>de:::</i>	H1+ (110.24) Hz/I+ (76.67 dB)
	<i>de</i> ces assaillants	H1- (96.66 Hz)/I-(73.75 dB)
12	qui occupent <i>des</i>	H1+ (111.41 Hz)/I+ (74.58 dB)
	<i>Des</i>	H1- (105.81 Hz)/I- (74.25 dB)

Tableau 1 : Propriétés intonatives des répétables et des répétés

¹⁴ Pour faciliter la lecture, nous notons les niveaux de F0 par H1, H2, H3 et H4, suivi des symboles + (plus) ou - (moins) qui indiquent une modulation, à l'intérieur de la plage nommée, respectivement vers le haut et vers le bas. De même, les variations de l'intensité seront notées I+ et I-. Cf. Morel et Danon-Boileau, 1998.

De manière régulière, le niveau de la plage du répétable est supérieur à celui du répété. Les exemples donnés en lignes 1, 2 et 4 montrent une différence importante de niveau de la plage intonative, une différence moyenne (ligne 6) et une différence faible (lignes 3, 7, 9, 10, 11 et 12). Les exemples des lignes 1, 2 et 4 se différencient des autres également par la présence d'une pause silencieuse de durée importante (52 et 92 cs) située entre le répétable et le répété, comme on peut le voir sur les tracés mélodiques ci-dessous¹⁵.

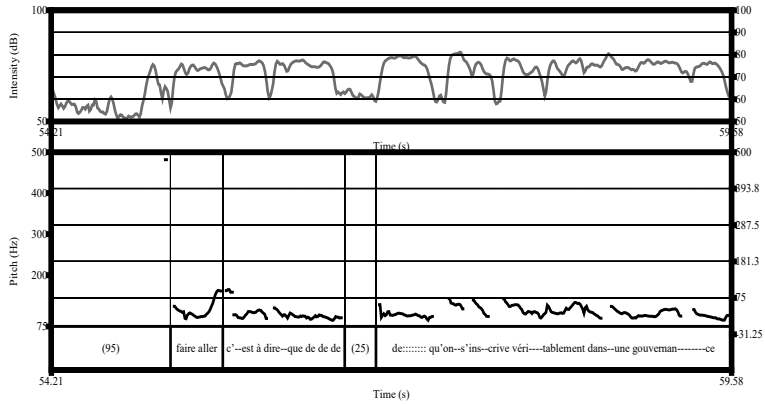


Tracé Gv.6

Répétition de syntagmes nominaux et verbaux

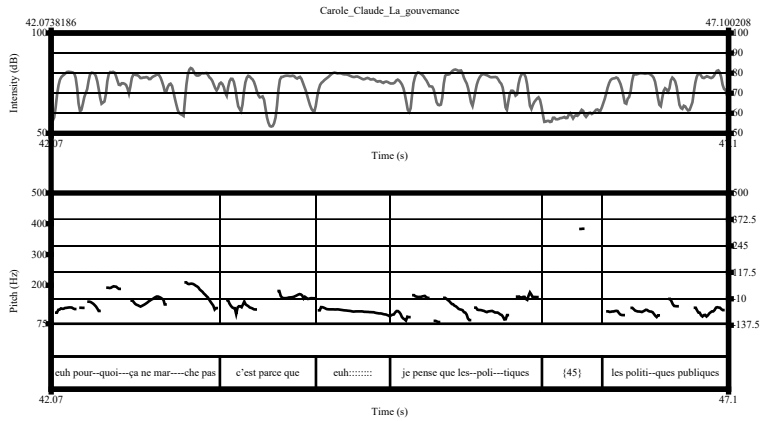
¹⁵ Compte tenu de la limitation d'espace, nous ne présenterons ici que quelques tracés mélodiques pour illustrer des exemples précis. Nous donnons cependant la totalité des tracés en annexe à la fin de l'article. Les tracés sont étiquetés suivant le nom du corpus. Pour l'échange « La gouvernance au Cameroun », on aura Tracé Gv. 1, 2, 3, etc. ; pour l'échange « Les attaques terroristes », on aura Tracé At.1, 2, 3, etc.

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



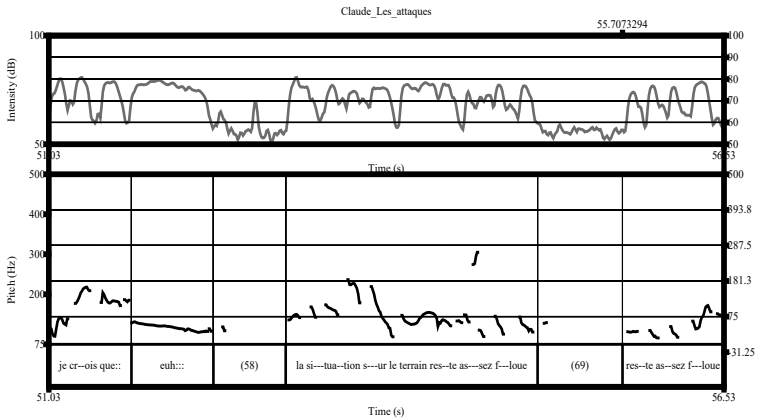
Tracé Gn.9

Répétition d'un mot outil suivi d'un allongement



Tracé Gn.8

Répétition de syntagmes précédée de la marque d'hésitation euh



Tracé At.6

Répétition de syntagmes séparés par une pause silencieuse

Dans cette suite de régularités, l'exemple de la ligne 5 constitue l'exception, d'autant plus que le contour intonatif du répétable est inférieur à celui du répété. En fait, dans cette séquence du paragraphe (tracé At.6), le parleur opère un changement remarquable dans l'orientation de son positionnement en tant qu'énonciateur. Du début du paragraphe 1 jusqu'au préambule 5, il s'est comporté comme celui qui rapporte le point de vue d'un auteur – son confrère auteur de l'article. Le préambule 6 marque le basculement du « le reporter a écrit » à « je crois que ». Ce changement de plan modal traduit le désir du parleur de marquer sa position propre vis-à-vis de l'objet de discours. Il souhaite alors attirer l'attention de son écouteuse sur le caractère flou de la situation. La remontée de F0, combinée à la stabilité de I, vise surtout à signifier que ce point est important dans le débat et qu'il souhaite donner plus de détails sur la situation. La suite de l'échange apporte effectivement deux précisions sur ce flou : le fait que les assaillants se trouvent en territoire nigérian (donc l'accès est difficile pour l'armée camerounaise), puis le manque d'information sur les positions occupées par les belligérants.

2.3.1. Les marques d'hésitation

Quant aux *euh* d'hésitation, ils sont sans doute la marque de TdF la plus fréquente dans l'ensemble du corpus. Nous en avons répertorié 7 dans l'échange 1 et 11 dans l'échange 2 ; soit 18 occurrences au total. La position du *euh* au sein des constituants discursifs est très variable.

On en trouve aussi bien en position initiale, en position médiane qu'en position finale de constituants. Il reste cependant vrai que la position initiale, notamment en début de préambule, est plus fréquente. La distribution des occurrences se présente comme suit :

- position initiale (début de préambule) : 10 occurrences ;
- position médiane (à l'intérieur du rhème) : 4 occurrences ;
- position finale (fin de préambule ou de rhème) : 3 occurrences.

Le *euh* en position initiale assume surtout le rôle de ligateur, c'est-à-dire de terme de suture entre ce qui est dit et ce qui va se dire. Combiné à un phénomène de durée comme l'allongement, le *euh* joue pleinement sa fonction de marqueur de TdF. Dans le tableau ci-après, nous distinguons les occurrences de *euh* avec allongement et celles qui ne comportent pas d'allongement.

	euh + allongement	euh sans allongement
1	<i>euh</i> ::: une réalité	<i>beuh</i> pourquoi ça ne marche pas
2	<i>euh</i> ::: les problèmes de gouvernance	<i>euh</i> pourquoi ça ne marche pas
3	<i>euh</i> ::: pour le bien de ce pays	ça ne marche pas parce que <i>euh</i>
4	<i>euh</i> ::: le nombre déjà	votre question <i>euh</i> effectivement
5	je crois que::: <i>euh</i> ::: {58}	en face de nous <i>euh</i> non pas
6	du côté du nigéria <i>beuh</i> :::	<i>euh</i> je pense que
7	<i>euh</i> ::: il y a effectivement	<i>euh</i> on ne sait pas
8	<i>euh</i> ::: je crois que les les	les positions de notre armée ont pu <i>euh</i>
9	<i>euh</i> ::: cette montée en puissance	
10	<i>euh</i> ::: faut vraiment s'en inquiéter	

Tableau 2 : Les occurrences de *euh* avec et sans allongement

Comme on peut le remarquer dans le tableau ci-dessus, la majorité des *euh* est affectée d'un allongement. Les séquences *euh* + *allongement* + X sont de loin plus nombreuses. Le statut de l'élément X est aussi variable. Dans trois cas, il correspond à des syntagmes nominaux (déterminant + nom) : « *euh*::: une réalité », « *euh*::: les problèmes », « *euh*::: le nombre », « *euh*::: cette montée ». Dans un cas, il renvoie à la succession *préposition* + *syntagme nominal* : « *euh*::: pour le bien ». D'autres configurations impliquent un présentatif existentiel (« *euh*::: il y a effectivement ») et des supports de la modalité (« *euh*::: je crois que », « *euh*::: faut s'en inquiéter »). La combinaison du *euh* et de l'allongement, tous les deux marques du désir du parleur de poursuivre son propos, montre que l'on a affaire à un discours irrésolu et dont la démarche manque d'assurance.

2.3.2. L'apport des reprises de discours autres à la coénonciation

Le locuteur (L2) reprend à plusieurs reprises des éléments du discours de la présentatrice (L1). Ce sont ces fragments que nous avons nommés *reprises de discours autres*. Ces reprises interlocutives¹⁶ se font de deux manières : soit le parleur reprend intégralement l'énoncé de la présentatrice (question), soit il reprend un fragment seulement de celui-ci. La reprise totale apparaît le plus souvent en début d'intervention. Du point de vue colocationnel, cette reprise donne au parleur le temps de conceptualiser sa réponse. Mais sur le plan coénonciatif, elle joue une tout autre fonction dans la mesure où elle permet d'instaurer une relation dialogique particulière avec un interlocuteur : « répéter, reprendre, reformuler ce que nous venons de dire ou ce que vient de dire notre partenaire de conversation n'est pas simplement produire un comportement mais c'est le produire en tant que *comportement d'une relation*¹⁷ » (Bernicot *et al.*, 2006 : 30). Ainsi, on peut interpréter ces reprises comme un moyen pour L2 non seulement de vérifier s'il a compris la question, mais aussi de s'assurer des attentes de L1 par rapport à la question posée. C'est d'ailleurs ce qui explique la montée de F0 quasi systématique à la finale des repDA. En fait, en répétant « pourquoi ça ne marche pas », Claude valide automatiquement l'idée même que « ça ne marche pas ». Il s'agit donc d'une opération d'ajustement par anticipation. En effet, Carole aurait probablement envisagé une réponse différente à sa question : *mais notre pays fait mieux que tel / ce classement n'est pas crédible / mais nous le savons depuis longtemps, ce n'est pas nouveau !* par exemple.

Les repDA ne relèvent pas d'une stratégie de conservation de la parole (Nowakoska, 2010) dans la mesure où le parleur ne manifeste aucune intention de ce genre, cette fonction étant dévolue aux *emb* d'hésitation, aux allongements et aux montées de l'intensité (Morel, 2009). Elles ne s'apparentent pas non plus à des paraphrases, car « paraphraser, c'est se livrer à une activité de reformulation, par laquelle on restitue le sens d'un discours (énoncé ou texte) déjà produit » (Fuchs, 1982 : 29). La reprise ici ne se donne pas comme une tentative d'explicitation d'une parole préalablement énoncée. Ces reprises sont-elles pour autant dénuées de valeur ? Pour Fuchs, il n'y a « jamais de réelle répétition ou tautologie, ou simple calque du sens : le sens du texte-

¹⁶ Sur les différentes formes de représentations de discours autres, voir les nombreux travaux d'Authier-Revuz (1984, 1990, 2015) sur l'hétérogénéité énonciative. Nous exprimons toute notre gratitude à Madame Authier-Revuz qui a répondu à certaines de nos préoccupations et qui nous a fourni ses travaux.

¹⁷ Ce sont les auteurs qui soulignent.

source décodé, reconstruit par le sujet n'est jamais reproduit identique, mais toujours re-re-construit. » (1982 : 30). La reconstruction, dans notre cas, est opérée par une mise en relation entre le parleur et l'écouteuse que la reprise interlocutive instaure à un même niveau de compréhension de l'échange. Dans ce contexte, reprendre les propos de l'autre, c'est non seulement les faire siens, mais c'est aussi signifier à l'autre que l'on comprend ce qu'il/elle attend de nous. C'est une manière d'établir une relation dialogique en se servant d'un « même matériau langagier produit par soi-même ou repris à l'autre » (Bernicot *et al.*, 2006 : 31).

La répétition participe ainsi d'un contrôle exercé par le parleur sur son propre discours. Il reste cependant que ce contrôle ne s'effectue pas seulement sur le plan discursif ; il s'étend aux postures, mimiques et gestes du parleur.

3. Répétitions et gestualité dans la gestion de la formulation

En plus d'être des espaces de production discursive, les débats télévisés sont aussi un lieu de mise en scène, de « spectacularisation » (Charaudeau, 2006), donc un donné à voir. Au-delà de la question de confort, c'est aussi et surtout une question de visibilité. Pour Amey, « Tout mode d'organisation et de structuration des plateaux de télévision a des incidences sur le régime de présence (mise en place physique) et de visibilité (mise en image) des acteurs qui y sont installés et montrés » (2010 : 240).

Le plateau de *Canal presse* adopte une configuration de type concentrique dont l'épicentre est une table ronde autour de laquelle sont installés cinq participants : la présentatrice au milieu, les débatteurs de part et d'autre, soit deux à gauche et deux à droite. Claude est assis au bout de la table à gauche de Carole. Entre les deux se trouve un autre débatteur. Lorsque le parleur, Claude, interagit avec son écouteuse, Carole, il prend une position diagonale par rapport à son écouteuse. Ceci est un fait important dans l'observation des mouvements du regard qui s'appuie non seulement sur l'occupation spatiale, mais aussi sur la distance entre les interlocuteurs (Amey, 2007). Considérant avec McNeill qu'il n'y a pas de « langage gestuel » séparé de la langue parlée (« There are no separate "gesture language" alongside of spoken language » (1992 : 1)), nous mettons en relation certains indices gestuels avec le discours du parleur sur la base de régularités observables.

Les statistiques d'annotation¹⁸ de l'échange 2, présentées dans le tableau ci-dessous¹⁹, donnent un aperçu sur la récurrence de quelques mouvements corporels saillants.

Annotation	Occurrences	Fréquence	Durée moyenne	Proportion de temps	Latence
Buste	2	0.0235	1.0945	0.0258	0.719
Mains	8	0.0943	1.451625	0.1369	8.8
Nez	2	0.0235	1.3245	0.0312	30.313
Regard	14	0.1651	1.1794	0.1947	0.0
Tête	12	0.1415	1.6380	0.2318	3.124

Tableau 3 : Statistiques des annotations des gestes

Sur la base d'observations, les mouvements les plus répétés sont ceux du regard et de la tête. Ce qui explique les occurrences élevées de ces deux types d'indices : 14 et 12 occurrences. Les mouvements des mains constituent les deuxièmes les plus fréquents. Le pinçage de nez, geste ponctuel et non continu, apparaît en cooccurrence avec les mouvements de la tête. Le faible nombre de mouvements du buste s'explique par le fait qu'il n'apparaît, dans ce contexte, qu'en début d'intervention et à la fin d'une séquence.

Les données sur les fréquences et la durée de chacun des indices montrent également quelques faits remarquables. Corrélativement aux occurrences, les fréquences d'apparition des indices, ainsi que leur durée moyenne²⁰, soulignent la prépondérance des mouvements du regard et de la tête. Le rapport entre la durée totale des annotations et la durée totale du média indique une progression en parallèle : autant les occurrences sont faibles, autant la proportion de temps est élevée. Quant à la latence, intervalle de temps entre le début de l'observa-

¹⁸ Ces chiffres sont obtenus avec la fonction *Statistiques des annotations* d'ELAN.

¹⁹ Les titres des colonnes du tableau sont traduits des termes anglais suivants : *annotation, occurrences, frequency, average duration, time ratio, latency*. Les occurrences correspondent au nombre de fois qu'apparaissent les paramètres annotés. La fréquence s'obtient en divisant le nombre d'occurrences d'un paramètre par la période d'observation. La durée moyenne est obtenue en divisant la durée totale des annotations ayant la même valeur par le nombre d'occurrences. La proportion de temps est la durée totale des annotations comprenant la même valeur divisée par la période d'observation. Enfin, la latence est définie comme l'intervalle de temps entre le début de la période d'observation et la première occurrence d'annotation. Précisons que les chiffres contenus dans le tableau sont les résultats des calculs faits automatiquement par le logiciel. On trouve les détails relatifs à ces calculs à partir de <http://www.mpi.nl/corpus/html/elan/ch05s15s02.html>

²⁰ La durée moyenne est égale au rapport de la durée totale des annotations par le nombre d'occurrences.

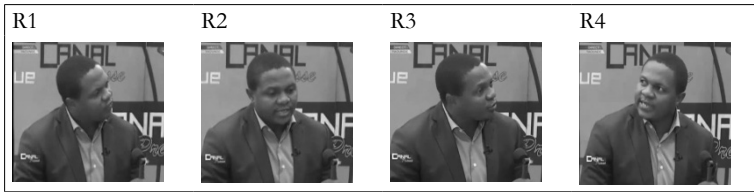
tion et la première occurrence d'un indice, elle affiche des résultats très diversifiés. La corrélation entre les occurrences et la latence présente trois cas de figure : un faible nombre d'occurrences (2) induit une faible latence (0,719) ; un nombre moyen d'occurrences (8) induit une latence moyenne (8,8) ; un faible nombre d'occurrences (2) induit une forte latence (30,313) et un nombre important d'occurrences (14 ; 12) induit une faible latence ou nulle (3,124 ; 0,0). Ces données chiffrées nous permettent non seulement de mesurer la proéminence des gestes produits par le locuteur, mais aussi de mettre en relation quelques variables qui leur sont rattachées. Il est question, à présent, d'esquisser une interprétation énonciative de chacun de ces indices posturo-mimo-gestuels.

3.1. Les mouvements du regard comme indice du manque d'assurance

À partir d'une visualisation image par image²¹, on observe que la direction de la tête chez Claude indique quatre positions alternatives : une position diagonale vers l'écouteuse (R1 sur l'image ci-dessous), une position abaissée (R2), une position en face de l'un des débatteurs (R3) et une position face à la caméra (R4). Le regard, quant à lui, reste pour l'essentiel de l'intervention détourné de l'écouteuse. Dans le premier extrait, Claude fixe son écouteuse seulement à trois moments : lorsqu'il énonce le segment rhématique rédupliqué « reste assez floue », lors de la désignation d'un espace (« à Amchidé ») et en fin d'intervention (« ces assaillants »). Pendant tout le reste de l'échange, Claude fixe son regard vers le milieu de la table qui désigne un espace hors interlocution puisque l'orientation qu'il donne n'est rattachée à aucun participant précis du panel. Cet espace délimite plutôt un cadre vague qui se voudrait neutre dans la mesure où regarder l'autre en parlant, c'est le prendre à témoin et l'instaurer comme juge de ce que l'on dit. Par conséquent, ne pas le regarder, c'est se soustraire à son jugement. Ce rejet, lié à l'état de la formulation, produit l'effet d'un discours hésitant et hautement contrôlé.

Par ailleurs, les mouvements de tête sont régulièrement sollicités lors des répétitions. Une légère oscillation sur « je crois que les les les », une inclinaison sur « il faut peut-être la la poser », un retour du regard vers l'écouteuse sur « c'est:: c'est c'est c'est étonnant ».

²¹ Fonction *Vue pellicule* d'ELAN.



Les mouvements de la tête et du regard

3.2. Les infléchissements du buste et le retour à la « normalité »

Dans les phases de perturbation, on observe de manière remarquable, des infléchissements du buste qui montrent successivement une inclinaison et un redressement. En mettant en relation ce type de mouvement avec les sites où apparaissent les marques de TdF, on se rend compte que le fonctionnement de ces mouvements est coordonné. Ainsi, il arrive qu'une inclinaison du buste accompagne l'occurrence d'une répétition, et un redressement celle d'un retour à la forme voulue par le parleur. En redressant le buste, le parleur marque qu'il retrouve la construction normale de son discours après une phase de perturbation.

La prise de parole, dans les échanges, démarre toujours avec un mouvement du buste de l'avant vers l'arrière. Cela s'apparente à une prise d'élan. D'ailleurs, la prise de souffle audible qui accompagne ce mouvement l'atteste. Trois sites de répétitions font apparaître un mouvement du buste. On peut identifier trois cas de figure. Le premier décrit une orientation de l'avant vers l'arrière (B1) sur « les politiques les politiques publiques ». Le second associe des oscillations du buste et de la tête (B2) sur « ne sont pas efficaces ne sont pas efficaces ». Et le troisième combine un ensemble impliquant le buste, les épaules et la tête (B3) dans un mouvement diagonal en direction de l'écouteuse sur « de faire aller faire aller ».

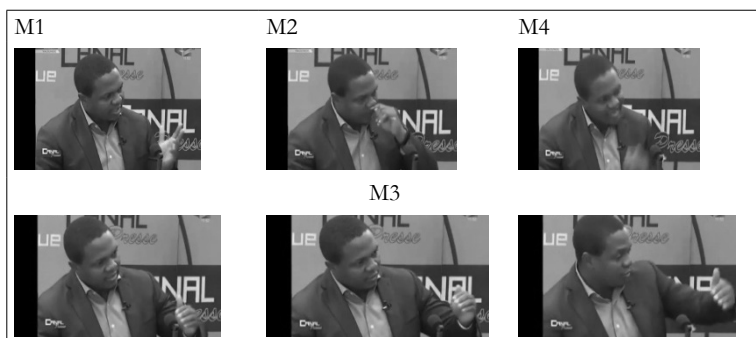


Les mouvements du buste

3.3. Les mouvements du bras et des mains : lieux de blocage et de redémarrage

L'observation de certains lieux de blocage fait apparaître le recours au bras et aux mains pour rendre visibles ces perturbations. On peut distinguer deux grands types de mouvements : les mouvements seuls de la main et les mouvements conjoints de la main et du bras. Dans la première situation, la main est soit ouverte, soit fermée à moitié avec les doigts recourbés (M1), ou encore elle exécute un geste de grattage (M2). L'ouverture de la main dirigée vers l'écouteuse se produit en phase de démarrage de l'échange où le parleur rapporte un discours autre : « il donnait un certain nombre de détails ».

Le second type de mouvements décrit des gestes amples qui impliquent le bras et la main. Ce sont des mouvements circulaires allant soit de la gauche vers la droite, soit de l'arrière vers l'avant. Il s'agit des séquences où le parleur mime un cadrage spatial (M3) dans son propos (« ils voulaient entrer à amchidé »). Cette opération de délimitation spatiale s'opère selon un certain nombre de modulations. Elle est tranchée et continue quand il s'agit de situer la position de belligérants (« ils sont en territoire nigérian ») ; elle s'accompagne d'un geste de pincage de nez sur l'évocation d'un lieu (« du côté du nigéria », « l'armée nigériane »). Elle décrit enfin un contour rotatoire (M4) dont le sens varie : un demi-cercle allant de la droite vers la gauche et reproduisant le retour à un point (« par rapport à eux »), circulaire et reproduisant le cycle ou la réitération (« des attaques périodiques ») ; un balayage allant de l'arrière vers l'avant et marquant le franchissement d'une frontière (« i(l) s ont » i(l)s ont « i(l)s ont pu arriver à amchidé »). Dans les séquences de répétition, les mains seules sont très peu utilisées. Claude recourt aux mains seulement à deux occasions : après une phase de perturbation provoquée par un prolongement inattendu de l'échange (« d'ailleurs i(l)s ont ») et lorsqu'il veut mimer le mouvement de « faire aller ».



Les mouvements du bras et de la main

Conclusion

L'ambition du présent travail était avant tout de dégager un ensemble de régularités propres à fournir des interprétations spécifiques et locales, du point de vue de l'analyse discursive, sur les répétitions produites dans deux dialogues télévisés. L'étude, effectuée sur un corpus restreint, permet de pointer un certain nombre de constantes. La première observation est que les débats télévisés camerounais constituent un poste d'observation privilégié de la parole en train de se dire. Les marques de travail de formulation, au rang desquelles les répétitions, foisonnent. L'on a pu en relever deux grandes catégories : les répétitions d'unités linguistiques au sein du discours du parleur et les répétitions de discours autres qui instaurent une relation coénonciative entre les interlocuteurs. La seconde constante est d'ordre intonatif. Elle concerne le contour des répétables, donné en plage supérieure, et celui des répétés, donné en plage basse. Enfin, on a constaté que les sites de certaines répétitions coïncidaient avec la récurrence de trois types d'indices posturo-mimo-gestuels. Les mouvements de la tête et du regard notamment, majoritairement orientés vers une direction détournée des interlocuteurs, attestent d'un repli de la part du parleur sur son propre discours. Les mouvements du bras et de la main, quant à eux, accompagnent la délimitation d'un espace rattaché au discours et miment, quelquefois, un site discursif où se produit un blocage, ou le déclenchement d'un processus de réorganisation du dire. Ce travail, qui s'inscrit dans la perspective de la multimodalité, se veut une contribution circonscrite à l'étude du fonctionnement d'un ensemble de matériau langagier, pris conjointement, qui mérite davantage d'explorations.

Bibliographie

- AMEY, Patrick, 2007, « Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio)sémiopolitique des plateaux de télévision », in *Questions de communication*, n° 11, p. 230-255.
- ATENGA, Thomas, 2005, « La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse », in *Politique africaine*, n° 97 (1), p. 33-48.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité (s) énonciative (s) », in *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1985, « La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et de dialogisme », in *Langue française*, n° 65, p. 82-102.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses effets méta-énonciatifs », in BERRENDONNER, Alain, PARRET, Herman (éds), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang, p. 173-194.

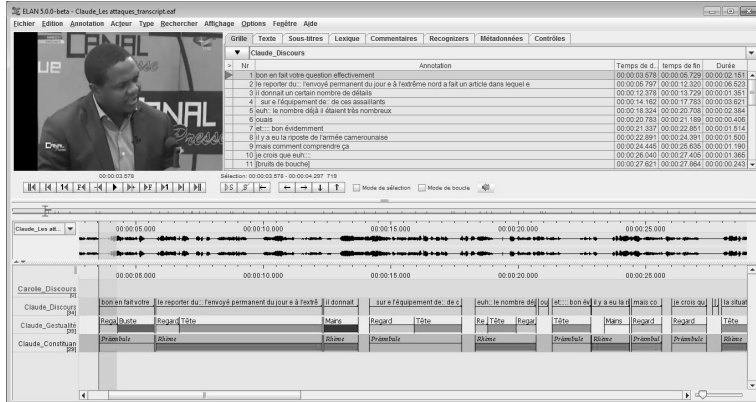
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2015, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire* [nouvelle édition], Limoges, Lambert-Lucas.
- BARBÉRIS, Jeanne-Marie, MAURER, Bruno, 1998, « Sur le “ratage” en discours oral », in *L'information grammaticale*, n° 77, p. 43-47.
- BERNICOT, Josie, SALAZAR-ORVIG, Anne, VENEZIANO, Edy, 2006, « Les reprises : dialogue, formes, fonctions et ontologie », in *La linguistique*, n° 42 (2), p. 29-49.
- BOUVET, Danielle, MOREL, Mary-Annick, 2002, *Le Ballet et la musique de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral*, Paris, Ophrys.
- CANDÉA, Maria, 2000, *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits d'« hésitation » en français oral spontané. Étude sur un corpus de récits en classe de français*, thèse de doctorat de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle.
- CANDÉA, Maria, 2002, « Le e d'appui parisien : statut actuel et progression », in Actes des XXIV^{es} Journées d'Étude sur la Parole, Nancy, 24-27 juin 2002, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://www.cavi.uni-paris3.fr/ilpga/ed/>
- CHARAUDEAU, Patrick, 1998, « La télévision peut-elle expliquer ? », in BOURDON, Jérôme, JOST, François (dir.), *Penser la télévision*, Paris, Nathan-INA, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://www.patrick-charaudeau.com/La-television-peut-elle-expliquer,152.html>
- CHARAUDEAU, Patrick, 2006, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen*, n° 22. [en ligne] Disponible sur Internet : <http://semen.revues.org/2793>
- CHARAUDEAU, Patrick, 2009, « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », in *Communication*, n° 27 (2), p. 51-75, [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://journals.openedition.org/communication/3066>.
- COLLETTA, Jean-Marc, 2000, « La prise en compte de la multimodalité de la parole dans la description et analyse des conduites langagières », in *Communication et organisation*, n° 18 [en ligne]. Disponible sur Internet : <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/2427>.
- DAKHLIA, Jamil, ROBINET, François, 2016, « Présentation. Afrique(s) : les médias entre histoire et mémoires », in *Le Temps des médias*, n° 26(1), p. 5-25.
- DANON-BOILEAU, Laurent, MOREL, Mary-Annick, 2003, « Le locuteur vicariant », in Jean-MARIE MERLE (dir.), *Le sujet*, Paris, Ophrys, p. 235-246.
- DUEZ, Danielle, 2001, « Signification des hésitations dans la production et la perception de la parole spontanée », in *Parole*, n° 17(19), p. 113-138.
- FUCHS, Catherine, 1982, « La paraphrase entre la langue et le discours », in *Langue française*, n° 53, p. 22-33.
- MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain, 2015, « Quand la répétition se fait figure », in *Semen*, n° 38, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://semen.revues.org/10285>

- MCNEILL, David, 1992, *Hand and Mind : What Gestures Reveal about Thought*, Chicago, University of Chicago Press.
- MONDADA, Lorenza, 2012, « Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents », in *Langue française*, n° 175 (3), p. 129-147.
- MOREL, Mary-Annick, 1997, « Le paragraphe : unité d'analyse de l'oral spontané », in *Hommages à Jean Pierre Séguin, La Licorne*, n° 42, Université de Poitiers, p. 143-156.
- MOREL, Mary-Annick, Annie RIALLAND, 1992, « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation du français », in *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 5, p. 221-243.
- MOREL Mary-Annick, DANON-BOILEAU, Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- MOREL, Mary-Annick, 1995, « Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français », in *Journal of French Language Studies*, n° 5, p. 189-202.
- MOREL, Mary-Annick, 2006, « Un thème, deux thèmes, un préambule ? Intonation, geste et morphosyntaxe dans le dialogue oral en français », in *Linx*, n° 55, 2006, p. 133-152. [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://journals.openedition.org/linx/466>
- MOREL, Mary-Annick, 2009, « Gestion de la formulation et construction du sens dans le dialogue oral en français. L'apport de l'intonation et de la mimique-gestuelle », in EVRARD, Ivan, PIERRARD, Michel *et al.* (dir.), *Représentations du sens III. Actes du colloque international de Bruxelles (2005)*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 223-239.
- NGONO, Simon, 2014, *Les jeux d'acteurs dans les formes d'espaces publics au Cameroun : l'exemple des débats télévisés*, mémoire de master, Université Stendhal Grenoble 3.
- NOMO ZIBI, Pulchérie, 2010, *Étude des documents juridiques relatifs à la communication au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra, 2010, « Stratégies de l'interviewé pour répondre à une question médiée intrusive », in NEVEU, Franck *et al.* (éds), *Congrès mondial de linguistique française 2010*, La Nouvelle-Orléans, 12-15 juillet 2010, p. 797-810.
- PERRET, Thierry, 2007, « Les médias et la “mesure” de la démocratie. Entretien avec Souleymane Bachir Diagne », in *Africultures*, n° 71(2), p. 30-32.
- SITRI, Frédérique, 2004, « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre », in *Cahiers de praxématique*, n° 43, p. 165-188.
- TACCHETTI, Maddalena, 2017, *User Guide for ELAN version 5.0.0*, The Language Archive, Max Planck Institute for Psycholinguistics, Nijmegen, The Netherlands, [en ligne]. Disponible sur Internet : <http://tla.mpi.nl/tools/tla-tools/elan/>

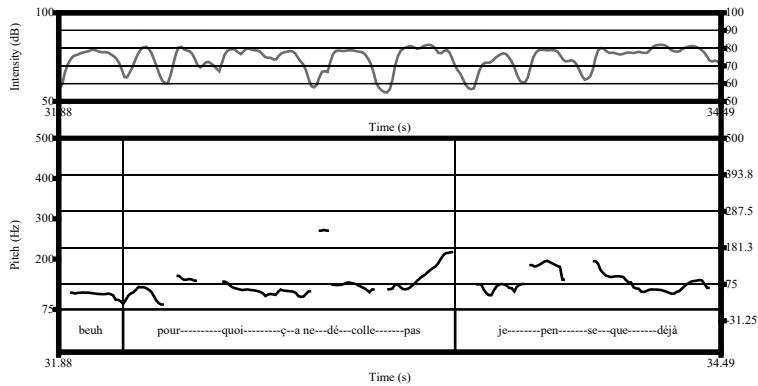
LA RÉPÉTITION EN DISCOURS

WATINE Marie-Albane, 2012, « La réplication : une interprétation dialogique », in CALAS, Frédéric et *al.* (éds), *Les figures à l'épreuve du discours. Dialogisme et polyphonie*, Paris, PUPS, p. 149-160.

Annexes

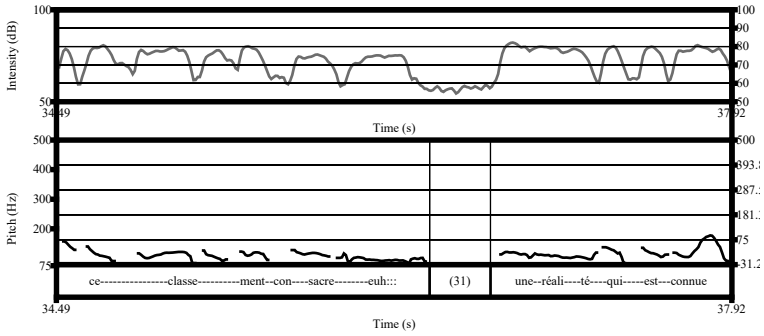


Capture de l'interface d'ELAN
Tracés mélodiques

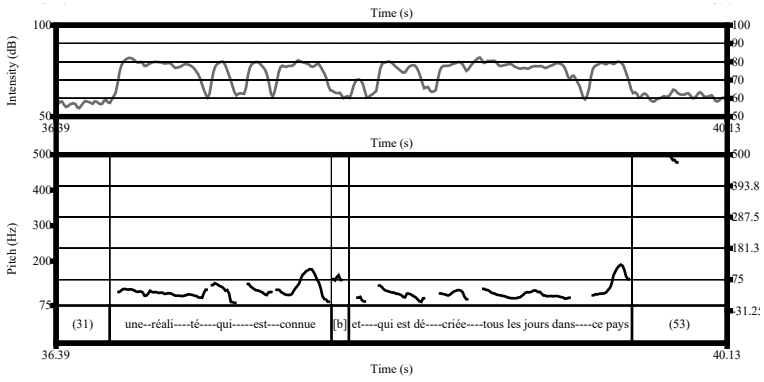


Tracé Gv.1

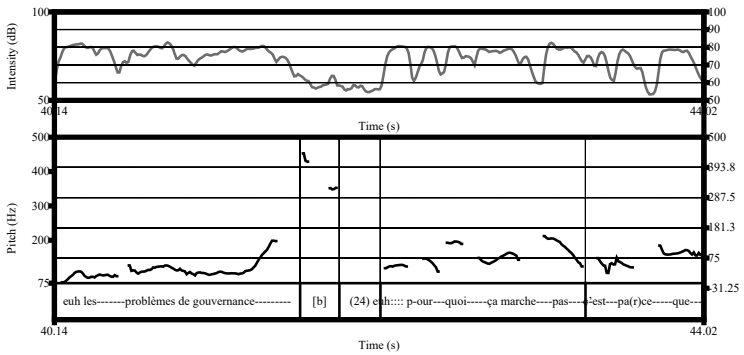
Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques...



Tracé Gn.2

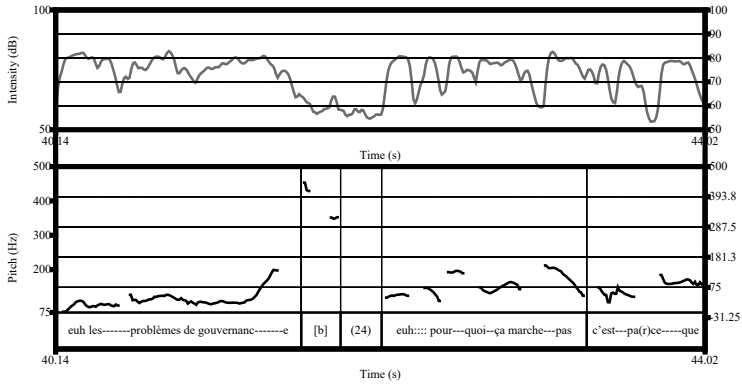


Tracé Gn.3

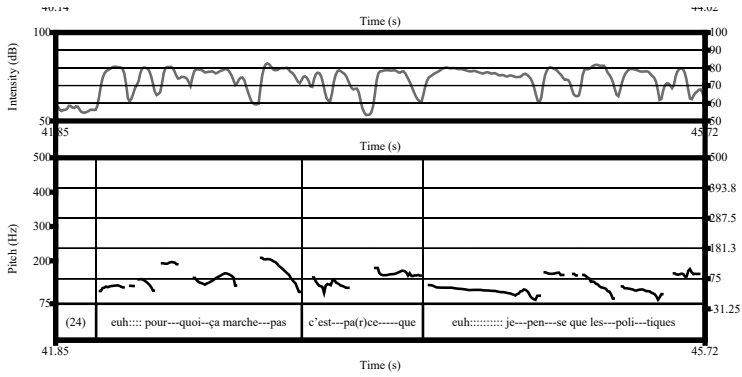


Tracé Gn.4

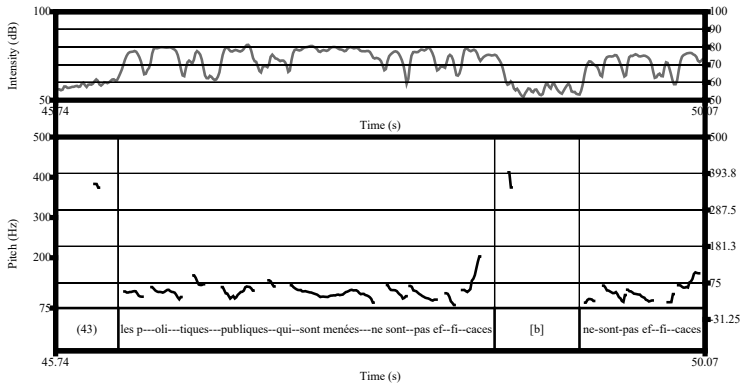
LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



Tracé Gr.5

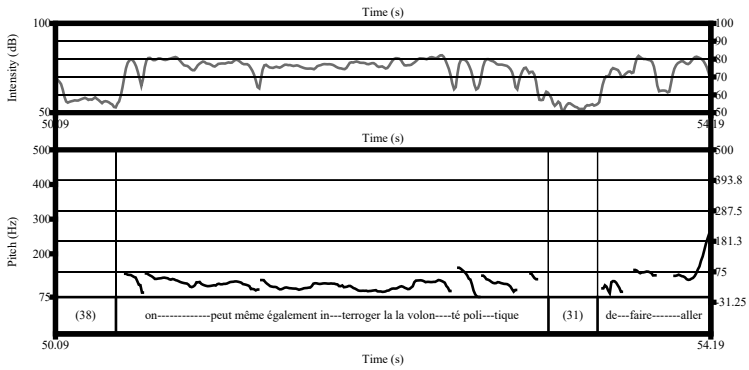


Tracé Gr.6

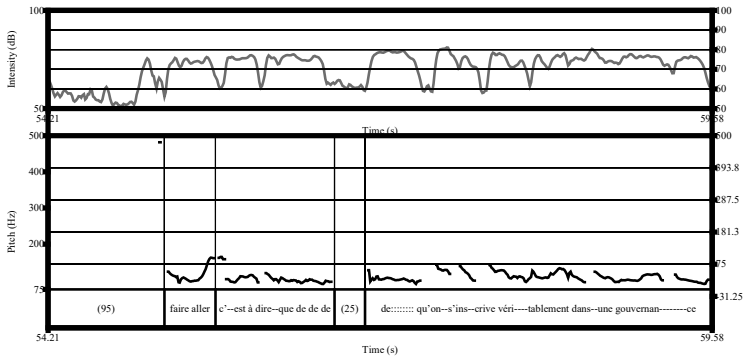


Tracé Gr.7

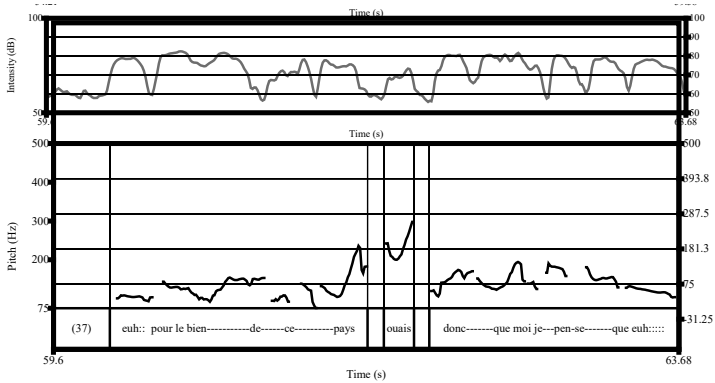
Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques...



Tracé Gn.8

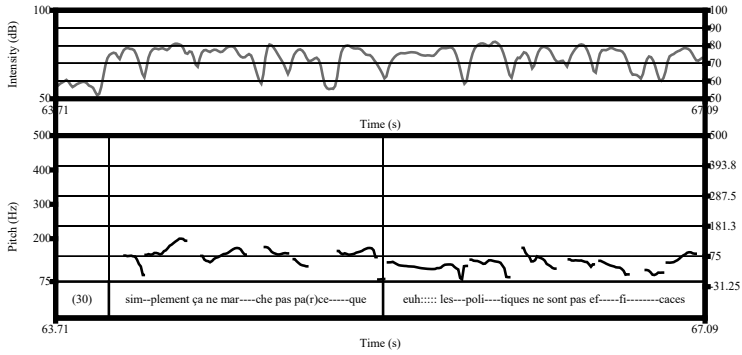


Tracé Gn.9

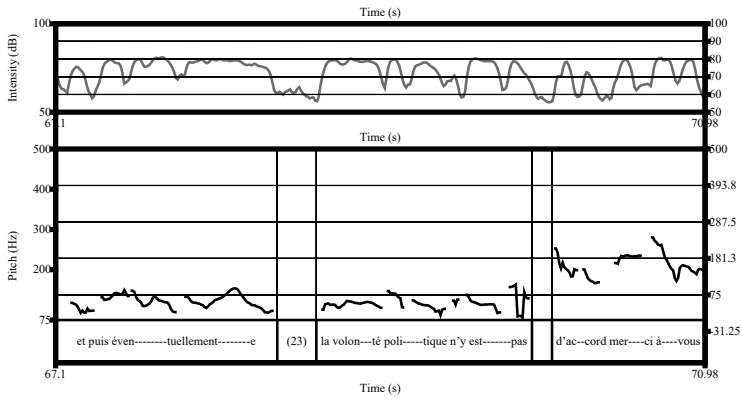


Tracé Gn.10

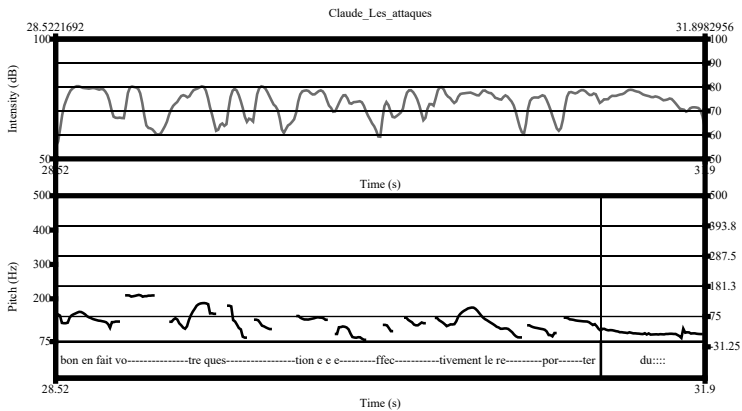
LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



Tracé Gn.11

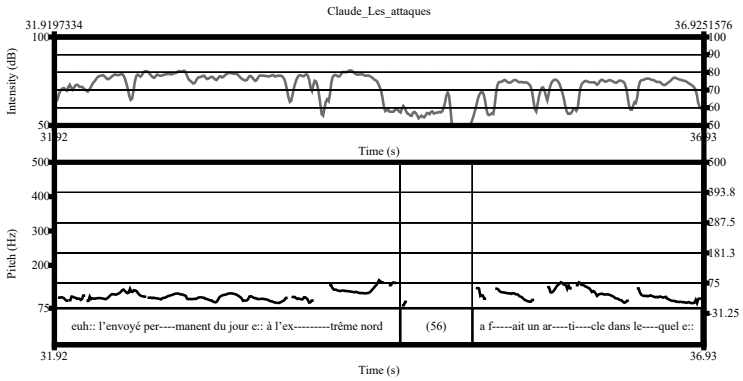


Tracé Gn.12

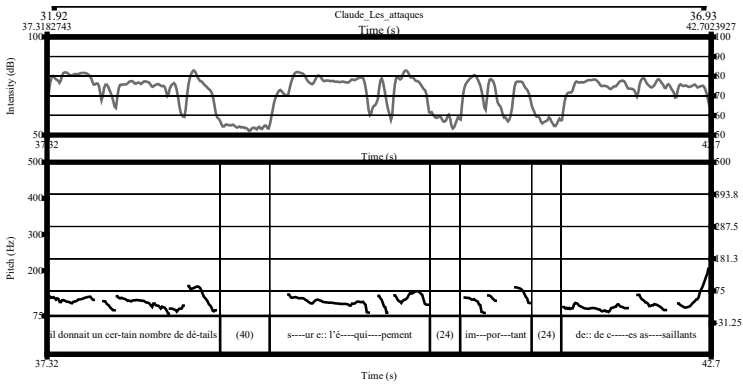


Tracé At.1

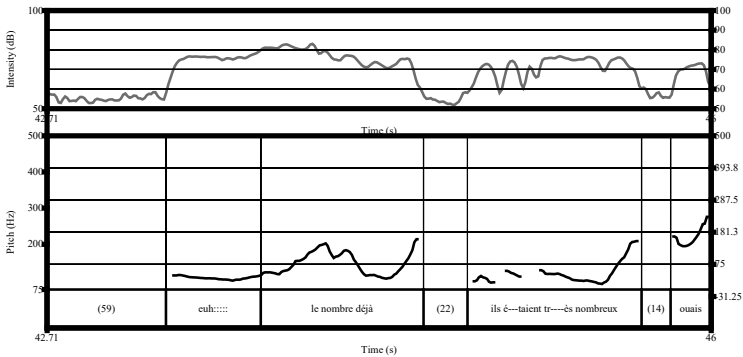
Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques...



Tracé At.2

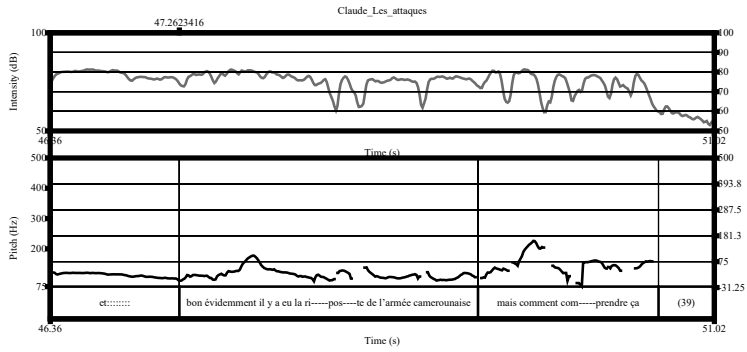


Tracé At.3

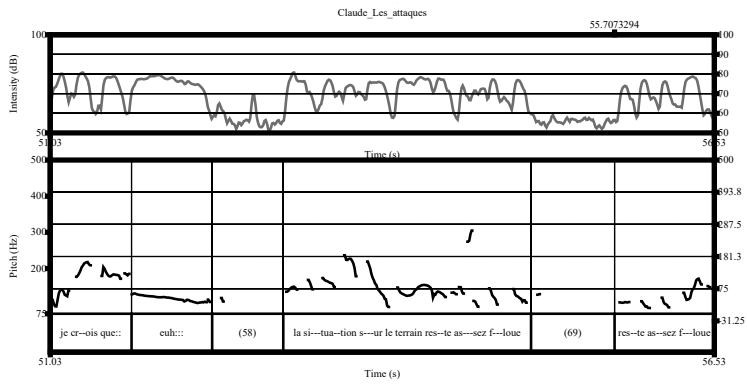


Tracé At.4

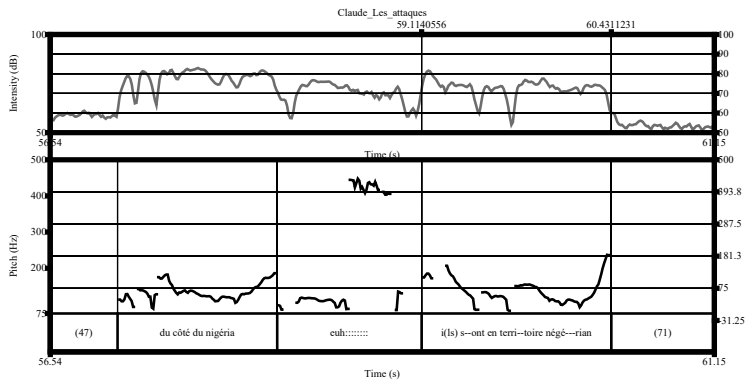
LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



Tracé At.5

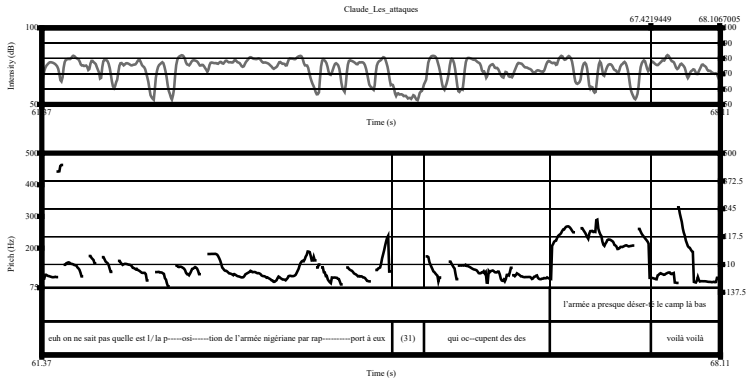


Tracé At.6

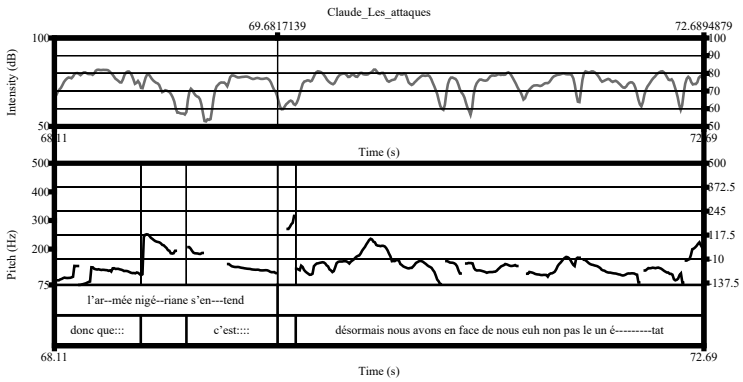


Tracé At.7

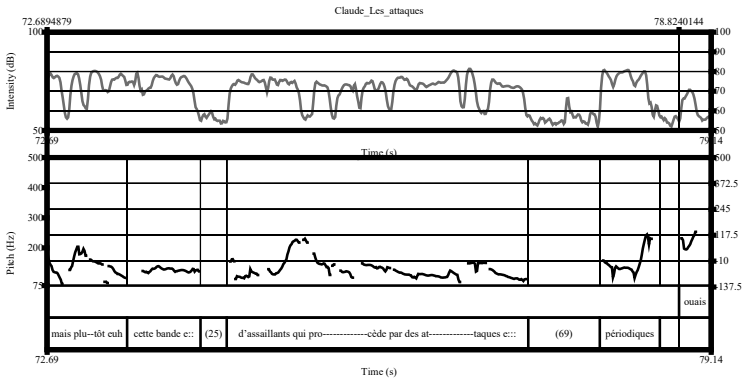
Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques...



Tracé At.8

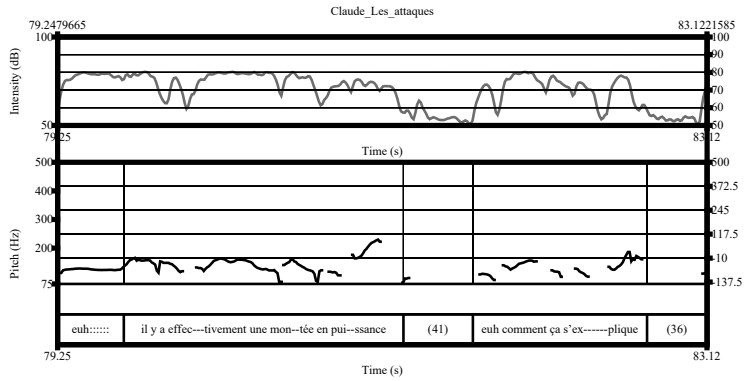


Tracé At.9

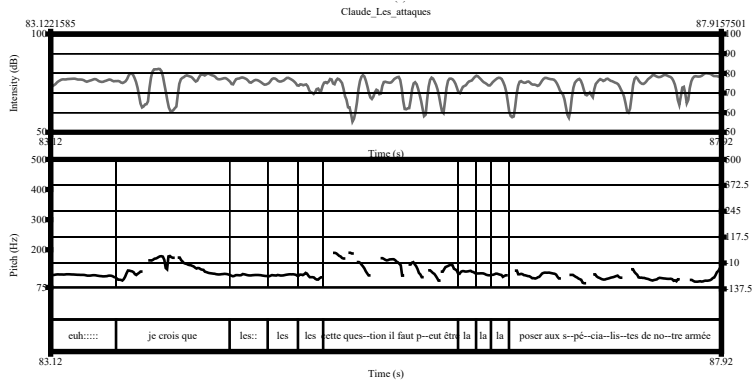


Tracé At.10

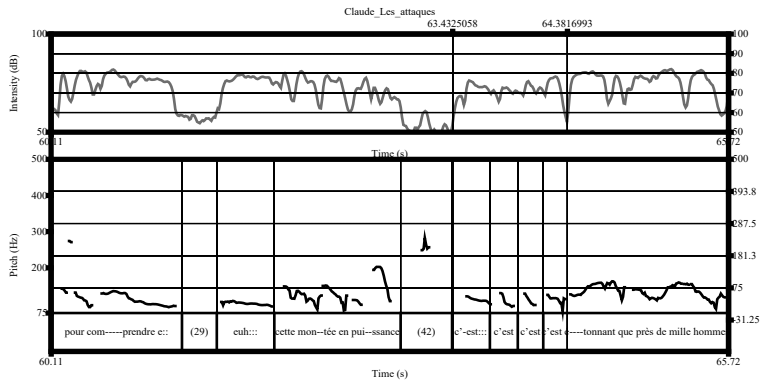
LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



Tracé At.11

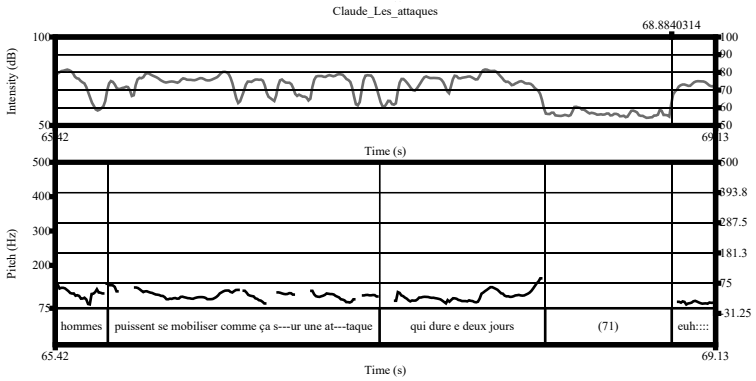


Tracé At.12

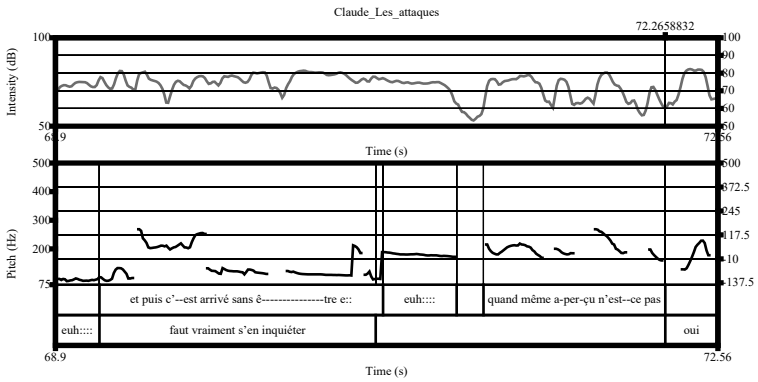


Tracé At.13

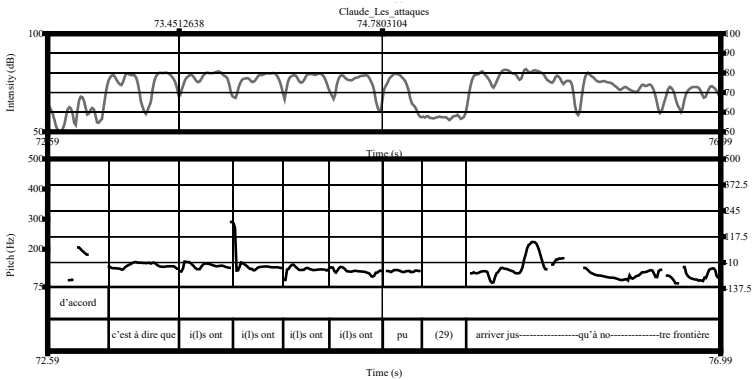
Répétition et travail de formulation dans les débats médiatiques...



Tracé At.14

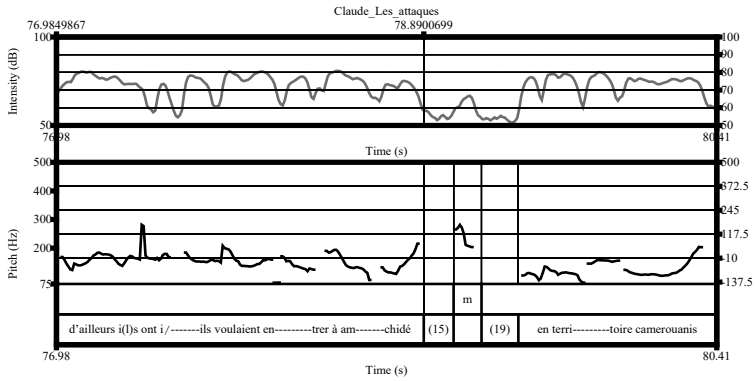


Tracé At.15

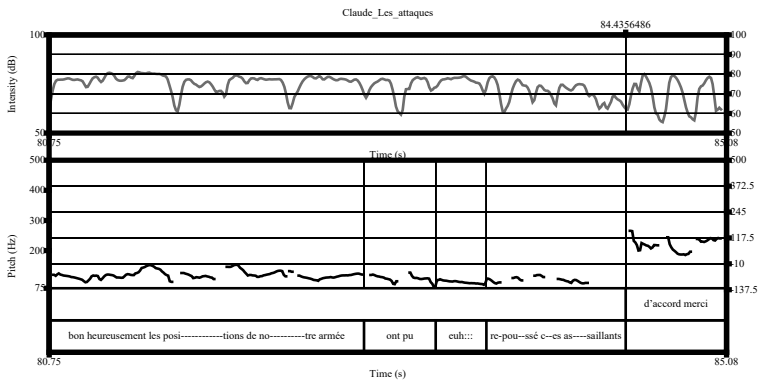


Tracé At.16

LA RÉPÉTITION EN DISCOURS



Tracé At.17



Tracé At.18

Table des matières

Échos, rebonds, arabesques :
la répétition en discours.5

Paola Paissa, Ruggero Druetta
Università degli Studi di Torino5

Première partie

Répétition, créativité, poésie : de Fénelon à Slimane Benaïssa 27

Redondances ou répétitions poétiques ?
Les œuvres dévotes de Fénelon29

Agathe Mezgradi-Guedj

De la composition à la transposition.
Sur la répétition dans le poème
en prose55

Annafrancesca Naccarato

Patrons syntaxiques et énonciatifs
dans les proses poétiques : un cas spécifique
de répétition.....75

Michèle Monte

De la répétition, comme surplus ou
absence de sens chez Philippe Jaccottet95

Andreea Bugiac

La répétition comme facteur structurant le discours
dans les deux versions de *Au-delà du voile*
de Slimane Benaïssa.111

Chiara Lusetti

Deuxième partie
Répétition, contraintes et codifications :
discours publicitaire, politique,
juridique

Les effets psychologiques de la répétition
dans la publicité 127

Clara Romero

L'antanaclase dans les slogans publicitaires 151

Marc Bonhomme

La litanie à travers les genres de discours
Une iconicité de l'extra-ordinaire

Emmanuelle Prak-Derrington

La répétition et la construction de l'*ethos* dans
le discours politique..... 199

Françoise Favart

Répétition et phénomènes de reprise anaphorique
dans les arrêts de la Cour de Justice de l'Union
européenne 217

Chiara Preite

Troisième partie

**Répétition et interaction(s) : discours
épistolaire, communication médiatique et
médiatisée**

Quand la répétition s'ajoute au discours rapporté
Étude de quelques *redites* dans des
correspondances de la Grande Guerre237

Corinne Gomila

Statut et fonctions discursives de la citation
en discours direct dans les forums électroniques
de débat.....257

Céline Largier-Vié

Les répétitions du direct télévisuel imprévu :
doit-on se répéter pour être répétitif ?275

Charlotte Danino

Répétition et travail de formulation dans les débats
médiatiques au Cameroun. Analyse intonative,
discursive et posturo-mimo-gestuelle 301

Mohamadou Ousmanou

